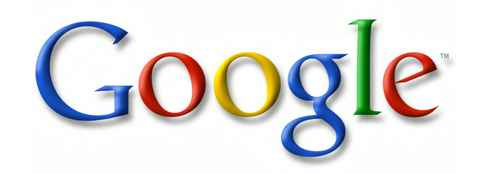
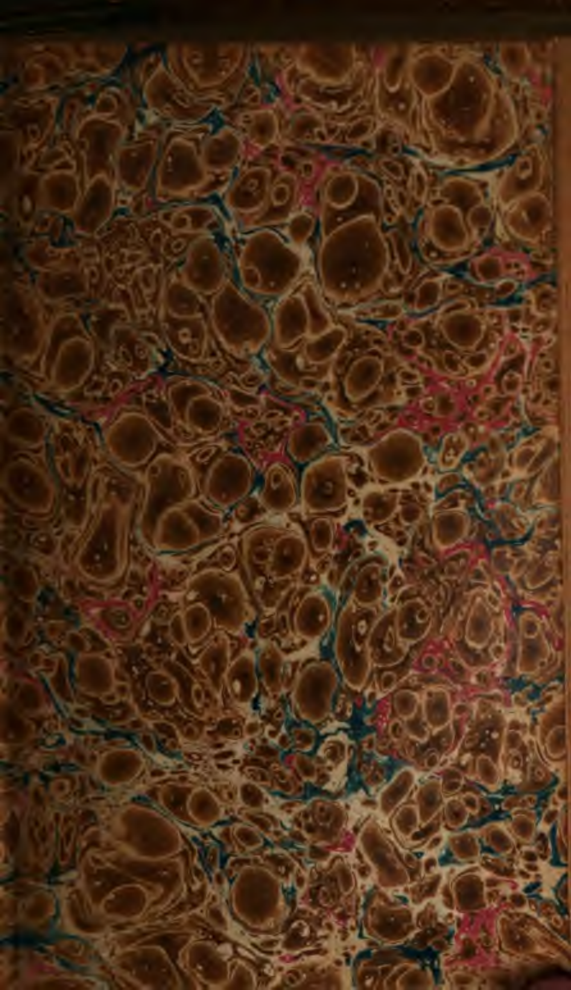
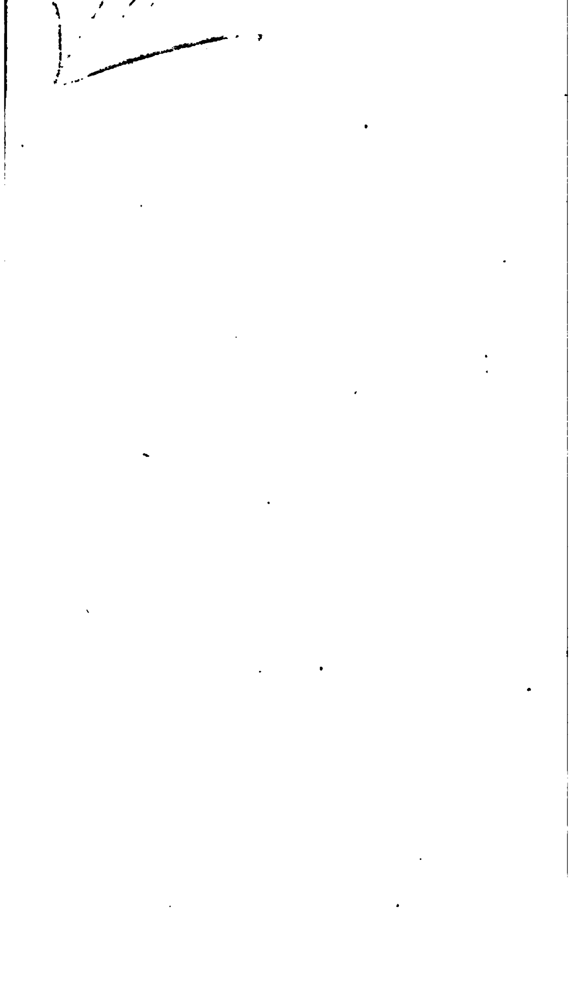





KC10930





MEMOIRES

DE

BASSOMPIERRE.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

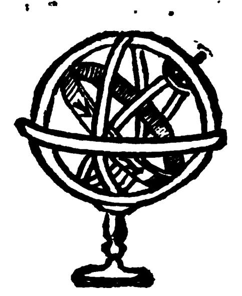
[illegible]

MEMOIRES
DU
MARÉCHAL
DE
BASSOMPIERRE,

CONTENANS
L'HISTOIRE DE SA VIE,

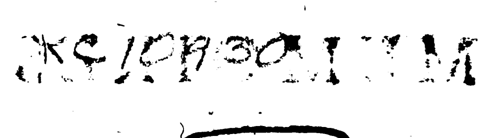
Et de ce qui s'est fait de plus remarquable à la Cour de France pendant quelques années.

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM,
AUX DÉPENS DE LA COMPAGNIE.

M. DCCXXIII.

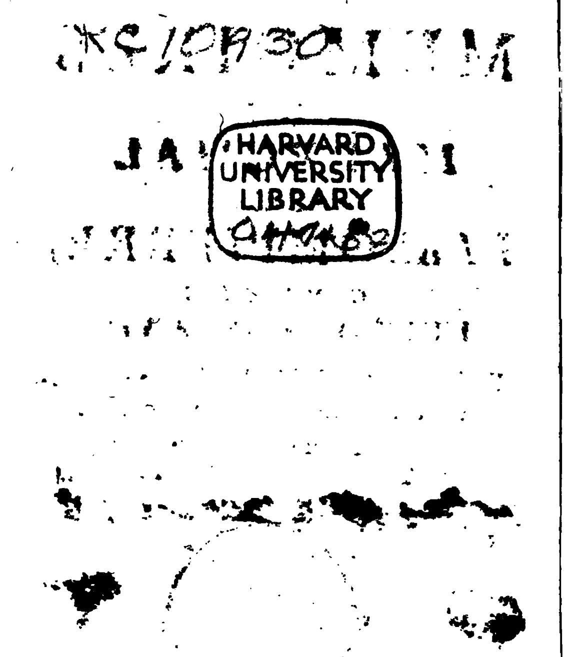




MEMOIRES
DU
MARÉCHAL
DE
BASSOMPIERRE.

JOURNAL DE MA VIE.

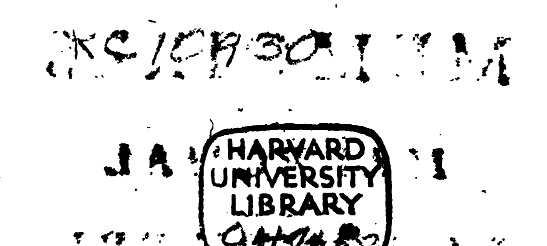
JE souhaiterois pour mon contentement particulier d'avoir reçû au commencement de ma jeunesse, le conseil que vous me donnez après qu'elle est presque terminée, de faire un pa-[illegible]journal de ma vie. Il m'eût servi d'une memoire artificielle, non seulement des lieux où j'ai passé, lors que j'ay esté aux voyages, aux Ambassades, ou à la guerre, mais aussi des personnes que j'y ai pratiquées, de mes actions privées & publiques, & des choses plus notables que j'y ai vûës & oüies, dont la connoissance me seroit maintenant



MEMOIRES
DU
MARÉCHAL
DE
BASSOMPIERRE.

JOURNAL
DE MA VIE.

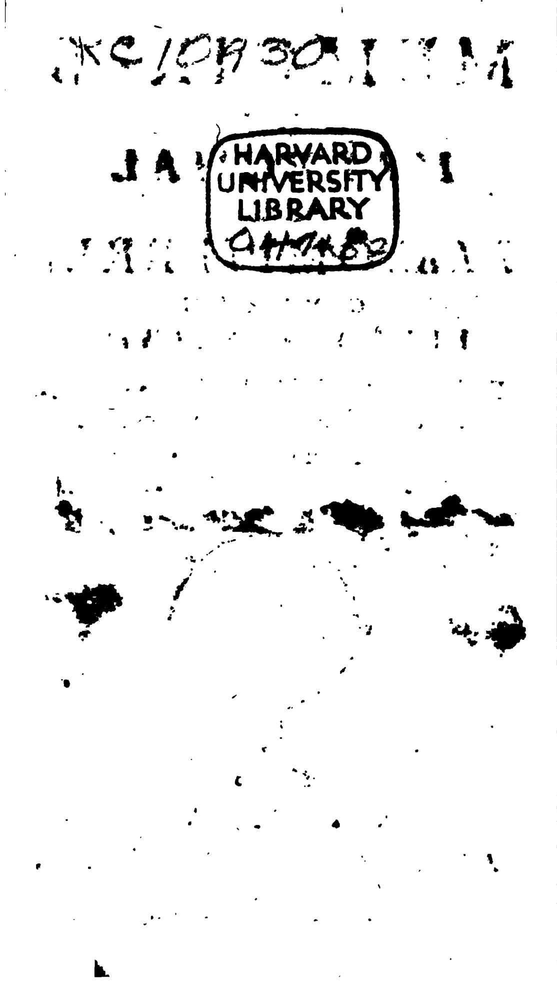
JE souhaiterois pour mon contentement particulier d'avoir reçû au commencement de ma jeunesse, le conseil que vous me donnez après qu'elle est presque terminée, de faire un papier journal de ma vie. Il m'eût servi d'une memoire artificielle, non seulement des lieux où j'ai passé, lors que j'ay esté aux voyages, aux Ambassades, ou à la guerre, mais aussi des personnes que j'y ai pratiquées, de mes actions privées & publiques, & des choses plus notables que j'y ai vûës & oüies, dont la connoissance me seroit maintenant très-


HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

MEMOIRES DU MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE.

JOURNAL DE MA VIE.

JE souhaiterois pour mon contentement particulier d'avoir reçû au commencement de ma jeunesse, le conseil que vous me donnez après qu'elle est presque terminée, de faire un papier journal de ma vie. Il m'eût servi d'une memoire artificielle, non seulement des lieux où j'ai passé, lors que j'ay esté aux voyages, aux Ambassades, ou à la guerre, mais aussi des personnes que j'y ai pratiquées, de mes actions privées & publiques, & des choses plus notables que j'y ai vûës & oüies, dont la connoissance me seroit maintenant très-


HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

MEMOIRES DU MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE.

JOURNAL DE MA VIE.

JE souhaiterois pour mon contentement particulier d'avoir reçû au commencement de ma jeunesse, le conseil que vous me donnez après qu'elle est presque terminée, de faire un papier journal de ma vie. Il m'eût servi d'une memoire artificielle, non seulement des lieux où j'ai passé, lors que j'ay esté aux voyages, aux Ambassades, ou à la guerre, mais aussi des personnes que j'y ai pratiquées, de mes actions privées & publiques, & des choses plus notables que j'y ai vûës & oüies, dont la connoissance me seroit maintenant très-

très-utile, & le souvenir doux & agreable. Mais puisque faute d'avertissement, ou de consideration, j'ai été privé de cet avantage, j'aurai recours à celui que me donne l'excellente memoire, que la Nature m'a départie, pour rassembler les debris de ce naufrage, & rétablir cette perte, autant que je pourrai, continuant à l'avenir de suivre votre salutaire conseil; duquel toutesfois je n'userai point pour l'effet que vous me proposez, de laisser à celui qui voudra décrire ma vie, la matiere de son œuvre. Car elle n'a pas été assez Illustre pour meriter d'être donnée à la posterité, & pour servir d'exemple à ceux qui nous survivront, mais seulement pour remarquer le tems de mes accidens, & juger quelles années m'ont esté sinistres ou heureuses; & afin aussi, que si Dieu me fait la grace de parvenir jusques à cette vieillesse, qui affoiblit les facultez de l'ame & de l'esprit, & par consequent celles de la memoire, de trouver dans ces Journaux de ma vie, ce que j'aurai perdu dans mon souvenir, lesquels étant necessaires de remplir pour la plûpart des choses basses ou inutiles aux autres, ne seront jamais vûës que de moi, quand j'y voudrai chercher quelqu'une de mes actions passées,

ſées, & de vous, qui êtes un ſecond moi-même, & pour qui je n'ai rien de ſecret ou caché, quand vous voudrez apprendre ou connoître quelque choſe de mon extraction, de mes ancêtres, des biens qu'eux & moi ont poſſedez, de ma perſonne & de ma vie.

Entre les bonnes maiſons de l'Empire en Allemagne, celle de Ravensbourg a été de tems immemorial tenuë des plus anciennes & Illuſtres, dont les Seigneurs ont poſſedé les Comtez de Ravensbourg & de Raveſtein, les Baronnies de Beſtein & d'Albe, avec la ville de Guennep, & pluſieurs autres Terres, par longues années. Le penultiéme Comte de ladite Maiſon, nommé Ulric troiſiéme, eut deux enfans, auſquels il partagea les biens de ſa ſucceſſion, & donna à ſon fils aîné, nommé Everard, les Comtez de Ravensbourg & Raveſtein, avec la Seigneurie de Guennep, & laiſſa au puîné, nommé Simon, les Baronnies de Beſtein & d'Albe, avec pluſieurs autres terres dans le païs de Veſtres, & cent florins d'or de rente perpetuelle ſur chacune des villes de Cologne, de Strasbourg & de Metz. Or Everard, dernier Comte de Ravensbourg, n'ayant qu'une fille, qu'il vouloit donner en mariage au fils aîné de

Simon ſon frere, à qui retournoit ſon bien faute d'hoirs maſles, ſuivant les conſtitutions Imperiales;

Il en fut empêché par l'Empereur Adolphe, de la Maiſon de Naſſau, qui étoit oncle maternel du Marquis de Julliers, à qui leſdites Comtez de Ravensbourg & de Raveſtein étoient fort commodes, pour être voiſines de ſes terres, & voulut que ladite fille fût mariée avec le Marquis ſon Neveu, auquel il donna, par une patente de Bulle d'or, les autres Comtez, comme devoluës de par ſa femme, fille du dernier Comte; & par ce moyen, le fils de Simon & ſes deſcendans, demeurerent privez de leur legitime & paternel heritage, & ledit Marquis de Julliers en ayant été mis en poſſeſſion, lui & ſes ſucceſſeurs en ont joüi, ſans que le procès intenté ſur ce ſujet par ceux de la Maiſon de Beſtein, contre le Marquis de Julliers, qui eſt pendant à la Chambre Imperiale, ait pû encore être jugé, ni que les deſcendans de Simon de Ravensbourg & Beſtein, qui ont depuis à toutes les Dietes, prétendu & demandé la qualité & le rang de Comtes de Ravensbourg, ayent pû obtenir autre choſe, ſinon que quand la litiſpendance ſeroit jugée on leur feroit droit, & cependant

dant qu'ils prendroient le rang & la ſeance des Barons de Beſtein.

Les deſcendans de ce Simon ſervirent les Ducs de Bourgogne en charges honorables de guerre, juſques à ce qu'en l'année N. le Duc Charles de Bòurgogne ayant conquis une petite ville de l'Empire, nommée Eſpinal, de laquelle mes ancêtres étoient dès long-tems Bourgraves ou Protecteurs, & ayant le Duc Charles fait eſperer à mon triſayeul, nommé Simon deuxiéme, de lui donner ladite ville après la conquête d'icelle, en inveſtit, contre ſa promeſſe, le Seigneur de Neuf-chaſtel, Maréchal de Bourgogne. Ce qui fit que ledit Simon quitta ſon ſervice, & ſe mit dans le parti du Duc de Lorraine & des Suiſſes, qui étoient lors en guerre avec ſedit Charles, & leur mena trois cens chevaux à ſes dépens, comme les Chroniques en font foy. Et de la Bourgravie avec Eſpinal eſt encore demeuré en notre maiſon le cens, que ladite ville payoit à nos ancêtres, lors qu'elle étoit ville libre : lequel cens ſe comprend d'une certaine cueilliere, ou meſure de tout le grain qui ſe vend en ladite ville. Et même Simon de Beſtein avoit épouſé la fille aînée du Comte d'Orgevillier, un Seigneur de Croüy ayant

épousé la deuxiéme, & la troisiéme fut mariée au Reingraff: ledit Comte n'ayant que ces trois filles, ausquelles il partagea son bien, & pour la part de mon trisayeul échûrent les terres de Rosieres, Puligny, Accraigne, Remoncourt, & Chicourt, avec la cueilliere de la mesure, comme au Reingraff échût la bague; & au Seigneur de Croüy, le gobelet.

Il se dit de ces trois pieces, qu'elles furent données au Seignenr d'Orgevillier, pere de ces filles, par une femme qui estoit amoureuse de luy, & qui le venoit trouver tous les Lundis en une salle d'Eté, (nommée en Allemand *Sommerhaus*) où il venoit coucher tous les Lundis, sans y manquer, faisant croire à sa femme qu'il alloit tirer à l'affut au bois.

Ce qui ayant donné, au bout de deux ans, ombrage à sa femme, elle tâcha de découvrir ce que c'étoit, & entra un matin en Eté dans cette sommerhaus, où elle vit son mari couché avec une femme de parfaite beauté, & tous deux endormis, lesquels elle ne voulut éveiller, seulement estendit sur leurs pieds un couvrechef, qu'elle avoit sur sa tête; lequel étant apperçu de la femme à son réveil,

veil, elle fit un grand cri, & plusieurs lamentations, disant qu'elle ne pouvoit jamais plus voir ceans son amant, ni être à cent lieuës proche de lui, & le quitta, lui faisant ces trois dons, pour ses trois filles, qu'elles & leurs descendans devoient soigneusement garder, & ce faisant qu'ils porteroient bonheur en leurs maisons & descendans.

Le mesme Simon, après la mort du Duc Charles le Terrible, se remit au service de la Maison de Bourgogne & d'Autriche, qui furent incorporées par le mariage de Maximilian, fils de l'Empereur Frideric, & de Marie heritiere de Charles de Bourgogne. Simon de Bestein eut plusieurs enfans mâles, mais le dernier seulement, nommé aussi Simon troisiéme, eut lignée : lequel fut marié à Alix, sœur aînée du Seigneur de Baudricourt, Maréchal de France, & Gouverneur de Provence & de Bourgogne, laquelle fut heritiere par moitié, avec son autre sœur, mariée au Seigneur de Chaumont, frere du Cardinal d'Amboise. Et les biens dudit Maréchal furent partagez entre ces deux sœurs, par leur frere, de façon que tout ce qui lui appartenoit au-delà de la Meuse, du côté de Lorraine & d'Allemagne, échût à sa sœur aînée,

mariée à mon bisayeul, qui eut aussi l'Etat de Bailli de Voges, lequel fut conservé en sa maison pour l'union dite des terres qui y sont enclavées, & a passé de suite après luy à Geoffroy, Françoise & Claude Antoine, ses descendans; & ce qui étoit deçà la Meuse, au côté de la France, échût en partage à la seconde, qui estoit femme du Seigneur de Chaumont sur Loire, lequel eut aussi la Capitainerie de Vaucouleurs sur Meuse.

Simon, lequel fut Colonel de trois mille Lansquenets sous l'Empereur Maximilian en plusieurs occasions diverses, finalement fit guerre par sept ans consecutifs contre la ville Imperiale de Metz, pour son fait particulier, signé avec le Baron de Beaupast, de la Maison de Bavieres : au bout desquelles sept années l'Empereur le pacifia, ordonnant à ladite ville de payer à ces deux Seigneurs, pour leurs frais & autres interêts, quatorze mille florins. Il laissa un fils nommé Geoffroy, qui fut marié à une fille de la Maison de Ville, qui fut aussi Colonel de Reistres & de Lansquenets sous l'Empereur Maximilian : qui sur la fin de ses jours se retira en un Hermitage, auquel il passa religieusement cinq années de sa vie, puis trépassa, laissant trois fils

fils & trois filles. L'aîné, nommé Maximilian, eut pour partage tous les biens paternels de la Maison de Beſtein, qui fut marié à une Comteſſe de Leininguen, & eut d'elle un fils, nommé Theodoric, qui eſt mort ſans enfans : ce qui a inveſti Chriſtophe, dernier fils de François, des biens paternels de la Maiſon.

Le ſecond, nommé Tierric, fut grand Prevoſt de Mayence & Chanoine de Wirtzbourg, & eut pluſieurs autres benefices.

Le troiſiéme & dernier, nommé François, qui fut mon grand-pere, eut la ſucceſſion de ſa grand' mere, Alix de Baudricourt, qui conſiſtoit aux terres de Sairouce, Remonville, Chaſtelle, Baudricourt, Ville-ſur-Illon, Ormes, Mendres, & autres Seigneuries; comme auſſi le Bailliage de Voges.

Ses filles furent mariées, l'aînée à Peter Erneſt Comte de Mansfeld, de laquelle ſont iſſus le Comte Charles & le Comte Octave, tous deux morts ſans enfans.

La deuxiéme, Suzanne, mariée au Baron de Pappenheim.

Et la troiſiéme, Yollande, mariée au Comte de Veſterbourg, lequel mourut peu de tems après ſes nôces, ſans avoir

lignée, & elle fut en deuxiémes nôces mariée au Seigneur d'Autrun de Bourgogne; puis finalement au Sieur de Port sur Seille.

Ce dernier François, dont nous avons ci-devant parlé, fut nourri Page d'honneur du Duç Charles de Luxembourg, Prince de Flandres, Infant d'Espagne & depuis Empereur Charles-Quint, duquel il fut, puis après, Gentil-homme de la Chambre, & ensuite Capitaine de sa Garde Allemande. Il fut Colonel des Lansquenets en plusieurs guerres en France, en Italie, de celle d'Ingolstat, en la bataille gagnée contre [a] Maurice de Saxe, & fut enfermé au siege de Vienne en Autriche, par Soliman, & suivit l'Empereur en l'entreprise de Tunis. L'Empereur l'envoya ensuite son Ambassadeur Extraordinaire près de sa mere [b] Christine Reine de Danemark, doüairiere de Milan & de Lorraine, pour l'assister au gouvernement de Lorraine, pendant la minorité du Duc Charles son fils, qui fut mis sous la tutelle d'elle & de son on-

[a] *Ce ne fut pas contre Maurice, mais contre Jean-Frideric, Electeur de Saxe.*

[b] *La mere de Charles V. estoit Jeanne d'Espagne.*

cle,

cle, Nicolas Comte de Vaudemont, ſous la protection de l'Empereur Charles-Quint. Mais au bout de ſix ans, le Roi de France Henri deuxiéme, ayant fait une puiſſante armée, pour aſſiſter les Proteſtans d'Allemagne contre l'Empereur Charles-Quint, il prit en paſſant les Villes Imperiales de Metz, Thoul & Verdun: vint en Lorraine, d'où il chaſſa la Reine de Danemark, & envoya le Duc Charles en ſon Royaume, pour y être élevé avec les enfans de France: laiſſa l'adminiſtration de la Lorraine au Comte de Vaudemont. Et mon grand-pere, François de Beſtein, qui s'étoit retiré en Voges, avec quelques troupes, étant venu à Roſieres ſous un ſauf-conduit, pour traiter avec le Maréchal de S. André, il fut conclu qu'il remettroit ce qu'il tenoit en Voges entre les mains du Roi: qu'il ſortiroit de la Lorraine avec les Troupes qu'il y avoit, ſans y pouvoir plus rentrer, & que pour aſſûrance plus grande il donneroit un de ſes enfans en ôtage, moyennant quoi la joüiſſance de ſes biens lui ſeroit accordée. Ce qu'il fit, & y envoya le plus jeune des trois qu'il avoit, nommé Chriſtophe de Beſtein, mon pere, qui étoit lors Page d'honneur du Duc Charles

Emanuël de Savoye, & lui se retira auprès de son maître l'Empereur Charles, avec lequel il revint au siege de Metz, étant Colonel de trois mille Lansquenets. Puis le siege étant levé, & l'Empereur ayant remis ses Etats entre les mains de son fils unique, le Roi d'Espagne, depuis nommé Philippe II. Roi d'Espagne, ledit Empereur le retint pour l'accompagner en la retraite, qu'il fit au Monastere de Saint Just en Espagne, où il finit saintement ses jours. Il retint sa Compagnie de Gardes Espagnoles, & laissa l'Allemande & la Flamande au Roy son fils; mais il voulut que les deux Capitaines d'icelles, qui estoient mon grand-pere & le Marquis de Renty, vinssent avec lui jusques audit Monastere de Saint Just (où il se retira) à la porte duquel il leur dit adieu, & leur donna à chacun un beau diamant pour souvenance de lui, & pour marque de leur fidelité, que nous avons depuis soigneusement gardé.

Mon grand-pere à son retour en Flandres trouva que le Roi Catholique lui avoit conservé sa Charge de Capitaine de la garde Allemande, mais non celle de Gentil-homme de la Chambre. Ce qui fut cause qu'il se retira. Et parce qu'il ne pouvoit venir habiter en Lorraine, où étoit

étoit son principal bien, il se tint chez son cousin le Duc d'Arschot, qui en deuxiémes Nôces avoit épousé la tante paternelle du Duc Charles de Lorraine, de laquelle est issu le Marquis d'Auray, pere du Duc de Croüy dernier mort. Mais ledit François de Bestein, peu de mois après, soit de maladie particuliere, ou de regret d'avoir perdu son bon maître l'Empereur, & d'être exilé de son bien, ou bien de poison, dont on se douta fort, deceda auprès dudit Duc d'Arschot, laissant six enfans de sa femme, Dame Marguerite de Dampmartin, sœur aînée du Comte de Fontenay; sçavoir trois mâles, Claude Antoine, Bernard, & Christophe; & trois filles, Yollande Abbesse d'Espinal, Magdelaine, Comtesse d'Asperg, & Marguerite, Coadjutrice de l'Abbaye de Remiremont.

Claude Antoine de Bassompierre, premier né de François, fut Gouverneur & Baillif de Voges, comme ses predecesseurs, & le fut aussi de l'Evêché de Metz, après qu'il eut chassé Salade, lequel s'y étoit revolté contre son maistre Monsieur le Cardinal de Lorraine Evêque de Metz, qui employa mes oncles & mon pere pour l'en tirer. Ce même Claude Antoine fut aussi Lieutenant Co-

lonel,

lonel, tant de la Cavalerie que de l'Infanterie de ſon oncle Mr le Reingraff, qui avoit épouſé la ſœur de Marguerite de Dampmartin ſa mere. Ledit Reingraff fut envoyé avec les quatre mille Lanſquenets de ſon Regiment, & les quinze cens Reiſtres qu'il commandoit pour aſſieger le Havre, occupé par les Anglois, auquel ſiege Claude Antoine de Beſtein fut pris en une ſortie, & envoyé en Angleterre, & ne fut delivré que par la paix, qui fut faite entre la France & l'Angleterre. Il avoit épouſé Dame Anne de Chaſtelle, ſœur du Seigneur de Deüilly, de laquelle il eut une ſeule fille nommée Yollande, qui fut mariée à Erard de Livrou, Seigneur de Bourbonne, de laquelle il a eu pluſieurs fils & filles. Finalement ledit Claude Antoine étant venu à Paris, pour faire la capitulation de deux Regimens de 1500 chevaux Reiſtres chacun, dont le Roi Charles avoit fait Colonels le Comte Charles de Mansfeld, ſon couſin Germain, & Chriſtophe de Baſſompierre ſon cadet, & ſe joüant avec eux, il reçût un petit coup d'épée dans le bas du ventre, qui ne lui entroit pas l'épaiſſeur d'un demi doigt, dont il mourut par une gangrene qui ſe mit dans ſa playe.

Quant

Quant à Bernard de Bassompierre, second fils de François, il épousa une heritiere de la Maison de Maugiron & d'Imontblery, de laquelle il n'eut aucuns enfans, & se trouva en plusieurs occasions de guerre en Charges honorables, au service de l'Empereur Maximilian. Finalement il mourut de maladie en la ville de Vienne, où il est enterré en l'Eglise Cathedrale, au retour du siege de Ziguet en Hongrie, où il étoit Colonel d'un Regiment de Lansquenets.

Sa fille Yollande aînée a passé sa vie saintement dans son Abbaye d'Espinal, & est morte âgée de 89 ans.

La seconde, Magdelaine, a eu plusieurs enfans, dont le fils aîné, Baron de Raville, a été Lieutenant du Roi d'Espagne, au Duché de Luxembourg, & Justicier des Nobles.

La troisiéme, Marguerite, fut premierement Dame, puis Coadjutrice de l'Abbaye de Remiremont, & puis se voulut marier contre le gré de ses freres, au Seigneur de Vaubecourt; ce qu'ayant executé, mes oncles le tuerent. Elle se retira chez sa sœur l'Abbesse d'Espinal, & à quelque tems de là, s'en étant allée en Bourgogne avec l'Abbesse d'Espinal, pour se divertir, elle y épousa un Gentilhomme

tilhomme nommé le Sieur de Viage, duquel elle eut une fille, qui a depuis été Abbesse d'Espinal, & un fils, qui fut marié à la sœur du Seigneur de Marcoussay, qui a laissé trois fils.

Reste à parler de Christophe mon pere, dernier des enfans de François, qu'il avoit destiné à être Chevalier de Malthe, & mis Page d'honneur du Duc Philibert Emanuël de Savoye, dont il le retira pour l'envoyer en France, lors qu'il fut contraint d'y donner un de ses fils pour ôtage.

Ce Christophe, pour être trop petit, ne fut pas mis avec le Roi Dauphin, comme d'autres de sa sorte, mais avec Mr le Duc d'Orleans, son frere, qui depuis fut le Roy Charles IX. lequel à cause de la conformité de l'âge, ou pour quelque inclination, le prit en grande affection, & lui fut fort privé; de sorte qu'après la mort des Rois Henry & François II. ses pere & frere, étant parvenu à la Couronne, la paix étant faite avec l'Espagne, & Monsieur de Lorraine ayant épousé Madame Claude, deuxiéme fille de France, mondit pere étant libre de s'en retourner vers ses freres, fut retenu auprès dudit Roi mineur encore, jusques à ce qu'après le grand voyage de

Bayonne, en l'année 1564. que son frere aîné le Colonel de Harovel, lui ayant donné son enseigne Colonelle, il alla servir en Hongrie, avec cette Charge, étant lors âgé de dix-sept ans. Ce fut en ce voyage que Monsieur de Guise, Henry de Lorraine, y fut aussi envoyé en même âge, par le Cardinal de Lorraine son oncle, trouver le Duc de Ferrare son oncle maternel, qui étoit cette année-là General de l'armée de l'Empereur en Hongrie, lors que Soliman, Empereur des Turcs, assiegea Ziguet, qu'il prit, & y mourut, & que ledit Cardinal le recommanda à mon oncle le Colonel, pour en avoir soin, jusques à ce qu'il fut auprès de Monsieur de Ferrare : ce qu'il fit, & de toute la Noblesse, qui alla avec lui, qui étoit de plus de cent Gentils-hommes de condition, qui marcherent jusques à Ziguet avec le Regiment de mon oncle, qui s'embarqua à Oulme.

Ce fut en ce voyage que cette forte amitié se fit entre Mr de Guise & feu mon pere, qui depuis jusques à sa mort lui a constamment gardé son cœur, & son service, & que mondit Sieur de Guise l'a cheri sur tous les autres Serviteurs & affectionnez, l'appellant l'ami du cœur.

Mon

Mon pere demeura deux ans en Hongrie, & ne s'en revint qu'après le decès de feu mon oncle, ſon frere le Colonel, lequel mourut à Vienne, comme a été dit ci-deſſus. Il fut appellé par le Roi Charles IX. lors fait majeur, qui peu de tems après lui donna la charge de quinze cens chevaux, qu'il n'avoit encore dix-neuf ans accomplis.

Il donna auſſi en même-tems pareille charge à ſon couſin Germain, le Comte Charles de Mansfeld, qui avoit été auſſi nourri jeune avec lui, & qu'il aimoit fort. Et tous deux ayant prié feu mon oncle Claude Antoine de Baſſompierre, de venir les aider à faire leurs capitulations, le malheur arriva à mon pere, que ſe joüant avec ſon épée, à l'hôtel de Canchou au marché neuf, il bleſſa au ventre mondit oncle d'une fort legere bleſſure, qui pour avoir été negligée lui cauſa la mort.

Ces deux couſins, avec d'autres Colonels, qui furent auſſi employez, ſervirent utilement le Roi, aux guerres civiles des Huguenots, principalement aux batailles de Jarnac & de Montcontour, auſquelles mon pere, faiſant tout devoir digne de lui & de ſa Charge, fut bleſſé en la premiere, au bras gauche d'un

coup

coup de pistolet, qui lui emporta l'os du bras, nommé la noix, qui conjoint les deux os, & donne le mouvement au coude, dont il fut estropié; & en l'autre bataille, qui se donna la même année, il eut un autre coup de pistolet au même lieu du bras droit que le precedent, qui l'estropia au bras droit, comme auparavant il l'estoit du gauche. Et est à remarquer que deux autres Colonels, à sçavoir le Reingraff, neveu de celui dont a été parlé ci-dessus, & qui avoit épousé la cousine germaine de mon pere, nommée Diane de Damasfurt, fille du Comte de Fontenay son oncle, laquelle par le decès dudit Reingraff, qui mourut de cette blessure, étant demeurée veuve, fut remariée au Marquis d'Auray; & le Comte Peter Ernest de Mansfeld, qui avoit épousé la sœur de mon grand-pere, lequel avoit été envoyé par le Duc d'Albe au secours du Roi avec des troupes. Ces trois Colonels, dis-je, furent blessez à même endroit, & à même bras droit, & furent mis à même chambre, pansez par un même Chirurgien, nommé M. Ambroise Paré, qui en fait mention dans son Livre.

Le Reingraff mourut par la fiévre qui l'emporta: les deux autres, par le bene-

fice

fice d'une eau excellente, qui avoit été donnée autrefois par le Baron de la Garde à Monsieur de Lorraine, de laquelle Monsieur de Guise secourut lors feu mon pere, qui en fit part au Comte de Mansfeld, son oncle, dont le lit étoit proche du sien, laquelle eau prise dans une cuilliere, empêchoit trois heures la fiévre à venir, ce qui les sauva.

Il est de plus à remarquer que M. Ambroise Paré, ayant declaré ausdits Colonels, qu'ils ne devoient esperer aucun mouvement au bras, à cause que la noix du coude étoit emportée, & qu'ils pouvoient choisir, s'ils vouloient avoir le bras droit, ou courbe: mon pere donna le choix à son oncle de prendre l'une façon, & qu'il prendroit l'autre, afin de voir par le succès celui qui auroit le plus heureusement élû. Ledit Comte choisit d'avoir le bras étendu; disant qu'avec icelui il pourroit allonger une estocade, & mon pere l'ayant laissé courbe, il s'en aida beaucoup mieux que son oncle ne fit du sien, car il lui fut du tout inutile; là où mon pere se servit du sien en beaucoup de choses, & ne paroissoit pas tant estropié.

Mon pere servit aussi avec les Reistres en plusieurs autres voyages & occasions: comme

comme en la venuë du Comte Palatin Casimir en France, puis en Guyenne contre les Huguenots, ayant precedemment été envoyé par le Roi Charles, avec mille chevaux, au secours du Duc d'Albe, où il fut à la bataille de Memminguen, & demeura un an en Flandres ; neanmoins à la solde & par le commandement du Roi : ce que fit pareillement le Comte Charles de Mansfeld, fils du Comte Peter Ernest.

Après cela étant revenu en France, la paix se fit, le mariage du Roi de Navarre étant resolu avec la derniere fille de France, Madame Marguerite, il se consomma à Paris, & à la Saint Barthelemi ensuite, où mon pere se trouva, & peu de tems après la bonne volonté que le Roy Charles portoit au Comte Charles & à lui, le porta à les vouloir marier avec les deux filles du Maréchal de Brissac : ce que le Comte de Mansfeld reçût à grace ; mais mon pere, qui étoit pauvre & cadet de sa Maison, lui ayant remontré, que ces filles, qui étoient en grande consideration, & de peu de biens, ne seroient pas bien assorties avec lui, qui n'en avoit gueres, & qui en avoit besoin ; mais que s'il lui vouloit faire la faveur de le marier avec la niéce dudit

Maréchal,

Maréchal, nommée Louïse le Picard de Radeval, qui étoit heritiere, & à qui Madame de Bourdeilles, sa tante, vouloit donner cent mille écus, il lui feroit bien plus de bien, & lui causeroit sa bonne fortune. Ce que le Roi Charles fit malgré les parens, & malgré la fille, qui ne le vouloit pas; parce qu'il étoit pauvre, étranger, & Allemand. Enfin il l'épousa, & peu de jours après il s'achemina au siege de la Rochelle, que Monsieur le Duc d'Anjou, frere du Roi, investit, auquel siege lui vint la nouvelle de son élection au Royaume de Pologne, & desira que feu mon pere l'y accompagnât. Ce qu'il fit avec un grand & noble équipage, & lui fit rendre en passant beaucoup de service par ses parens, comme lui-même lui en rendit de très-bons, par son entremise vers les Princes, là où il passa, à cause de la Langue Allemande. Mais comme le Roi élû voulut partir de Vienne en Autriche, le Roi Charles, son frere, lui ayant mandé les broüilleries qui commençoient en France, par Monsieur d'Alençon & le Roi de Navarre, son frere & beau-frere, & comme il avoit besoin d'une levée de mille chevaux Reistres, il envoya à mon pere une commission pour les lever: ce qu'il

qu'il fit, s'en revint, & les amena en France à la mort du Roi Charles, & la Reine mere Catherine Regente les conserva jusques au retour de Pologne du Roy Henry III. son fils : lequel lui fit faire depuis une autre levée à la revolte de Monsieur d'Alençon, & à l'arrivée en France du Duc des deux Ponts. Et quelques années après il remit ses Etats & pensions au Roi, pour se mettre de la Ligue en l'année 1585. en laquelle il amena de grandes levées de Reistres, de Suisses & de Lansquenets sur son credit. Après quoi, les ligueurs s'étant accommodez avec le Roi, Monsieur de Guise entreprit d'assieger Sedan, sur ce que quelques Gentils-hommes, qui s'y étoient retirez, avoient surpris Rocroy sur lui, dont le chef étoit Champagnac.

Le Roi deputa feu mon pere pour aller reconnoître la possibilité ou l'impossibilité de ce siege, pour lui en faire son rapport: après quoi il se retira à Remonville, pour se faire panser d'une maladie qui lui étoit survenuë. Monsieur de Guise voulut qu'il fît une nouvelle levée de mille & cinq cens chevaux en l'année 1587. lors que la grande armée de Reistres vint en France sous la conduite de Mr de Boüillon & du Baron de Dona. Et bien

bien que ce Regiment fût avec le Roi sur la riviere de Loire, la personne de mon pere, & quelques personnes qu'il leva à la hâte, demeura sur les frontieres d'Allemagne, & en Lorraine avec Monsieur de Guise, & fut à la journée du pont à S. Vincent, auquel lieu le travail qu'il prit, lui causa une fiévre continuë, de laquelle il fut à l'extremité, & fut plus de six mois à s'en remettre.

Ensuite les barricades de Paris étant survenuës en l'année 1588. Theodoric de Bestein, fils de Maximilian, frere aîné de François, lequel Theodoric étoit cousin Germain de mon pere, & mourut sans hoirs, & laissa feu mon pere heritier de tous les biens de la maison de Bestein; & la paix de Chartres s'étant jurée, le Roi assembla les Etats à Blois. En ce même tems, le Duc de Savoye ayant envahi le Marquisat de Saluces, le Roi envoya querir feu mon pere, pour lui faire quatre mille Lansquenets, dont il lui donna la capitulation, & mon pere s'en voulant aller pour faire sa levée, il lui commanda d'arrêter encore quinze jours, pour recevoir l'Ordre du S. Esprit au jour de l'An prochain: à quoi se preparant Mr de Guise, fut tué à la surveille de Noël, & le Roi envoya en même-tems Mr de Grillon,

Grillon, Mestre de Camp du Regiment des Gardes, pour le prendre, afin de détourner les levées que l'on pourroit faire pour la Ligue en Allemagne. Mais mon pere se doutant de ce qui étoit arrivé, & de ce qui lui pourroit avenir, fit preparer de bons chevaux, sur lesquels lui & l'un des siens étant montez, ils sortirent de la ville de Blois comme on levoit le Pont, & s'en vint à Chartres, qu'il fit revolter. Puis étant arrivé à Paris, il fut amené à l'Hôtel de Ville à une grande Assemblée, qui étoit là fort animée à la guerre. Il leur parla de l'accident arrivé, & lui ayant demandé son avis sur ce qu'ils devoient faire, il leur dit librement que s'ils avoient un million d'or de fonds, pour commencer la guerre, il leur conseilloit de l'entreprendre, sinon que ce seroit le meilleur de s'accorder avec le Roi, aux plus avantageuses conditions que l'on pourroit; pourvû que les restes de la Maison de Guise fussent remis en dignitez & honneurs, comme quelques serviteurs du Roi, qui étoient dans Paris, avoient déjà proposé.

L'assemblée se retira en suspens de ce à quoi ils se devoient resoudre, n'ayant point de fonds comptant pour commencer la guerre, & une grande partie d'i-

ceux accompagna mon pere à l'hôtel de Guiſe, qui fut voir la veuve du défunt Duc, & la conſoler au mieux qu'il pût.

Il arriva enſuite que le lendemain matin, un maçon, qui avoit fait une cache au Treſorier de l'Epargne Molandant, une pauvre femme de ſon logis la découvrit à Meſſieurs de Ville, où ils trouverent cinq cens trente mille écus au ſoleil. Alors tout le monde cria à la guerre, & fut donné de cette ſomme à mon pere cent mille écus au ſoleil, pour les levées de quatre mille chevaux Reiſtres, ſix mille Lanſquenets, & de huit mille Suiſſes; à quoi il s'obligea & partit en même-tems, pour donner ordre à les mettre ſur pied. Et toutes ces forces ſe trouverent au commencement de Juillet de l'année ſuivante 1589. aux environs de Langres, où le Duc de Nemours les vint recevoir, avec quelques troupes Françoiſes: & la mort du Roi Henri III. étant arrivée le ſecond du mois d'Août ſuivant, Mr du Mayne, avec une puiſſante armée, alla pouſſer le Roi de Navarre à Dieppe, & y eut à Arques quelque combat.

Et en Mars de l'année ſuivante 1590. la bataille d'Ivry fut donnée, en laquelle mon pere fut bleſſé en deux endroits,

droits, & étant sauvé & retiré en Allemagne, puis revenu en Lorraine, puis en France, d'où il retourna en l'année 1592. sur la fin en Lorraine. Et vers ce tems-là l'Evêque de Strasbourg étant decedé, il accourut à Saverne, pour faire brigue en faveur de Mr le Cardinal Charles de Lorraine, pour le faire élire Evêque : ce qui lui réüssit heureusement, par la promesse qu'il fit au Chapitre, qu'en cas que cette élection causât du trouble, il seroit General de leur armée ; parce que les Chanoines Protestans, qui étoient à Strasbourg, élûrent le frere du Marquis de Brandebourg Evêque, & il fut assisté, outre ses propres forces, de celles de la ville de Strasbourg & du Duc de Virtemberg. Neanmoins mon pere conquit tout l'Evêché de deçà le Rhin, & prit Moltsheim, Dachstein, Bennefeld, & plusieurs autres places, que les Protestans avoient saisies.

Après quoi s'étant retiré en Lorraine, & quitté, par la conversion du Roi Henri IV. tous les desseins qu'il pouvoit avoir en France, il prit le soin de rétablir les affaires de Monsieur le Duc de Lorraine, de traitter la paix avec le Roi ; & pour cet effet, en l'année mille cinq cens quatre-vingt-quatorze il alla à Lyon, que le

Roi tenoit assiegé, fit la paix entre le Roi, & Monsieur de Lorraine, & obtint qu'il demeureroit en neutralité avec le Roi d'Espagne & lui. Et le Roi ayant envoyé Monsieur de Sancy en Lorraine, pour ratifier le Traité, ils convinrent aussi de quelque suspension d'armes, & ensuite d'une paix entre les deux Evêques de Strasbourg, & en même tems y eut quelques pour-parlers de mariage entre Monsieur le Marquis du Pont, fils aîné de Monsieur le Duc de Lorraine, & Madame, sœur du Roi, qui ne put pour lors reüssir, à cause de la Religion. Si fit bien celui du Duc de Bavieres & de la plus jeune fille du Duc de Lorraine, nommée Elisabeth, qui se consomma au Carême-prenant de l'année mille cinq cens quatre-vingt quinze, duquel mon pere, en qualité de Grand Maître, donna l'ordre pour le faire somptueusement reüssir. Cette même année il fonda le Couvent des Minimes en la ville-neuve de Nancy, & en l'année suivante mille cinq cens quatre-vingt seize, il mourut au Château de Nancy le N. d'Avril, la nuit du Dimanche au Lundi de Quasimodo.

Il laissa de sa femme Loüise de Radeval cinq enfans vivans, sçavoir trois mâles & deux filles, dont je suis le premier né.

Le

Le second fut Jean de Bassompierre, qui fut nourri avec moi, & vînmes en France ensemble. Il fut en Hongrie en l'année mille cinq cens quatre-vingt seize, & en revint la suivante, à la conquête que le Roi fit en Savoye : puis en l'année 1603. s'étant broüillé avec le Roi sur le sujet du Comté de Saint Sauveur, que nous tenons en engagement, il le quitta, & se mit au service du Roi d'Espagne, qui lui donna un Regiment entretenu : & pendant qu'il le mettoit sur pied, il s'en alla au siege d'Ostende, & s'étant trouvé à la prise que les Espagnols firent du bastion du Porc-Epic, il fut blessé d'une mousquetade au genoüil, dont on lui couppa la jambe, & en mourut peu de tems après en l'année 1604.

Le troisiéme fils, nommé George African, destiné pour être d'Eglise, ne voulut prendre cette profession, mais bien celle de Chevalier de Malthe, où il fut envoyé, & y fit ses caravanes, voyages & courses. Et comme il étoit à cinq journées près de faire les vœux, la mort de mon frere de Remonville étant avenuë à Ostende, ma mere & moi lui dépêchâmes en diligence, pour empêcher qu'il ne les fît, & le ramener à Rome, & puis en Espagne, de là revint en Lorraine. Il

ſe maria en l'année 1610. à N. de la Tournelle, fille du Comte de Tournelle, Grand Maître de Lorraine. Il fut Baillif & Gouverneur de Voges, & grand Ecuyer de Lorraine. Puis en l'année 1632. mourut, au retour d'un voyage en guerre, qu'il avoit fait en Allemagne avec Monſieur le Duc Charles IV. de Lorraine, lorſque le Roi de Suede ayant défait l'armée de l'Empereur à la bataillle de Leipſick, Meſſieurs les Ducs de Bavieres & de Lorraine vinrent avec leurs forces, ſe joindre aux reſtes de celles du Comte de Tilly, pour lui reſiſter.

Il laiſſa ſix enfans, trois fils & trois filles, ſçavoir l'aîné, Anne François.

Les Filles ſont N. de Baſſompierre, mariée à Monſieur de Hoüailly.

La 2e Coadjutrice d'Eſpinal.

Et la 3e Segrete de Remiremont.

Anne François qui naquit le N. jour de Mars de l'année 1612. fut nourri & élevé chez ſon pere juſques en l'année 1624. qu'il me fut envoyé en France; où l'ayant retenu quelques mois, je le renvoyai étudier, & apprendre la Langue Allemande à Fribourg en Briſgau, où il fut Recteur, & y demeura juſques au commencement de l'année 1626. que je le retirai des études, & le fis venir près

de

de moi à Soleure, où j'étois allé Ambassadeur extraordinaire pour le Roi. Puis le ramenai en France, & le mis en l'Academie de Benjamin, jusques au commencement de l'année 1628. qu'il vint me trouver devant la Rochelle, & y demeura tant que le siege dura. Puis me suivit au pas de Suze, & en la guerre contre les Huguenots de Languedoc, en l'année 1629. laquelle finie par la soumission qu'ils firent au Roi, il s'en alla au siege de Boisleduc, où il demeura tant qu'il dura, avec l'armée des Hollandois. De là étant venu me trouver, je le laissai auprès du Roi, m'en allant en l'an 1630. Ambassadeur Extraordinaire en Suisse, & revint avec Sa Majesté à la guerre & conquête de Savoye. Puis au retour, au commencement de l'année 1631. comme le Roi me fit mettre prisonnier, je le laissai auprès de Sa Majesté, & alla à sa suite au voyage de Bourgogne, lorsque Monsieur son frere sortit de France. Au retour duquel mon Neveu reçût commandement de sortir de France, & s'en alla trouver son pere en Lorraine, & Mr de Lorraine, auprès duquel il demeura, & fut à la guerre d'Allemagne après la bataille de Leipsick; au retour de laquelle, comme a

été dit ci-dessus, le Marquis de Remonville, son pere, étant mort, Mr le Duc de Lorraine continua à son fils les charges qu'il possedoit de son vivant, qui étoient le Bailliage de Voges, & le tint fort cher & en ses bonnes graces. Et lors qu'il mit une armée sur pied, il le fit Maréchal de Camp; laquelle en son absence ayant été défaite en l'an 1633. & les affaires de Monsieur le Duc de Lorraine ruinées par le Roi, qui occupa le Duché, & que le Duc l'eût cedé à son frere, mon Neveu voulut courre la fortune de Monsieur le Duc son maître, qui lui donna sous lui le commandement de ses troupes, reduites à quatre cens chevaux, qu'il joignit à celles de l'Empereur, qui étoit en Alsace, sous la charge du Marquis Edoüard de Baden, & du Comte de Salms, Doyen de Strasbourg, lesquels le jour de N. furent défaits par le Comte Frederic Otto Reingraff, & mon Neveu, combattant vaillamment, & acquerant beaucoup d'honneur, fut pris & blessé d'un grand coup de pistolet au bras, après avoir rendu des preuves signalées de son courage; mené à Brisach.

Quant aux deux autres enfans mâles de George African de Bassompierre, mon frere, ils sont encore jeunes, & aux

études, pendant qu'en la Bastille je suis.

Les filles de Christophe de Bassompierre, mon pere, au moins de celles qui survéquirent (car il en avoit premierement eu une aînée, nommée Diane, qui mourut en l'âge de dix ans, en l'année 1584. à Roüen) furent Henriette en 1603. mariée à Messire Timoleon de S. May, Maréchal de Saint Luc, premierement Gouverneur de Broüage & des Isles, puis Lieutenant General en Guyenne, laquelle mourut en Novembre de l'année 1609. d'une mauvaise couche, laissant deux fils & deux filles. L'aîné Loüis Comte d'Estelan; le second François, Seigneur de Saint Luc, & deux filles: l'aînée Renée, mariée au Marquis de Beuvron, & l'autre nommée N. qui fut premierement Religieuse à S. Nicolas, puis Abbesse d'Espinal, qu'elle quitta pour se faire Feüillantine, dont ne pouvant souffrir l'austerité, elle s'est mise à Saint Paul de Rheims.

L'autre fille de Christophe, nommée Catherine, est mariée en 1608. à Monsieur le Comte de Tillieres, duquel elle a plusieurs fils & filles.

Il a été necessaire de faire preceder à ce present Journal de ma vie, tout ce qui a été narré ci-dessus, pour donner

 une

une parfaite intelligence de mon extraction, des alliances de ma Maison, & des predecesseurs que j'ai eu, ensemble des biens qui sont venus de ligne droite, ou collaterale, en la maison de Bestein, & de ceux que nous pretendons legitimement nous appartenir.

Maintenant je ferai un ample discours de ma vie, sans affectation ni vanité, & comme c'est un Journal de ce que je n'ai pû recueillir de ma memoire, ou que je n'ai trouvé dans les Journaux de ma maison, qui m'ont donné quelque lumiere aux choses particulieres, vous ne trouverez pas étrange, si je dis toutes choses par le menu; plûtôt pour servir de memoire, que pour en faire une histoire; mon dessein étant bien éloigné de cette malséante ostentation.

Je suis issû troisiéme enfant en ordre de feu Christophe de Bassompierre & de Loüise de Radeval, & premier de ceux qui les ont survécus, qui étoient cinq de nombre, comme a été dit ci-dessus.

Je naquis le Dimanche, jour de Pâques fleuries, 12. Avril, à quatre heures du matin en l'année 1579. au Château de Harovel en Lorraine, & le Mardi second suivant je fus tenu sur les Fonts de Baptême, par Charles de Lorraine, Jean Comte

Comte de Salms, Maréchal de Lorraine, & Diane Dampmartin, Marquise de Havray, & fus nommé François.

On m'éleva en la même maison, jusques en Octobre 1584. qui est le plus loin, dont je me puisse souvenir, que je vis Mr le Duc de Guise Henry, qui étoit caché dans Harovel, pour y traitter avec plusieurs Colonels des Lansquenets & Reistres, pour les levées de la Ligue. Ce fut lors que l'on commença à me faire apprendre à lire & à écrire, & ensuite les Rudimens.

J'eus pour Precepteur un Prêtre Normand nommé Nicolas Ciret. Sur la fin de cette même année, ma mere étant allée en France; auquel voyage ma sœur aînée, nommée Diane, mourut, on nous mena, mon frere Jean & moi, à Espinal, pour être nourris chez ma tante l'Abbesse d'Espinal, pendant l'absence de ma mere, qui étant revenuë cinq mois après, elle nous vint requerir, & nous ramena à Harovel en l'année 1585. que nous passâmes au même lieu, & celle de 1586: sur la fin de laquelle Mr de la Rocheguion, & Mr de Chantelou se retirerent à Nancy, & mon pere y vint aussi, où il demeura fort peu. Un Intendant des finances de France, nom-

mé Vieville s'y vint aussi refugier, mais à cause de ses affaires il voulut s'aller retirer à Remonville, d'où mon pere venoit de se refaire d'une grande maladie.

Au commencement de l'année 1587. ma mere accoucha de mon frere African; on nous mena à Nancy, sur l'arrivée de la grande armée des Reistres, qui brûlerent le bourg de Harovel. Sur l'Automne, mon pere eut une très-grande maladie à Nancy, qu'il eut au retour du voyage de Montbelliard, & que Messieurs de Lorraine & de Guise eurent été quelques jours à Harovel.

En l'année 1588. on nous donna un autre Precepteur, nommé Gravet, & deux jeunes hommes, appellez Clinchamp & la Mothe; le premier pour nous apprendre à bien écrire, & l'autre à danser, joüer du Luth, & la musique. Nous ne bougeâmes de Harovel & Nancy, où mon pere arriva à la fin de l'année, échappé de Blois, & nous continuâmes à étudier & apprendre les autres choses les années 1589. 1590. comme aussi de 1591. que je vis à Nancy la premiere fois Monsieur de Guise, qui étoit échappé de sa prison. Nous allâmes mon frere & moi, au mois d'Octobre, étudier à Fribourg en Brisgau, & fûmes de

la

la troisiéme classe. Nous n'y demeurâmes que cinq mois, parce que Gravet notre Precepteur tua la Mothe, qui nous montroit à danser. Ce desordre nous fit revenir à Harovel, dont la même année ma mere nous mena au Pont-à-Mousson, pour y continuer nos études. Nous n'y demeurâmes que six semaines à la troisiéme, puis vinmes passer les vacances à Harovel, & au retour nous montâmes à la deuxiéme, où nous demeurâmes un an, & aux autres vacances de l'année 1593. que nous montâmes à la premiere, nous allâmes aux vacances à Harovel.

L'Année 1594. nous allâmes passer le Carême-prenant à Nancy, où nous combattîmes à la barriere, habillez à la Suisse, le jeune Rosne, les deux Amblisses & Vignolles, aux nôces de Montrichet, qui épousa la sœur de Tramblecourt, où il se fit force magnificences. Puis nous retournâmes au Pont-à-Mousson, jusques aux vacances, que nous allâmes passer à Harovel, lesquelles finies, nous retournâmes en la même classe. Puis peu de tems après, feu mon pere étant de retour du siége de Laon, où il avoit été traitter la neutralité de Lorraine; il nous ramena un Gouverneur, nommé Geor-

ges

ges de Springesfeld, Allemand, & nous fit aller à Nancy le trouver, pour nous le donner, où nous demeurâmes jusques après la Toussaint. Puis retournâmes au Pont-à-Mousson, où nous demeurâmes jusques au Carême-prenant de l'année suivante 1595. que nous le vîmes à Nancy aux nôces de Monsieur le Duc de Bavieres & de Madame Elisabeth, derniere fille de son Altesse de Lorraine, & le suivîmes en Baviere, lorsqu'il ramena sa femme en son païs : passâmes par Luneville, Blancourt, Sarbourg & Saverne, où Monsieur le Cardinal de Lorraine, Legat & Evêque de Strasbourg, les fêtoya trois jours. Puis ils passerent à Haguenau, de là à Veissenbourg, où ils furent logez chez le Commandeur de l'Ordre Teutonique, qui tient rang de Prince. De là ils allerent à Landau, puis à Spire, où le grand Prevôt de l'Evêché, nommé Meternich, les festina. Puis ils arriverent à Heidelberg, reçûs & logez & défrayez par le Palatin Frederic Electeur, qui avoit épousé la fille aînée du Prince Guillaume d'Orange.

De là nous allâmes passer au Duché de Virtemberg, & le Duc nous vint trouver à une ville de son Etat, nommée Neustat, où il festina le Duc de Bavieres, qui

qui après y avoir ſejourné deux jours, en partit pour aller à Donavert, auquel lieu, à cauſe de l'inondation du Danube, nous fûmes contraints de ſejourner trois jours, & le dernier, comme le Duc étoit dans un bateau pour aller reconnoître le paſſage pour le lendemain, un de ſes Pages de Valiſe, qui étoit derriere lui, auquel il commanda de tirer un coup de piſtolet, pour avertir la Ducheſſe, devant les fenêtres de laquelle il paſſoit en bateau, le piſtolet faillit de prendre feu, & comme il le voulut rebander il ſe lâcha, tuant un vieux Seigneur, qui étoit entre le Duc & moi, aſſis ſur une même planche, lequel ſe nommoit Nothaft. Nous partîmes le lendemain de Donavert, & paſsâmes le Danube avec grande difficulté, & fûmes deux jours fort mal logez pour les détours qu'il nous convint faire. Enfin le troiſiéme nous allâmes en un Château du Duc de Bavieres, nommé Joreſch, & le lendemain à Landshut, qui eſt la deuxiéme ville de la Baviere. Nous y paſsâmes la Semaine Sainte, où il y eut force penitens. Puis après Pâques, ayant pris congé dudit Duc & de la Ducheſſe, nous nous revinmes faire notre ſtage de Chanoines à Ingolſtat, où nous trouvâmes

les trois Ducs, freres du Duc Maximilian, qui y étoient aux études, qui étoient le Duc Philippes, Evêque de Ratisbonne, qui fut depuis Evêque de Passau & Cardinal : le Duc Ferdinand, Coadjuteur de Cologne, qui depuis en a été Electeur, & le Duc Albert, le plus jeune des enfans du Duc Guillaume, lors regnant. Nous y continuâmes peu de tems la Rethorique ; puis allâmes à la Logique, que nous fîmes compendieuse, & trois mois de là passâmes à la Physique, étudiâmes quant & quant en la sphere. Nous allâmes au mois d'Août à Munich : le Duc nous ayant prié de venir passer la Cervaison, qu'ils nomment le Birschfeist, avec lui. Nous vîmes le Duc Guillaume & la Duchesse Magdelaine sa femme, & ses deux filles, & la Princesse Marianne, depuis mariée à l'Archiduc Ferdinand, presentement Empereur, & la Princesse Magdelaine, qui depuis a été femme du Duc de Neubourg & de Julliers. Nous allâmes à Notre-Dame de Villinghen, à Vasserbourg & à Straubiguen, qui étoient vers le lieu où la chasse se faisoit. Puis au bout d'un mois, qu'elle fut finie, nous vinmes continuer nos études jusques en Octobre, que nous quittâmes la Physique, lors

lors que nous fûmes parvenus aux livres *de Anima*. Et parce que nous avions encore sept mois de stage à faire, je me mis à étudier au même tems aux Instituts du Droit, où j'employai une heure de Classe, une autre heure aux cas de conscience, une heure aux Aphorismes d'Hipocrate, & une heure aux Ethiques & Politiques d'Aristote; ausquelles études je m'occupai de telle sorte, que mon Gouverneur étoit contraint de tems en tems de m'en retirer, pour me divertir.

Je continuai le reste de cette année-là mes études, & le commencement de celle de 1596. Mon stage finit à Pâques; auquel tems mon cousin le Baron de Boppart, vint aborder à Ingolstat, s'en allant en Hongrie. Il passa Pâques avec nous, & le Lundi de Pâques nous nous embarquâmes avec lui, sur le Danube, & allâmes à Neubourg. Il en partit le lendemain, & nous allâmes trouver Mr le Cardinal de Bavieres, qui étoit Evêque de Ratisbonne, lequel nous logea en son Palais, & nous y retint trois jours; au bout desquels nous prîmes congé de lui, & allâmes à Nuremberg : nous revinmes par Eichstat à Ingolstat, où nous demeurâmes encore près d'un mois. Et

puis

puis ayant reçû les nouvelles de la mort de mon pere, nous allâmes à Munich prendre congé du Duc & de la Duchesse de Bavieres, & passant par Augsbourg & Oulme, nous nous en revinmes à Harovel trouver notre mere, puis à Nancy faire les funerailles de notre pere. Et ayant demeuré quelque tems en Lorraine, mon frere & moi partîmes pour aller en Italie, accompagnez du sieur de Malleville, vieux Gentilhomme, qui nous tenoit lieu de Gouverneur, de Springesfeld, qui l'avoit précedemment été, & d'un Gentilhomme de feu mon pere, nommé d'Arandel, & passâmes par Strasbourg, Oulme, Augsbourg & Munich, où nous vîmes le Duc & la Duchesse: puis par Vasserbourg, Notre-Dame de Tigneu, Burghausen, & Inspruck, de là à Brixen, puis à Trente & à Verone, où les Comte Ciro & Alberto de Canossa, dont le dernier, qui avoit été nourri page du Duc de Bavieres, s'en étoit revenu avec nous, nous vinrent prendre à l'hôtellerie, & nous menerent en leur Palais, où ils nous firent une grande reception & traitement.

Le lendemain nous en partîmes pour aller à Mantouë; puis à Bologne, d'où nous passâmes l'Apennin, pour arriver

à

à Florence, ayant précedemment passé à Pratolin, maison de plaisance du Grand Duc, qui étoit lors à Lambrogiano, lequel nous fit regaler à notre arrivée, & nous fit donner des carrosses pour l'aller trouver le jour d'après à Lambrogiano, où nous fûmes logez & défrayez dans le Château.

Le lendemain nous lui fîmes la reverence, puis à Madame, de qui feu mon pere étoit grand serviteur. Elle voulut que je la menasse, pendant qu'elle se promenoit au jardin, où ayant rencontré la Princesse Marie, depuis Reine de France, elle nous presenta à elle.

Après dîner nous partîmes de Lambrogiano, & retournâmes à Florence, où ayant demeuré quatre jours, nous nous acheminâmes à Rome, par Siene & Viterbo, & y ayant séjourné huit jours, pour faire nos stations, échelle Sainte & autres devotions, & pour y visiter les Cardinaux, à qui nous avions adresse, nous partîmes pour aller à Naples, passant par Gayette, Capoüe, & Aversa. Plusieurs Gentils-hommes François & étrangers y vinrent avec nous, sous la sûreté d'un bien ample passeport, qui nous fut donné par le Duc de Sessa, Ambassadeur d'Espagne à Rome; lequel ou-

tre

tre qu'il étoit ami particulier de feu notre pere, avoit séjourné au Pont-à-Mousson un mois, pour attendre la sûreté d'aller en France, pendant que nous y étions aux études, où nous l'avions souvent visité.

Étant arrivez à Naples, nous allâmes faire la reverence au Viceroi, nommé Dom Henriquez de Gusman, Comte d'Olivarez, & lui portâmes les lettres de recommandation du Duc de Sessa; à l'ouverture desquelles ayant appris notre nom, il nous demanda si nous étions enfans de Mr de Bassompierre, Colonel des Reistres en France, qui étoit venu au secours du Duc d'Alve en Flandres, envoyé par le feu Roi Charles: & comme nous lui eûmes dit qu'oui, il nous embrassa avec grande tendresse, nous assûrant qu'il avoit aimé mon pere, comme son propre frere, & que c'étoit le plus noble & franc cavalier qu'il eût jamais connu. Qu'il ne nous traitteroit pas seulement comme personnes de qualité, mais comme ses propres enfans: ce que veritablement il executa depuis, par tous les témoignages d'affection & de bonne volonté, dont il se pût imaginer. J'appris à monter à cheval sous Jean-Baptiste Pignatelle: mais au bout de deux mois, son

son extrême vieillesse ne lui permettant plus de vaquer soigneusement à nous instruire, & en remettant l'entier soin à son creat, Horatio Pinthasso, mon frere demeura toûjours à son manége, mais pour moi je m'en retirai, & vins à celui de Cesar Trabello, qui le tenoit proche la porte de Constantinople. Je fus aussi la même année voir les singularitez de la Baye de Pouzzolle.

L'Année suivante 1597. mon frere eut la petite verole, & moi ensuite. Après que nous en fûmes gueris, nous partîmes de Naples en Carême, & revinmes à Rome, loger en un petit Palais, qui est dans la place de Sancta Trinita, tirant vers les Minimes. Mr le Duc de Luxembourg vint Ambassadeur ordinaire du Roi vers Sa Sainteté. Saint Offenge tua Romengarde Gentilhomme Provençal, & s'étant retiré à notre logis, nous le sauvâmes dans les Minimes, & de là chez le Cardinal Montalte. Peu de tems après Pâques, nous partîmes de Rome pour aller à Florence, où nous demeurâmes à apprendre nos exercices, moi sous Rustier Picardini à monter à cheval, & mon frere sous Terenant. Pour les autres exercices, nous eûmes mêmes maîtres, comme Maître Agostino pour danser,

Mr

Mr Marquino pour tirer des armes, Julio Panigy pour les fortifications, ausquelles Bernardo de la Girandolle nous enseignoit & assistoit quelquefois. Nous les continuâmes tout l'Été, & vîmes aussi les fêtes de Florence, comme le Calcho, le Pallio de la course des chevaux, les comedies & quelques nôces, dedans & dehors le Palais. Puis après la Toussaint je fus à Pratolin porter les premieres nouvelles au Grand Duc, de la prise d'Amiens: de là nous allâmes par Pistoya, Pise & Lucques à Livourne, & étant revenus à Florence nous prîmes congé de son Altesse, & nous acheminâmes à Boulogne. Puis par la Romagne, Fayensa, Imola, Forli, Pesaro, Singalla & Ancona, nous arrivâmes la veille de Noël à Notre-Dame de Lorette, & y fîmes la nuit nos Pâques dans la Chapelle. Le Cardinal Gallo nous fit loger au Palais de Loretto, nommé la Santa Caza, & défrayer aussi, & le lendemain, jour de Noël, il me fit être un des témoins à l'ouverture des troncs des aumônes, qui monterent à quelques six mille écus, pour ce quartier dernier de l'année. Force Gentilshommes François se rencontrerent aussi à Lorette, quant & nous, & prîmes tous ensemble resolution de passer en Hongrie

à la guerre, devant que de revenir chez nous, & nous l'étant entrepromis, nous partîmes le lendemain de Noël tous ensemble pour nous y acheminer : à sçavoir, Messieurs de Bourlemont & d'Amblise freres, Messieurs de Foucaud & Chasseneüil freres, Mr de Clermont d'Entragues, Mr le Baron de Crapados, & mon frere & moi. Mais comme le naturel des François est changeant, à trois journées de là, quelques-uns de ceux qui n'avoient pas la bourse assez garnie pour un si long voyage, ou qui avoient plus d'envie de retourner bien-tôt à la maison, mirent en avant, qu'en vain nous allions chercher la guerre si loin, puisque nous l'avions si près de nous : que nous étions parmi l'armée du Pape, qui s'acheminoit à la conquête de Ferrare, devoluë au Pape par la mort du Duc Alphonse, nouvellement décedé.

Que Dom Cesar d'Este la detenoit contre tout droit : que cette guerre n'étoit pas moins juste & sainte que celle d'Hongrie : & étoit si prochaine, que dans huit jours nous serions aux mains avec les enmis : là où quand nous irions en Hongrie, les armées ne se mettroient en campagne de plus de quatre mois.

Ces persuasions prévalurent sur nos esprits,

prits, & conclûmes que le lendemain nous irions à Forli, offrir tous ensemble notre service au Cardinal Alamanni, Legat de l'armée, & que je porterois la parole au nom de tous : ce que j'executai du mieux que je pus Mais le Legat nous reçût si maigrement, & nous fit si peu d'accueil, que le soir à la gîte nous ne pouvions assez témoigner le ressentiment & la colere que nous avions de son mépris. Alors feu mon frere commença à dire, que veritablement nous avions eu ce que nous méritions : que n'étant point sujets du Pape, ni obligez à cette guerre, nous nous étions allez inconsiderément offrir d'assaillir un Prince de la maison d'Este, à qui la France avoit tant d'obligations : qui avoient tous été si courtois aux étrangers, principalement aux François, & si proches parens, non seulement des Rois de France, dont ils étoient sortis par filles, mais aussi de Mr de Nemours & de Guise : & que si nous valions quelque chose, nous irions nous offrir à ce pauvre Prince, que l'on vouloit injustement spolier d'un État possedé par une si longue suite d'ancêtres.

Ces mots finis, il n'eut pas seulement l'approbation de tout le reste de la compagnie, mais encore une ferme resolution

tion d'aller le lendemain droit à Ferrare, pour nous y jetter. Ce que j'ai voulu representer ici, premierement pour faire connoître l'esprit volage & inconstant des François, & puis ensuite que la fortune est la plûpart du tems maîtresse & directrice de nos actions ; puisque nous, qui avions fait dessein de donner nos premieres armes contre le Turc, les portâmes contre le Pape.

Ainsi nous arrivâmes la veille du jour de l'an 1598. à Bologne, où nous trouvâmes le Chevalier Verdelly, & quelques autres qui se joignirent à nous, pour aller à Ferrare, & partîmes le deuxiéme pour arriver le troisiéme à Ferrare : où nous fûmes logez & reçûs chez le Duc avec toute sorte d'honneur & de bonne chere. Nous y trouvâmes déja arrivé Mr le Comte de Sommerive, second fils de Mr le Duc du Mayne, & quelques autres Gentilshommes François, qui s'étoient venus offrir à Dom Cesar : mais il étoit si peu resolu à la guerre, qu'il nous parloit souvent du peu de moyen qu'il avoit de la faire : qu'il n'avoit point trouvé d'argent aux coffres du feu Duc : que le Roi d'Espagne s'étoit déja déclaré pour le Pape, & que le Roi à son avis en feroit de même : que les Venitiens, qui le

portoient à la guerre, ne le vouloient supporter ouvertement, & que ce qu'ils lui promettoient sous main, étoit peu de chose.

Enfin le jour des Rois, comme il entra avec une grande troupe de Seigneurs & Gentilshommes, pour oüir la Messe, en une grande Eglise, prochaine du Palais, tous les Prêtres nous voyans arriver, quitterent les Autels, sans achever les Messes qu'ils avoient commencées, & se retirerent de devant nous, comme des excommuniez.

Cela acheva le dessein peu resolu de Dom Cesar de conserver Ferrare, & dès l'aprèsdinée il fit partir la Duchesse d'Urbin, sœur du feu Duc Alphonse, pour aller traiter avec le Legat Aldobrandin. Ce que nous autres considerant, nous prîmes le lendemain congé de lui pour aller chacun où bon lui sembla. Mon frere & moi allâmes coucher le sixiéme du mois à Rovigo, & le lendemain à Padouë, où nous trouvâmes Mr de Tilly, qui y faisoit ses exercices, lequel nous donna le lendemain à dîner, & le jour suivant s'en vint avec nous à Venise, où nous séjournâmes huit jours. Puis étant revenus à Padouë, nous prîmes notre chemin par Mantouë & Pavie, droit à Gen-

Gennes, où nous achevâmes de passer le Carême-prenant, & où mon frere & moi tous deux devenus amoureux de la fille du Consul Tudesque, nommée Philipine (où nous étions logez) nous nous querellâmes jusques au point d'être quelques jours sans nous parler.

Nous fûmes, pendant notre sejour à Gennes, priez par le Marquis Ambroise & Frederic Spinola, aux nôces de leur sœur, qu'ils marioient au Prince du Bourg de Valdetare, de la maison de Candy. Ce qu'ils firent en notre endroit, portez à mon avis par la priere du sieur Manfredo Ravasguien, à qui Monsieur le Comte de Fiesque nous avoit recommandez.

Nous partîmes de Gennes le premier Jeudi de Carême, & passant par Cortonne, nous arrivâmes le Samedi d'après à Milan. Le lendemain nous fûmes priez à dîner par les Marquis du Mayne, cousins du Comte de Fiesque, qui nous firent un magnifique festin : au partir duquel ils nous menerent voir les plus remarquables lieux de la ville, & le lendemain nous eûmes permission d'entrer au Château, auquel le Castellan nous fit une collation, avec beaucoup de complimens. Nous partîmes de Milan, après

y avoir séjourné quatre jours, avec le Chevalier Verdelly, & l'Ambassadeur d'Espagne en Suisse, nommé Alphonse Casal. Nous passâmes à Come, puis à Logano, & à Belinzanne : de là nous montâmes le Saint Godard, par un fort mauvais tems, & vinmes coucher à Artolf. Le lendemain nous nous mîmes sur le Lac de Valestat & de Lucerne, & arrivâmes le soir à Lucerne, où l'Ambassadeur Alphonse Casal nous voulut traiter le lendemain. Nous en partîmes, & en deux jours nous vinmes à Basle, puis à Than, à Remiremont & à Espinal, chez notre tante, où nous fûmes jusques après Pâques, que ma mere retournant de France, nous la fûmes voir à Harovel, & après y avoir demeuré quelques jours, nous fûmes à Nancy. Les députez du Duc de Cleves vinrent peu après demander Madame Antoinette, seconde fille du Duc de Lorraine, en mariage, & porterent au Duc de Bar une procuration, pour l'épouser en son nom. Après quoi ils l'emmenerent à Dusseldorf. Puis en Septembre Mr l'Archiduc Albert, s'en allant en Italie, pour de là s'aller marier en Espagne avec l'Infante, Mr de Vaudemont l'alla trouver sur le chemin à Vaudrevange. Mon frere & moi l'accompagnâ-

pagnâmes, & Dom Diegue demeura auprès de lui, qui faiſoit l'office de Major-Domo : nous ayant mené en ſa chambre, après que Mr de Vaudemont ſe fut retiré. Il nous fit beaucoup de bon accueil, diſant que notre nom & notre maiſon lui étoient chers, & à toute la ſienne. Au retour de ce petit voyage, nous nous préparâmes pour celui de France, ayant précedemment été à Luxembourg, pour en avoir permiſſion de Mr le Comte Peter Erneſt de Mansfeld, notre tuteur honoraire, qui nous le donna fort mal-aiſément; parce qu'il vouloit que nous nous miſſions au ſervice du Roi Catholique : & ce fut à condition, qu'après que nous aurions été quelque tems à la Cour du Roi, & en Normandie, où ma mere lui fit croire que nous avions quelques affaires, que nous paſſerions de là en la Cour d'Eſpagne, & que nous ne nous embarquerions en l'une ni en l'autre, juſques à notre retour de toutes les deux. Il nous fit promettre de plus, que quand nous voudrions faire ce choix, que nous ſuivrions l'avis qui nous ſeroit donné ſur ce ſujet par nos principaux parens & amis.

Nous partîmes doncde Haròvel, mon frere & moi, avec ma mere & mes deux

sœurs en fort bel équipage, le lendemain de la Saint François, le 5. Octobre de la même année 1598. & passans par Coligny, Vitry, Fere, Champenoise, Provins, & Nangis, nous arrivâmes à Paris le douziéme du même mois d'Octobre, & vinmes loger à l'Hôtel de Montlaur, en la ruë S. Thomas du Louvre.

Le Roi étoit pour lors à Monceaux, avec une grande maladie, de laquelle il fut en grand danger. Il n'y avoit près de lui, de la connoissance de ma mere, que Mr de Schomberg, pere du Maréchal, auquel elle écrivit, pour sçavoir quand nous pourrions faire la reverence à Sa Majesté.

Il lui répondit qu'il n'étoit pas à propos seulement d'y penser, en l'état que le Roi étoit: lui conseilloit de nous retenir à Paris, jusques à ce que Sa Majesté y venant, nous y pussions recevoir cet honneur. Nous le fîmes donc, & cependant nous fîmes la cour à Madame sa sœur, qui étoit destinée Duchesse de Bar, & tout étoit deslors conclu. Elle eut dessein de me faire épouser Mademoiselle de Rosan, afin de l'arrêter près d'elle en Lorraine, où j'avois quelque bien, mais mon inclination n'étoit pas lors au mariage.

Plus

Plusieurs des amis de feu mon pere, ou des parens de ma mere, nous vinrent voir, comme Chanvalon, le Maréchal de Brisac, Messieurs de Saint Luc freres, mais plus particulierement que personne Mr le Comte de Grammont, qui en ce tems-là recherchoit ma sœur aînée. Et avint qu'un jour, au tems que le Roi commençoit à se mieux porter, que Mr le Grand, qui étoit premier Gentilhomme de la Chambre, vint faire un tour à Paris, & Mr de Grammont l'ayant sçû, me vint prendre pour m'amener le saluer : mais comme il étoit allé chez Precontat se baigner, je ne pûs executer mon dessein, que le lendemain matin. Sa courtoisie ordinaire le porta à me faire plus de complimens que je ne meritois, & me pressa à demeurer à dîner chez lui, où les plus galants de la Cour étoient conviez. Pendant le dîner, ils proposerent de faire un Ballet, pour réjoüir le Roi, & l'aller danser à Monceaux : à quoi chacun s'étant accordé, quelques-uns de la compagnie furent des danseurs, & d'autres, qu'ils choisirent, qui n'étoient pas presens. Ils me dirent qu'il falloit que j'en fusse ; à quoi je témoignai un passionné desir, mais n'ayant point encore fait la reverence au Roi, il

me sembloit que je ne le devois point entreprendre. Mr de Joinville dit lors: cela ne vous en doit pas empêcher, car nous arriverons de bonne heure à Monceaux: vous ferez la reverence au Roi, & le soir après nous danserons le ballet; de sorte que je l'appris avec onze autres, qui étoient Mr le Comte d'Auvergne, de Joinville, de Sommerive, le Grand, Grammont, Termes, le jeune Chomberg, Saint Luc, Pompignan, Messillac & Maugiron. Ce que j'ai voulu nommer, parce que c'étoit une élite de gens, qui étoient lors si beaux & si bien-faits, qu'il n'étoit pas possible de mieux. Ils representoient des Barbiers, pour se mocquer, à mon avis, du Roi, qu'une carnosité, qu'il avoit lors, avoit mis entre les mains des gens de ce métier, pour s'en faire panser.

Après que nous eûmes appris le ballet, nous nous acheminâmes à Monceaux, pour le danser. Mais comme le Roi fut averti que nous y allions, il envoya par les chemins nous dire, que n'ayant point de couvert pour nous loger à Monceaux, qui n'étoit pour lors guere logeable, nous nous devions arrêter à Meaux, où il envoyeroit le soir même six carrosses, pour amener avec nous

tout

tout l'équipage du ballet. Par ainsi je fus frustré de mon attente, de le saluer avant ledit ballet. Nous nous habillâmes donc à Meaux, & nous mîmes, avec la musique, pages & violons, dans les carrosses qui nous avoient menez, ou que le Roi nous envoya, & dansâmes ledit ballet; après quoi comme nous ôtâmes nos masques, le Roi se leva, vint parmi nous, & demanda où étoit Bassompierre.

Alors tous les Princes & Seigneurs me presenterent à lui, pour lui embrasser les genoux, & me fit beaucoup de caresses, & n'eusse jamais crû qu'un si grand Roi eût eu tant de bonté & privauté vers un jeune homme de ma sorte.

Il me prit après par la main, & me vint presenter à Madame la Duchesse de Beaufort, sa maîtresse, à qui je baisai la robbe; & le Roi, afin de me donner moyen de la saluer, & la baiser, s'en alla d'un autre côté.

Nous demeurâmes jusqu'à une heure après minuit à Monceaux, & puis nous en vinmes coucher à Meaux, & le lendemain à Paris. Madame la Duchesse eut congé du Roi pour venir à Paris, le voir encore danser une fois chez Madame N. à l'Hôtel de la Reine Catherine, où il se dansa un jour après, & les douze masques

ques prirent, pour danser les branles, Mademoiselle de Guise, Mademoiselle la Duchesse Catherine de Rohan, Mademoiselle de Lus; Mademoiselle de Villars, de la Pardieu, Mademoiselles de Retz, de Bassompierre, de Haraucourt, d'Entragues, de la Patriere, & de Mortenade; lesquelles j'ai voulu nommer, parce que quand les vingt-quatre hommes & Dames vinrent à danser les branles, toute la Cour fut ravie de voir un choix de si belles gens: de sorte que les branles finis, on les fit recommencer encore une fois, sans que l'on se quittât: ce que je n'ai jamais vû faire depuis. Madame, sœur du Roi ne dansa point, parce qu'elle avoit un peu de goute à un pied, mais elle retint l'assemblée depuis dix heures du soir jusques au lendemain, qu'il étoit grand jour.

Le Roi peu de jours après recouvra sa santé, & s'en alla à Saint Germain, passant par Paris. Il logea au Doyenné de Saint Germain, où étoit Madame la Duchesse; & étant à S. Germain en Laye, il fit baptiser le dernier fils naturel qu'il avoit eu de Madame la Duchesse. Il fut nommé Alexandre par Madame sœur du Roi, & Mr le Comte de Soissons, qui le tinrent sur les Fonts, & le soir de la

cere-

ceremonie on dansa le grand ballet des Etrangers, duquel j'étois de la troupe des Indiens. Cette année-là finit.

Et celle de 1599. commença par la ceremonie de l'Ordre du S. Esprit: en laquelle furent nommez & reçûs Chevaliers Messieurs le Duc de Vantadour: le Marquis de Teresnel: Mr de Chevrieres: le Vicomte d'Anchy: Mr de Paleseau: Mr le Comte de Choisy: Poyanne & Belin. Le lendemain arriva Mr le Duc de Bar, qui venoit épouser Madame; auquel Mr de Montpensier eut charge d'aller au devant, & de l'amener à Paris. Le Roi vint au devant entre Pantin & la Chapelle, & après qu'il l'eut embrassé, il le laissa entre les mains de Mr le Duc de Montpensier, & s'en alla passer le reste du jour à la chasse.

Peu de jours après il fut marié avec Madame à S. Germain, par Mr l'Archevêque de Roüen, frere bâtard du Roi, lequel fut long-tems avant que de le vouloir faire, à cause de la Religion que Madame professoit. Après dîner on dansa le grand bal, auquel je menai Mademoiselle de Longueville. La Cour revint à Paris, & la Cour de Parlement vint faire remontrance au Roi, tendant à ne verifier l'Edit de Nantes, en faveur de ceux

de la Religion, aufquels le Roi répondit en fort bons termes. J'y étois prefent. Sa Majefté s'en alla de là faire un tour à Fontainebleau, pendant la Foire de Saint Germain, pour ordonner des bâtimens qu'il vouloit y être faits; pendant l'abfence duquel il fe fit ce defordre dans la Foire, de plufieurs Princes contre Mr le Grand, où Mr de Chevreufe fe broüilla avec Termes. Nous accompagnâmes Mr le Grand au retour; & nous nous rencontrâmes avec eux dans la ruë de Buffy, fans que les uns & les autres fiffent autre chofe, que fe morguer. Mr de Montpenfier arrêta Termes en fon Hôtel, & Mr le Grand étoit revenu au fien avec force Seigneurs. Mr d'Efguillon y vint fur la minuit offrir à Mr le Grand, s'il vouloit mener fon frere fur le pré, qu'il y viendroit, & qu'ils auroient à faire enfemble.

Il répondit que fon frere étoit entre les mains de Mr de Montpenfier, & qu'il étoit ferviteur de Mr de Joinville, & le fien, n'étant pas en état de lui en dire davantage. Cette broüillerie fit revenir le Roi de Fontainebleau, qui accommoda le tout; retenant neanmoins Mr de Termes en arrêt, jufques après le partement de Madame, qui s'en alla le Jeudi, fecond jour de Carême.

Le

Le Roi fut ce jour à la chasse, & de là coucher à Fresne, où Madame la Duchesse se trouva, & alla le lendemain dîner à Monceaux, où le lendemain Madame arriva à dîner, à qui il fit un superbe festin, & puis l'alla accompagner jusques à Issuire, d'où elle partit le lendemain, accompagnée de Messieurs de Montpensier & de Nemours, qui la menerent jusques à Châlons.

Après le partement de Madame, le Roi alla passer son Carême à Fontainebleau, & la plûpart de la Cour vint passer par Paris, & y fit quelque sejour. Madame de Retz y revint de Noisy un jour, & Mr de Joyeuse m'amena avec lui au devant d'elle. Lui & moi nous nous mîmes dans son carrosse, & revinmes avec elle décendre à l'Hôtel de Retz, où nous fîmes collation, & nous nous en retirâmes sur la minuit. Il fut tout ce jour de la meilleure compagnie du monde. Je lui donnai le bon soir à la porte derriere de son logis, qu'il ne fit que traverser, & s'en alla rendre aux Capucins, où il a fini saintement ses jours.

Le lendemain matin, le Pere Archange lui dicta son Sermon à S. Germain, où j'étois sur le Jubé, avec Messieurs de Montpensier, d'Espernon, & le Grand, qui

qui n'en furent pas plus étonnez que moi, mais plus affligez, encore que je le fusse bien fort : car j'honorois fort ce Seigneur-là.

Je m'en allai deux jours après à Fontainebleau, où un jour, comme on eut dit au Roi, que j'avois de belles Portugaloises, & autres belles pieces d'or, il me demanda si je les voulois joüer à cent contre sa Maîtresse ; à quoi m'étant accordé, il me faisoit demeurer auprès d'elle à joüer, pendant qu'il étoit à la chasse, & le soir il prenoit son jeu. Cela me donna grande privauté auprès du Roi & d'elle : lequel un jour m'ayant mis en discours de ce qui m'avoit convié de venir en France, je lui avoüai franchement, que je n'y étois point venu à dessein de m'y embarquer à son service, mais seulement d'y passer quelque tems, & de là en aller faire autant en la Cour d'Espagne, avant que de faire aucune resolution, de la conduite & visée de ma fortune ; mais qu'il m'avoit tellement charmé, que sans aller plus loin chercher maître, s'il vouloit de mon service, je m'y voüerois jusqu'à la mort. Alors il m'embrassa, & m'assura que je n'eusse pû trouver un meilleur maître que lui, qui m'affectionnât plus, ni qui con-

contribuât plus à ma bonne fortune, ni à mon avancement. Ce fut un Mardi douziéme de Mars. Je me contai depuis ce tems-là François, & puis dire, que depuis ce tems-là, j'ai trouvé tant de bonté en lui, de familiarité & de témoignage de bonne volonté, que sa memoire sera le reste de mes jours profondement gravée dans mon cœur. La Semaine Sainte arriva, qui me fit demander mon congé d'aller faire mes Pâques à Paris; lequel me dit que je m'en viendrois le Mardi avec lui à Melun, où il alloit conduire sa Maîtresse, qui les vouloit aussi faire à Paris. Comme nous fûmes le soir à Melun, le Roi m'envoya appeller, comme il soupoit, & me dit: Bassompierre, ma Maîtresse vous veut demain mener avec elle dans son batteau à Paris: vous joüerez ensemble par les chemins. Il la vint le lendemain conduire jusques à ce qu'elle s'embarqua, & me fit mettre avec elle, qui vint aborder proche de l'Arsenac, où demeuroit Madame la Maréchale de Ballagny, sa sœur. De là la vinrent trouver Madame & Mademoiselle de Guise, Madame de Retz & ses filles, & quelques autres Dames, qui l'accompagnerent aux Tenebres au petit Saint Antoine, où la Musi-

que des Tenebres étoit excellente, puis la conduisirent à son logis du Doyenné de S. Germain.

Elle pria Mademoiselle de Guise de demeurer auprès d'elle ; mais une heure après lui ayant pris une grande convulsion, dont elle revint, comme elle voulut commencer une lettre, qu'elle écrivoit au Roi, la seconde convulsion lui prit si violente, qu'elle ne revint depuis plus à elle.

Elle dura en cet état-là toute la nuit, & le lendemain, qu'elle accoucha d'un enfant mort, & le Vendredi Saint à six heures du matin elle expira. Je la vis en cet état le Jeudi après midi, tellement changée, qu'elle n'étoit pas reconnoissable.

Le Vendredi Saint, comme nous étions au Sermon de la Passion à S. Germain de l'Auxerrois, la Varenne vint dire au Maréchal d'Ornano, que Madame la Duchesse venoit de mourir, & qu'il étoit à propos d'empêcher le Roi de venir à Paris, lequel s'y acheminoit en diligence, & qu'il le supplioit d'aller au devant de lui, pour l'en divertir.

J'étois auprès dudit Maréchal au Sermon, lequel me pria d'y venir avec lui : ce que je fis, & trouvâmes le Roi par-

delà

delà la Sauſſaye, proche de Villemine, qui venoit ſur des courtaux à toute bride.

Lors qu'il vit le Maréchal, il ſe douta qu'il lui en venoit dire la nouvelle; ce qui lui fit faire de grandes lamentations. Enfin on le fit deſcendre dans l'Abbaye de la Sauſſaye, où on le mit ſur un lit. Il témoigna tout l'excès de déplaiſir qui ſe peut repreſenter. Enfin étant venu un carroſſe de Paris, on le mit dedans pour s'en retourner à Fontainebleau. Tous les principaux des Princes & Seigneurs étoient accourus le trouver.

Nous allâmes donc avec lui à Fontainebleau, & comme il fut en cette grande ſalle de la cheminée, où il monta d'abord, il pria toute la compagnie de s'en retourner à Paris, prier Dieu pour ſa conſolation.

Il retint auprès de lui Mr le Grand, le Comte de Lude, Termes, Caſtelnau, de Chaloſſe, Montglas, & Frontenal. Et comme je m'en allois avec tous ceux qu'il avoit licentiez, il me dit: Baſſompierre, vous avez été le dernier auprès de ma Maîtreſſe, demeurez auſſi auprès de moi, pour m'en entretenir: de ſorte que je demeurai auſſi, & fûmes cinq ou ſix jours, ſans que la compagnie ſe groſ-

fît, sinon de quelques Ambassadeurs, qui se venoient condouloir avec lui, & puis s'en retournoient aussi-tôt.

Mais peu de jours se passerent sans qu'il commençât une nouvelle pratique d'amour avec Mademoiselle d'Entragues, vers laquelle il dépêcha souvent le Comte de Lude & Castelnau. Enfin Madame d'Entragues vint se tenir à Malherbe, & chassant, dit au Roi, qu'il falloit que pour passer son ennui il s'y allât divertir. Il y alla doncques, & en fut fort amoureux. Nous n'étions que dix ou douze avec lui, mangeans ordinairement à sa table, couchez dans le même Château. Nous allâmes de là au Hallier, & Madame d'Entragues à Chenaut, où le Roi alloit à toute heure. Le Roi eut au Hallier une grande prise avec Mr le Comte d'Auvergne, en presence de Sainte Marie du Mont & de moi, dans la galerie, & il s'en alla de là à Châteauneuf.

Les Dames s'en retournans à Paris, nous vinmes la veille de la Saint Jean à Orleans, où étoit Madame la Maréchalle de la Chastre & ses deux filles, de Seneterre & de la Chastre, qui étoient bien belles: mais le Roi partit le lendemain de la Saint Jean en poste, & s'en vint à

Paris

Paris loger chez Gondy; parce que Madame d'Entragues logeoit à l'Hôtel de Lyon.

Nous y demeurâmes quelques jours; mais enfin sur un desordre, qui arriva au Comte de Lude, allant trouver Mademoiselle d'Entragues de la part du Roi, que son pere & son frere firent rumeur, & l'emmenerent le lendemain à Marcourssis, le Roi alla un matin à Marcoussis, & s'en retourna à poste à Blois, où nous ne fûmes gueres, sans revenir à Paris, d'où le Roi revint en un jour en poste, courant à neuf Chevaux, dont j'étois de la troupe.

Il vint loger chez le President de Verdun, où nous soupâmes, puis couchâmes le Roi, & nous mîmes à joüer aux dez, Mr de Roquelaure, Marcilly, Écuyer du Roi. Nous oüîmes peu après crier le Roi, qu'on vînt à lui, & étoit sorti de sa chambre. Nous y accourûmes, & trouvâmes qu'il disputoit la porte de sa chambre avec Boirigneux, qu'il y avoit enfermé, à qui le sens étoit tourné par le soleil ardent, qui lui avoit donné sur la tête ce jour, en venant en poste avec le Roi.

Nous retirâmes Boirigneux de là, & Mr de Roquelaure coucha dans la chambre du Roi, au lieu de lui. Le

Le Roi n'avoit point d'équipage en ce voyage, & dînoit chez un President, soupoit chez un Prince ou un Seigneur, selon ce qu'il leur envoyoit mander.

Il ne possedoit pas encore Mademoiselle d'Entragues, & couchoit par fois avec une belle Garce, nommée la Glandée. Il avint qu'un soir après souper chez Mr d'Elbeuf, le Roi s'en vint coucher chez Zamet, avec cette Garce: & comme nous l'eumes deshabillé, ainsi que nous nous voulions mettre dans le carrosse du Roi, qui nous ramenoit dans notre logis, Mr de Joinville & le Grand eurent querelle sur quelque chose, que ce premier pretendoit que Mr le Grand eût dit au Roi de Mademoiselle d'Entragues & de lui, de sorte que Mr le Grand fut blessé à la fesse: le Vidame du Mans reçût un coup à travers du corps, & la Riviere un coup dans les reins. Après que Mr de Praslin eut fait fermer les portes du logis, & que Mr de Chevreuse s'en fut allé, ils me prierent d'aller trouver le Roi, & lui conter ce qui s'étoit passé; lequel se leva avec sa robbe & son épée, & vint sur le degré, où ils étoient, moi portant le flambeau devant lui.

Il se fâcha extraordinairement, & envoya la nuit même dire au premier President,

fident, qu'il le vînt trouver le lendemain avec la Cour de Parlement; ce qu'ils firent sur les neuf heures du matin. Il leur commanda de faire informer de l'affaire, d'en faire bonne justice; ce qu'ils firent, & firent assigner le Comte de Cramail, Barrault, Chaserans, & moi, pour déposer du fait, & le Roi nous commanda d'aller répondre aux Commissaires, qui étoient Mr de Flescuin & de Turin, Conseillers de la grand' Chambre: ce que nous fîmes, & le procès fut instruit.

Mais à l'instante priere, que Monsieur, Madame & Mademoiselle de Guise firent au Roi, l'affaire ne passa pas plus avant, & deux mois après Monsieur le Connêtable accorda cette querelle à Conflans.

Le Roi au bout de deux jours s'en retourna à Blois, & tôt après alla à Chenonceaux, voir la Reine Loüise, qui s'y tenoit. Lors il devint un peu amoureux d'une des filles de la Reine, nommée la Bourdaisiere. Il s'en revint passer l'Été à Fontainebleau, allant de fois à autre voir Mademoiselle d'Entragues à Malherbes, où il en joüit, sur l'Automne étant de retour à Paris, il la fit loger à l'Hôtel de Larchant.

Il alla aussi en poste à Orleans, sur le passage de la Reine Loüise, qui s'en alloit à Moulins, & il demeura trois jours à Orleans avec elle. De ce même tems le Cardinal Albert d'Autriche passa à Orleans, qui y fit la reverence au Roi.

Sur la fin de l'Automne, le Roi vint à Monceau, d'où je pris congé de lui, pour aller en Lorraine traiter avec son Altesse, afin qu'il me délivrât de la caution, que feu mon pere étoit pour lui, de cent cinquante mil écus, qu'il avoit empruntez pour le mariage de Madame la Grand. Duchesse sa fille, de laquelle réponse l'on m'inquietoit à Paris. Je demeurai six semaines en Lorraine, plûtôt pour l'amour que je portois à Mademoiselle de Bourbonne, que pour cette autre affaire. Enfin je revins la veille des Rois de l'année 1600.

Mr le Duc de Savoye étant quelques jours auparavant arrivé près du Roi, qui étoit ce soir-là en un grand festin chez Mr de Nemours, où le bal se tint ensuite, je lui fus faire la reverence, & puis il me presenta au Duc de Savoye, lui disant beaucoup de bien de moi. Ce soir même vint la nouvelle de la retraite de Canisse, laquelle le Roi loüa infiniment, & l'action de Mr de Mercœur. Et Mr le

Comte

Comte de Soissons ayant dit là-dessus, qu'il s'étonnoit que Mr de Mercœur l'eût faite, car il ne l'estimoit pas Capitaine, le Roi lui repartit ainsi : & qu'en diriez-vous, s'il ne vous eût pas pris prisonnier, & défait votre frere. Trois jours après, Messieurs d'Auvergne & de Biron danserent le balet des Turcs ; & autant après, Messieurs de Montpensier, de Guise, & le Grand, danserent celui des Amoureux, duquel j'étois. Mr le Comte d'Auvergne, & quelques-uns de nous, danserent à l'improviste celui des Lavandieres, & peu après celui des Nimphes, finalement Mr de Nemours dansa celui des Docteurs Gratiens : nous fîmes aussi quelque fête à cheval.

Je fus cet Hiver-là chez Mr de Santin, & puis je devins amoureux de la Raucire ; le Roi le devint aussi de Madame de Boinville, & de Mademoiselle Clin.

Mr de Savoye partit sur la mi-Carême. Le Roi le fit conduire à une lieuë de Paris, & s'en alla faire ses Pâques à Fontainebleau, où peu après se fit la conference en la Salle des étuves, sur la verification des articles du livre de Mr du Plessis-Mornay contre la Messe, où je me trouvai. Mr de Vaudemont l'y vint trouver. Je m'en allai voir ma mere en Lorraine,

raine, où je ne demeurai que huit jours. Puis le Roi étant venu faire ses adieux aux Princesses à Paris, son démariement étant fait avec la Reine Marguerite, & son mariage conclu avec la Princesse Marie de Medicis, il s'achemina à Lyon en poste, ayant envoyé devant la Cour l'attendre à Moulins, où il séjourna quinze jours auprès de la Reine Loüise, à cause principalement de la Bourdaisiere qu'il aimoit. Enfin nous arrivâmes à Lyon, où le Roi séjourna trois mois, attendant l'effet du traité qu'il avoit fait avec Mr le Duc de Savoye, pour la restitution du Marquisat de Saluces. Enfin il s'achemina à Grenoble, où il arriva le quatorziéme d'Août. J'en partis le jour même, pour me trouver à la prise de Montmelian, que Monsieur de Crequi petarda d'un côté avec son Regiment, & Monsieur de Morgues de l'autre, avec quelques Compagnies des Gardes.

J'étois avec mon cousin de Crequi, lequel fut plus heureux que Morgues, parce qu'il fit ouverture avec son petard, pour entrer en la Ville, & l'autre ne fit qu'un trou fort petit, de sorte que nos gens furent rompre la porte, par laquelle les Gardes devoient entrer : mais nous fîmes

fîmes baricade contre le Château, qui nous tira force canonades.

Il y eut quelque desordre entre les troupes, que menoit Morgues & Monsieur de Crequi, sur un des chevaux legers du Roi, qui fut tué par un Gentilhomme du Dauphiné, nommé Pilon, le prenant pour un ennemi. Mr de Crequi ayant appaisé la rumeur, il voulut faire remettre l'épée au fourreau à un des chevaux legers, nommé Bellesuns, Bearnois, lequel lui dit qu'il tirât lui-même la sienne; ce qui renouvella la noise, qui fut enfin appaisée par la prudence de Mr de Crequi.

J'y demeurai tout le lendemain, & la nuit aussi, pendant laquelle nous allâmes donner une allarme à ceux du Château sur le bord de leur fossé. Ils nous tirerent extrémement de canonades, & de coups de mousquet, & comme les autres se furent retirez par dessous la barricade, par où ils étoient entrez, j'en perdis la piste; de sorte que je fus plus d'une heure à la merci du feu du Château à vingt pas du fossé. Enfin Monsieur de Crequi en peine de moi, envoya un Sergent me chercher, que je fus bien aise de trouver, & plus encore le trou de la sortie.

Je m'en revins le soir d'après trouver

Monsieur de Grillon, qui menoit le Regiment des Gardes à Chambery, où la nuit même nous gagnâmes les Fauxbourgs, & perçant les maisons vinmes jusques contre la porte de la ville. Le Roi vint le lendemain matin, & ayant fait sommer la ville, Monsieur de Jacob, qui en étoit Gouverneur, vint parler dessus la muraille à Monsieur de Villeroi, avec lequel il capitula, que si dans trois jours il n'étoit secouru, il rendroit au Roi la Ville & le Château de Chambery, & que cependant le Roi pourroit s'approcher jusques sur les fossez, & y planter même ses bateries. Le Roi n'avoit que son seul Regiment des Gardes, qui n'étoit pas de mille cinq cens hommes, trois Compagnies Suisses, avec le Regiment de Crequi, & quelques quatre cens chevaux, & il falloit assieger Chambery & Montmelian tout à la fois, & s'opposer aux ennemis, & si mauvais équipage de l'artillerie, qu'aux quatre Canons qu'il avoit tirez du fort de Barrau, il commit Vignolles, Termes, Contenant, & moi Commissaires, pour en excuter chacun un, ce que nous fîmes, à l'envi l'un de l'autre. Mais ce fut en vain; car le jour venu, le Roi entra à Chambery le lendemain à la pointe du jour

jour. Monsieur de Lesdiguieres, que le Roi avoit fait Lieutenant General en son armée, partit avec tout ce qu'il pût emmener de forces, & tous nous autres volontaires, qui étions avec le Roi, au nombre de dix ou douze, & passans à la merci des canonades de Montmelian & de Miolans, vinmes repaître à S. Pierre d'Albigny, puis attaquer une escarmouche à Conflans, & passer plus d'une lieuë au-delà, pensant y trouver Albigny logé avec les troupes de Monsieur de Savoye, mais il en étoit parti le matin: de sorte qu'il nous fallut retourner à S. Pierre d'Albigny, où nous ne pûmes arriver qu'à trois heures après minuit, ayant été vingt & quatre heures à cheval, par un chaud excessif.

Le lendemain Mr de Lesdiguieres fit sommer Miolans, qui se rendit, & ne voulut point investir ce jour-là Conflans, tant pour la traitte du jour precedent, que parce que c'étoit la Fête de Saint Barthelemy, jour funeste à ceux de la Religion. Mais le lendemain matin il s'y achemina avec trois Compagnies du Regiment des Gardes, & sept de celui de Crequi. Les Gardes avoient l'avantgarde, & se hâterent de devancer le Regiment de Crequi, comme ils firent, &

firent leurs approches par le bas de la place, dans le Fauxbourg, que ceux de la ville avoient brûlé deux jours auparavant, lors que nous parûmes devant la Ville : mais peu après s'y être logez, étant vûs, & battus par derriere d'une maison platte, où il y avoit quarante mousquetaires, à la premiere sortie que firent ceux de Conflans, un quart-d'heure après ils rembarrerent les Gardes, jusques au bas de la montagne. Alors parut le Regiment de Crequi, qui vint prendre avec eux le premier logement. Ceux des Gardes au dîner de Monsieur de Lesdiguieres vinrent demander un des canons destinez pour battre la place, afin de forcer cette maison platte, qui leur incommodoit si fort leur logement. Alors Monsieur de Crequi, qui étoit piqué de ce que ceux des Gardes ne l'avoient point attendu, pour donner à leur gauche à leur investissement, offrit à Mr de Lesdiguieres de la prendre sans canon : qui le prit au mot, & l'après-dînée Monsieur de Lesdiguieres s'en vint de l'autre côté de l'Iser, vis-à-vis de l'autre maison pour en voir l'ébatement.

Un petardier, nommé Bourquet, attacha un petard à la porte, qui fit plus de bruit que de mal; mais il y avoit une

grange

grange tenante à la maiſon, que l'on ſappa, & puis on y mit le feu, qui les contraignit de ſe rendre à miſericorde: & Monſieur de Crequi les emmena tous liez à Monſieur de Leſdiguieres, qui puis après alla par en haut lui ſixiéme (dont j'étois l'un) reconnoître le lieu de ſa batterie, & étant ſur le haut, un des Capitaines du Regiment de Crequi, qui étoit un de ſes ſix, nommé la Couronne, parlant avec moi, reçût une mouſquetade de la ville, qui lui rompit la cuiſſe.

Monſieur de Leſdiguieres nous montra où il feroit ſa batterie, que nous tenions un lieu inacceſſible pour le canon; mais il nous dit: demain à dix heures mes deux canons ſeront montez, ſi je puis gagner ce ſoir quarante écus à Monſieur de Baſſompierre, pour en donner vingt aux Suiſſes, & vingt aux François, qui les monteront. Ce qu'il fit, ayant premierement fait monter ſes canons, munitions, gabions & plateformes au pied de la montagne, ſi droite, qu'à peine un homme y pouvoit monter à pied: & fit creuſer des loges, pour tenir ceux, qui ſerviroient à garder les canons, qui étoient comme des marches, où ils ſe pouvoient tenir, & mit en montant cin-

quante Suiſſes d'un côté, & cinquante Suiſſes & cinquante François de l'autre côté, avec des cables, & alloit d'eſpace en eſpace en montant, faire faire des relais, pour repoſer le canon, & donner loiſir aux François & aux Suiſſes de remonter aux marches plus hautes: & ainſi ayant premierement fait guinder les gabions, puis les plateformes, les munitions & les affuts, finalement monta les canons avec une diligence incroyable, & dont nous n'avions encore vû en France l'experience. La batterie fut prête à onze heures, & on commença à battre le derriere du château, qui eſt au haut de la ville, contre l'attente des aſſiegez, qui ne ſe fuſſent jamais doutez que l'on les eût pris par là.

Le Roi arriva à la batterie ſur les deux heures après midi, comme nous nous étions preparez pour aller à l'aſſaut; ce qu'il ne voulut permettre, & envoya querir par Perne, Exempt de ſes Gardes, huit ou dix volontaires, qui étoient prêts à donner, & en même-tems ceux de la ville firent une chamade, pour ſe rendre, & ſortirent deux heures après, avec honorable capitulation, mille trente ſoldats, commandez par le Marquis de Verſoy, & le Baron de Vateville, & nous

nous n'étions pas tant à les assieger.

Le Roi partit le lendemain, & vint coucher à Saint Pierre d'Albigny. Le jour d'après il dîna au Château de Miolans. Il trouva dedans cinq prisonniers, que le Duc de Savoye y detenoit depuis très-long-tems, qui ne pouvoient endurer la clarté du jour en sortant. Il donna la liberté à quatre, & le cinquiéme ayant été reconnu pour avoir fait de grandes méchancetez en France, il fut envoyé à Lyon, où peu de jours après il fut mis sur une rouë. De là le Roi vint coucher à Chamoix, pour faire le siege de Charbonnieres, que Monsieur de Grillon avoit déja investi. Monsieur de Sully y amena force canons, qu'il fit guinder à l'exemple de Mr de Lesdiguieres, & le même jour qu'il fut en batterie, le Château se rendit. Nous fûmes douze jours à ce siege, au bout desquels & après la prise de Charbonnieres, le Roi s'en alla à Grenoble.

Je m'en voulus aller avec Mr de Lesdiguieres en la ville de Morienne, qu'il alloit conquerir, mais le Roi me commanda de le suivre. Il vint coucher à la Rochette, & le lendemain dîner à Grenoble; d'où ayant sçû que Madame de Verneüil arrivoit à Saint André de la Cô-

te, il partit pour s'y en aller, & me fit prêter un des chevaux de son écurie, pour le suivre. Je fis cette traitte au trot, dont j'étois si las qu'à l'arrivée je n'en pouvois plus. A l'abord le Roi & Madame de Verneüil se broüillerent, de sorte que le Roi s'en voulut retourner de colere, & me dit: Bassompierre, que l'on fasse seller nos chevaux. Je lui dis, que je dirois bien que l'on sellât le sien, mais que quant au mien, je me declarois du parti de Madame de Verneüil, pour demeurer avec elle, & à même-tems je fis tant d'allées & venuës, pour accorder deux personnes, qui en avoient bonne envie, que j'y mis la paix, & couchâmes à S. André, & le lendemain le Roi s'en retourna à Grenoble, & y mena Madame de Verneüil, où il demeura sept ou huit jours. Puis s'en revint à Chambery, où il ne séjourna gueres qu'il ne s'en allât à Aix, puis à Nicy, où Monsieur de Nemours le reçût fort bien. Il y demeura trois jours, pendant lesquels Monsieur de Biron le vint trouver, & quitta pour cet effet le siege de Bourg. Nous allâmes cependant visiter Geneve, où nous vîmes Theodore de Beze.

Le Roi partant de Nicy vint coucher à Foüerges, qui fut brûlé en partie la même

même nuit, par l'inadvertance de la cuisine de la bouche, où le feu se prit. De Foüerges, le Roi alla à Beaufort, & le lendemain vint dîner au dessus du col de Cornette, qu'il voulut reconnoître, comme une des avenuës, par lesquelles le Duc de Savoye pouvoit rentrer en son païs. Il s'en revint coucher à Beaufort, & le lendemain à Saint Pierre d'Albigny, & le jour d'après, passant par les batteries de Montmelian, il s'en revint à Chambery, mais il logea en un autre logis que le sien, qu'il avoit quitté, pour le donner à Monsieur le Legat, qui approchoit. C'étoit le Cardinal Aldobrandin, neveu du Pape Clement VIII. lors seant.

Cependant l'armée du Roi croissoit infiniment, & tous les Princes & Seigneurs de France y venoient à l'envi. Les batteries commencerent à tirer contre Montmelian; mais après les premiers jours elles cesserent, parce que le Comte de Brandis, qui en étoit Gouverneur, parlementa, & enfin traita; que si dans un mois la place n'étoit secouruë, qu'il la rendroit au Roi. Alors Monsieur le Legat arriva à Chambery, qui y fut reçû magnifiquement, & en passant proche de Montmelian, on mit l'armée en bataille, qui faisoit montre generale ce jour-là.

Le Roi à même-tems s'en alla à Moustier, parce que le Duc de Savoye avoit regagné toute cette vallée de S. Maurice, qui est depuis le petit Saint Bernard jusques au pas de Cel, qui étoit gardé par les Regimens de Navarre & de Chambor. Le Roi y vint, & y fit attaquer une grande escarmouche, où il fut toûjours pour commander, & nous faire retirer à la merci d'infinies mousquetades, qui lui furent tirées. Il s'en retourna coucher à Moustier, & de là vint à Chambery par Montmelian, qui lors lui fut livré, suivant la capitulation precedente. Il y trouva Monsieur le Legat, avec lequel il eut diverses conferences, sans rien resoudre. Madame de Verneüil s'en retourna en France, & le Roi alla assieger le Fort Sainte Catherine, & après qu'il l'eut pris, il le remit entre les mains de ceux de Geneve, qui le raserent dès l'heure même : dont le Legat fut tellement offensé, qu'il s'en vouloit retourner tout court : & on eut grande peine à le retenir. Enfin le Roi revint sur la fin de l'année à Lyon, où il trouva la Reine, qui y avoit déjà fait son entrée, & le même soir consomma son mariage. Puis quelques jours après, ce Legat étant arrivé, il l'épousa en face de l'Eglise. Peu de

de jours après le Roi conclut la paix avec Monsieur le Duc de Savoye & lui, au gré du Legat, duquel il se licencia, & partit une nuit en poste de Lyon, pour s'en revenir à Paris. Et s'étant embarqué sur l'eau à Roüanne, il vint descendre à Briare, ayant appris par les chemins la mort de la Reine Loüise. De Briare il vint coucher à Fontainebleau, & le lendemain dîna à Villeneuve, & passant la Seine au bac des tuilleries, s'en alla coucher à Verneüil, n'ayant que quatre personnes avec lui, dont j'en étois un. Nous demeurâmes trois jours à Verneüil: puis vinmes à Paris. Le Roi logea chez Monglas, au Prioré de S. Nicolas du Louvre, où il eut toûjours les Dames à souper qu'il envoya convier, & cinq ou six Princes, & nous, qui étions venus avec lui.

Enfin la Reine arriva à Nemours, & le Roi courant à soixante chevaux de poste, l'y alla trouver, & la mena à Fontainebleau, où ayant demeuré cinq ou six jours, elle arriva à Paris, logée chez Gondy. Le même soir le Roi lui presenta Madame de Verneüil, à qui elle fit bonne chere. Nous allâmes enfin loger chez Zamet, parce que le Louvre n'étoit pas encore apprêté. Enfin la Reine y vint lo-

ger, & le lendemain elle s'habilla à la Françoise, prenant le deüil de la Reine Loüise. Nous dansâmes quelques balets, & courûmes en champ ouvert sur le pont au change. Au Carême-prenant je pris congé du Roi, pour aller en Lorraine, voir ma mere malade, où je demeurai près de trois mois, & revins comme Madame de Bar & son Altesse son beau-pere vinrent en France voir le Roi, qui vint au devant d'eux à Monceaux, qu'il avoit peu de jours auparavant donné à la Reine, qui fit de grands festins à sa belle-sœur, & Monsieur de Lorraine. Ce fut là où j'oüis un concert, où le Roi me fit demeurer, de peur que je ne m'en allasse à Paris : parce que je lui gagnois son argent. Il demanda s'il donneroit quelque chose à Madame de Verneüil, pour la marier à un Prince qu'elle disoit la vouloir épouser, si elle avoit encore cent mille écus. Monsieur de Bellievre dit : Sire, je suis d'avis que vous donniez cent mille beaux écus à cette Demoiselle, pour lui trouver un bon parti. Et comme Mr de Sully eût répondu, qu'il étoit bien aisé de nommer cent mille beaux écus, mais difficile de les trouver ; sans le regarder, le Chancelier repliqua : Sire, je suis d'avis, que vous preniez

niez deux cens mille beaux écus, & les donniez à cette belle Demoiselle, & trois cens mille & tout, si à moins ne se peut, & c'est mon avis. Le Roi se repentit depuis de n'avoir suivi & crû ce conseil.

De là le Roi alla à Verneüil, d'où il partit à l'improviste, pour aller en poste à Calais. Il me renvoya de Verneüil trouver la Reine, & sa sœur, & son Altesse de Lorraine pour leur faire compliment de sa part. Je retournai le trouver à Calais, & pris congé de lui, pour aller au siege d'Ostende : & quelque tems après, étant venu un soir trouver le Roi à Calais, je trouvai Monsieur de Biron prêt pour s'en aller en Angleterre, qui me débaucha, pour l'y accompagner. Nous ne trouvâmes point la Reine à Londres : elle étoit en Progres à quarante lieuës de Baffin nommé la Vigne, d'où l'on vint prendre Monsieur de Biron pour le mener à Baffin. Il fut fort honorablement reçû de la Reine, qui lui témoigna beaucoup d'estime. Elle vint le lendemain à la chasse, avec plus de cinquante Dames sur des haquenées, près du Château de la Vigne, & envoya dire à Mr de Biron, qu'il vînt à la chasse.

Le lendemain il prit congé de la Reine &

& s'en revint à Londres, où après y avoir séjourné trois jours, il retourna passer la mer, qui le porta à Boulogne, & fûmes contraints de prendre terre au port Saint Jean, & d'arriver à minuit à Boulogne; auquel lieu nous arriva la nouvelle de la naissance de Mr le Dauphin, qui naquit le jour de Saint Côme 27. Septembre. Nous nous en revinmes en poste trouver le Roi à Fontainebleau, où il demeura jusques à ce que la Reine fut relevée de couche, & puis s'en revint à Paris, d'où Madame sa sœur & Monsieur de Lorraine prirent congé de lui, pour retourner en leur païs. Peu de jours après fut la broüillerie de Madame de Vernëuil avec le Roi, causée sur ce que Madame de Villars donna au Roi des lettres, qu'elle avoit écrites au Prince de Joinville, & il les lui avoit baillées. L'affaire se racommoda, sur ce que Monsieur le Duc d'Esguillon emmena au Roi un Clerc de Bigot, qui confessa avoir contrefait ces lettres, & le Prince de Joinville fut banni. J'allai peu de jours après voir ma mere en Lorraine, & en revins pour le Carême-prenant de l'année 1602. en laquelle les Suisses vinrent jurer le renouvellement de l'alliance. Crequi se battit contre Chambarret. La Bourdaisiere se maria au Vicomte

comte d'Estauges. Nous dansâmes le ballet des Saisons, & quelques autres. Le Roi alla au Carême à Fontainebleau, auquel lieu Lafin le vint trouver à la mi-Carême, & lui donna les traitez de Mr de Biron avec l'Espagne & Savoye. Le Roi s'en alla vers Pâques à Blois, puis à Tours, & de là à Poitiers, pour donner ordre aux affaires de Poitou. De là nous vinmes passer la Fête-Dieu à Blois, puis à Orleans, où le Comte d'Auvergne vint trouver le Roi : de là à Fontainebleau, où Monsieur de Biron vint. Un matin le Roi le pressa longuement au jardin des Pins, de lui dire ce qui étoit de ses pratiques, & qu'il lui pardonneroit : il en fit de même l'après-dinée, le soir & le lendemain encore, & sur le soir le Roi donna l'ordre pour le prendre ; ce qui fut fait en sortant du cabinet du Roi en la chambre Saint Loüis. Vitry l'arrêta : j'étois dans la chambre, retiré à la fenêtre avec Monsieur de Montbason, Monglas & la Guesle. Nous nous approchâmes, & lors il dit à Monsieur de Montbason qu'il allât de sa part supplier le Roi, que l'on ne lui ôtât point son épée. Et puis nous dit : quel traitement, Messieurs, à un homme qui a servi comme moi ! Mr de Montbason lui vint dire, que le Roi voulois

vouloit qu'il rendît son épée. Il se la laissa ôter : lors on le mena avec six Gardes à la chambre en ovale : & en même-tems le Roi dit au Comte d'Auvergne qu'il passât au petit cabinet de Lomenie, & dit à Monsieur le Grand, Mr du Mayne & moi, que nous demeurassions auprès de lui. A quelque-tems de là, il nous envoya relever par Termes, Grammont & Monglas, & lors fit lire les lettres que Lafin lui avoit données, écrites de la main de Monsieur de Biron : par lesquelles tout apparoissoit de sa conspiration. Nous nous retirâmes au jour, & le lendemain au matin ils furent menez tous deux au-dessus de la chambre de Monsieur le Grand, & à une autre chambre proche de là separément. Puis le soir ils s'embarquerent sur la riviere à Valvin, & furent menez par eau descendre à l'Arsenac, d'où on le mena à la Bastille. Le Roi arriva le même jour à Paris. Le lendemain qu'ils furent arrivez, le Roi remit l'affaire de Monsieur de Biron au Parlement, qui prit pour ses Commissaires Messieurs de Fleury & de Turin, Conseillers à la grand' Chambre, qui assisterent Monsieur le Chancelier de Bellievre, & Monsieur le Premier President de Harlay à instruire le procès. Le

Roi

Roi cependant s'alla tenir à Saint Maur des Fossez, & le Parlement fit appeller les Pairs de France, pour intervenir au Jugement de Monsieur de Biron, lequel après l'instruction parfaite de son procès, fut mené par eau au Palais, par Monsieur de Montigny, Gouverneur de Paris, avec quelques Compagnies des Gardes, où il fut oüi sur la sellette, les Chambres assemblées, & le lendemain les voix furent recueillies, & Monsieur de Biron condamné à avoir la tête tranchée en Greve, & ses biens confisquez. Ses parens & amis se jetrerent pendant sa prison plusieurs fois aux pieds du Roi, pour lui demander misericorde, & Sa Majesté leur répondit humainement, qu'il avoit pareil regret à son malheur, & qu'il l'aimoit : mais qu'il devoit aimer davantage le bien de sa Couronne, qui l'obligeoit à faire servir d'exemple celui, qui ayant reçû plus de graces, avoit plus grievement failli, & qu'il avoit de bons juges & legitimes, ausquels il en laissoit le jugement. Enfin le N. de Juillet il fut executé en la cour de la Bastille, & fut plus agité & transporté en cette derniere action, que l'on n'eût crû. Il fut le soir même enterré à Saint Paul, à l'entrée du Chœur de l'Eglise, où tout le monde

monde lui alla jetter de l'Eau benîte. Nous passâmes quelque partie de l'Eté à Saint Germain. Puis le Roi passant par Paris, pour aller à Fontainebleau, pardonna au Comte d'Auvergne, & le mit en liberté. La Reine accoucha de sa premiere fille, maintenant Reine d'Espagne, le 22. de Novembre à Fontainebleau, en la même chambre en ovale, où Mr le Dauphin étoit né.

Nous revinmes à Paris sur l'Hiver. Nous fîmes un Carrousel & plusieurs Ballets. Sobole se barricada à Metz contre Monsieur d'Espernon. Le Roi y alla, tira Sobole, & y mit Raguien en sa place. Madame sœur du Roi vint trouver leurs Majestez à Metz; puis Monsieur le Duc de Lorraine, & le Duc & la Duchesse de Deux Ponts. Et le lendemain de Pâques le Roi fut coucher à Nondin, & le jour d'après il arriva à Nancy, où il fut reçû avec tout l'apparat & magnificence imaginable. Madame y dansa un ballet, & après que le Roi eut demeuré huit jours à Nancy, il s'en retourna à Fontainebleau, où il fit une diette, & moi aussi. Il eut une retention d'urine la veille de la Pentecôte, qui le mit en peine, mais il en fût tôt delivré. Saint Luc épousa ma sœur aînée au mois de

Juillet

Juillet de cette année-là, & le Roi fut à Saint Germain, Termes, Nanteüil, Villiers-Cotterets & Soissons : puis étant retournez à Paris je pris congé de lui pour m'en aller en Hongrie. Mes parens Allemans, qui avoient vû tous mes parens entierement addonnez aux armes, souffroient impatiemment, que je passasse ma vie dans l'oisiveté, que la paix de France nous causoit. Et bien que j'eusse été à la conquête du Roi en Savoye, & au Siege d'Ostende, ils me pressoient continuellement de quitter la Cour de France, & me jetter dans les guerres de Hongrie : & pour cet effet me procurerent le Regiment de trois mille hommes de pied, que le Cercle de Bavieres devoit fournir l'année 1603. Je refusai cette Charge cette année-là, n'étant pas à propos, que sans avoir aucune connoissance du païs, j'y allasse de plein saut y commander trois mille hommes ; mais bien je me resolus d'y aller volontaire, avec le meilleur équipage que je pourrois, & pour cet effet je m'apprêtai le mieux qu'il me fut possible, & ayant envoyé mon train m'attendre à Oulme, pour y apprêter un batteau de Colonel, & le fournir de tout ce qui seroit necessaire, je partis le 18. pour aller

ler à Nancy, où je demeurai jusques au 22. & ayant eu des carrosses de relais, je vins coucher à Sarbourg. Le 23. je vins dîner à Saverne chez Mr le Doyen, François de Creange, & coucher à Strasbourg. Je demeurai un jour, pour faire changer en ducats l'argent que j'avois avec moi : & dans un carrosse de loüage j'en partis le 29. & arrivai le 30. à Oulme. J'y demeurai le 31. & vis l'Arsenac de la ville, qui est bien beau, & m'embarquai le lendemain sur le Danube avec tout mon équipage dans deux grands batteaux. J'arrivai le 3. d'après le matin à Neubourg, où le Duc, pere de celui d'à present, m'envoya enlever & m'emmener dans son Château, où je fus extrémement bien reçû. Il me retint tout le jour, & le soir il me fit festin aussi beau qu'il se pût. Je pris congé de lui, pour partir le lendemain matin, que je vins dîner à Ingolstat, passant par Ratisbonne, & par Lentz, j'arrivai à Vienne en Autriche le 9. de Septembre, où je trouvai Monsieur le Prince de Joinville, le Reingrave, & Frederic Guntrat & autres, qui me vinrent trouver aussitôt que je fus arrivé, & vinrent souper chez moi. Le lendemain je me trouvai bien en peine, lors que je sçûs que celui

qui

qui commandoit cette année-là les armées de l'Empereur en Hongrie, étoit Rosworm, mon ennemi capital: parce qu'étant autrefois Lieutenant des Gardes de mon pere à la ligue, lors que Swartzenbourg en étoit Capitaine, & puis ensuite aux troubles de la France, étant devenu Capitaine, il tua assez mal le Lieutenant, nommé Petoncourt, brave Gentil-homme. Et ayant été envoyé pour garder le Blancmenil par mon pere, étant pendant son sejour devenu amoureux d'une jeune Damoiselle, qui étoit refugiée au Blancmenil, avec sa mere, il l'enleva sous l'esperance de l'épouser, & en ayant joüi quelque-tems, il en fit joüir plusieurs autres, & puis la renvoya. Ce qui étant venu à la connoissance de feu mon pere, il tâcha de le faire attraper; mais lui avec une douzaine de Gardes de feu mon pere, rodoit la campagne, & étant venu proche d'Amiens, logea en une maison du Major proche de la ville, en laquelle le feu se prit, & le Major ayant fait sortir quelques gens, pour éteindre le feu, trouverent Rosworm, qu'ils prirent; dont mon pere étant averti le mit au Prevôt, pour lui faire trencher la tête. Ce qui auroit été executé, si Monsieur de Vitry, Mestre de Camp de

la Cavalerie legere, à qui il avoit connoissance, & lui avoit fait quelque service, ne lui eût donné moyen de se sauver. Depuis ce tems-là, comme il étoit brave homme, & avoit suivi les armées, il étoit parvenu à cette grande Charge, & s'étoit de telle sorte declaré notre ennemi, que l'on eut quelques avis qu'il nous avoit voulu faire assassiner à Ingolstat. De quoi feu mon pere ayant fait plainte au Duc de Baviere, qui lui avoit voulu donner la conduite de son Regiment, il lui en ôta cette année la commission; ce qui l'anima d'autant plus contre mondit pere. Toutes ces raisons étoient suffisantes pour me faire apprehender de me mettre en lieu, où il eût toute puissance, & moi dénüé d'assistance & d'amis. C'est pourquoi le soir après souper je communiquai ce doute à mon cousin le Reingrave, qui entra dans mon sentiment, & me déconseilla d'aller à l'armée, si je n'avois de bonnes precautions precedentes, & qu'il étoit d'avis, que je m'en allasse en Transilvanie, sous le General George Basta, ami de feu mon pere, & homme de grande reputation pour les armes. Nous en demeurâmes là pour ce soir, & le lendemain me mena faire la reverence à l'Ar-

chiduc Ferdinand, depuis Empereur, lequel me fit grand accueil. Ce même matin vint aussi à l'audience le Docteur Petz, un des principaux Conseillers de l'Empereur Rodolphe, arrivé le soir auparavant à Vienne, où l'Empereur l'avoit envoyé pour conferer des affaires avec l'Archiduc son cousin : lequel étoit ami du Reingrave, qui me le fit aussi saluer. Et comme il étoit homme libre, il dit au Reingrave, que s'il lui vouloit donner à dîner ce jour-là, il lui feroit plaisir, parce qu'autrement il iroit dîner tout seul à l'hôtellerie. Le Reingrave lui dit qu'il le meneroit dîner chez un autre lui-même, qui étoit moi, son cousin, & son frere, & je l'en priai instamment, ce qu'il accepta, à telle si que le lendemain nous viendrions dîner avec lui : car son train arrivoit le jour même.

Or ce Docteur n'aimoit pas le Rosworm, & le Reingrave lui ayant dit l'état où j'étois avec lui, après le dîner lui & moi étant à moitié ivres, il m'en parla, & me dit, que je me devois soigneusement garder de Rosworm, qui étoit le plus méchant de tous les hommes, & qu'il m'offroit l'assistance du Colonel Petz, son frere, qui avoit trois mille Lansquenets en l'armée. Que le Reingrave

Reingrave mon cousin y avoit six cens chevaux François, qu'il commandoit conjointement, & que je cherchasse encore en l'armée quelque support, que de son côté il tâcheroit de m'y en trouver, & qu'il s'offroit d'être entierement mon ami, dont je le remerciai, avec des paroles plus exquises que je pûs. Sur cela nous nous separâmes, avec promesse d'aller le lendemain dîner chez lui. Il en pria aussi Mr le Prince de Joinville & Guntrat, qui avoient dîné avec lui chez moi. Je dis au Reingrave ce que le Docteur Petz m'avoit dit de Rosworm, & il fut bien aise que ledit Docteur se fût déclaré pour moi, & son frere aussi, car ils n'aimoient pas Rosworm. Le lendemain nous vinmes en l'hôtellerie, où le Docteur Petz nous devoit traiter, où nous trouvâmes le Colonel Sigfrid Collowitz, qui étoit arrivé le soir de l'armée, & dîna avec nous.

Pendant le dîner, Collowitz & moi fîmes Brouderschaft, avec grandes protestations d'amitié, & après dîner le Docteur Petz lui conta en ma presence, ce qui étoit de Rosworm & de moi, & que puisque nous étions freres, qu'il falloit qu'il me maintînt en l'armée, &

empêchât

empêchât que le Rosworm ne me fît déplaisir. Ce qu'il me promit, & jura de faire de tout son pouvoir, qui n'étoit pas si petit, qu'il avoit neuf mille chevaux Allemands du Regiment d'Autriche, qu'il commandoit, outre douze cens Hongrois, dont il étoit Colonel, & que son frere Ferdinand de Collowitz, avoit quinze cens chevaux. Qu'au reste le Rosworm étoit haï en l'armée, & qu'il ne sçauroit rien entreprendre ouvertement, car ce seroit une méchanceté très-manifeste, & que pour le reste je viendrois loger en son quartier, où il empêcheroit bien toute sorte de supercherie. Qu'il retourneroit le lendemain à l'armée, qu'il lui diroit qu'il m'avoit vû à Vienne, & qu'il pressentiroit, s'il avoit pour agreable que je vinsse. Qu'au pis aller, il me tiendroit en son quartier des Hongrois, & que nous ne nous soucierions pas de lui. Le Landgrave de Hesse de Darmstat étoit arrivé depuis peu à Vienne, pour aller à l'armée, & avoit été prié par le Docteur Petz à ce même festin, pendant lequel ledit Docteur dit qu'il avoit le jour auparavant dîné chez moi à la Françoise, & qu'il n'avoit jamais fait meilleure chere, & qu'il falloit que le lendemain j'en donnasse à la

compagnie, qui me promirent d'y venir, & le Collowitz de retarder son partement jusques après dîner, pour être de la partie. Ils y vinrent tous, & je leur fis bonne chere. Après dîner Collowitz partit bien intentionné pour moi; auquel je priai de plus de parler au Comte Frederic de Salms, & à son frere le Comte Casimir, Chanoine de Strasbourg, dont le premier étoit Colonel de mille chevaux, & le deuxiéme de cinq cens Arquebusiers Reistres, comme aussi de Mesbourg, qui étoient tous trois mes parens, & le Reingrave lui écrivit aussi pour moi.

Je demeurai à Vienne jusques au 21. Septembre; tant pour m'y pourvoir de tentes, chevaux, & autres utensilles necessaires à l'armée, où il faut tout porter, parce que l'onne campoit, que pour attendre Monsieur de Joinville, qui m'avoit privé de le menet dans mes bateaux, étant venu sans équippage. Nous partîmes donc ensemble ce jour-là, & vînmes coucher à quatre lieuës de Vienne, où nous nous étions embarquez assez tard.

Le lendemain 22. nous vînmes coucher à Presbourg, autrement (Posonia) ville Capitale de la Hongrie, que posse-

de

de maintenant l'Empereur. Là nous trouvâmes le Colonel Germanico Strasoldo, qui menoit trois mille Italiens à l'armée. Son Lieutenant Colonel étoit Alexandre Rodolphi, & alloient quant & lui en ce voyage volontaires les Seigneurs Mario de Pompeo Frangipani, le Marquis Martinengue, & le Marquis Avogaro. Ils vinrent trouver Monsieur le Prince de Joinville, & leur firent tous cinq la reverence, avec beaucoup d'offres d'amitié, & à moi aussi, disans que nous devions être très-amis ensemble, puisque nous étions tous étrangers : ce que nous leur promîmes de notre part.

Le 23. nous navigeâmes tout le jour, & sur le soir il nous prit envie de nous arrêter au gîte en une Isle deserte, & y faire tendre nos tentes, pour voir si rien n'y manquoit ; mais nous trouvâmes la nuit une telle quantité de moucherons, qui nous gâterent le visage de telle sorte, qu'outre que nous en fûmes toute la nuit inquietez outre mesure, le lendemain nous n'étions pas reconnoissables, tant nous avions nos visages enflez.

Le vingt-quatriéme nous fûmes coucher à Gonear, où le Gouverneur de la forteresse, nommé Jean de Molard, nous vint trouver, pour nous prier de venir

loger chez lui, dont nous nous excusâmes sur notre embarquement, que nous voulions faire de grand matin. Il envoya le soir un esturgeon à Monsieur le Prince de Joinville, & à moi un autre, & nous manda, qu'il esperoit nous voir le lendemain à Strigonie; parceque l'Evêque d'Agria, & le Seigneur Esterhazi, deputez de l'Empereur pour traiter la paix avec le Comte d'Alstein & lui, venoient d'arriver, qui s'en alloient à Strigonie, où devoit être la conference.

Nous partîmes de Gonear le 25. de bon matin, pour tâcher de passer Strigonie, & éviter la rencontre de ces deputez; mais le Comte d'Alstein nous vint querir, & nous amena des chevaux, pour monter à la forteresse.

Il fit à Monsieur le Prince de Joinville & à moi un beau festin à souper, où nous bûmes mediocrement; mais de malheur les Deputez susdits étant venus sur la fin du souper, on fit resservir de nouveau, & fûmes jusques à minuit à table, où nous nous enyvrâmes tellement, que nous perdîmes toute connoissance. On nous ramena dans nos bateaux, d'où nous partîmes le lendemain 26. pour aller coucher à Vats. Nous eûmes la nuit quelques allarmes de Turcs,

Turcs, où pour mieux dire, des Hongrois, qui feignoient être Turcs, pour venir piller : ce qui nous fit passer la nuit dans nos bateaux, & le 27 de Septembre nous passâmes auprès de l'Isle de Vats, gardée par quinze cens Lansquenets, sous la garde du Colonel Ferdinand de Collowitz, lequel nous attendoit à dîner dans son bateau, & nous traita fort bien, en ayant eu ordre du Colonel Sigfrid de Collowitz, duquel j'ai parlé ci-dessus.

Peu après que nous fûmes dans son bateau, il me retira en sa chambre, où il me donna une lettre de son frere en creance sur lui, par laquelle il me mandoit, que je pouvois en assurance venir saluer le General Rosworm, en la compagnie de Monsieur le Prince de Joinville. Que Monsieur de Tilly, qui cette année-là étoit Sergent Major de Cavalerie & Infanterie de l'armée, lequel avoit été autrefois au quartier de feu mon pere, & qui m'affectionnoit fort, lui avoit dit, que le General lui avoit assuré, qu'il ne me vouloit point de mal en mon particulier ; mais aussi il ne vouloit point avoir de privauté avec moi, & que je le pourrois saluer en ladite compagnie, & puis ne le guere pratiquer.

 Il

Il me dit de plus, que plus de la moitié de l'armée s'opposeroit à lui, s'il me vouloit faire quelque violence, ou mauvais traittement, & que les deux Comtes de Hollac, celui de Salms, le Reingrave, & les Colonels de Mespourg, de Petz, de Strasoldo & lui, tous ensemble étoient plus puissans que le General.

Qu'au reste j'envoyasse mes tentes en son quartier des Hongrois, qui avoient l'avantgarde, & que j'y aurois autant de pouvoir que lui.

Cette nouvelle me réjoüit fort : car j'étois en peine de mon abord avec Rosworm, & en peine aussi si je ne le voyois point, qu'il ne me voulût point souffrir à l'armée, où nous arrivâmes sur les trois heures après midi du même jour. Et après que Monsieur le Prince de Joinville eut salué le Rosworm au devant de la tente, je le saluai aussi, & lui moi, puis Monsieur de Tilly, qui m'entretint jusques à ce que Monsieur de Chevreuse & Monsieur le General se separerent; & lors je m'en vins en mes tentes, qui étoient tenduës à l'avantgarde chez Collowitz qui m'y menoit, puis s'en alla.

Après souper, ledit Collowitz me manda, qu'il me viendroit prendre incontinent, & que je fusse à cheval devant ma tente;

tente ; ce que je fis, & allâmes ensemble passer le pont de l'Isle Dodon, qui étoit contre notre Camp. Il y avoit quelques six-vingts Hongrois, de ceux de Collowitz, qui étoient en garde dans l'Isle, qui nous dirent que les Turcs passoient dans l'Isle, à une lieuë au dessus, & qu'ils faisoient un pont de bateaux pour la traverser.

Collowitz me fit prendre un de ses chevaux, pour quitter le mien, qui n'étoit pas assez vîte, & allâmes reconnoître les Turcs avec cette Cavalerie. Mais dès qu'ils nous oüirent venir, ils rentrerent dans des chaïques, qui sont petits vaisseaux du Danube armez, & s'en retournerent de l'autre côté vers l'armée des Turcs.

C'étoit quelque petit nombre de Turcs, qui étoient venus reconnoître les lieux, où ils se camperoient, après être passez. Ils ne discontinuerent pas pourtant la fabrique de leur pont de batteaux, qu'ils avoient déjà conduite depuis leur rive jusques à une petite Isle, que le Danube fait en ce lieu-là : & de cette Isle avoient déjà avancé vers nous quatre batteaux ; lesquels le matin suivant 28. Septembre, nous rompîmes à coups de canon, & en fut aussi tiré une grande quantité du

Camp des Turcs à nous, la riviere entre deux. Puis nous nous retirâmes au Camp; & proche du pont je vis premierement empaler deux hommes, comme fugitifs de notre armée vers celle du Turc.

Nous passâmes le reste de la journée en l'attente de ce que les Turcs voudroient entreprendre: ce qui nous apparut la nuit prochaine. Car ils passerent en l'Isle Dodon, en même lieu qu'ils avoient reconnu & descendu la nuit precedente, au nombre de quelques dix mille hommes, tant de pied que de cheval, sur des chaïques & pontons, & commencerent à se retrancher, à dessein, à mon avis, d'y faire passer ensuite tout le reste de l'armée, si nous ne les en eussions chassez.

Cette petite armée étoit des troupes, que le frere de l'Escriban, qui avoit tant excité de troubles en Asie les années precedentes, avoit amenées au Camp de Bude, après avoir appointé avec l'Empereur des Turcs, lors que son frere fut mort, aux conditions d'être Bacha & Gouverneur de la Bosnie.

Et parce qu'il amenoit avec lui l'élite des rebelles qui étoient en grande reputation au Levant, il demanda, avant qu'entrer en son Gouvernement, de venir

nir passer un Eté en la guerre de Hongrie. Et comme l'Escriban, impatient de repos, étant les deux armées le Danube entre deux, se plaignit qu'il n'avoit point d'occasion de faire paroître la valeur de ses gens, il offrit au Sardar, qui est à dire General Bacha, de passer du côté des Chrétiens, & de s'y fortifier en sorte, qu'ils y pourroient puis après passer à loisir, & nous combattre.

Le Collowitz monta à cheval avec les Hongrois dès la minuit, & moi & quelques Gentils-hommes François qui m'accompagnoient, allâmes avec eux, mais ils demeurerent dans le grand retranchement que l'on avoit fait pour y contenir toute l'armée, qui étoit gardée par le Regiment de Strasoldo Italien.

Sur la pointe du jour de Saint Michel, vingt-neuviéme Septembre, nous sortîmes du grand retranchement, avec deux cens Hongrois, pour reconnoître les ennemis, mais nous n'eûmes pas fait trois cens pas, que nous trouvâmes en tête quelques cent chevaux.

Lesdits Hongrois, selon leur coûtume, s'étoient tous écartez çà & là, pour faire la découverte, & n'avions pas trente chevaux avec nous, qui prirent tous la fuite, en les voyant. Mais moi, qui

ne pouvois croire que les Turcs se fussent tant avancez, & qui voyois fort peu de difference entr'eux & les Hongrois, je crus que c'étoient des nôtres, jusques à ce qu'un Hongrois fuyant, me cria *Heu domine, adsunt Turca* : ce qui me fit retirer aussi.

Mais les Turcs ne nous approcherent jamais de trente pas, craignant les embuscades; car c'étoit dans des taillis que nous étions, & eux étoient éloignez de plus d'une lieuë Hongroise de l'armée, qui étoit passée d'un autre côté.

Le General Rosworm vint peu de tems après, qui fit passer dans l'Isle toute l'armée à quatre mille homme près, qu'il laissa à la garde de notre camp. Et après qu'elle fut passée & mise en bataille, il prit le premier une béche, & commença à combler les retranchemens, nous y faisant tous travailler pour animer les soldats. Ce qui ayant été fait à moins de demie heure, il envoya quatre compagnies de Hongrois, du Regiment de Darmstat, pour escarmoucher les Turcs, qui prirent à même-tems la fuite, & les Hongrois leur donnerent la chasse près de trois quarts de lieuë.

Le Rosworm envoya quatre compagnies de Carabins Liegeois, pour les soûtenir:

soûtenir : mais comme les Hongrois eurent rencontré mille chevaux Turcs qui venoient soûtenir les fuyards, ils prirent eux-mêmes la fuite, & les Turcs les poursuivirent vivement.

Ils étoient bien montez, tant pour poursuivre que pour fuïr ; mais les Carabins, qui ne l'étoient pas à l'égard d'eux, furent assez mal menez des Turcs, qui en tuerent plus de quarante, avant que les Regimens de Cavalerie d'Autriche & Moravie eussent fait tête, & qu'ils se fussent retirez entre ces deux escadrons.

Ils se mirent lors à escarmoucher ; ce qu'ils entendoient parfaitement bien, & mieux que les Chrétiens, & nous nous mêlames quelque trente volontaires, François ou Italiens, en cette escarmouche, parmi les Hongrois. Ce qui dura plus de deux heures, & insensiblement nous nous étions plus avancez que le General ne nous l'avoit ordonné ; ce qui avoit été cause que le Regiment d'Autriche & de Moravie s'étoient aussi avancez, pour favoriser notre escarmouche.

Cela obligea le Rosworm d'envoyer le Collowitz, avec ordre de faire la retraite, selon qu'il lui avoit ordonné, qui étoit une forme nouvelle, & que nous n'avions encore vû pratiquer. Car après

que Collowitz fut venu premierement aux Hongrois qui escarmouchoient, puis à nous, pour nous dire, que sans discontinuer l'escarmouche nous perdissions toûjours petit à petit du terrain;

Il retourna à ces deux mille chevaux, qu'il separa en cinq escadrons, qu'il mit comme un cinq d'un dé. Il mit puis aprés le Capitaine à la tête, & le Lieutenant à la queuë de chaque escadron. Puis à un point nommé il fit faire à chaque homme des deux escadrons qui étoient en tête, demi tour à gauche, les ayant pour cet effet un peu élargis en leurs rangs; puis l'escadron ayant la tête tournée devers notre Camp, & le Lieutenant étant à la tête, ces deux escadrons susdits s'alloient au trot remettre derriere les deux escadrons qui faisoient les deux derniers points du cinq du dé, laissant autant de distance entre les quatre bataillons qu'il en falloit pour y placer le cinquiéme, pour faire le cinq du dé parfait. Puis ils se remettoient la tête formée devers l'ennemi.

Cependant nous perdîmes autant de terrain, que ces deux escadrons en avoient quitté, l'escadron du milieu soûtenant notre escarmouche; lequel se retira peu aprés en la même forme, que les deux premiers,

premiers, & se logea entre les quatre. Et puis les deux derniers escadrons en firent de même, & ainsi consecutivement jusques à ce que sans desordre nous fûmes rejoints dans le corps de l'Armée.

Alors le General la fit toute marcher en bataille aux ennemis, qui nous attendirent bravement, bien qu'inégaux. Comme nous marchions, on nous battoit de quinze Canons de l'autre côté du Danube ; ce qui nous fit quelque peu de mal.

Mais comme nous eûmes passé huit ou neuf cens pas, ils ne nous purent plus endommager. Mr le General retint auprès de lui Mr le Prince de Joinville, & Mr le Landgrave, avec ses volontaires Italiens; mais je m'étois dérobé peu auparavant, avec huit ou dix Gentilshommes François, & m'allai mettre à la pointe gauche au Regiment du Comte Casimir mon cousin, qui me fit l'honneur de me mettre à sa droite, & ses Gentilshommes au premier rang de son escadron.

Nous chargeâmes les premiers un gros de mille chevaux Turcs, & étions soûtenus de deux mille chevaux, sçavoir mille Reistres du Collowitz, & de mille du Comte Frideric de Hohenlo. Le Colonel

lonel & moi, avec ses Officiers & les François, que j'avois amenez, chargeâmes fort bien; mais les cinq cens chevaux, qui étoient arquebusiers Reistres, n'en firent pas de même; ains faisans le caracol chaque troisiéme rang en déchargeant, ils montrerent le flanc aux Turcs, qui les chargerent vivement, & nous eussent défaits, si ces deux susdits escadrons ne se fussent avancez qui nous donnerent loisir de nous rallier, & de les charger de nouveau, lesquels à cette deuxiéme charge ne tinrent plus, & nous les menâmes battans jusques sur la rive du Danube, où il s'en fit une terrible boucherie. Car en même tems l'aîle droite de notre armée avoit chargé & défait l'aîle gauche des Turcs.

Ainsi tout fut rompu, & de ces dix mille hommes passez, il en demeura plus de sept mille sur la place, & plus de mille noyez, voulant repasser le Danube à la nage. Il y eut quelques mille chevaux qui s'écarterent dans l'Isle, qui furent ensuite aussi défaits, & la plûpart tuez.

Il m'arriva un accident en ce combat, qui me pensa perdre. J'étois monté sur un cheval d'Espagne Alezan, beau & bon, qui m'avoit coûté mille écus de Geronimo Gondi; mais il étoit un peu ardent.

ardent. Il reçût dans le combat un coup de sagaye au-dessus de l'oeil qui le fit battre à la main, de sorte qu'il rompit sa gourmette. Je ne m'en apperçûs point dans la premiere charge; mais lors que les ennemis lâcherent le pied, je m'apperçûs qu'en peu de tems je n'étois pas non seulement le premier des poursuivans, mais plus avant que je ne voulois dans les fuyards.

De sorte que voulant retenir l'ardeur de mon cheval, je vis qu'il m'étoit impossible de l'arrêter. Lors je le pris par une des rênes pour le faire tourner à gauche, ce qu'il fit; mais il prit la course dans un gros de mille Turcs, qui se retiroit, n'ayant point combattu, & s'alloit jetter dedans, sans que des Estangs, qui me servoit d'Écuyer, se jetta à la bride, qu'il lui haussa de telle sorte, qu'il me donna loisir de me jetter à terre, à vingt pas des Turcs, qui n'oserent tourner pour me venir tuer, dont ils montroient grand desir. Car j'avois des armes très-belles, dorées, gravées, & quantité de plumes & d'écharpes sur moi, & sur mon cheval. Ledit des Estangs se jettant à mon cheval, se perça la jambe de mon épée, que j'avois laissée penduë à mon bras, pour me saisir des rênes. Sur

Sur ces entrefaites, Mr le Prince de Joinville, qui ſuivoit la victoire, me voyant en cet état, me crût bleſſé, & s'en vint à moi, qui remontai en diligence ſur un autre cheval, & pourſuivis les Turcs juſques à l'eau. Puis nous revinmes au lieu où étoit le Roſworm & autres Chefs, aſſis ſur des Turcs morts, qui me voyant me voulut parler devant tous ces Meſſieurs, & après m'avoir loüé de m'avoir bien vû faire, & que je ne ſerois pas de la maiſon dont je ſuis iſſu, ſi je n'étois vaillant, il me dit enſuite: feu Mr de Beſtein votre pere a été mon maître; mais il m'a voulu indignement faire mourir. Je veux oublier ce dernier outrage, pour me reſouvenir de la premiere obligation, & être deſormais, ſi vous voulez, votre ami & votre ſerviteur.

Alors je décendis de cheval & le vins ſaluer, & l'aſſûrer de mon ſervice, avec les paroles plus efficaces dont je me pûs imaginer. Puis il ſe retourna vers les deux Princes le Landgrave de Heſſen & de Joinville, & les Colonels & autres Officiers qui étoient là, & leur dit: Meſſieurs, je ne ſçaurois faire cette reconciliation & nouvelle aſſûrance d'amitié avec Mr de Beſtein, en meilleure compagnie,

pagnie, en meilleur lieu, ni après une meilleure action. Je vous prie tous demain à dîner, & lui aussi, pour la confirmer : ce que nous lui promîmes.

Lors nous nous asſîmes Mr de Joinville & moi, comme les autres, ſur les corps de ces Turcs morts, & j'appris pour lors une choſe, que depuis j'ai connuë n'être ſans raiſon. Un des Lieutenans du Maréchal de Camp, vieux Colonel, nommé Hamerſtein, nous dit, que l'on pouvoit diſcerner les Turcs d'avec les Chrétiens, qui étoient là morts, non ſeulement par la circonciſion; mais auſſi par les dents, que les Turcs avoient toutes gâtées & pourries, à cauſe des turbans, dont ils couvrent trop leurs têtes, que nous ne trouverions point aux Hongrois, qui ne la couvrent que de ce petit bonnet. Ce que nous trouvâmes veritable en plus de cinquante Turcs, qui avoient les dents gâtées, & ceux qui n'étoient pas circoncis les avoient fort blanches & nettes.

Après cette victoire, nous repaſſâmes toute l'armée de l'autre côté du Danube, en notre Camp, qui n'y arriva pas toute, qu'il ne fût le lendemain troiſiéme au grand jour; auquel le General commanda, que l'on tuât tous les priſonniers du

du jour precedent, parce qu'ils embarrassoient l'armée. Qui fut une chose bien cruelle, de voir tuer de sang froid plus de huit cens hommes rendus. Je vins dîner chez le Rosworm, suivant la promesse que je lui en avois faite, avec tous les principaux de l'armée, où nous confirmâmes avec le verre & mille protestations, l'amitié qu'il m'a toûjours depuis fidellement gardée, que nous avions faites sur le Champ de bataille. Après dîner nous nous mîmes à joüer à la prime, & demeurai jusques à minuit dans sa tente, y ayant encore fait collation.

Le lendemain premier Octobre, le Conseil de guerre se tint, auquel on admit les deux Princes, & on me fit aussi cet honneur de m'y appeller, là où fut agité le differend d'entre le Baron de Siray & le Colonel de Staremberg, qui commandoit un Regiment de mille chevaux du Royaume de Bohême.

Cette querelle demeura plusieurs jours à être appointée, parce que l'on leur ordonna sur peine d'infamie de vuider le differend par le combat: ce que Staremberg, persuadé par ses amis, eût accepté: Siray ne le voulut point.

Enfin le Conseil, pour ne les deshonorer tous deux, ordonna au Comte de Soüés,

Soüés, Grand Maître de l'Artillerie, & au Colonel de Sophiries, de les appointer entr'eux, sans qu'ils s'adressassent plus au Conseil.

Nous demeurâmes en repos jusques au Dimanche 6e Octobre, que quelques Tartares de l'armée du Turc, ayant passé le Danube à la nage, à quoi ils sont coûtumiers, vinrent donner proche de la tête de notre Camp, sur quelques gens qui coupoient du foin pour les chevaux de l'armée. Ils pouvoient être quelques mille deux cens, qui ayant vû que la Cavalerie sortoit du Camp pour les combattre, s'enfuirent de telle vîtesse, qu'ils disparurent en moins de rien, & allerent repasser le Danube, comme ils l'avoient precedemment passé.

J'ai dit ci-dessus, que les Turcs avoient passé le bras du Danube, qui étoit entr'eux & l'Isle Dodon, à la faveur d'une petite Isle de quinze cens pas de tour, qui étoit au milieu de ce bras du Danube, entre la grand' Isle & eux, & qu'ils avoient fait un pont de batteaux, depuis leur rive jusques à la petite Isle. Et comme nous avions à coups de Canon rompu celui qu'ils avoient commencé de faire, depuis la petite Isle jusques à celle de Dodon, ce qui les avoit contraints de

passer

passer lors qu'ils vinrent à nous sur des chaïques & radeaux.

Ils garderent encore depuis la bataille cette petite Isle, & conserverent le Pont, qui leur donnoit communication de leur armée à elle. Ils y mirent aussi six canons, desquels ils tiroient à ceux qui s'approchoient.

Le General s'avisa de se saisir de cette Isle, & de ces Canons. Et de fait, fit accommoder un batteau, où il y avoit dessus deux caques de poudre, dans lequel il y avoit deux Reistres, qui devoient mettre le feu dès qu'ils débanderoient, & on avoit mis une perche à chacune de ces caques, ausquelles étoient attachées des cordes, qui faisoient débander les ressorts, quand elles rencontreroient quelque resistance qui les feroient plier, puis on conduisit ce batteau au fil de l'eau du Pont des Turcs, qui donnoit communication à la petite Isle, & lors qu'il vint à passer entre deux batteaux, les perches qui furent arrêtées par le Pont, firent l'effet qu'on s'en étoit promis, & rompirent le Pont.

Le Rosworm avoit ordonné quarante chaïques, qui dans la nuit obscure, qui étoit entre le Jeudi & le Vendredi 12. Octobre, devoient décendre dans l'Isle, tuer

tuer cent ou six-vingts Turcs qui y étoient de garde, & jetter les pieces de Canon sur des radeaux, qu'à cet effet on avoit ordonnez.

Le tout fut conduit avec un très-bon ordre, hormis qu'une demie-heure devant les Hongrois, destinez à faire l'execution, ayant demandé d'être secourus de cinquante piquiers ou hallebardiers, pour soûtenir un reste de Cavalerie, s'il y en avoit dans l'Isle, le Rosworm dit qu'ils fissent ce qui leur avoit été ordonné, & qu'il ne vouloit pas hazarder ces piquiers à cette execution; ce qui piqua tellement les Hongrois, qu'ils ne voulurent point donner dans l'Isle, qu'ils eussent sans difficulté prise, & les canons aussi. Car le batteau & les caques donna contre le Pont, & le rompit, & les Turcs qui étoient dans l'Isle prirent l'épouvante, de sorte qu'ils se jetterent dans le Danube, pour gagner leur Camp, dont plusieurs se noyerent, & nos Hongrois demeurerent au milieu du Danube sur leurs vaisseaux, sans vouloir s'avancer.

Nous étions de l'autre côté du Danube, vis-à-vis de la petite Isle, pour voir executer cette entreprise, bien marris de voir que par la lâcheté ou méchanceté des Hongrois, nous eussions perdu cette occasion.

Le

Le General s'en retourna fort en colere, disant force choses infames contre les Hongrois : ce qu'il continua encore le lendemain ; principalement lors que les trois Colonels Hongrois Collowitz, Anadasti & Dourge, le vinrent trouver pour lui faire prendre raison en payement. Il leur dit, que ces troupes Hongroises étoient sans courage, ausquelles il ne donneroit jamais emploi, ni execution à faire. Ce que ces Colonels rapporterent à leurs gens, lesquels revinrent le lendemain, Samedi douziéme Octobre, dire de la part des Hongrois au General, qu'aucune lâcheté ni poltronnerie n'avoit empêché les Hongrois d'assaillir l'Isle, mais bien le mépris qu'il avoit fait d'eux, de n'avoir voulu hazarder cinquante piquiers Lansquenets, pour les soûtenir. Et que pour preuve que ce n'est point la crainte, qui avoit détourné leur dessein, ils offroient d'aller au-dessus de notre Camp passer en chaïques le Danube, & faire un fort sur l'autre rive du côté des ennemis, en la plaine qui est entre Bude & le Camp, en laquelle ils faisoient paître leurs chameaux, au nombre d'environ dix mille.

Le Rosworm, qui connoissoit de quelle importance il étoit, de construire un fort

entre

entre Bude & le Camp des ennemis, qui les eût empêchez d'envitailler Bude, & aussi voulant faire donner sur les doigts des Hongrois, qui n'avoient voulu décendre à l'Isle, pensa qu'il feroit infailliblement ou l'un ou l'autre. C'est pourquoi il loüa hautement la genereuse resolution des Hongrois, de laquelle il donnoit l'honneur aux Colonels, qu'il disoit leur avoir persuadé.

A l'heure même il leur fit fournir des chaïques, des outils, & un Ingenieur, pour tracer un fort sur le bord de l'autre rive, où nos chaïques alloient quelquefois prendre terre, du côté des ennemis, & enlevoient toûjours quelques chevaux ou bufles, ou quelque malheureux Turc. C'est pourquoi l'armée Turcquesque ne prit point allarme, lors qu'ils virent arriver deux chaïques à leur rive, deux heures avant la nuit dudit Samedi. Et après que l'Ingenieur leur eut tracé le fort, ils passerent autres cinq chaïques, avec quelques cinquante travailleurs, qui n'étonnerent pas ces gardeurs de chameaux.

Comme la nuit fut venuë, il passa jusques à huit cens Hongrois, qui travaillerent sans intermission toute la nuit, & furent le matin relevez par cinq cens autres,

tres, lesquels continuerent le retranchement, de sorte qu'il y avoit un fossé de deux toises autour, creux d'une toise, & le fort relevé de près de dix pieds. Cela donna telle frayeur aux Turcs, que toute notre armée ne se voulût camper entre Bude & eux, qu'ils se resolurent de chasser les nôtres de ce Fort.

La plaine, où il étoit assis, a plus d'une demi-lieuë, tant de long que de large, faite en demi-lune, qui est bornée par les côteaux, par le Camp des ennemis & par Bude en l'arc, & par la riviere en la corde; ses côteaux font cinq valées, outre celle de Bude & celle du Camp: & à Bude y a la Citadelle sur une montagnette, nommée le Blochaus.

Dès le matin du Dimanche 23. Octobre, les Turcs mirent leurs Chameaux en haye avec chacun une banderolle dessus, sur le haut des côteaux, ce qui faisoit fort belle vûë, & ne fut vû dans toute cette plaine aucun homme ni bête, si ce n'étoit quelque Turc, qui passoit par fois du Camp à Bude, ou aux vallées pour porter les ordres.

Le Rosworm fit loger sur la rive de l'Isle Dodon, vis-à-vis de la plaine des ennemis, quarante Canons de batterie, fit venir au-dessous dudit Fort toutes les chaï-

chaïques de notre armée, qui étoient au nombre de soixante, pour recevoir & repasser les Hongrois, en cas qu'ils fussent pressez de se retirer, & fit passer en l'Isle Dodon trois mille chevaux, dans notre grand retranchement, & le Regiment du Colonel Petz, pour aider aux Italiens de Strasolde, qui y étoient logez, afin de le garder. Je fus le matin dans le nouveau Fort, & vis l'état de ceux qui y étoient dedans, que je trouvois bien plus resolus à le construire qu'à le garder. Je le dis au retour à Rosworm; mais il me dit qu'il ne s'attendoit pas de conserver ce Fort, & qu'ayant été construit en une nuit, ce seroit merveille s'il n'étoit détruit en un jour.

Sur les deux heures après midi, nous commençâmes à voir contremonter l'armée navalle des Turcs, qui étoit en ordre de croissant, composée de cinquante-deux chaïques. Dedans ce croissant, étoient deux galeres à vingt-huit rames, & un peu plus avant une chaïque, entre les deux galeres; mais plus avancée, qui portoit le tambour major des Turcs.

Ces deux grosses galeres alloient toûjours tirant de leur grosse artillerie, & les chaïques chacune de deux fauconneaux qu'elles portoient. Elles n'eurent

pas contremonté trois cens pas, qu'en approchant de Bude, furent tirées trois volées de Canon, qui étoit le ſignal pour attaquer le Fort, & en même tems ſortirent des cinq vallées ſuſdites de Bude & du Camp, plus de vingt-cinq mille chevaux, qui couvrirent la plaine, ayant tous le ſabre à la main, qu'ils faiſoient paſſer par deſſus leurs têtes à leur mode: ce qui faiſoit paroître infinis miroirs, à la lueur du Soleil, qui ce jour-là fut très-beau & très-clair.

Ils vinrent de furie donner à notre nouveau Fort, & ceux qui ne pûrent monter, ſervirent de marchepied aux autres, pour y entrer, & y tuerent plus de trois cens de nos Hongrois, le reſte s'étant ſauvé dans les chaïques qui étoient à leur bord, pour les ramener au nôtre. Pluſieurs Turcs ſe jetterent à cheval dans le Danube, pour attaquer nos chaïques, dont quelques-uns furent tuez, & deux amenez de notre côté avec les chevaux. Cependant l'armée du Danube des Turcs s'approchoit toûjours, tirant inceſſamment, & donna dans les eſcadrons des Reiſtres, qui étoient en bataille dans l'Iſle Dodon, de ſorte qu'il les falut faire tirer à l'écart, & mettre le Regiment de Petz ſur le ventre.

Mais

Mais à l'heure même le Comte de Zultz, ayant fait pointer six Canons de batterie contre les Galeres & Chaïques des Turcs, il les força de s'en retourner. Ce fut chose étrange, que de tous les quarante Canons pointez contre la plaine, où étoient les Turcs, qui tirerent par trois fois, il n'y eut jamais que deux volées de Canon, qui rasassent l'Orison, lesquelles firent chacune une ruë par où elles passerent, faisant voler tant de têtes, jambes & bras en l'air, que si les autres canonades eussent fait de même, il eussent tué plus de deux mille hommes. Le General en attribuoit la faute au jour de Dimanche, auquel les canoniers & pointeurs s'étoient énivrez.

Après la prise de ce Fort, les Turcs continuerent à leur aise de ravitailler Bude, qui étoit leur principal dessein. Et est certain, que si on leur eût pû empêcher ce ravitaillement, ce qui se fût pû faire, si nous nous fussions de bonne heure campez de l'autre côté du Danube, Bude ne pouvoit plus tenir.

Le Rosworm en fut fort blâmé, mais il s'excusoit sur ce que s'il eût passé de l'autre côté de la riviere, où Bude est située, que les Turcs eussent pris le poste où nous étions logez, & ensuite la ville

de Peſt ſans difficulté : d'où ils euſſent avec plus de commodité ravitaillé Bude, qu'ils n'avoient fait par-delà, & qu'elle ne pouvoit faillir d'être ſecouruë.

Les Turcs, pour prendre leur revanche du Fort, que nous avions voulu conſtruire de leur côté, mirent vis-à-vis de notre Camp, ſur un petit lieu relevé, proche de Bude, qui y commande, vingt pieces de Canon, deſquelles ils tirerent en batterie par pluſieurs jours dans notre Camp, non ſans quelque dommage.

Une après-dînée, que nous joüions à la prime avec le General & deux autres, une volée de canon perça ſa tente en deux endroits. Elle étoit remarquable, pour être violette, ce qui les y fit ſouvent pointer leurs pieces. Une autre volée renverſa la tente du jeune Schomberg, frere du Maréchal dernier mort, comme je l'étois allé voir, & fûmes quatorze perſonnes enſemble deſſous, dont un nommé Boiſroet fut bien bleſſé du mât, qui chût ſur ſa tête.

Enfin, le Roſworm quitta le tertre où il étoit logé, & ſe campa en une vallée prochaine, où le Canon ne le pouvoit plus offenſer, & les Turcs voyant que leur batterie ne les incommodoit plus, la ceſſerent au bout de cinq jours, qu'ils

l'eurent

l'eurent continuée. Enfin le General, voyant que son sejour en ce même Camp lui étoit inutile, & que l'on le blâmoit à Vienne, & à Prague, de ce qu'avec une si belle armée, car elle étoit de trente-cinq mille hommes de pied & de dix mille chevaux, il ne s'étoit osé loger du côté des ennemis, même après cette grande défaite de Dodon, qui les avoit affoiblis de quantité d'hommes, & de leurs meilleurs soldats, il se resolut de passer de leur côté, & pour cet effet fit construire un double Pont, pour entrer en l'Isle de Vats, & pour en sortir du côté de Saint André, cinq lieuës au-dessus de Bude. Il alla dîner le Dimanche vingtiéme dans l'Isle de Vats, & passant sur le premier Pont, alla visiter l'autre, qui étoit bien avancé, puis s'en revint au Camp, d'où il partit avec toute l'armée le Mardi suivant, & ayant passé le premier Pont, se campa dans l'Isle, où il séjourna le lendemain, & le Jeudi vingt-quatriéme, l'armée passa le deuxiéme Pont, qui traversoit le bras du Danûbe, voisin de Saint André, & nous campâmes assez près de l'armée Turcquesque qui ne changea point son Camp, encore que nous eussions quitté le nôtre ancien; mais seulement cinq jours après

que nous fûmes passez sous Saint André, qui fut le Dimanche vingt-septiéme, ils virent quelques vingt mille chevaux, à une lieuë de notre armée, & s'étant mis dans une plaine, proche d'une montagne, qui les couvroit de notre vûë, ils envoyerent cinq cens chevaux à l'escarmouche, pour nous attirer dans leur embuscade, dont un Hongrois, qui demeuroit proche de là nous vint avertir. Ce qui fut cause que nous continuâmes l'escarmouche tout le jour, sans nous avancer, lors qu'ils faisoient semblant de fuïr. Nous demeurâmes campez sans rien faire proche Saint André, jusques au Mardi N de Novembre, que le General partit à Soleil couché, avec cinq mille chevaux, & s'en vint droit à Bude toute la nuit, & arrivâmes à la pointe du jour en la ville basse de Bude, qui n'est point fermée, où l'on avoit donné avis au General, que quantité des principaux Turcs de l'armée étoient venus loger. Nous donnâmes jusques aux écuries du Roi, sans rencontrer personne que de pauvres gens Hongrois. Seulement trouvâmes-nous dans les bains quelques trente Turcs, qui furent tous tuez en se baignant. Mais en nous en retournant, l'artillerie du Château & de la Ville nous

salua

salua rudement, & tua dix ou douze Reistres. Nous nous en revinmes au Camp de S. André, ayant enduré cette nuit-là un très-grand froid.

Or la coûtume des armées Turcquesques, qui viennent faire la guerre en Europe, est de ne camper pas plus longuement que jusques au jour de la Saint Martin, qui est l'onziéme de Novembre, si ce n'est qu'ils soient sur la fin d'un siege, & que le General demande encore trois jours en sa faveur, après lesquels expirez ils ont pouvoir de couper impunément les cordages des tentes dudit General, & le lendemain de piller la proviande, qui est le magasin des vivres, & puis s'en aller sans autre ordre. Et comme ce jour-là le dessein des Turcs ne fut autre que d'envitailler la ville de Bude, qui pâtissoit & commençoit d'être affamée, le Sardar Bacha crût avoir satisfait à ses ordres, l'ayant suffisamment pourvûë de vivres pour deux ans. De sorte qu'il ne voulut point retenir l'armée en campagne, plus longuement que leur coûtume ordinaire, & délogea du Camp où il étoit logé depuis trois mois, pour s'en retourner à Belgrade, & de là licencier l'armée: dont le General fut averti le jour de la Saint Martin au soir, comme

je joüois à la prime avec lui dans sa tente, par un homme que lui envoya celui qui commandoit dans Pest, qui avoit vû leur délogement, & avoit envoyé quelques Hussarts côtoyer la riviere jusques à Belgrade, dont il lui mandoit qu'il lui donneroit avis de tems en tems jusques à ce que l'armée fût débandée. Ce qu'il fit le lendemain, & le jour d'après, qui étoit le troisiéme, il l'assûra, que la plûpart de l'armée étoit envoyée en ses garnisons, & que les troupes d'Asie s'embarquoient sur le Danube pour s'en retourner. Ce qu'ayant sçû aussi par divers épions Hongrois, qui étoient en l'armée des Turcs, il fit repasser l'armée le 15. de Novembre en l'Isle de Vats, où il séjourna le lendemain matin, pour licentier ou mettre en garnison une grande partie de l'armée. Il envoya le Colonel Guipernetz, avec son Regiment de Lansquenets de quinze cens hommes à Pest, qui est tout vis-à-vis de Bude : & parce qu'ils faisoient difficulté d'y entrer, s'ils n'avoient un prêt, attendant leurs montres, le General me pria de lui prêter deux mille ducats pour leur donner, m'assûrant de me les faire rendre dans peu de jours. Ce qu'il fit, sçachant que je ne manquois pas d'argent ; leur ayant
gagné

gagné à la prime depuis que j'étois arrivé à l'armée, plus de huit mille ducats.

Mr le Prince de Joinville, Mr le Landgrave de Heſſen, Mr le Reingrave, Schomberg, & les volontaires Italiens s'en retournerent de Vats, & moi je ſuivis l'armée volante de trois mille chevaux, & de huit mille hommes de pied, que le General retint, avec laquelle il partit le ſeptiéme de l'Iſle, & vint camper à quatre lieuës de la riviere, & le lendemain il vint aſſieger la ville de Varouan, qui ne tint que trois jours, puis ſe rendit. Il y mit le Regiment de Ravier de quinze cens hommes en garniſon, & vint loger à trois lieuës de là. Le lendemain ſe vint camper devant Strigonie, de l'autre côté du Pont de batteaux qui y étoit fait. Nous en délogeâmes le lendemain 24. de Novembre, après avoir rompu l'armée, qu'il licentia, ou envoya en diverſes garniſons, & vinmes coucher à Javarin, par un froid extrême. Le lendemain nous en partîmes, & vinmes coucher à Gomor, où je ſéjournai trois jours avec le Roſworm, qui étoit amoureux de la Seignora Anna Regina de Holme, ſœur de la femme du Gouverneur de Gomor, Jean de Mulard, laquelle étoit Dame

de la Reine d'Espagne, & l'avoit accompagnée jusques à Madrid; mais elle ne voulut demeurer en Espagne, & s'en étoit retournée l'année auparavant. Elle pensoit épouser le Rosworm, mais c'étoit un vieux matois, qui ne s'attendoit pas au mariage.

Nous partîmes de Gomor le 29. & arrivâmes le 30. & dernier de Novembre à Vienne en Autriche, où je trouvai déja arrivez Messieurs les Princes de Joinville, le Reingrave, Schomberg, & autres, qui avoient été dans l'armée. J'y trouvai aussi mes amis, Messieurs Carle de Harach, Zeiffrid, Bremer, Guinterat, & autres, desquels je reçûs tant de gracieux accueils & de courtoisies, que je demeurai six semaines audit Vienne, où je passai extrémement bien mon tems.

Je fus en Moravie en une belle maison de Mr Maximilian de Liechtenstein, mon bon ami, nommée Ravron, en compagnie de Carle de Harach, où Mr de Joinville ayant renvoyé son train, vint loger quinze jours en mon logis, où il fut reçû au mieux qu'il me fut possible. Puis il en partit en poste, pour s'en aller à Prague, & de là en France. Je partis de Vienne le 18. Janvier de l'année 1604. & arrivai par la poste le 22. à Prague, où je

trouvai le Rosworm, qui depuis notre reconciliation m'avoit porté une très-étroite amitié. Il vint le lendemain matin 23. me prendre en son carrosse à mon logis, & m'amena à la Salle du Palais de Pragues, où nous nous promenâmes, jusques à ce que les Conseils se levassent, & lors tous les Seigneurs des Conseils vinrent donner le bon jour au Rosworm, lequel ils respectoient fort, à cause de la charge qu'il avoit euë de Maréchal de Camp General de l'armée : & puis ensuite il me presenta à eux, les priant de m'aimer, leur disant beaucoup de bien de moi. Il me mena de là dîner chez un vieux Seigneur, nommé Prescheftoris, qui étoit Bourggrave de Carlestein, qui est la seule forteresse du Royaume de Bohême, en laquelle la Couronne & tous les titres & enseignemens du Royaume sont gardez. Il avoit deux fils, l'un grand Fauconnier de l'Empereur, l'autre un jeune Seigneur, qui avoit été camarade de Rosworm en la derniere anneé, & qui l'année presente pretendoit le Regiment de Cavalerie, que le Royaume de Bohême devoit envoyer en Hongrie : & parce que le Rosworm pouvoit beaucoup pour lui faire obtenir, ils cherchoient tous avec passion ses bonnes graces.

 Ledit

Ledit Rosworm étoit amoureux de la derniere fille dudit Bourggrave, nommée Anna Sibilla. Les autres trois étoient la Comtesse de Millesimo l'aînée : la deuxiéme avoit épousé Carle Collowitz Colonel, frere du Colonel Zeiffrid Collowitz : & la troisiéme nommée Anna Esther, étoit une jeune Dame d'excellente beauté, en l'âge de dix-huit ans, veuve depuis six mois d'un Gentilhomme nommé Brichind, avec qui elle avoit été un an mariée.

Nous fûmes noblement reçûs & traitez chez Mr de Preschestoris, & après dîner nous dansâmes, où je commençai de devenir amoureux de Madame Esther, cette veuve, qui me fit paroître n'être pas marrie de mon dessein, que je lui découvris en partant du logis, comme ses sœurs alloient conduire le Rosworm; car elle y répondit de telle sorte, qu'elle me donna moyen de lui écrire, & me manda les lieux où elle alloit pour m'y trouver.

J'allai aussi par fois la voir sous la couverture de l'amitié que j'avois contractée à l'armée avec son jeune frere, Wolf Preschestoris; mais comme le Carême-prenant approchoit, son pere s'en allant à Carlestein, elle fut forcée de partir.

Au

Au sortir de ce dîné & du bal, chez Prescheſtoris, le Rosworm pensant m'obliger, m'embarqua en une assez mauvaise affaire. Il avoit traité avec un hôte de la nouvelle ville, que pour deux cens ducats il lui livreroit ses deux filles, qui étoient très-belles, & je pense qu'il surprit ce pauvre homme étant ivre, pour lui faire cette promesse, comme il apparut ensuite. Car comme nous fûmes arrivez à deux pas de cette hôtellerie, nous décendîmes de corrosse, qu'il commanda de retourner & de nous attendre là, & le Rosworm & moi, avec un sien page Bohême, pour nous servir de Truchement, allâmes en cette hôtellerie.

Nous trouvâmes le pere dans son poile avec ses deux filles, qui travailloient à leurs ouvrages, qui fut aucunement étonné de nous voir, & plus encore lors que le Rosworm lui dit, que nous lui portions chacun cent ducats pour avoir le pucellage de ses deux filles, comme il lui avoit promis. Lors il s'écria, qu'il n'avoit jamais promis telle chose, & ouvrant la fenêtre, cria par deux fois, morteriau, morteriau, qui veut dire au meurtre.

Alors le Rosworm lui porta le poignard à la gorge, & lui fit dire par le page,

page, que s'il parloit aux voisins, & s'il ne commandoit à ses filles de faire notre volonté, il étoit mort, & me dit cependant que je prisse une de ses filles, & que je m'en joüasse. Moi qui pensois être venu à une affaire, où toutes les parties étoient d'accord, fus bien étonné lorsque je vis qu'il nous falloit forcer les filles, en la presence de leur pere. Je dis au Rosworm, que je ne m'entendois point à forcer des filles. Il me dit lors que si je ne le voulois faire, je vinsse tenir le poignard à la gorge de son pere, & qu'il feroit son devoir avec une des deux filles: ce que je fis à grand regret, & ces pauvres filles pleuroient: le Rosworm commençoit à en baiser une, quand un grand bruit du voisinage, émû aux cris qu'avoit fait l'hôte, lui fit lâcher prise, & me dire qu'il nous falloit payer de courage & de bonne mine, ou qu'autrement nous étions perdus.

Lors il fit dire à l'hôte, qu'il le tueroit s'il ne nous faisoit sortir des mains du peuple. Cet hôte avoit une jupe volante, sous laquelle il lui mit sa dague qu'il lui tenoit contre la chair, & me fit donner le poignard du page, pour en faire de même. Ainsi sortîmes du poile, jusques à la ruë, l'hôte intimidé disant toûjours

au

au peuple, que ce n'étoit rien, jusques à ce qu'étant un peu éloignez, nous retirâmes nos dagues de dessous sa jupe, & l'hôte commença à crier comme devant, morteriau, morteriau: ce qui convia le peuple de courir après nous, avec infinis coups de pierres. Alors le Rosworm me cria, mon frere, sauve qui peut. Si vous tombez ne vous attendez point que je vous releve: car chacun doit songer à soi. Nous courions assez vîte; mais une pluye de pierres nous incommodoit grandement, dont l'une ayant donné dans les reins du Rosworm, le porta par terre, & moi pour ne faire ce qu'il m'avoit dit qu'il me feroit, le relevai, & l'aidai à marcher vingt pas, au bout desquels nous trouvâmes heureusement notre carrosse, auquel nous étant jettez, nous fîmes toucher, jusques à ce que nous fussions en sûreté dans la vieille ville, étant échappez des pattes de plus de quatre cens personnes.

Le 24. de Janvier, le Rosworm me fit obtenir entrée en l'anti-chambre de l'Empereur, qui est un lieu reservé aux fort grands Seigneurs & Princes, en laquelle je me trouvois de deux jours l'un. Et cinq ou six jours après, joüant à la paume contre le grand Walestein, qui faisoit

faiſoit la charge de grand Chambellan de l'Empereur, depuis la mort de Peter de Molar, decedé depuis huit jours; l'Empereur nous vint voir joüer à travers d'une jalouſie qui étoit en une fenêtre, qui regardoit ſur le jeu de paume, & y demeura long-tems.

Le lendemain matin, comme j'étois en ſon anti-chambre, il me fit appeller pour lui faire la reverence, où il me traita fort benignement, diſant qu'il connoiſſoit ma race, qui avoit toûjours fidellement ſervi leur Royale maiſon. Qu'il avoit eu bonne information de moi en cette derniere guerre d'Hongrie, & que ſi je pretendois à quelque charge, qu'il ſeroit bien aiſe de m'en gratifier. Il me parla en Eſpagnol, & voulut que je lui répondiſſe auſſi.

Peu de jours après m'arriva la nouvelle de la mort du Baron de Siray, tué par Mr le Reingrave, mon couſin : ce qui m'obligea de parler aux principaux du Conſeil en faveur du Reingrave, mon couſin, & pour l'excuſer, & enfin demander ſur ce ſujet audience à l'Empereur, qui me fut promptement accordée, & me répondit favorablement, & enſuite me fit dire par le Comte de Furſtemberg, qu'il avoit reformé les cinq Com-

Compagnies de Cavalerie du Reingrave à trois, & les quatre des Carabins du Rosworm, à deux, & que si je voulois lever encore trois nouvelles Compagnies de Cavalerie, & deux de Carabins, que l'Empereur me retiendroit à son service, en qualité de Colonel de mille chevaux; ce que j'acceptai, voyant la longue paix de France, & comme aussi pour l'amour extrême que je portois à Madame Esther.

Les trois Compagnies de Chevaux legers furent données à Champgaillard, vieux soldat François, à Dom Balthasar de Marradas Espagnol, & à Jean Paul Italien, qui les avoient déjà commandées, sous le Reingrave, & qui les renforcerent du debris des autres. Pour les deux Compagnies de Carabins, le Capitaine la Ramée en eut une, & le Capitaine Merguelot, tous deux Liegeois, l'autre. Je fis donner la Cornette de Champgaillard à Cominges, & sa Lieutenance à la Croix, qui depuis a été Colonel. C'étoit pendant le Carême-prenant, que l'on traitoit de ma capitulation; auquel tems on parle peu d'affaires en ce païs du Nord, & je ne pressois pas fort mes expeditions, étant éperduëment amoureux de Madame Esther, laquelle après plusieurs esperances qu'elle me donna,

donna, & sa sœur au Rosworm, de venir passer le Carnaval à Prague, enfin elles furent retenuës à Carlestein par la maladie du Bourggrave leur pere. Nous le passâmes bien gayement en fêtes & festins continuels, & joüant à la petite prime fort grand jeu, entre cinq ou six que nous étions, à sçavoir le President du Royaume nommé Staremberg, Adam Galpoppel, le Grand Prieur de Malte, Kinski l'aîné, & le Rosworm & moi, & n'étoit soir qu'il n'y eût deux ou trois mille dallers de perte ou de gain. Celui qui faisoit l'Office de grand Ecuyer de l'Empereur, nommé Bruscofscki, se maria avec une riche femme, où le Rosworm & moi fûmes conviez, & un des quatre jours que cette nôce dura, nous voulumes faire des masques à cheval, & nous promener par la ville, avec de très-beaux habits. Nous fûmes huit de partie: à sçavoir le Rosworm & moi, qui marchions les premiers; Walestein, le Longo, & le Kinski alloient après; Harach & Charmin, deux Gentils-hommes de la Chambre de l'Empereur suivoient, & le jeune Schomberg, avec le Comte Wolff de Mansfeld étoient les derniers. Comme nous passâmes devant la Maison de Ville de la vieille ville, quel-

ques

ques Sergens nous vinrent dire en langue Esclavone au Rosworm & à moi, que l'Empereur avoit défendu d'aller en masque par la ville. A quoi nous ne fîmes autre réponse, sinon que nous n'entendions point l'Esclavon. Ils nous laisserent lors passer : mais comme ce vint au retour, ils tendirent les chaînes à toutes les avenuës de la place de la Maison de Ville, hormis celle par où nous entrions, & dès que nous fûmes passez, ils la tendirent aussi, & lors ils commencerent par les derniers, & prirent par la bride le cheval du Comte de Mansfeld, & celui de Schomberg, & les menerent en prison : puis se saisirent aussi de Harach, & de Charmin, & du Walestein, & du Kinski, lesquels souffrant impatiemment cet outrage, & n'ayant point d'épées pour l'empêcher, nous crierent que nous prissions garde à nous. Alors le Rosworm se saisit de son épée, & moi de la mienne, que nos laquais portoient, & sans les tirer du fourreau, nous regardions que l'on ne se saisît point de la bride de nos chevaux. Ce qu'un Sergent ayant voulu faire à moi, le Rosworm lui donna de son épée avec le fourreau sur la main de telle sorte, que le fourreau s'étant coupé, il blessa bien fort le-

dit Sergent à la main. Alors plus de deux cens Sergens se mirent sur nous, & nous deux de notre côté mîmes nos épées nuës à la main, lesquelles ils esquivoient; mais à chaque passade que nous faisions, ils nous déchargeoient de grands coups de hampes de hallebarde sur les reins, & sur les bras : ce qui dura quelque-tems, jusques à ce qu'un Chef de Justice sortant de la Maison de ville, haussa son bâton, que l'on nomme *Regiment-stock*, alors tous les Archers mirent leurs halebardes en terre, & le Rosworm, qui sçavoit la coûtume, y jetta aussi son épée, & me cria que je jettasse aussi vîtement la mienne. Ce que je fis : autrement j'eusse été declaré rebelle à l'Empereur, & pour tel puni.

Alors le Rosworm me pria de parler quand le Juge interrogeroit, afin que l'on ne le reconnût point : Il me demanda qui j'étois, & lui ayant dit sans déguiser, il me demanda qui étoit mon compagnon ; je lui dis que c'étoit Rosworm : alors il nous fit de grandes excuses. Et le Rosworm qui étoit bien mari de ce que je l'avois nommé, quand il vit qu'il ne s'en pouvoit plus dédire, se demasqua en colere, menaçant le Juge & les Sergens, & qu'il s'en plaindroit à l'Em-

l'Empereur, & au Chancelier. Eux tâcherent du mieux qu'ils purent, de le rappaiser; mais il avoit été trop battu, & moi aussi, pour se contenter de paroles. On nous rendit nos six compagnons plus heureux que nous, car ils n'eurent que la peur, & nous nous retirâmes. Puis le soir, comme si de rien n'eût été, nous retournâmes aux nôces. Mais le lendemain le Rosworm vint trouver le Chancelier du Royaume, auquel il parla fort arrogamment, & le Chancelier fit mettre, pour nous satisfaire, plus de cent cinquante Sergens prisonniers, les femmes desquels étoient tous les jours à la porte de mon logis pour obtenir grace, & moi j'en sollicitois assez le Rosworm; mais il étoit inexorable, & les fit demeurer quinze jours en prison, pendant la rigueur de l'hiver, dont deux en moururent.

Enfin à grand peine je les fis delivrer. Quelques jours après il se fit une belle assemblée de Dames chez le grand Chancelier, où nous allâmes danser un petit ballet, qui fut trouvé beau, pour être en Bohême, où il ne s'en danse pas souvent.

Pendant ce tems-là, comme nous joüions un jour au Quinola, Adam Gal-

poppel

poppel & Kinski ſe querellerent, & ſe battirent le lendemain, où Adam Galpoppel fut bleſſé à la jambe.

Le Grand Prieur de Boheme & l'Ambaſſadeur de Veniſe, qui étoient venus joüer avec nous chez Adam Galpoppel, à qui nous tenions compagnie pendant que ſa bleſſure le tint au lit, ou au logis, ſe querellerent auſſi ſur le ſujet de Saint Jean & de Saint Marc : ce qui donna à rire à la Cour.

Or dans la ville de Prague le nouveau Calendrier ſe pratique, mais dans la campagne, parmi les Huſſites, il ne s'obſerve point; de ſorte que le Carême-prenant étant paſſé à Prague, il dura encore dix jours de plus à la campagne, & le Bourggrave de Carleſtein nous convia le Roſworm & moi, avec deux autres Seigneurs, l'un nommé Slabata, & l'autre Collobrat, de le venir paſſer à Carleſtein, où quantité de Dames & de Seigneurs ſe devoient trouver auſſi. Ce que nous fîmes dès notre Mercredi des cendres, & nous mîmes tous quatre en carroſſe, qui étions les quatre amoureux des quatre filles du Bourggrave, car Collobrat aimoit de longue main la Comteſſe Milleſimo, & Slabata étoit depuis peu embarqué avec la femme de Collowitz.

Nous

Nous y trouvâmes plus de vingt Dames, parmi lesquelles il y en avoit de très-belles, & ne faut pas demander si nous fûmes bien vûs & reçûs des quatre filles du logis, mais principalement de la mienne, qui fut ravie de me voir, & moi elle : car j'en étois extremement amoureux, & puis dire qu'en toute ma vie je n'ai passé dix journées plus agreablement ni ne les employai mieux que je fis celle-là ; ce fut une continuelle fête, étant perpetuellement à table, ou au bal, ou en autre meilleure occupation.

Enfin après le carnaval passé, nous nous en revinmes à Prague, avec grand regret d'elles & de nous, mais avec grande satisfaction de notre petit voyage. Ma Maîtresse me promit qu'elle viendroit bien-tôt à Prague : mais comme son pere retomba malade, elle ne le pût : mais elle me fit venir déguisé à Carlestein, où je fus cinq jours & six nuits caché en une chambre près de la sienne, au bout desquels & de ma vigueur, je m'en revins à Prague ; où après avoir tiré mes expeditions & assurances pour l'argent de ma levée, je pris congé de l'Empereur, pour m'en revenir en France, & partis de Pragues le Jeudi devant Pâques fleuries,

ries, en poste, avec un de mes amis nommé Cocorporis, & vinmes coucher à Carlestein, pour dire adieu au Bourggrave, à ses filles, & à ses fils. Moi en effet pour prendre congé de ma Maîtresse, & en esperance, même en ferme creance lors, de retourner la trouver aussi-tôt que ma levée seroit faite, que je ferois acheminer par le Danube en Hongrie, pendant que j'irois faire un tour à la Cour de l'Empereur.

J'en partis le lendemain, & vins coucher à N. où il me fut fait très-bon traitement par le maître de la maison, & y avoit assez belle compagnie de Dames, mais elles ne me touchoient gueres au cœur, car j'y avois donné trop de place à l'Anna Esther Prechestoris. Je n'avois avec moi que le seul Guitaud & un valet Allemand, que j'avois été forcé de prendre, à cause que les miens étoient demeurez malades à Prague. Le Samedi lendemain il nous fit encore festin à dîner, où il nous enyvra, & puis nous prêta son carrosse, qui me mena à Pilsen, dont je partis le jour de Pâques fleuries, pour aller coucher à Ratisbonne. J'en partis le Lundi & couchai à Brughausen, & le Mardi j'arrivai à Munich: le Mercredi je vins saluer Monsieur le

Duc

Duc Maximilian, lequel me fit l'honneur de m'offrir le Regiment de trois mille Lansquenets, que le Cercle de Bavieres entretenoit en Hongrie, & qu'en quelque année que je voulusse le recevoir, pourvû que je l'en avertisse devant Pâques, qu'il me le donneroit. Dont je lui rendis très-humbles graces, & m'ayant fait défrayer, j'en partis le Mercredi Saint en un carrosse qu'il me prêta, qui me mena le lendemain Jeudi Saint dîner à Amberg, où je demeurai le Vendredi, Samedi, & Dimanche de Pâques, pour quelques affaires que j'y avois, & en partis le lendemain de Pâques, & m'en revins en trois jours à Strasbourg à dîner, & à coucher à Saverne. Je me mis à table pour souper avant que d'aller voir les Chanoines au Château : mais comme je commençois, ils arriverent pour me prendre, & me mener loger au Château. C'étoient Messieurs le Domdeken, ou Doyen des Creanges, & les Comtes de Quesle & de Riffercheid. Ils avoient déjà souppé, & étoient à demi yvres. Je les priai, que puis qu'ils me trouvoient à table, ils s'y missent, plûtôt que de m'emmener attendre le souper au Château; ce qu'ils firent, & en peu de tems de notre soif, Guitaud & un mien compe-

re, maître des Monnoyes de Lorraine & moi nous les achevâmes si bien d'enyvrer, qu'il les fallut remporter au Château, & moi je demeurai en mon hôtellerie. Et le lendemain à la pointe du jour je montai à cheval; pensant partir: mais ils avoient la nuit envoyé défendre que l'on ne me laissât pas sortir: car ils vouloient avoir leur revanche de ce que je les avois enyvrez.

Il me falut donc demeurer ce matin-là au dîner, dont je me trouvai bien mal. Car afin de m'enyvrer, ils me mirent de l'eau de vie dans mon vin à mon avis, bien qu'ils m'ayent depuis assuré que non, & que c'étoit seulement d'un vin de Lesperg, qui étoit si fort & si fumeux, que je n'en eus pas bû dix ou douze verres, que je ne perdisse toute connoissance, & que je ne tombasse en une telle lethargie, qu'il me fallut saigner plusieurs fois, & me vantouser, & me serrer avec des jarretieres les bras & les jambes. Je demeurai à Saverne cinq jours en cet état, & perdis de telle sorte le goût du vin, que je demeurai plus de deux ans, non seulement sans en pouvoir boire, mais encore sans en pouvoir sentir sans horreur.

Après que je fus gueri, je m'en vins en

deux

deux jours à Haroüel, où je ne demeurai guere sans aller à Nancy. Je trouvai du changement en la Cour de Lorraine par la mort de Madame sœur du Roi, Duchesse de Bar. Après que j'y eus sejourné quelques jours, je fus à Espinal non tant pour y voir ma tante, que ma cousine de Bourbonne, nouvellement mariée au Comte d'Escars, de qui j'avois été extrémement amoureux, & si feu ma mere n'y eût point eu de repugnance, j'eusse crû ne vivre point malheureux marié avec elle: mais je ne lui voulus pas déplaire.

Je la trouvai comme elle arrivoit chez ma tante, où nos anciens feux se rallumerent, & notre sejour de quatre jour à Espinal y aida fort. Monsieur de Couconges étoit venu avec moi, & sa femme avec ma cousine nous allâmes la conduire à Ville sur Illon, avec ma cousine de Vianges. De là nous allâmes à Mirecourt, voir Monsieur & Madame de Marcoussay, puis revinmes audit Ville sur Illon, où nous nous separâmes de ma cousine d'Escars, non sans y avoir tous deux bien du regret, & elle s'en retourna à Bourbonne, & nous à Espinal, & de là à Nancy. Et le lendemain que j'y fus arrivé, j'allai à Toul, au devant de

ma mere, qui arrivoit de France, & l'amenai à Haroüel, où Madame d'Espinal la vint voir le lendemain. Et le jour d'après on rapporta le corps de feu mon frere de Ramonville, qui avoit été blessé d'une mousquetade au genoüil, à la prise du Porc-Epic, au Siege d'Ostende, duquel coup il lui falut couper la jambe, dont il mourut cinq jours après, qui me fut un sensible déplaisir, & une signalée perte : car c'étoit un homme de grand cœur, & de bon jugement, & qui avec apparence étoit pour faire une grande fortune.

Je l'avois laissé auprès du Roi en m'en allant en Hongrie, pour terminer l'affaire de Saint Sauveur, laquelle je déduirai, comme celle qui m'a fait changer mes desseins, & qui m'a fait quitter la charge que j'avois en Hongrie, qui fut aussi cause de la mort de mon frere.

Une tante de ma mere, nommée Madame de Mereville, lui donna soixante mille écus, & la maria avec feu mon pere, & pour assurer cet argent à ma mere, il le fallut employer en chose qui lui tînt nature de propre : ce que l'on fit, en prenant en engagement du Roi, le Comté de Saint Sauveur, le Vicomté de Landelat & la Baronie de Vesou, pour

qua-

quarante mille écus, que mon pere fournit comptant: & depuis on supplea encore des autres vingt mille écus, que l'on devoit employer de ladite donation de Madame de Mereville, & ce par Edit d'alienation verifié au Parlement & Chambre des Comptes, où il appartenoit. Or dans le contrat d'engagement il étoit porté, que si lesdites terres n'avoient de revenu autant que montoit l'interêt de notre argent au denier vingt, qui étoit neuf mille livres par an, ce qui en manqueroit nous seroit payé sur la Recette generale de Caën. Il arriva qu'après la bataille de Moncontour, comme l'on licentia les Reistres, on paya leurs décomptes au mieux que l'on pût: & comme on n'avoit pas tout l'argent comptant qu'il falloit, on convia feu mon pere & Schomberg de prendre des rentes sur l'Hôtel de ville de Paris, ou autres engagemens, pour une partie de la somme qui leur étoit dûë & à leurs Reistres, & l'autre partie comptant. Et feu mon pere, qui vit que les terres de Saint Sauveur, qui lui étoient déjà engagées, valoient beaucoup plus que l'interêt des premieres sommes, pour lesquelles il la tenoit, offrit de prendre encore quarante mille écus sur les mêmes terres en engage-

gagement ; ce que les Ministres de France accepterent avec joye, & lui en donnerent les expeditions que lui-même desira. Et comme il ne sçavoit point certaine loi de la France particuliere, il ne se soucia point de faire verifier aux Chambres des Comptes cette derniere partie & joüit près de trente ans de toutes lesdites terres en cette façon.

Avint qu'en l'an 1593, Monsieur de Schomberg étant redevable à feu mon pere de la somme de trente-deux mille écus, offrit à mon pere, que s'il vouloit prendre cette somme sur le Roi, & en surcharger encore les Terres de Saint Sauveur, qu'il feroit encore ajoûter par le Roi vingt-quatre mille livres de plus, qui étoient dûs à feu mon pere, pour restes du payement des Reistres, lesquels vingt-quatre mille livres étoient en bonne forme declarez dettes de la Couronne.

Feu mon pere, pour sortir d'affaires d'avec Monsieur de Schomberg, qui en ce tems-là n'étoit pas bien dans les siennes, & pour être payé de ce reste, dont il n'étoit point assigné, accepta ce parti, & eut les expeditions necessaires pour ce dernier surchargement, qui furent verifiées au Parlement comme les autres. Et lors

lors on avertit feu mon pere, qu'il étoit besoin de les faire verifier aussi à la Chambre des Comptes de Paris & de Roüen. Ce que voulant faire, & de celle aussi des quarante mille écus precedens, la Chambre en refusa la verification. Et bien que ma mere depuis sa viduité en eût obtenu diverses Jussions, elle n'y put parvenir.

Il arriva qu'en l'année 1601. le Duc de Wirtemberg, poursuivant le remboursement de quelque somme d'argent, qu'il avoit prêtée au Roi pendant la guerre, on lui dit, qu'il cherchât lui-même les moyens de se faire payer par l'invention de quelque parti, ou la découverte de quelques terres qui ne fussent encore engagées, ou qui le fussent à si bas prix que l'on lui pût surcharger pour plus grande somme : à quoi son Resident, nommé Bunichause, qui y travailloit, fut aidé par le Procureur General de la Chambre des Comptes de Roüen, nommé Dumesnil Basire, qui lui promit, moyennant dix mille écus, qu'il lui fourniroit des engagemens suffisans pour son affaire. Et que s'il le vouloit introduire chez Monsieur de Rosny, qu'il lui declareroit. Ce que Bunichause ayant fait; il dit audit Marquis de Rosny, que nous te-

nions les Domaines de Saint Sauveur, le Vicomté de Landelut & de Vesou, pour soixante mille écus, & qu'il étoit porté par le contrat, que si lesdites terres n'étoient de trois mille écus de revenu, le Roi s'obligeoit de payer ce qu'il y manqueroit sur la recette generale de Caën; ce qu'il faisoit reciproquement en faveur du Roi, que si les terres valoient davantage, que le surplus devoit être restitué au Roi. Par ainsi si le Roi se vouloit faire justice à lui-même, non seulement ils seroient quittes du premier engagement de cent quatre-vingt mille livres, mais encore du deuxiéme de cent vingt mille livres, & que par la supputation qu'il en avoit faite, nous demeurions redevables de plus de soixante mille livres au Roi, quand bien Sa Majesté nous compteroit les cent quatre-vingt mille livres annuellement déboursez par nous à dix pour cent. Veu que des autres sommes qui étoient des dettes de services, qui n'étoient & ne pouvoient être verifiées en engagement de domaine, le Roi n'étoit obligé à aucun interêt.

Monsieur de Sully prit cet avis avec applaudissement, & crût que sans bourse délier il pourroit payer le Duc de Wirtemberg, qu'il affectionnoit pour être Pro-

Proteſtant, & parce qu'auſſi il l'avoit autrefois connu.

Il le propoſa au Roi, & l'aſsûra que nous aurions ſujet d'être plus que contens, ſi le Roi nous faiſoit don de ce que nous lui ſerions redevables de reſte; de ſorte qu'en l'année 1601. comme je revins d'Angleterre, je trouvai que par un Arrêt du Conſeil il étoit ordonné que ma premiere ſomme de ſoixante mille écus me ſeroit annuellement rembourſée, avec les interêts au denier dix; que les deux autres chacune de quarante mille écus, me ſeroient pareillement rembourſées, mais ſans interêt, & que je rendrois compte des fruits & des domaines depuis l'année 1569. que j'en étois entré en joüiſſance.

Je me plaignis grandement au Roi de cette injuſtice de ſon Conſeil, & lui fis voir comme mon pere, étranger & ignorant des loix de la France, avoit traitté de bonne foi. Que s'il n'eût pris ſur leſdits domaines la deuxiéme ſomme de quarante mille écus, que l'on lui eût donnée comptant, comme l'on avoit fait aux autres Colonels. Que ſi on en faiſoit de même à tous les anciens detenteurs des domaines, ou droits ſur le Roi, que leur induſtrie ou la ſuite des tems

avoient augmentez, outre que l'on ruïneroit quantité de grandes maisons, cela apporteroit ce prejudice, que tous les domaines qu'elles tiennent deperiroient, & que quand cette regle seroit generale, elle devroit avoir exception pour nous, qui étions étrangers, qui servions de bonne foi, & qui avions apporté du soulagement aux affaires du Roi; n'ayant pas reçû notre argent comptant, que l'on nous devoit donner, mais pris un encherissement sur une Terre que nous possedions déjà. Que cela consideré, il trouveroit que le revenu de ses Domaines n'avoit point excedé l'interêt de notre somme. Que s'il y avoit quelque chose à redire, c'étoit sur la partie de Monsieur Schomberg, de laquelle le Comte de Nanteuil nous seroit garant. Le Roi prit assez bien mes raisons, mais pour cela il ne fit pas casser l'Arrêt donné; si bien en suspendre l'execution plus de deux années, pendant lesquelles nous joüissions, mais avec incertitude de nos affaires, & crainte, que si un jour on executoit l'Arrêt, la recette que nous continuions de faire, tomberoit plus lourdement sur nous. De sorte que de tems en tems je pressois le Roi de me faire justice, soit en me remboursant ou en

cassant l'Arrêt. Et comme je m'en voulus aller en Hongrie, je le pressai de m'expedier, lequel me promit qu'il me donneroit contentement, & que dans deux mois au plus tard, je serois satisfait, & que je fisse comprendre mes raisons à Monsieur de Sully qui ne m'étoit pas favorable en cette affaire. Je lui dis que je reviendrois en ce tems-là, & que cependant je lui laissois mon frere qui lui en parla de tems en tems: ce qu'il trouva bon. Et quand mon frere, qui étoit un esprit colere & chaud, lui en parla; le Roi lui dit, qu'à mon retour il le contenteroit; mondit frere le pressa de telle sorte que le Roi se fâcha, & mon frere ne parla pas au Roi avec le respect & la retenuë qu'il devoit. Ce qui fut cause que le Roi lui parla fort aigrement, & mondit frere le lendemain prit congé de lui, & s'en alla en Flandre servir le Roi d'Espagne, auquel lieu il fut très-bien approuvé, & eut commission de faire un Regiment d'Infanterie. Mais comme il ne devoit être en la place montre, qu'à la fin du mois de Juillet, il s'en alla en attendant, voir le Marquis Spinola devant Ostende, où il fut tué. Et comme je revins peu de tems avant sa mort en Lorraine, où je levai cinq cens

chevaux pour aller en Hongrie, & mon frere un Regiment de pied, pour servir en Flandre, le Roi crût que j'avois tout-à-fait quitté son service; ce qui fut cause qu'il fit saisir par le President d'Enfreville, & le Baron de la Lutumiere, le château de Saint Sauveur, & en chasser ceux qui y étoient dedans de ma part. Mais ayant sçû que je m'en allois en Hongrie, & non en Flandres, & que mon frere étoit mort, il me fit écrire par Zamet, qu'il s'étonnoit fort de ce que je voulois quitter son service sans sujet, & qu'il n'avoit encore fait executer l'Arrêt du Conseil : si bien, ôté des mains de mon frere qui étoit Espagnol, une place des siennes; qu'il me tiendroit ce qu'il m'avoit promis, de me donner contentement, & qu'il me mettroit toûjours en mon tort.

Je me crûs obligé d'écrire à Sa Majesté une lettre de plainte, accompagnée de tant de respect & de déplaisir, de ce qu'il me vouloit ôter le moyen d'avoir l'honneur de demeurer à son service, & d'écrire aussi à Zamet une plus ample lettre, où je disois mes raisons, lesquelles le Roi reçût de bonne part, & vit celle de Zamet, puis m'écrivit deux mots de sa main, me commandant de le venir trouver,

trouver, & qu'il me témoigneroit combien il m'étoit bon Maître. Ce que je fis, & connoissant que je ne pouvois être en même-tems en France & Hongrie, que mon affaire de France n'étoit pas de celles qui se terminent en un mois, & qu'elle m'y arrêteroit long-tems : considerant aussi qu'elle m'importoit de cent cinquante mille écus, je me resolus de m'envoyer excuser vers l'Empereur par un Gentil-homme que j'y envoyai, que j'adressai au Rosworm, pour moyenner, que Sa Majesté reçût mes excuses en bonne part, sur les raisons que je lui alleguai. Ce que par sa bonté elle fit, de telle sorte qu'elle me fit mander par le même Rosworm, qu'elle ne pourvoiroit point de Colonel à ses troupes étrangeres, & que si l'année d'après j'y voulois venir, qu'elle me conserveroit la capitulation qu'elle m'avoit faite. Et bien que j'eusse déjà fait quelques frais, je rendis l'argent que j'avois reçû, entierement, dont on me loüa à la Cour de l'Empereur.

Je partis donc de chez moi, & m'en vins à Paris, où je fus extremement bien reçû de mes amis, qui m'y retinrent trois jours avant que d'aller voir le Roi, qui étoit à Fontainebleau, & m'y voulurent

lurent accompagner; de ſorte que nous courions près de quarante chevaux de poſte. Car Meſſieurs de Praſlin, de Laval, de Crequi, Comte de Sault, Gordes, Saint Luc, Sainte Marie du Mont, Richelieu & moi courûmes enſemble.

Le Roi étoit deſſus cette grande terraſſe, devant la cour du Cheval blanc quand nous arrivâmes, & nous y attendit, me recevant avec mille embraſſades. Puis me mena en la chambre de la Reine, ſa femme, qui logeoit en la chambre du bout regardant ſur l'étang, & fus bien reçû des Dames, qui ne me trouverent point mal-fait pour un Allemand inveteré d'une année dans le païs.

Il me prêta ſes chevaux pour courre le cerf le lendemain, qui étoit le jour de S. Barthelemi, 24 d'Août. Il ne voulut point courre ce jour-là, auquel il avoit couru tant de fortune autrefois. Après la chaſſe je le vins trouver à la ſalle des étuves, où nous joüâmes au Lanſquenet, avec la Reine & lui. Je devins lors amoureux d'Entragues, & l'étois encore d'une autre belle Dame. J'étois auſſi en fleur de jeuneſſe, & aſſez bien fait & gai.

Le Roi devint amoureux de la Comteſſe de Moret, qui s'appelloit du Bueil, & étoit nourrie avec Madame la Prin-

ceſſe

ceffe de Condé. Sa Majesté me fit l'honneur de me rétablir au Château de Saint Sauveur, & de me donner main-levée des Domaines qu'il m'avoit fait saisir. Ce qui m'obligea d'aller en Normandie sur la fin de Septembre, & vins chez Sainte Marie du Mont, où je demeurai trois jours, & où Monsieur de Montgomery, la Luserne & Canisy me vinrent voir, & m'accompagnerent à Saint Sauveur, m'ayant fait precedemment embrasser le President d'Eufreville, de qui je me plaignois, & le Baron de la Lutumiere, desquels (m'ayant montré les lettres par lesquelles le Roi leur commandoit de prendre Saint Sauveur) je demeurai satisfait; je m'en revins après avoir demeuré huit jours à S. Sauveur, chez Sainte Marie qui me mena le lendemain chez son beau-fils de Longonnay à Davigny, où nous trouvâmes les mêmes Montgomery & la Luserne, qui ne m'abandonnerent que je ne fusse de retour à Roüen.

Nous passâmes à Sainte Croix, où étoit Madame de Silly, puis à Lisieux, où le Maréchal de Fervaques nous fêtoya. Puis à Roüen, où nos amis nous retinrent deux jours; au bout desquels je m'en revins à Fontainebleau trouver le Roi,

où le Connêtable de Castille arriva, à qui le Roi fit bon accueil.

Je passois en ce tems-là une fort belle vie à la Cour, qui quitta Fontainebleau après la Toussaints, pour venir à Paris: le Roi ayant peu auparavant fait arrêter le Comte d'Auvergne en Auvergne, & amener à la Bastille, & peu après Monsieur d'Entragues, qu'il envoya à la Conciergerie, & Madame de Verneüil, qui fut gardée par le Chevalier du Guet, en un logis qui est en la ruë Saint Paul, appartenant à Andicourt. On instruisit le procès à tous trois, mais il n'y eut point de jugement que pour Monsieur le Comte d'Auvergne, qui fut condamné d'avoir la tête trenchée; mais le Roi transmua la peine en une prison perpetuelle; partie en consideration de Madame d'Angoulême, qui fit de merveilleuses instances; mais davantage pour une raison, qu'il nous dit, que le feu Roi Henri III. son predecesseur, ne lui avoit en mourant recommandé que Monsieur le Comte d'Auvergne & Monsieur le Grand, & qu'il ne vouloit pas qu'il fût dit, qu'il eût fait mourir un homme, que celui qui lui avoit laissé le Royaume, lui avoit si affectionnément recommandé.

Mais toutes ces condamnations & graces

ces ne furent données qu'au commencement de l'année 1605. que le Roi étoit à Paris, où nous passâmes le Carême-prenant en fêtes & ballets. J'eus querelle contre Termes, & mon frere de Saint Luc le fut appeller pour moi, qui se devoit battre contre Montespan. Mr de Montpensier nous accorda, & nous fûmes toûjours depuis extrémement amis.

Le Roi permit à Messieurs de Nemours & de Sommerives de courir les ruës masquez le Mardi gras, 20. Fevrier. Ils rencontrerent Monsieur de Vitry, Comte de Sault & moi, qui venions de nous preparer pour l'entrée d'un combat de Barriere, & nous demanderent si nous voulions être de la partie; d'où les ayant remerciez, ils nous dirent, gardez-vous donc de vous rencontrer devant nous; car nous n'épargnons personne à coups de bourlets. Alors Vitry leur répondit: Messieurs, nous vous preparerons la collation au Cimetiere Saint Jean, si vous la voulez venir prendre, & ainsi nous étant separez, nous nous resolûmes de courir aussi les ruës. Mais comme nous nous étions apprêtez tard, il y avoit apparence que leur troupe eût été plus forte que la nôtre: sur quoi Monsieur de Vitry me dit: si vous me voulez croire, nous

nous nous mettrons une douzaine de parens ensemble, armez de toutes pieces dorées, dont nous ne manquons pas, & mettrons dix ou douze hommes masquez devant nous, & aurons de bons bourlets à l'arson de nos selles : nous ne demanderons rien à personne, mais si l'on nous attaque ou nos masques, alors nous nous pourrons défendre avec grand avantage. Ce que nous fîmes, & nous mîmes Monsieur de Vitry & son fils, Mr de Crequy, & le Comte de Sault, Monsieur de Saint Luc & le Commandeur son frere, Monsieur de Seneçay & moi, tous armez de belles armes dorées jusques aux greves & aux sollerets, sur des grands Coursiers, avec des selles d'armes, avions nos épées au côté, & des bourlets aux mains de cordes de puits, couvertes de taffetas incarnat.

Nous mîmes devant nous huit ou dix masques à cheval non armez, que de bourlets, & partîmes de derriere la place Royale, de chez Vitry, & marchâmes par la ruë Saint Antoine, deux à deux. Nous arrivâmes à la place du Cimetiere Saint Jean en même-tems que la grande bande, qui pouvoit être de deux cens chevaux, commença à paroître du côté de la ruë de la Verrerie. Et dès qu'ils eurent

eurent apperçû les masques, qui marchoient devant nous, ils vinrent à la charge : & nos masques, selon l'ordre que nous leur avions donné, s'étant retirez derriere nous, qui parûmes lors & les chargeâmes rudement, nos genoüillieres les incommodant fort, & leurs bourlets ne blessoient que nos armes, de sorte qu'ils jugerent pour le mieux de se retirer dans leur gros, qui étoit encore dans la ruë de la Verrerie, lequel ils mirent en desordre, & nous cependant les poursuivions toûjours.

J'eus le contentement qu'un de mes rivaux de Mademoiselle d'Entragues, de qui j'étois lors amoureux, fut bien frotté devant elle qui étoit aux fenêtres de son logis à nous regarder. Enfin ils s'écarterent, & nous leur passâmes au travers, ce fut le Mardi 20. de Février, & le Jeudi 22. j'eus une bonne fortune.

Le Dimanche 25. se fit le combat à la Barriere : le seul qui s'étoit fait du Regne du feu Roi, ni de celui de son fils present regnant. Notre partie étoit les Chevaliers de l'Aigle, & étions le Comte de Sault, Saint Luc & moi, qui entrions ensemble. Feu Mr de Vitry étoit notre Maréchal de Camp, qui eut meilleure grace en cette action-là, qu'aucun autre

qui

qui s'en mêlât alors. Auſſi étoit-ce un très-brave & honnête homme, & original à ſa mode. Le Mardi ſuivant, qui étoit le 27. Février, le matin le Roi étant aux Tuilleries, dit à Mr de Guiſe: Entragues nous mépriſe tous, pour idolâtrer Baſſompierre. Je ne vous en parle pas ſans le bien ſçavoir. Comment, répondit Mr de Guiſe, Sire, vous ne manquez pas de moyens pour vous vanger, & pour moi je n'en ai point d'autre que celui de Chevalier errant, & le deſſein de rompre trois lances à Camp ouvert cette après-dînée, au lieu où il plaira à Votre Majeſté nous ordonner.

Le Roi nous accorda, comme ſouvent il arrivoit de faire pareilles parties, & nous dit, que ce ſeroit dans le Louvre, & qu'il en feroit ſabler la Cour. Il prit Mr de Joinville ſon frere pour ſon ſecond, & Mr de Termes pour tiers; & moi je pris Mr de S. Luc & Mr le Comte de Sault.

Nous vinmes tous ſix dîner, & nous armer chez Saint Luc, & comme nous avions toûjours des harnois & livrées préparées à tous évenemens, nous fûmes armez d'armes argentées, & nos panaches incarnats & blancs, comme nos bas de ſoye auſſi. Et Mr de Guiſe & ſa

sa troupe, à cause de la prison de la Marquise de Verneüil, de qui il étoit lors amoureux couvert, s'habilla & arma de noir & or. Nous vinmes donc au Louvre, & notre équipage, qui entra le premier, & nos personnes aussi.

Nous nous mîmes du côté du vieux corps de logis, & Mr de Guise, qui vint après, se mit au-dessous des fenêtres de la Reine, vis-à-vis de nous. Notre carriere étoit longue de la salle des Suisses. Il avint que Mr de Guise étoit monté sur un petit cheval, nommé l'épines, & moi sur un grand coursier, que le Comte de Fiesque m'avoit donné. Il prit le bas du ruisseau, & moi le haut du pavé, de sorte que j'étois fort haut au prix de lui, & au lieu de rompre sa lance en haussant, il la rompit en baissant; tellement qu'après avoir rompu le premier éclat contre mon casque, il rompit le second contre la tassette, qui glissa jusques dans la fente des chausses, par où elle entra dans mon ventre, & s'arrêta dans le grand os, qui joint la hanche & les reins, & la lance se rompit pour la deuxiéme fois, & m'en demeura un tronçon plus long que le bras, attaché à l'os de la cuisse, qui me sortoit du ventre. Je rompis ma lance dans sa salade,

& bien que je me sentisse mortellement blessé, j'achevai ma carriére, & on me vint aider à décendre proche du petit degré du Roi, où Mr le Grand me prit & Guitaud l'aîné, qui m'aiderent à monter chez Mr de Vendôme, sous la chambre du Roi; & un Gentilhomme de Mr le Prince, pensant que le tronçon que j'avois dans le corps, fût seulement au bas du saye, me l'arracha si à propos, que les Chirurgiens eussent eu peine à le faire si adroitement. Alors tous mes boyaux sortirent de mon ventre, & tomberent au côté droit de mes chausses. Le nombril me tenoit contre le dos, & la quantité de sang que je perdois, m'empêcha de me pouvoir soûtenir. De sorte que l'on me jetta sur le lit de Mr de Vendôme, là où après être desarmé on visita ma playe: on me remit les boyaux dans le ventre le mieux que l'on put; puis avec une longue tente & force bandages, on les y tint fermes.

Le Roi, Mr le Connêtable, & tous les principaux de la Cour étant là, la plûpart pleurant, ne pensant pas que je dûsse vivre une heure. Je ne fis pas neanmoins mauvaise mine ni crûs jamais mourir. Plusieurs Dames y étoient qui me virent panser, & je voulus à toute

force

force retourner à mon logis ; pour quoi faire, la Reine m'envoya sa chaise, en laquelle on la portoit, car pour lors elle étoit grosse. Le peuple me suivoit en y allant, avec apparence de déplaisir.

Comme j'arrivai à mon logis, je perdis la vûë, ce qui me fit penser que j'étois bien mal, & l'on me fit confesser & saigner quasi en même tems. Cependant je ne croyois pas mourir, & ne faisois que rire. Le Roi, dès que je fus blessé, fit cesser les Tournois, & ne permit qu'aucun autre courût depuis ; cette course de Camp ouvert ayant été la seule, qui ait été faite cent ans auparavant en France, & n'a été recommencée depuis.

Sur les onze heures du soir du jour de ma blessure, la vûë me revint, que j'avois perduë sept heures auparavant, qui donna la premiere esperance de ma vie, que jusques alors on avoit tout desesperée. Mais comme si quelque trenchée violente m'eût en même tems tourmenté, on crût que j'allois passer, & les Prêtres commencerent à me parler de mon salut. Je disois toûjours que je me sentois mieux qu'ils ne pensoient, & les trenchées s'étant appaisées, je me mis à reposer avec peu de fievre, & dormis jusques à six heures du matin, que l'on me

saigna

faigna derechef pour arrêter le fang, qui couloit perpetuellement de ma playe, & le divertir. Lors je m'affoiblis fort, & peu après m'étant mis à dormir, je crûs à mon réveil être tout-à-fait gueri. Aussi n'eus-je depuis aucun accident ni mal, sinon quand on me faisoit rire avec excès : car ma tente sortoit quelquefois du ventre, & mes boyaux aussi. Enfin je me gueris, à la cuisse droite près, d'où j'avois perdu le mouvement dès que je fus blessé.

Il ne se peut dire combien je fus visité pendant ma blessure, & principalement des Dames. Toutes les Princesses y vinrent, & la Reine y envoya trois fois ses filles, que Mademoiselle de Guise y amenoit passer les après-dînées entieres. Et elle qui croyoit être obligée de m'assister, à cause que son frere m'avoit blessé, y étant la plûpart du tems. Ma sœur de Saint Luc, qui coucha trois jours au pied de mon lit, tant que je fus en danger, recevoit les Dames ; & le Roi, hormis le lendemain de ma blessure, y vint toutes les après-dînées, pour me voir, & en partie aussi pour y voir les bonnes compagnies. Enfin je sortis le sixiéme jour du mois, mais j'avois toûjours une tente dans le ventre plus de trois semaines

nes après. On me portoit dans une chaiſe, car je n'avois nul affermiſſement ſur le côté droit, & allois à potence, juſques après que ma bleſſure fut fermée, que je m'appuyois ſur un bâton, ayant toûjours un grand fremiſſement en toute la cuiſſe & jambe droite. Peu de jours après Pâques de la même année, en tirant mon mouchoir dans le cabinet du Roi, je laiſſai tomber une lettre d'Entragues, que Sardiny releva, & le Marquis de Cœuvre lui ayant dit, que c'étoit à lui, il lui donna, lequel la montra au Roi, & puis demanda à me parler la nuit devant l'Hôtel de Soiſſons ſeul. Il y mena neanmoins le Comte de Cramail, & après m'avoir reproché quelques mauvais offices, qu'il diſoit que je lui avois rendus, me dit que l'eſtime qu'il faiſoit de moi, & le deſir qu'il avoit d'acquerir mon amitié éternelle, l'avoit fait reſoudre à me ſervir plutôt que de me nuire en cette preſente occaſion. Et qu'ayant trouvé une lettre, qu'Entragues m'écrivoit, ſans s'en prévaloir d'aucune ſorte, il venoit de la renvoyer par Sardiny à Entragues même, & qu'il me prioit que par ce ſoin qu'il avoit pris pour moi, je lui rendiſſe deſormais des preuves d'une reciproque amitié.

Lors moi, qui croyois qu'il me parlât sans feintise, lui fis mille protestations de service & d'affection. Il me dit, que le Roi sçavoit que cette lettre lui étoit tombée entre les mains, & qu'il falloit que je lui envoyasse promptement une lettre, que quelqu'autre femme lui eût écrite: ce que je fis en diligence, & envoyai à l'heure-même à Entragues; sçavoir, si elle avoit reçû cette lettre. Mais comme elle m'eut mandé, qu'elle n'avoit vû personne de la part du Marquis, alors forcené de colere, & perdu dans ce ressentiment, j'allai droit au logis dudit Marquis pour r'avoir ma lettre, ou pour l'outrager: mais par les chemins je rencontrai Mr d'Esguillon, & Mr de Crequi, qui m'arrêterent pour sçavoir mon dessein. Je vai, leur répondis-je, chez le Marquis de Cœuvre, r'avoir une lettre qu'il a trouvée, qu'Entragues m'écrivoit, & s'il ne me la rend, je suis resolu de le tuer.

Lors ils me remontrerent que je courois un peril extrême, sans moyen d'en échapper, d'aller tuer un homme dans son logis parmi tous ses gens, & qu'il feroit bien lâche s'il me la rendoit y allant de la sorte; mais qu'il valoit mieux y envoyer un de mes amis, & Crequi s'offrit d'y aller. Il

Il trouva le Marquis fort éloigné de me la rendre, comme il s'étoit auparavant offert parlant à moi, au contraire il dit qu'il se vouloit servir de l'occasion que la fortune lui presentoit, pour se vanger de moi. Crequi lui dit, que cette affaire ne se passeroit pas ainsi, & que ma vie y étant attachée, il ne devoit point rechercher ce qui peut-être lui pourroit causer un grand malheur. Enfin il pria Crequi de revenir le lendemain à six heures du matin, à mon avis, parce qu'il avoit lors envoyé par la Varenne la lettre au Roi. Il y retourna, & ils demeurerent d'accord qu'il porteroit lui-même à neuf heures la lettre à Entragues. Ce que j'accordai, resolu neanmoins de me battre avec ce chicaneur; mais je voulois auparavant sortir Entragues d'interêt. Le Marquis la lui porta, comme il avoit promis, & Entragues m'écrivit, pour me prier que je fusse ami du Marquis, & que je me trouvasse chez elle sur les cinq heures du soir, où il se trouveroit aussi, & qu'elle vouloit que nous nous promissions devant elle une reciproque amitié. Comme je voulois sortir de mon logis, Mr le Grand y arriva, qui me dit, qu'après avoir habillé le Roi, il lui dit de me venir trouver

pour me défendre de sa part sur peine de la vie, de n'avoir rien à demander au Marquis, & que je l'offenserois si je le faisois. Je lui dis que je m'étonnois pourquoi il me faisoit cette défense, vû que je n'avois rien à démêler avec ledit Marquis, & qu'il m'étoit bien aisé d'obéïr au commandement du Roi.

Je m'en vins au Louvre, resolu de laisser passer deux ou trois jours, sans rien dire au Marquis, & de là le quereller puis après sur quelque autre sujet; mais en toute façon me battre avec lui: & ainsi le conclûmes Crequi & moi, qui me fit promettre de me servir de lui en cette affaire. Mais comme je revins dîner à mon logis, avec plusieurs de mes amis, le Verrail y arriva, qui me dit, qu'étant allé pour voir le Marquis de Cœuvres, on lui avoit dit qu'il n'y étoit pas; mais que s'il y venoit de ma part, que l'on lui feroit voir, & qu'on lui faisoit croire qu'il y avoit quelque chose à démêler entre nous deux.

Alors je dis à Mr de Crequi, qu'il n'y avoit plus lieu de patienter, & qu'il l'allât appeller de ma part. Nous sortîmes donc en cachette, Crequi & moi, qui me mena derriere le Fauxbourg Saint Germain, & puis alla querir le Marquis: mais

mais il fit tant de réfuites, que Cramail, qui parloit à Crequi de sa part (car il ne lui voulut jamais parler lui-même) l'entretint d'excuse jusqu'au soir, & cependant ils avertirent le Roi, & l'on me vint prendre où j'étois, & l'on me donna des Gardes, puis le lendemain on nous accorda, & ne voulut autre contentement, que celui du recit de tout ce qui s'étoit passé, qui nous avoit empêchez de nous battre.

Le Roi me fit défendre de venir au Louvre, ni de me trouver où il seroit, disant que je l'avois offensé d'avoir fait appeller le Marquis, après les défences qu'il m'en avoit fait faire. Je ne me mis guere en peine de ne pouvoir voir le Roi, de qui je n'étois pas satisfait. Et comme peu de tems après, il alla à Fontainebleau, je demeurai à Paris, à passer mon tems. Mais parce que son indignation s'étendoit aussi-bien sur mon cousin de Crequi que sur moi, & qu'il devoit prendre possession du Regiment des Gardes, que Mr de Grillon avoit remis en ses mains, ce que le Roi ne vouloit plus permettre; joint aussi que les Dames nous trouvoient à dire à la Cour, on fit office envers la Reine, pour faire notre accord avec le Roi, & nous y faire re-

 venir.

venir. Ce qu'elle obtint, & quelque tems après que le Roi y eut été, nous y voyant sans nous parler, il s'en ennuya.

Il vécut avec nous comme auparavant. Lors Mr de Crequi prit possession du Regiment des Gardes; & moi je m'en vins aux bains de Plombieres, pour ma cuisse, & emmenai bonne partie de la Cour, outre mes Gentilshommes, comme Bellot, Charromeil, Messillac, & le Baron de Neufvy. J'avois avec moi la bande des violons d'Avignon, que la Pierre commande. J'avois une espece de musique, & tous les divertissemens qu'un jeune homme, riche, débauché, & mauvais ménager pouvoit desirer. Ma sœur de Saint Luc étoit venuë en Lorraine, voir notre mere; mon frere y étoit aussi, & la jeunesse de Lorraine m'accompagnoit toûjours. Nous menâmes une douce vie à Plombieres, d'où je me gueris entierement. J'y étois amoureux d'une Dame de Remiremont, Bourguignonne, nommée Madame de Fuste. Enfin je ne m'y ennuyai point durant trois mois que j'y sejournai.

J'en partis sur ce que l'on me manda que le Roi alloit en Limousin, avec une espece d'armée, & que peut-être y auroit-il guerre. Ma sœur y étoit arrivée plu-

plusieurs jours avant moi, chez laquelle je vins loger, & y demeurai huit où dix jours, sans m'y ennuyer. La Presidente de Verdun y étoit nouvellement arrivée avec sa mere Maupera, avec qui je m'apprivoisai. J'étois voisin de la Patriere, qui étoit de mes amies. Je rompis avec Entragues, sans y conserver aucune intelligence, & puis j'allai avec bonne compagnie de Dames passer deux jours à Savigny, chez la Comtesse de Sault; après lesquels je m'en allai à Orleans, la veille de la grande éclipse de Soleil, qui fut cette année-là. Je vis en passant Mr le Chancelier de Bellievre à Artenay, qui avoit laissé les Seaux en partant de Tours entre les mains de Mr le Garde des Seaux de Sillery. Je le trouvai qu'il se promenoit en un jardin, avec quelques Maîtres des Requêtes, qui revenoient avec lui, qui me dit: Monsieur, vous voyez un homme qui s'en va chercher une sepulture à Paris. J'ai servi les Rois tant que j'ai pû le faire, & quand ils ont vû que je n'étois plus capable, ils m'ont envoyé reposer, & donner ordre au salut de mon ame, à quoi leurs affaires m'avoient empêché de penser Il me répondit aussi quelque tems après, que je lui disois qu'il ne laissoit pas de servir

ençore, & de presider aux Conseils comme Chancelier : mon ami, un Chancelier sans Seaux est un Apotiquaire sans sucre.

J'arrivai ce même soir à Orleans, où je trouvai la Reine qui revenoit de Tours, sa grossesse l'ayant empêchée de suivre le Roi à Limoges. Elle me donna des lettres pour le Roi, & me commanda de lui dire, & faire des plaintes de Madame de Guercheville, qui n'avoit voulu attendre Mesdames les Princesses de Conty & la Duchesse de Longueville, quoiqu'elle lui eût mandé, pour entrer au carrosse du corps, & de ce que la tansant sur ce sujet, elle lui avoit répondu assez arrogamment. Ce fut où je vis la premiere fois Madame de Conty après son mariage. Je partis le jour de l'éclipse, qui parut comme j'approchois de Remorentin. J'arrivai à trois jours de là à Limoges, où je trouvai le Roi qui me fit très-bonne chere, & dès le même jour je me mis à joüer avec lui, & gagnai durant le voyage plus de cent mille francs. Nous revinmes par la Maison Fori, Naussay, Aubigny & Montargis à Fontainebleau, où la Reine & les Dames étoient, & peu de tems après, le Roi s'en retourna de Fontainebleau à Paris y finir cette année.

Nous

Nous commençâmes celle de 1606. par la Foire de S. Germain, où Crequi eut quelques paroles avec Harancourt, & ensuite avec le Marquis de Cœuvres, dont la querelle dura long-tems, & fut cause de celle du Comte de Sault & de Nantouillet, qui donna la mort à ce dernier.

La Reine accoucha de Madame de Savoye le 10. Février, & pendant ses couches, lors qu'elle commença à se mieux porter, le Roi me faisoit entrer pour joüer avec elle. Nous fîmes quelques ballets & un Carousel, qui fut couru au Louvre, & à l'Arsenal, qui étoit de quatre troupes. La premiere étoit de l'eau, où Mr le Grand & les principaux de la Cour étoient. Celle qui entroit après étoit la terre, que Mr de Vendôme menoit, la troisiéme étoit le feu que Mr de Rohan conduisoit, & la quatriéme l'air, de laquelle étoit chef Mr le Comte de Sommerive.

Sur la fin du Carême, le Roi partit pour aller assieger Sedan; mais Mr de Boüillon se mit à la raison, & s'étant soûmis au Roi, il eut grace de lui. Le Roi écrivit une lettre à Mr de Guise, à Mr le Grand & à moi, par laquelle il nous donnoit avis de la soumission de Monsieur

de Boüillon, & nous convioit de l'aller promptement trouver, pour être à son entrée à Sedan.

Nous partîmes donc ensemble le Lundi de Pâques, & allâmes coucher à la Ferté. Le lendemain nous couchâmes à Reims, où nous trouvâmes Mr de Montpensier, & Mr d'Espernon avec Mesdames de Guise, de Conty & de Nevers. Le Mercredi nous couchâmes proche de la Cassine, & le Jeudi nous vinmes à Donchery trouver le Roi, qui se preparoit pour entrer le lendemain Vendredi à Sedan. Ledit Vendredi Mr de Boüillon arriva, devant que le Roi fût levé, & se mit à genoux devant son lit, où il lui parla long-tems. Puis le Roi étant levé, fit lire son abolition devant ledit Sieur de Boüillon, qui lui ayant fait une nouvelle protestation de sa fidelité, lui mit en main. Dès cette heure-là Mr de Boüillon vécut comme il souloit faire auparavant: nous mena dîner à la table des Chambellans, qu'il tint, & se fâcha contre les Controlleurs du Roi, qui ne la servoient pas bien à son gré. Même quand les troupes se mirent en bataille devant la ville, pour le passage du Roi, il leur fit changer d'ordre, & leur commanda, avec la même audace qu'il avoit

avoit accoûtumé de commander par tout. Le Roi séjourna cinq jours à Sedan, au bout desquels il vint coucher à Mouson, puis à Busancy, où je le quittai, pour m'en retourner à Paris, où Entragues étoit de nouveau arrivée, de qui j'étois amoureux.

Le Roi me commanda d'aller de sa part trouver la Reine Marguerite, qui avoit perdu Saint Sulliendat son galand, qu'un Gentilhomme nommé Charmond avoit tué, à qui le Roi avoit fait ensuite trencher la tête. Il me donna aussi des lettres à porter à Madame de Verneüil, & à la Comtesse de Moret.

Je m'en allai chez la premiere, parce que sa sœur y étoit, & lui ayant dit ensuite que j'en allois porter une autre à la Comtesse de Moret, elle eut envie de la voir, & m'ayant fait commander de lui donner par Entragues, de qui j'étois pour lors amoureux, je la lui donnai, & après l'avoir lûë me la rendit, disant que je ferois faire en une heure pareil chriffre à celui qui étoit sur le cachet de la lettre, & qu'après je la fisse refermer, il n'y paroîtroit pas.

Je la crûs, & ayant le lendemain matin envoyé mon valet de chambre, avec la lettre, pour faire faire un pareil cachet,

chet, il se rencontra par malheur au graveur qui avoit fait le même cachet pour le Roi, lequel sans faire semblant de rien fit tant, qu'il tint la lettre du Roi, & lors il sauta au collet de mon valet pour l'arrêter. Lui, qui étoit fort, se démêla de lui, lui laissant son manteau & chapeau, & s'enfuit chez moi fort éperdu, voyant que s'il étoit pris il seroit pendu deux heures après.

Je le fis cacher, & m'en allai trouver la Comtesse de Moret, à laquelle je dis que par malheur pensant ouvrir un poulet qu'une Dame m'avoit écrit, j'avois ouvert celui que je lui portois de la part du Roi, & que craignant qu'elle n'eût pensé que je l'eusse fait à dessein, j'avois voulu faire faire un nouveau cachet pour le refermer; mais que mon valet l'étant allé faire graver chez celui même qui les faisoit pour le Roi, il avoit retenu la lettre, & que si elle la vouloit avoir, il falloit qu'elle l'allât faire demander à ce graveur, nommé Turpin.

Elle ne fit que rire de cet accident, ne pensant pas que c'eût été autrement que par hazard, que j'eusse ouvert sa lettre, qu'elle m'eût fait voir, ou le Roi me l'eût montrée, si je l'eusse voulu voir. C'est pourquoi, sans entrer en un autre éclair-

éclairciſſement, elle envoya redemander ſa lettre. Mais le graveur lui manda qu'elle n'étoit plus en ſa puiſſance, mais bien en celle du Preſident Seguier, qui preſidoit à la Tournelle, à qui il l'avoit portée; lequel étoit un homme peu obligeant & auſtere, qu'elle ni moi ne connoiſſions point particulierement. Cela me mit bien en peine. Enfin je m'aviſai d'aller trouver Madame de Lomenie, pour tâcher par ſon moyen de faire étouffer cette affaire, ſoit en faiſant retirer cette lettre, ou en écrivant à ſon mari, pour le faire entendre au Roi d'un biais qu'il ne s'en fâchât point.

Je la trouvai fort empêchée à faire une dépêche à la Cour, & me pria de m'aſſeoir juſques à ce qu'elle eût achevé une lettre fort importante, qu'elle écrivoit à ſon mari. J'eus auſſi-tôt ſoupçon que c'étoit ſur le ſujet qui m'amenoit vers elle, & lui demandai s'il étoit arrivé quelque choſe de nouveau qui fût preſſé à mander. Elle me dit qu'oüi, & que l'on avoit voulu contrefaire les cachets du Roi; mais que par malheur celui qui les faiſoit contrefaire, s'étoit ſauvé; mais que la lettre de la main du Roi étoit demeurée, laquelle elle envoyoit à ſon mari, afin que le Roi mandât à qui-

qui il l'avoit écrite, & par qui il l'avoit fait porter; moyennant quoi, elle esperoit de découvrir le fonds de cette affaire, & qu'elle voudroit qu'il lui eût coûté deux mille écus, & qu'elle en fût pleinement éclaircie.

Je lui promis pour cette somme, si elle me la vouloit bailler, de lui découvrir, & lui dis ensuite la même excuse que j'avois dit à Madame de Moret. Et comme elle & son mari étoient mes intimes amis, elle appaisa le tout, pourvû que je voulusse aller moi-même à Villiers-Cotterets, où le Roi se trouveroit le lendemain, pour être porteur d'une autre dépêche, qu'elle feroit à son mari sur ce même sujet, & de la nouvelle aussi que je lui avois dite. Ce que je fis, & pris la réponse de la lettre que j'avois donnée à Madame de Verneüil, & celle que Madame de Moret n'avoit point reçûë, qui se rioit avec le Roi de cette affaire, & de l'apprehension où j'avois été, lequel ne fit qu'en rire; dont je fus bien aise, & m'en revins à Paris voir ma Maîtresse, qui étoit logée à la ruë de la Coutellerie, où j'avois une entrée secrette, par laquelle j'entrois au troisiéme étage du logis, que sa mere n'avoit point loüé, & elle par un degré

gré dérobé de la Garderobe me venoit trouver, lors que sa mere étoit endormie.

Le Roi fit à peu de jours de là son entrée par la porte Saint Antoine à Paris, où il lui fut tiré quantité de canonades par réjoüissance. Il voulut que Mr de Bouillon marchât immediatement devant lui: ce qu'il fit, mais avec une telle assûrance & audace, que l'on n'eût sçû juger si c'étoit le Roi qui le menoit en triomphe, ou lui le Roi: qui demeura quelques jours à Paris, puis s'en alla à Fontainebleau, & comme il étoit amoureux d'Entragues, & Mr de Guise, comme plusieurs autres aussi qui avoient tous jalousie de moi, qu'ils pensoient être mieux avec elle, ils comploterent tous de me faire épier, pour voir si j'entrois en son logis, & si je la voyois en particulier. Et le Roi commanda à tous ceux à qui il avoit donné charge de prendre garde, de se confier à Mr de Guise, & de lui donner avis s'ils appercevoient quelque chose.

Il arriva un soir, que j'y devois aller, & que l'on m'épioit au mois de Mai, que soupant chez Mr le Grand, il vint à faire une forte pluÿe; ce qui m'obligea de prendre un des manteaux de pluye de

Mr

Mr le Grand, & sans penser que la Croix de l'Ordre étoit attachée dessus, je m'en allai sur les onze heures du soir au logis d'Entragues.

Je fus suivis par les espions du Roi & ceux de Mr de Guise, qui l'en vinrent aussi-tôt avertir, & lui dire qu'ils avoient vû entrer un jeune Chevalier du S. Esprit par une porte de derriere, au logis de Madame d'Entragues.

Mr de Guise ne le pouvant croire, y envoya deux de ses valets de chambre, pour voir & reconnoître le Chevalier, quand il sortiroit, qui ne pouvoit être que Mr le Grand, vû qu'il n'y avoit que lui de jeune Chevalier à Paris, capable d'avoir cette bonne fortune.

Je vis bien en sortant ces deux valets de chambre, que je connoissois, & pour cela je me déguisai le plus que je pûs, croyant qu'infailliblement ils m'auroient découvert; mais eux voyant cette Croix du Saint Esprit, jugerent que c'étoit Mr le Grand, & en assûrerent Mr de Guise. J'écrivis aussi-tôt à Mademoiselle d'Entragues, que les valets de Mr de Guise m'avoient vû sortir, que je craignois que nous ne fussions découverts, & qu'elle inventât quelque excuse ou change, s'il lui en parloit sur les neuf à dix heures du matin.

Mr

Mr de Guise, qui avoit la puce à l'oreille, vint voir Mr le Grand : mais on lui dit à la porte, qu'il avoit eu toute la nuit un grand mal de dents, & que l'on ne le verroit que sur le soir. Ce qui confirma davantage Monsieur de Guise en la creance, qu'ayant veillé toute la nuit, il avoit voulu dormir la grasse matinée.

Il s'en vint de là à mon logis, & me trouvant encore au lit, me dit : je vous prie, prenez votre robe de chambre : car je veux vous dire un mot. Je crûs assûrément qu'il me vouloit dire, que l'on m'avoit vû sortir de chez d'Entragues, & me resolus de nier fermement. Mais lui au contraire : que diriez-vous si le grand Écuyer étoit mieux que vous, & que tout le monde, dans l'esprit d'Entragues, & non seulement dans son lit encore ? Je lui dis que je n'en croyois rien, & que lui ni elle n'avoient aucun dessein l'un pour l'autre.

O Dieu ! dit-il, que les amoureux sont aisez à tromper. Je l'ai crû comme vous, & cependant il est fort vrai qu'il a été toute cette nuit avec elle, & n'en est sorti qu'à quatre heures du matin. On l'y a vû entrer, & mes valets de chambre même l'en ont vû sortir, avec tant de negligence, qu'il n'a pas seulement vou-

lu

lui prendre un manteau sans croix de l'Ordre, pour se déguiser, & aussi-tôt appella un des valets nommé Durbal, à qui il demanda devant moi, s'il n'avoit pas vû sortir Mr le Grand de chez l'Entragues.

Il lui répondit, oui, Monseigneur, aussi visiblement que je voi maintenant Mr de Bassompierre que voilà. Je n'osois regarder ce valet au visage, qui m'avoit vû le matin même sortir de là, & pensois que ce fût une fourbe, pour se mocquer de moi; mais comme je me trouvois d'un autre côté, j'apperçûs sur une forme le manteau de Mr le Grand, que mon valet avoit plié, & laissé la Croix à découvert, qui devoit avoir été cent fois apperçûë de Mr de Guise, s'il n'eût été troublé.

Alors je m'allai asseoir dessus, de peur qu'il ne s'apperçût de cette Croix, & faisant l'affligé comme lui, & disant mille choses contre la legereté d'Entragues, je ne me voulus lever de dessus mon manteau, quoique Mr de Guise me priât de me promener avec lui, jusques à ce que j'eus dit à mon valet, que comme Mr de Guise se tourneroit il emportât ce manteau en une Garderobe, & le cachât, de peur qu'appercevant cette Croix,

Croix, mon amour, & ma bonne fortune de la nuit passée fût aussi apperçûë.

Je mandai leur méprise à Entragues, qui par une méchanceté fit fort bonne chere l'aprèsdînée à Mr le Grand, afin que Mr de Guise & le Roi se confirmassent en leur creance, afin de leur faire perdre soupçon de moi. Et quand le lendemain Mr de Guise, qui ne s'en pût taire, bien que lui & moi fussions demeurez d'accord que nous ne lui en dirions rien, eut fait la guerre à Mr le Grand de sa nouvelle amour, Mr le Grand ne lui en ôta pas la creance, par sa réponse ambiguë, & le dit à Entragues, qui lui dit : puisque Mr de Guise a cette opinion, faisons semblant qu'il y a de la finesse entre nous deux, de sorte que la jalousie du Roi & de Mr de Guise tomba sur Mr le Grand, lequel ils haïssoient comme peste. Mais pour notre malheur ils en avertirent la mere, laquelle y prenant garde de plus près, un matin, voulant cracher, & levant le rideau de son lit, elle vit celui de sa fille découvert, & qu'elle n'y étoit pas. Elle se leva tout doucement, & vint dans sa Garderobe, où elle trouva la porte de cet Escalier dérobé, qu'elle pensoit qui fût condamnée, ouverte. Ce qui la fit crier, & sa fille

fille à sa voix, à se lever en diligence, & venir à elle. Moi cependant je fermai la porte, & m'en allai bien en peine de ce qui seroit arrivé de toute cette affaire: qui fut que sa mere la battit, qu'elle fit rompre la porte, pour entrer en cette chambre du troisiéme étage, où nous étions la nuit, & fut bien étonnée de la voir meublée de beaux meubles de Zamet, avec des plaques & flambeaux d'argent. Alors tout notre commerce fut rompu; mais je me raccommodai avec la mere, par le moyen d'une Damoiselle, nommée d'Azy, chez laquelle je la vis, & lui demandai tant de pardons, avec assûrance que nous n'avions point passé plus outre que le baiser, qu'elle feignit de le croire. Elle s'en vint à Fontainebleau, & moi aussi; mais sans oser parler à Entragues qu'en cachette, parce que le Roi ne le trouvoit pas bon. Toutefois les amans sont assez ingenieux pour trouver les moyens de quelques rares rencontres.

Le Roi m'envoya peu après son Ambassadeur extraordinaire en Lorraine, pour assister de sa part aux nôces de Mr le Duc de Bar, son beau-frere, avec la fille de Mr le Duc de Mantouë, niéce de la Reine, & aussi pour prier en même

tems

tems Madame la Ducheſſe de Mantouë de venir être Marraine de Mr le Dauphin, & Mr de Lorraine être Parrain de Madame Eliſabeth, derniere fille de France, maintenant Reine d'Angleterre.

Je partis un ſoir de la Cour, & veux dire une avanture qui me ſurvint, qui pour n'être de grande conſequence, eſt néanmoins extrémement agreable.

Il y avoit cinq ou ſix mois, que toutes les fois que je paſſois ſur le petit pont (car en ce tems-là le pont neuf n'étoit point bâti) qu'une belle femme lingere, à l'enſeigne des deux Anges, me faiſoit de grandes reverences, & m'accompagnoit de la vûë tant qu'elle pouvoit. Et comme j'eus pris garde à ſon action, je la regardois auſſi & la ſalüois avec plus de ſoin. Il avint que lors que j'arrivai de Fontainebleau à Paris, paſſant ſur le petit pont, dès qu'elle m'apperçût venir, elle ſe mit ſur l'entrée de ſa boutique, & me dit comme je paſſois: Monſieur, je ſuis votre ſervante. Je lui rendis ſon ſalut, & me retournant de tems en tems, je vis qu'elle me ſuivoit de la vûë, auſſi long-tems qu'elle pouvoit.

J'avois mené un de mes laquais en poſte, pour le renvoyer le ſoir même, avec

avec des lettres pour Entragues, & pour une autre Dame de Fontainebleau. Je le fis lors descendre & donner son cheval au postillon, pour le mener, & l'envoyai dire à cette jeune femme, que voyant la curiosité qu'elle avoit de me voir, & me saluer, si elle desiroit une plus particuliere vûë, j'offrois de la voir là où elle voudroit. Elle dit à ce laquais que c'étoit la meilleure nouvelle que l'on lui eût sçû apporter, & qu'elle iroit où je voudrois, pourvû que ce fût à condition de coucher entre deux draps avec moi. J'acceptai le parti, & dis à ce laquais s'il connoissoit quelque lieu où la mener; il me dit qu'il connoissoit une maquerelle nommée Noiret, chez qui il la meneroit, & que si je voulois qu'il portât des draps, matelats & couvertes de mon logis, il m'y apprêteroit un bon lit. Je le trouvai bon, & le soir y allai & y trouvai une très-belle femme âgée de vingt ans, qui étoit coëffée de nuit, n'ayant qu'une très-fine chemise sur elle, & une petite juppe de revêche verte, & des mules aux pieds avec un peignoir sur elle: & me plût bien fort, & me voulant joüer avec elle, je ne lui sçûs faire resoudre, si je ne me mettois dans le lit avec elle: ce que je fis, & elle s'y étant jettée

jettée en un instant, je m'y mis incontinent après, pouvant dire n'avoir jamais vû femme plus jolie, ni qui m'eût donné plus de plaisir pour une nuit : laquelle finie, je lui demandai si je ne la pourrois pas voir encore une autre fois, & que je ne partirois que Dimanche, dont cette nuit-là avoit été celle du Jeudi au Vendredi. Elle me répondit qu'elle le souhaitoit plus ardemment que moi ; mais qu'il lui étoit impossible si je ne demeurois tout Dimanche, & que la nuit du Dimanche au Lundi elle me verroit. Et comme je lui en faisois difficulté, elle me dit : je crois que maintenant que vous êtes las de cette nuit passée, vous avez dessein de partir Dimanche ; mais quand vous vous serez reposé, & que vous songerez à moi, vous serez bien aise de demeurer un jour davantage pour me voir une nuit.

Enfin je fus aisé à persuader, & lui dis que je lui donnerois cette journée pour la voir la nuit au même lieu. Alors elle me repartit : Monsieur, je sçai bien que je suis en un bordel infame, où je suis venuë de bon cœur pour vous voir, de qui je suis si amoureuse, que pour joüir de vous, je crois que je vous l'eusse permis au milieu de la ruë plûtôt que de

m'en

m'en passer. Or une fois n'est pas coûtume, & forcée d'une passion on peut venir une fois dans le bordel, mais ce seroit être garce publique d'y retourner la deuxiéme fois. Je n'ai jamais connu que mon mari & vous, ou que je meure miserable, & n'ai pas dessein d'en connoître jamais d'autre. Mais que ne feroit-on point pour une personne que l'on aime, & pour un Bassompierre? C'est pourquoi je suis venuë au bordel; mais ç'a été avec un homme qui a rendu ce bordel honorable par sa presence. Si vous me voulez voir une autre fois, ce sera chez une de mes tantes, qui se tient à la ruë du Bourg-Labé, proche des Halles, auprès de la ruë aux Ours, à la troisiéme porte du côté de la ruë Saint Martin; je vous y attendrai depuis dix heures jusques à minuit, & plus tard encore laisserai la porte ouverte. A l'entrée il y a une petite allée que vous passerez vîte: car la porte de la chambre de ma tante y répond, & trouverez un degré qui vous menera à ce second étage.

Je pris le parti, & ayant fait partir le reste de mon train, j'attendis le Dimanche, pour voir cette jeune femme: je vins à dix heures, & trouvai la porte

qu'elle

qu'elle m'avoit marquée, & de la lumiere bien grande, non seulement au second étage; mais au troisiéme & au premier encore, mais la porte étoit fermée: je frappai pour avertir de ma venuë; mais j'oüis une voix d'homme, qui me demanda qui j'étois. Je m'en retournai à la ruë aux Ours, & étant retourné pour la deuxiéme fois, ayant trouvé la porte ouverte, j'entrai jusques à ce second étage, où je trouvai que cette lumiere étoit la paille du lit, que l'on y brûloit, & deux corps nuds étentendus sur la table de la chambre. Alors je me retirai bien étonné, & en sortant je rencontrai des Corbeaux, qui me demanderent ce que je cherchois, & moi pour les faire écarter, mis l'épée à la main, & passai outre, m'en revenant à mon logis, un peu émû de ce spectacle inopiné. Je bûs trois ou quatre verres de vin pur, qui est un remede d'Allemagne contre la peste, & m'endormis pour m'en aller en Lorraine le lendemain matin; comme je fis. Et quelque diligence que j'aye sçû faire depuis, pour apprendre qu'étoit devenuë cette femme, je n'en ai jamais rien sçu. J'ai été même aux deux Anges, où elle logeoit, m'enquerir qui elle étoit; mais les loca-

taires de ce logis-là, ne m'ont dit autre chose, sinon qu'ils ne sçavoient point, qui étoit l'ancien locataire. Je vous ai voulu dire cette avanture, bien qu'elle soit de personne de peu ; mais elle étoit si jolie, que je l'ai regrettée, & eusse desiré pour beaucoup de la pouvoir revoir.

J'arrivai en poste à Nancy, deux heures après que mon équipage fut venu, & ne trouvai aucun des Princes, ni gueres de Gentilshommes, parce qu'ils s'en étoient tous allez recevoir Madame de Mantouë, & sa fille, à Blamont, où ils devoient le lendemain arriver. Ma mere étoit à Nancy, qui me prêta son carrosse, pour envoyer en relais à Luneville, & je me servis du mien le lendemain, jusques à ce que j'eusse trouvé le sien, qui me mena à Blamont; là où je vis les Princes & Princesses de Lorraine & de Mantouë. Et après avoir fait mes premiers complimens, je m'en revins les attendre à Nancy, où je fus traité, logé, & défrayé fort magnifiquement. Les nôces s'y firent, où j'assistai de la part du Roi. On y dansa fort, & on fit un Carrouzel assez beau, auquel Monsieur de Vaudemont menoit une bande, & moi l'autre.

Après les nôces je priai au nom du Roi S. A. de Lorraine, & Madame de Mantouë de venir en France, tenir sur les Fonts les enfans du Roi, qui reçûrent cette grace de Sa Majesté, avec le respect & l'honneur convenable. Puis je m'en revins à Paris loger chez le Comte de Fiesque, bien en peine de n'avoir point d'habillement neuf, pour le Baptême du Roi, ayant mis tous ceux que j'avois, aux nôces de Lorraine. Mais comme ma sœur, Madame de Verderonne, & la Patriere me fussent venu voir à mon arrivée, & m'eussent dit comme tous les Tailleurs & Brodeurs étoient occupez de telle sorte que l'on n'en pouvoit trouver, quelque argent que l'on leur voulût donner, mon Tailleur nommé Tallot, vint avec mon Brodeur, me dire que sur le bruit des magnificences du Baptême ; un Marchand d'Anvers avoit apporté la charge d'un cheval de perles à l'once, & que l'on me pourroit faire avec cela un habit qui surpasseroit tous les autres du Baptême, & que mon Brodeur s'y offroit, si je lui voulois donner six cens écus de la façon seulement.

Ces Dames & moi resolûmes l'habillement, pour lequel faire il ne faloit pas moins que de cinquante livres de perles.

Je voulus qu'il fût de toile d'or violette, & de palmes qui s'entrelasseroient. Enfin avant que de partir, moi, qui n'avois que sept cent écus en bourse, fis entreprendre un habillement qui me devoit coûter quatorze mille écus, & à même tems fis venir le Marchand, qui m'apporta les échantillons de ses perles, avec lequel je conçûs le prix de l'once. Il me demanda quatre mille écus d'arrhes, & moi je le remis au lendemain matin pour les lui donner. Mr d'Espernon passa devant mon logis, qui sçachant que j'y étois, me vint voir, & me dit, que bonne compagnie venoit ce soir souper & joüer à son logis, & qu'il me prioit d'être de la partie. Je portai mes sept cent écus, avec lesquels j'en gagnai cinq mille. Le lendemain le Marchand vint, je lui donnai ses quatre mille écus d'arrhes. J'en donnai aussi au Brodeur, & poursuivis du gain que je fis du jeu, non seulement d'achever de payer l'habillement, & une épée de diamant de cinq mille écus, que j'eus encore cinq ou six mille écus de reste, pour passer mon tems. Nous allâmes avec le Roi à Villiers-Cotterets, pour revoir Mr de Lorraine & Madame de Mantouë, qui y arriverent. En ce voyage le Roi étant à la

chasse,

chasse, se détourna pour aller voir Madame des Essars, qui étoit chez sa tante, l'Abbesse de Perinne, qui parut à l'arrivée du Roi plus belle qu'elle n'a jamais été depuis, quoique sa beauté ait longuement duré.

Le Roi ramena ses Compere & Comere à Paris, où on leur fit par tout de magnifiques festins; mais la peste croissant à Paris, on changea le lieu du Baptême, qui se devoit faire à Paris, à Fontainebleau, où il se fit une grande magnificence, le 14. Septembre. Je servis au festin Royal Madame de Mantouë avec Messieurs de Crequi & de Termes. Le soir je menai au grand bal Mademoiselle de Montmorency, & le Roi nous donna le rang de faveur, qui est le dernier; parce que le Roi ne se retournant jamais aux poses pour s'entretenir quatre à quatre, selon la coûtume, il donne la derniere place à celui & celle qui se doivent retourner pour s'entretenir la Reine & lui. Le lendemain il y eut un Château plein de feux d'artifice, qu'il fit fort beau voir. Et peu de jours après la peste augmentant à Fontainebleau, les Parrains & Legats ayant pris congé de lui, il retint peu de personnes avec la Reine & lui, & s'alla tenir à Montargis. Mr d'Entragues

y vint ; j'y paſſai bien mon tems avec ſa fille, & avec d'autres auſſi. Nous revinmes vers la Touſſaints à Fontainebleau, & peu de jours après à Paris, où Madame d'Entragues & ſa fille arriverent.

L'Année 1607. ſe commença quaſi avec le Carême-prenant, & le Carême-prenant par le ballet des échecs, qui ne fut pas ſi beau que d'autres ; mais plus ingenieux qu'aucun autre qui ſe ſoit danſé. Ce ne fut pas le ſeul, car le Carnaval en foiſonna, après lequel je fus prié par Mr de Lorraine d'aſſiſter aux États de ſon pays, auſquels il ſe doutoit, comme il avint auſſi, qu'il y auroit de grandes difficultez qu'il eſperoit de ſurmonter ſi j'y étois.

Je demandai deux ou trois fois congé au Roi pour m'y en aller; mais parceque je gagnois ſon argent au jeu, & que le jeu ſe romproit par mon abſence, il ne me vouloit permettre de m'en aller. Enfin je le fus trouver à Chantilly, il me dit qu'il ne me diroit point adieu; & moi m'inclinant, lui dis que ſi ferois bien moi, & ainſi m'en allai. Il me fit dire que je ne lui avois point dit adieu, après qu'il fut couché, & que je ne m'en allaſſe pas. Mais moi qui perdois le tems des États de Lorraine, m'en allai le ma-

tin

tin à Paris, & rencontrant Messieurs d'Esguillon & de Boüillon par les chemins, les priai de ne dire pas au Roi, qu'ils m'eussent rencontré; mais eux malicieusement lui dirent dès qu'ils furent arrivez à Chantilly.

Alors le Roi envoya deux Exempts de ses gardes, S. George & du Puis, avec commandement au Prevôt de Meaux pour les assister à me prendre en passant; ce qui leur fut aisé de faire, car j'y arrivai le soir au gîte.

J'envoyai la nuit même le jeune Guitaud au Roi, & écrivis à Mr de Villeroy, lequel manda audit Prevôt & aux Exempts, qu'ils me laissassent aller, pourvû que ce fut pour venir parler au Roi: ce que je fis. Il se mocqua de moi quand il me vit; & me dit que j'avois vû par le bon ordre qu'il avoit donné pour me prendre, que l'on ne partoit pas de son Royaume sans son congé. Qu'il vouloit que je demeurasse encore dix jours avec lui, au bout desquels il me promettoit de me donner congé, & que mon sejour ne me seroit point infructueux. Pendant ce tems-là il accorda avec moi cette grande affaire, que j'avois pour les Domaines de Saint Sauveur, lesquels je lui rendis, & lui la somme entiere que

j'en prétendois, mais je consentis que mon remboursement ne seroit qu'en quatre ans; dans le terme desquels je fus ponctuellement & entierement satisfait.

J'avertis aussi pendant mon sejour Monsieur le Prince de Joinville & Madame de Moret du dessein que le Roi avoit de les surprendre ensemble, & leur faire un sanglant affront; mais eux, qui pensoient que je leur en parlois pour mon interêt particulier, n'y prevûrent pas comme il falloit. Neanmoins on ne les surprit pas ensemble, mais le Roi en découvrit assez pour chasser Monsieur de Chevreuse de la Cour, & en eût fait autant d'elle, si elle n'eût été sur le point d'accoucher, & le tems raccommoda l'affaire.

Je m'en allai en Lorraine après les dix jours expirez de ce dernier sejour, & peu de tems après revins inconnu à Paris, voir Madame de Moret, pour m'offrir de la servir en son déplaisir: & ayant été rencontré par les chemins par Monsieur de Termes, qui s'alloit marier à Mademoiselle de Luxembourg, & suivi par un courrier de Monsieur de Lorraine, qui dit à Chanvalon que j'étois arrivé devant lui, il y eut bruit de mon arrivée,

rivée, & Madame d'Entragues tint sa fille en état de me pouvoir voir.

Je partis le Mardi Saint de Paris, m'en revins faire Pâques à Nancy, où je trouvai Monsieur le Prince de Joinville, qui y demeura quasi autant que moi. La Reine accoucha de Monsieur le Duc d'Orleans à Fontainebleau, le 16. Avril. Son Altesse de Lorraine fut fort mal traittée de sa Noblesse en ces derniers Etats, & en prit un déplaisir, qui l'a accompagné jusques à la mort. J'allai à ceux du Barois avec lui, qui se terminerent selon son desir, & ensuite nous fûmes aux bains de Plombieres; moi seulement pour passer mon tems. Je revins ensuite près du Roi, qui passa tout son Eté en ses Maisons de Fontainebleau & Saint Germain, à chasser. Il reçût Dom Pedro de Toledo vers l'Automne à Fontainebleau. Il fit quelque voyage à Chemeau & à Beaumont, & sur la fin de l'année ma mere s'en vint à Paris, que je logeai.

En l'année 1608. je m'embarquai avec une Dame blonde. Je gagnai fort au jeu cette année-là, & donnai beaucoup à la Foire. Nous fîmes force ballets; comme celui des Inconstans: celui de maître Guille: celui que l'on dansa à la ville. J'avois de plus Maîtresses en Cour, &

étois bien avec Entragues. Monſieur de Vendôme danſa auſſi un ballet, dont le Roi voulut que nous fuſſions, Carmail, Termes, & moi, qu'on nommoit lors les dangereux. Nous le fûmes danſer chez Monſieur de Montpenſier, qui ſe leva pour le voir, bien qu'il s'en allât mourant.

Le Roi vint le lendemain chez lui, paſſer le contrat de mariage de Monſieur le Duc d'Orleans & de Mademoiſelle de Montpenſier ſa fille, auquel il fit donation de ſon bien, en excluant ſes heritiers, ſi elle venoit à mourir devant Monſieur.

On fit une grande aſſemblée chez le Marquis de Cœuvre, où il ſe joüa une Comedie, qui étoit toute de femmes blondes, parentes ou alliées dudit Marquis. Monſieur de Montpenſier mourut. Nous allâmes, Monſieur de Crequi & moi, nous enfermer aux Chartreux, pour y faire nos Pâques. Madame de Seneçay mourut. Le Roi s'en alla à Fontainebleau, où la Reine accoucha de Monſieur d'Anjou le 7. Avril. Je demeurai à Paris, où je paſſai extrémement bien mon tems. Je feignois d'être malade du poûmon, de ſorte qu'on ne me voyoit qu'à midi, & toute la Cour étoit chez moi

moi à passer le tems jusques sur les neuf heures du soir, que je feignois me devoir retirer, à cause de mon mal; mais c'étoit pour être toute la nuit en bonne compagnie.

Le Roi revint à la Pentecôte, & jaloux de la bonne vie que nous menions, voulut être de la partie. On avoit joüé fort grand jeu, pendant que le Roi étoit à Fontainebleau, & moi fait le malade, & avois introduit un Marchand Portugais, nommé Duarte Fernandes, qui faisoit bon tout ce que l'on joüoit, fournissant des marques à ceux qui lui donnoient du fonds ou des gages pour sa sûreté.

Il y avoit huit ou dix honnêtes gens de la ville qui étoient de notre partie, & de la Cour Monsieur de Guise, de Crequi & moi. Ceux de la ville étoient autrement Almeras, Chensi, Cathelan, Beddan, Choisi de Caën, & autres.

Le Roi voulut qu'ils vinssent tous les jours joüer avec lui, soit qu'il fût au Louvre, où chez Messieurs de Roquelaure, ou Zamet. J'étois en grand heur: mais sur ces entrefaites il me fallut aller à Roüen, où ma mere étoit, pour un procès que nous avions contre les héritiers d'un nommé le Clerc, que nous gagnâmes.

Je revins à Paris, où nous joüâmes le grand jeu, & l'amour plus que devant. La Reine Marguerite donna une bague à courre, à une partie qui se fit à l'Arsenal, où il se fit une grande fête. Les tenans de la partie étoient Messieurs de Crequi, Rosny, Grammont, & Marillac, lesquels voulurent que personne ne courût s'il n'étoit en partie de quatre. Et parce que Messieurs de Guise, de Joinville, de Termes, de Bassompierre, le General des Galeres & le Comte de Sault, s'étoient joints ensemble, pour faire une partie, nous leur fûmes dire, que nous étions six liez d'une partie, qui ne nous pouvions separer; lesquels ne voulurent accorder aucune partie de plus ou moins de quatre. Ce qui fut cause que nous six ne voulûmes point courre, mais nous fûmes voir la fête fort bien parez. Et parce qu'en ces grandes assemblées ceux qui ont plusieurs affaires de Dames comme j'avois lors, sont fort embarrassez, je pensois que j'aurois bien de la peine, mais la fortune m'assista de telle sorte, que sans rien perdre ni negliger je contentai tout. Et enfin m'étant mis sans dessein au dessous du lieu, où la Reine étoit, sur un échafaut, où étoit Mademoiselle de Montmorency, Peraut

qui

qui étoit près d'elle, & qui avoit été avec moi en Hongrie, me força de prendre son siege, & lors pour la premiere fois je lui parlai, & tâchai de m'insinuer en ses bonnes graces, sans penser à ce qui m'est depuis arrivé après la fête. Je fus ravi de voir que j'avois contenté toutes celles avec qui j'avois intelligence, & que pas une n'eût pris ombrage d'une autre. Ce qui est bien rare en pareilles occasions.

La chaleur de cette année-là fit que l'eau de la riviere fut si bonne pour s'y baigner, que plus d'un mois durant on y voyoit depuis Charenton jusques à l'Isle du Palais, plus de quatre mille personnes dans l'eau.

En ce tems-là Monsieur le Duc de Lorraine Charles III. mourut, & je fus prié à ses funerailles : ce que je fis, & demeurai trois semaines en ce voyage. Il ne se peut dire le soin que les Dames eurent de me faire sçavoir souvent de leurs nouvelles, & de m'envoyer des courriers, des lettres, & des presens. L'Etoile de Venus étoit bien en ascendant sur moi alors. Je revins à Paris, & quatre Dames en carrosse vinrent par-delà Pantin, faisant semblant de se promener, & me mirent dans leur carrosse, & me ramenerent

nerent jusques à la porte de Saint Honoré, où je remontai sur mes chevaux de poste, pour entrer à Paris.

Je trouvai qu'Entragues en étoit partie pour s'en aller marier à Malherbes, avec un Comte d'Aché d'Auvergne, qui la recherchoit : mais ce mariage se rompit sur les articles.

Dès que le Roi sçût que j'étois arrivé à Paris, il m'écrivit pour me faire promptement venir à la Cour, me mandant que j'avois jusques alors été le plus grand joüeur de sa bande, mais qu'il étoit depuis peu arrivé un Portugais nommé Pimentel, qui me passoit de beaucoup.

Je m'y en allai un matin avec Monsieur de Praslin, qui avoit eu nouvelle de la mort de Monsieur de la Guiche Lieutenant General en Lyonnois, & alloit pour en demander la charge au Roi; mais il trouva qu'à son arrivée, à l'instance de Monsieur de Villeroi, le Roi l'avoit donnée à Monsieur d'Alincourt, qui étoit lors son Ambassadeur à Rome.

Nous demeurâmes quelques jours à Fontainebleau, joüant le plus furieux jeu dont on ait oüi parler. Il ne se passoit journée qu'il n'y eût vingt mille pistoles, pour le moins, de perte & de gain. Les moindres marques étoient de cinquante

pistoles,

pistoles, lesquelles on nommoit quitterotes, à cause qu'elles alloient bien vîte, à l'imitation de ces chevaux d'Angleterre, que Quinterot avoit amenez en France plus d'un an auparavant, qui ont depuis été cause que l'on s'est servi des chevaux Anglois, tant pour la chasse que pour aller par païs : ce qui ne s'usoit point auparavant.

Les marques plus grandes étoient de cinq cens pistoles ; de sorte que l'on pouvoit tenir dans sa main à la fois plus de cinquante mille pistoles de ces marques-là. Je gagnai cette année-là plus de cinq cens mille livres au jeu, bien que je fusse distrait par mille folies de jeunesse & d'amour.

Le Roi s'en revint à Paris, & de là à Saint Germain, continuant ce même jeu, auquel Pimentel gagna plus de deux cens mille écus. La Marquise de Verneüil, & Madame d'Entragues, & son autre fille, revinrent à Paris, après avoir failli à Malherbe le mariage du Comte d'Aché, & allerent loger la Marquise à Conflans, chez leur ami, & Madame d'Entragues à la maison de Monsieur de Vienne, au même Bourg. Et comme les sœurs venoient souvent loger ensemble, Monsieur de Guise & moi faisions la nuit les

Cheva-

Chevaliers errans, & les allions trouver.

Enfin elles revinrent à Paris : Madame d'Entragues logea chez Mademoiselle d'Achy à la ruë de Joüy, où nous eûmes querelle Entragues & moi, & je rompis entierement avec elle, qui s'en alla à Chemeau, & moi à Monceaux, où le Roi étoit venu au premier jour du mois d'Août.

Pimentel s'en alla de là. Ma sœur de Tillieres fut dès ce tems-là mariée à Paris, & le Roi revint peu de jours après à Paris, où Monsieur de Mantouë, beau-frere du Roi, arriva. Le Roi le reçût avec toute la bonne chere possible, & comme il étoit grand joüeur, il fut ravi de se mettre dans ce grand jeu, qui lui étoit extraordinaire. Nous le fêtoyâmes tous l'un après l'autre. Nous fîmes devant lui le ballet des Dieux marins, & puis nous courûmes la bague masquez à l'Arcenal.

Le Roi le mena de là à Fontainebleau, & après l'avoir tenu quelque-tems avec grande compagnie de Dames, chasses, jeux & autres divertissemens, il prit congé du Roi, qui fut le conduire jusques à Nemours, & me commanda de l'accompagner jusques à Montargis, où je le

quittai,

quittai, & m'en revins à Fontainebleau. Auquel lieu le lendemain Monsieur le Prince fit appeller Monsieur le Prince de Joinville, lesquels le Roi accorda.

Il m'en écrivit à Paris, & mon jeune frere revint en ce tems-là à Paris, avec la fievre quarte. Je le logeai à mon écurie de course, & un jour étant allé voir Monsieur le Connétable, qui m'aimoit fort, & me l'avoit toûjours témoigné, il me dit qu'il me vouloit le lendemain donner à dîner, & que je ne manquasse pas de m'y trouver : ce que je fis. Il y avoit aussi convié Monsieur d'Espernon, de Roquelaure, Zamet, & un Maître des Requêtes nommé la Cave.

Quand nous fûmes arrivez, il commanda qu'on fermât la porte, & qu'il ne vouloit que rien l'interrompît de joüir de cette bonne compagnie de ses familiers amis, & ne voulut que personne, outre ses Officiers, fût en sa chambre que Monsieur du Tillet, Girard, & Ranchin, son Medecin, ausquels il fit donner à dîner dans sa garderobe, pour pouvoir être après dîner auprès de lui.

Après que nous eûmes fait bonne chere, & que nous nous fûmes levez de table, il nous fit séoir dans sa ruëlle, & fit sortir tout le monde, commandant à

Ranchin

Ranchin de ſe tenir à la porte, & la refuſer à tous ceux qui y voudroient entrer. Nous ne ſçavions ni ne doutions pas ſeulement de ce qu'il vouloit faire. Enfin après que toutes choſes furent dans l'ordre qu'il deſiroit, il nous dit :

Meſſieurs, il y a long-tems que je penſe à vous aſſembler pour le ſujet preſent, comme de mes plus chers & meilleurs amis, auſquels je n'ai rien ſur le cœur, qui vous puiſſe être caché. Pour vous dire que j'ai reçû pendant ma vie infinies graces & faveurs de Dieu, qui m'ayant fait naître d'un pere grand & illuſtre, m'a conduit par la main durant une longue & heureuſe vie au ſommet des plus grands honneurs, charges & dignitez. Ce n'eſt pas qu'elle n'ait été ſouvent entremêlée de grandes traverſes & déplaiſirs, parmi leſquels, par la grace de Dieu, j'ai ſouffert avec patience, ou ſurmonté avec courage & generoſité, les deſordres ſurvenus à notre maiſon ſur la fin de la vie du Roi Charles, & durant le Regne du Roi Henri III. m'ont donné moyen d'exercer la ſouffrance, & de loüer Dieu de m'en avoir ſi heureuſement tiré. J'ai eu auſſi pluſieurs afflictions domeſtiques, comme la perte de feu mon fils d'Auſſemont, & la mort de

de feuë ma femme, qui me laiſſa ſur les bras deux petits enfans de bien bas âge.

Le mariage de mes deux filles aînées, qui n'ont pas été trop heureux, encore que j'euſſe cherché des partis avantageux pour moi & pour elles, neanmoins étant déjà avancé ſur mon âge, Dieu m'a fait la grace de me donner un fils, qui promet déjà beaucoup, pour la conſervation de notre maiſon, & d'une fille bien née, qui étant deſormais en état de la pouvoir marier, j'ai cherché de le faire ſelon ſon contentement & le mien. Ce qui me fait chercher un mari pour ma fille, & un gendre pour moi, ſelon notre cœur & notre deſir. Et bien que je puiſſe avoir le choix de tous les Princes de la France, je n'ai point tant regardé de la loger en éminence, qu'en commodité, & pour y vivre le reſte de mes jours & le cours des ſiens avec joye & contentement. Et l'eſtime que je fais de longue-main de la maiſon, perſonne, bien, & autres avantages, que la naiſſance a donnez à Monſieur de Baſſompierre, que voici, m'ont convié de lui offrir, qui n'y penſe pas, ce que d'autres de plus grande qualité que lui rechercheroient. Ce que j'ai voulu faire en preſence de

mes

mes meilleurs amis, qui ſont auſſi les ſiens particuliers, & vous dire, Monſieur de Baſſompierre, s'adreſſant à moi, que vous ayant depuis que je vous connois cherement aimé, comme mon enfant, je vous en veux encore donner cette preſente preuve, de vous le faire être en effet, vous mariant avec ma fille, que j'eſtime devoir être heureuſe avec vous, connoiſſant, comme je fais, votre bon naturel, & que vous le ſerez, & honoré d'épouſer la fille & petite-fille de Connétable, & de la maiſon de Montmorency, & que je le ſerai auſſi le reſte de mes jours, ſi je vous vois tous deux contens & heureux enſemble. Je lui donnerai cent mille écus en mariage preſentement, & cinquante mille, que mon frere lui leguera après ſa mort. Et ſi rien ne vous empêche de vous marier, je donne maintenant charge à Girard, que voilà, de traitter avec vos gens ou avec votre mere, ſi elle eſt ici, des articles & conventions neceſſaires.

Il avoit les larmes aux yeux de joye, quand il acheva ce diſcours, & moi, confus de cet honneur inopiné, qui m'étoit ſi cher, je ne ſçavois quelles paroles employer, qui fuſſent dignes de ce que j'avois à lui dire. Enfin je lui répondis,

qu'un

qu'un honneur si grand & si inesperé, que sa bonté me faisoit presentement recevoir, m'ôtoit la parole, & ne me laissoit qu'une admiration de ma bonne fortune. Que comme ce bien étoit au dessus de mon attente & de mon merite, qu'il ne pouvoit être páyé que par de très-humbles services & des soûmissions infinies. Que ma vie seroit trop courte pour y satisfaire, & que je ne lui pouvois offrir qu'un cœur qui seroit éternellement esclave de ses volontez. Qu'il ne donneroit pas un mari à Mademoiselle sa fille, mais une creature, dont elle seroit incessamment adorée comme une Princesse, & respectée comme une Reine, & qu'il n'avoit pas tant choisi un Gendre comme un serviteur domestique de sa maison, de qui toutes les actions dépendront de ses seules intentions & volontez, & que si en l'excès que la joye faisoit en mon cœur, il me restoit encore quelque sorte de considerations, je lui demandois permission de lui dire mon unique apprehension; qui étoit que Mademoiselle de Montmorency n'eût regret de quitter la qualité de Princesse, dont elle doit avec raison être assurée, pour occuper celle d'une simple Dame, & que j'aimerois mieux mourir & perdre

dre la grace presente, que Monsieur le Connétable me faisoit, que de lui causer le moindre mécontentement.

Sur cela, comme j'étois sur un siege assez bas proche de lui, je mis un genoüil à terre, & lui pris la main que je lui baisai, & lui m'embrassant me tint assez long-tems en cet état. Après quoi il me dit, que je ne me misse point en peine de cela, & qu'avant que me parler il avoit pressenti l'intention de sa fille, qui étoit très-disposée à faire les volontez de son pere, & particulierement en celle-là qui ne lui étoit pas désagreable.

Lors Messieurs d'Espernon & Roquelaure approuverent le choix, que Monsieur le Connétable avoit fait de ma personne, lui disant plus de bien qu'il n'y en avoit, comme aussi Zamet, la Cave, du Tillet, Girard. Puis m'embrasserent tous, loüant le choix de Monsieur le Connétable, & mon bonheur ensuite.

Monsieur le Connétable leur dit, qu'il n'étoit pas besoin d'éventer cette affaire-là, & qu'il la confioit à leur secret, jusques à ce qu'il fût tems de la divulguer: parce qu'il n'étoit pas alors aux bonnes graces du Roi, pour n'avoir voulu consentir au mariage, que le Roi vouloit faire de Monsieur de Montmorency avec

Mademoiselle de Verneüil sa fille.

Ils lui promirent tous de n'en point parler, comme je fis aussi; & me dit, que je le vinsse trouver sur le soir, que Madame d'Angoulême, sa belle-sœur, le devoit venir trouver, & qu'il me parleroit devant elle & sa fille de sa resolution de me la donner en mariage: & me dit devant elle: mon fils, voilà une femme que je vous garde: salüez-là. Ce que je fis, & la baisai. Puis il lui parla, & à Madame d'Angoulême, qui témoigna être fort satisfaite de l'élection, que son frere avoit faite de moi pour sa Niece.

Ma mere pria Madame la Princesse de Conty de l'amener le lendemain chez Madame d'Angoulême, qui lui dit en arrivant: Nous serons les deux meres de nos nouveaux mariez, & ne sçai qui de vous ou de moi, Madame, en aura plus de joye. Elle fut de là voir Monsieur le Connétable, qui lui dit qu'elle tînt la chose secrete, & que cependant leurs deux conseils s'assemblassent, pour resoudre les articles; ce qu'ils firent. Mais il la pria, que Monsieur le President de Jambeville n'y fût point appellé, parce, dit-il, que cela se divulgueroit trop, & qu'elle prît un homme seul qui se joignît avec Monsieur du Tillet & Girard. Ce

qu'elle

qu'elle fit de la perſonne de Monſieur de Beauvilliers, qui avoit ſoin de mes affaires en France, perſonne fort capable & intelligente, & eux deux firent un projet des articles, que Monſieur le Connétable garda & ſigna : ce que fit auſſi ma mere.

Monſieur le Connétable ne pouvoit en ce tems-là vivre ſans me voir, tant il m'aimoit, & ne ſongeoit qu'à mon établiſſement. Il vouloit, que de l'argent qu'il me devoit donner, j'en employaſſe cinquante mille écus, pour avoir la Charge de Colonel General de la Cavalerie legere, qu'avoit Monſieur d'Angoulême, mais ma mere offrit de debourſer leſdits cinquante mille écus pour cette Charge, & que Monſieur le Connétable, ſans bourſe délier, me donnât, pour les cent mille écus promis, la Terre de Fere en Tartenois, qui demeureroit propre à Mademoiſelle ſa fille & à ſes enfans. A quoi il s'accorda, & lors il me dit, que je preparaſſe mes affaires pour le venir trouver ſans bruit à Chantilly, où Madame d'Angoulême ſeroit, & que nous nous marierions ſans ceremonie. Mais Monſieur de Roquelaure, qui tâchoit par tous moyens de remettre bien Monſieur le Connétable avec le Roi,

lui

lui dit, que s'il marioit sa fille sans le dire au Roi precedemment, que ce seroit un acte de mépris, dont le Roi s'offenseroit encore davantage qu'il n'étoit. Qu'il trouveroit aussi mauvais que je lui eusse celé mon mariage, & qu'il m'en voudroit mal.

Or le Roi avoit quelque-tems auparavant desiré de me faire être le premier Gentil-homme de sa Chambre, à la place de Mr le Duc de Boüillon, qui n'y avoit pas la sujettion necessaire, & m'avoit promis de me donner vingt mille écus pour m'aider à la recompenser. Il avoit aussi pour cet effet donné charge à la Baraudiere, s'en allant voir Monsieur de Boüillon, qui demandoit cinquante mille écus pour recompense de cette charge, mais qu'il croyoit qu'il l'abandonneroit pour quarante-cinq mille écus, & que Monsieur de Bouillon s'en venoit à la Cour, pour y conclure cette affaire incontinent après son arrivée ; ce que Monsieur de Roquelaure, qui m'aimoit tendrement, n'ignoroit pas, & même avoit aidé à y disposer le Roi. Lequel Monsieur de Roquelaure ajoûta à Monsieur le Connétable, que connoissant l'humeur du Roi, comme il faisoit, il l'assuroit, qu'il seroit bien aise d'avoir ce

pretexte, pour se dédire des vingt mille écus qu'il m'avoit promis. Je fus aussi de la même opinion. Et parce que Monsieur le Connétable, ne voyant pas lors le Roi, voulut que je lui en fisse l'ouverture en presence de Monsieur de Roquelaure, qui diroit aussi au Roi, que Monsieur le Connétable m'avoit prié d'en demander de sa part la permission de Sa Majesté : ce que nous fîmes tous deux dès le soir, & le Roi agrea tellement cette affaire, qu'il dit, que non seulement il la trouvoit bonne, mais même qu'en cette consideration il s'accorderoit avec mondit Sieur le Connétable, & que je lui allasse à l'heure-même dire de sa part, qu'il le vînt voir le lendemain : assûré qu'il lui feroit bonne chere. Ce que je courus lui dire, dont il fut merveilleusement satisfait.

Incontinent le bruit de mon mariage courut par la Cour; & le Roi, pour m'obliger, voulut aller le lendemain chez Madame d'Angoulême, après avoir vû le matin Mr le Connêtable, à qui il fit fort bonne chere. Il dit d'abord à Madame d'Angoulême, qu'il venoit, comme mon ami particulier; voir Mademoiselle sa niéce, & se réjoüir avec elle de ce qu'elle l'alloit bien loger. Et fit beaucoup

coup d'autres apparences de tendresse pour moi.

Le soir même arriva Mr de Boüillon, auquel le Roi parla d'abord de sa Charge sur mon sujet ; lequel lui dit qu'il étoit venu à ce dessein. Je le saluai comme les autres qui étoient là : mais j'oubliai le lendemain de l'aller voir chez lui, comme certes je devois, puis qu'il étoit neveu de Mr le Connêtable, & sans cela. Et tout cela le piqua contre moi: outre ce qu'il a eu toute sa vie une particuliere jalousie de Mr d'Espernon, par le moyen duquel il pensoit que ce mariage s'étoit fait. Et le soir d'après, comme il entretenoit le Roi, qui avoit vû le soir auparavant Mademoiselle de Montmorenci chez la Reine, que tout le monde avoit trouvée parfaite en beauté, & lui aussi, il lui dit: qu'il s'étonnoit grandement dequoi Sa Majesté avoit permis de marier cette fille, vû que Mr le Prince étoit prêt à se marier. Qu'il n'étoit pas expedient de l'allier hors de la France, & qu'il n'y avoit plus de fille pour lui que Mademoiselle du Mayne, & elle qu'il pût épouser. Que le Roi ne seroit jamais conseillé d'aucun, qui aimât son service, de le marier avec Mademoiselle du Mayne, parce que les restes de la Li-

gue étoient trop puiſſans encore pour les accroître d'un tel chef, & que Mademoiſelle de Montmorency ne lui donneroit que les mêmes alliez qu'il avoit déja, puis qu'il étoit neveu de Mr le Connêtable, & qu'il ſupplioit très-humblement Sa Majeſté de peſer ce conſeil, qu'il lui donnoit, & de faire reflexion deſſus. Le Roi lui dit qu'il y ſongeroit, & puis ſe coucha. Le lendemain la Reine commença de recorder un grand ballet, qu'elle vouloit danſer pour le Carême-prenant.

C'étoit le 16. de Janvier de l'année 1609. Elle fit ſortir tout le monde de la grand' ſalle du Louvre, & s'y en alla. Le Roi les alla voir apprendre, & ne mena que Mr le Grand & Monteſpan, ſon Capitaine des gardes, avec lui.

Mr le Grand, ſelon ſa coûtume, de faire des admirations des choſes nouvelles, & particulierement de Mademoiſelle de Montmorency, qui étoit digne de toute admiration, infuſa dans l'eſprit du Roi, aiſé à animer, l'amour qui depuis lui fit faire tant d'extravagances. Le ſoir même il fut atteint de la goutte, qui le tint plus de quinze jours au lit, & pour mon malheur auſſi elle prit à Mr le Connêtable, qui l'empêcha d'aller faire

nos nôces à Chantilly, comme il avoit été arrêté.

Je sçûs cependant la mauvaise intention de Mr de Boüillon contre moi, & il dit à Mr de Roquelaure, qui me le dit après, que Mr de Bassompierre vouloit avoir sa charge de premier Gentilhomme de la Chambre, & ne lui en parloit point : qu'il vouloit épouser sa niéce, & ne lui en disoit mot ; mais qu'il brûleroit ses livres, où il n'auroit, ni sa Charge, ni sa niéce. Et pour cet effet commença à mettre les fers au feu vers Mr le Prince, lui proposant son mariage avec Mademoiselle de Montmorency. Que cette alliance lui donnoit pour parens tous les Grands de la France, & que des parens d'une personne de sa qualité étoient ses creatures ; qu'il devoit preferer ce parti à un plus grand à cette occasion, & que s'il le perdoit, qu'il ne pourroit plus se marier, parce que le Roi ne lui souffriroit point de se marier hors de France, & qu'en France il n'y avoit plus que Mademoiselle du Mayne à marier ; à quoi le Roi ne consentiroit jamais. De sorte qu'il ébranla son esprit à consentir qu'il en parlât de sa part à Monsieur le Connétable, auquel j'avois déja donné avis, que Monsieur de Boüillon

me vouloit traverser. Mais Monsieur le Connétable me dit, que je ne me devois pas mettre en peine de cela. Que quelque parti qu'on lui proposât, il le refuseroit, & qu'il connoissoit trop bien l'esprit de Monsieur de Boüillon, pour s'y laisser seduire. Aussi lui répondit-il fort aigrement lors qu'il lui en parla, & lui dit, que sa fille n'étoit point à chercher parti, puis qu'elle en avoit un tout trouvé, & qu'il avoit l'honneur d'être grand oncle de Monsieur le Prince : ce qui lui suffisoit.

Pendant la goute du Roi, il commanda à Monsieur le Grand de veiller une nuit près de lui, Grammont une autre nuit, & moi une autre, & nous relayer ainsi de trois en trois nuits : durant lesquelles nous lui lisions le livre d'Astrée, qui lors étoit en vogue, & nous l'entretenions lors qu'il ne pouvoit dormir, empêché par son mal.

C'étoit la coûtume que les Princesses le venoient voir, & Madame d'Angoulême plus privément que pas une. Le Roi en étoit bien aise, & entretenoit sa Niéce, quand Madame d'Angoulême parloit à quelqu'un de nous ; lui disant qu'il la vouloit aimer comme sa fille : qu'elle demeureroit au Louvre l'année

de

de mon exercice de premier Gentil-homme de sa Chambre, & qu'il vouloit qu'elle lui dît franchement si ce parti lui agreoit; parce que s'il ne lui étoit pas agreable, il sçauroit bien rompre ce mariage, & la marier même à Monsieur le Prince, son Neveu, si elle vouloit. Elle lui répondit, que puisque c'étoit la volonté de son pere, elle s'estimeroit bienheureuse avec moi.

Il m'a dit depuis, que cette parole le fit resoudre à rompre mon mariage, craignant qu'elle ne m'aimât trop à son gré, si je l'épousois. Il fut veillé cette nuit-là par Monsieur de Grammont, & ne dormit guere: car l'amour & la goute tiennent ceux qu'ils attaquent, fort réveillez.

Il m'envoya chercher le lendemain dès huit heures du matin, par un garçon de la chambre: & comme je le fus venu trouver, il me dit, pourquoi je ne l'avois pas veillé la nuit precedente. Je lui répondis, que c'étoit la nuit de Monsieur de Grammont, & que la prochaine étoit la mienne. Il me dit qu'il n'avoit jamais sçû fermer l'œil, & qu'il avoit souvent pensé à moi, puis me fit mettre sur un carreau à genoux devant son lit, où il continua de me dire: qu'il

avoit pensé à moi, & de me marier. Moi, qui ne pensois rien moins qu'à ce qu'il me vouloit dire, lui répondis, que sans la goute de Monsieur le Connétable c'en seroit déjà fait. Non, ce dit-il, je pensois de vous marier avec Mademoiselle d'Aumalle, & moyennant ce mariage renouveller le Duché d'Aumalle en votre personne. Je lui dis, s'il me vouloit donner deux femmes. Lors il me répondit, après un grand soupir, Bassompierre, je te veux parler en ami. Je suis devenu non seulement amoureux, mais furieux & outré de Mademoiselle de Montmorency. Si tu l'épouse, & qu'elle t'aime, je te haïrai : si elle m'aimoit, tu me haïrois. Il vaut mieux que cela ne soit point cause de rompre notre bonne intelligence : car je t'aime d'affection & d'inclination.

Je suis resolu de la marier à mon Neveu le Prince de Condé, & de la tenir près de ma famille. Ce sera la consolation & l'entretien de la vieillesse où je vais desormais entrer. Je donnerai à mon Neveu, qui est jeune, & aime mieux la chasse cent mille fois que les Dames, cent mille francs par an, pour passer son tems, & je ne veux autre grace d'elle que son affection, sans rien pretendre davantage.

Comme

mme il me disoit cela, je confide-
que quand je lui répondrois que je
ulois pas quitter ma poursuite, ce
t une imprudence inutile ; parce
étoit tout-puissant. Je m'avisai de
eder de bonne grace, & lui dis : Si-
j'ai toûjours ardemment desiré une
e, qui m'est arrivée lors que moins
attendois : qui étoit, par quelque
ive signalée témoigner à Votre Ma-
l'extrême & ardente passion que je
orte, & combien veritablement je
ne. Certes il ne s'en pouvoit rencon-
une plus haute que cette-ci, de quit-
, sans peine & sans regret, une si il-
re alliance, une si parfaite Dame,
si violemment aimée de moi ; puis
par cette pure & franche demission
resignation que j'en fais, je plais en
elque sorte à votre Majesté. Oüi Sire,
m'en desiste pour jamais, & souhaite
e cette nouvelle amour vous apporte
tant de joye, que la perte me causeroit
tristesse, si la consideration de Vo-
Majesté ne m'empêchoit de la rece-
ir.

Alors le Roi m'embrassa, & pleura,
'assurant qu'il feroit pour ma fortune
mme si j'étois un de ses enfans natu-
ls, & qu'il m'aimoit cherement, que

je m'en assurasse, & qu'il reconnoîtroit ma franchise & mon amitié.

Là-dessus, l'arrivée des Princes & Seigneurs me fit lever, & comme il m'eût appellé, & m'eût encore dit, qu'il me vouloit faire épouser sa cousine d'Aumalle, je lui dis, qu'il avoit eu la puissance de me demarier, mais que de me marier ailleurs, c'est ce que je ne ferois jamais, & là-dessus finit notre dialogue.

J'allai dîner chez Monsieur d'Espernon, & lui dis ce que le Roi m'avoit dit le matin, lequel me dit : c'est une fantaisie du Roi, qui passera comme elle est venuë ; ne vous en allarmez pas, car Mr le Prince qui connoîtra le dessein de Sa Majesté d'abord, ne s'y engagera pas : ce que je me persuadois aussi, parce que je le desirois, & n'en dis plus mot à personne.

Il est vrai, que comme sous le Ciel il n'y avoit lors rien si beau que Mademoiselle de Montmorency, ni de meilleure grace, ni plus parfait, elle étoit fort avant en mon cœur : mais comme c'étoit un amour reglé de mariage, je ne le ressentois pas si fort que je devois. Il arriva que l'après-dînée le Roi joüa à trois dez, selon sa coûtume, ayant fait mettre

tre une table à la ruelle de son lit:
ıme nous jouïons sur le soir avec lui,
lame d'Angoulême arriva avec sa
ce, qu'elle avoit envoyée querir, la-
lle il entretint fort long-tems de l'au-
côté du lit. Cependant je regardois
Niéce, qui ne sçavoit rien de toute
:e affaire, & je ne me pouvois imagi-
qu'elle fût pour reüssir en telle sorte.
rès qu'il eut parlé à la Tante, il en-
tint longuement sa Niéce; puis ayant
ris la Tante, comme Mademoiselle
Montmorency se retira, moi la regar-
ıt, elle haussa à mon avis les épaules,
ır me montrer ce que le Roi lui avoit
. Je ne ments point de ce que je vai
:e: cette seule action me perça le coeur,
me fut si sensible, que sans pouvoir
ntinuër le jeu, je feignis de saigner du
z, & sortis du premier cabinet & du
cond.

Les valets de chambre m'apporterent
r le petit degré mon manteau & mon
ıapeau. J'avois laissé mon argent à l'a-
andon, que Beringhen serra; & ayant
encontré au bas du degré le carrosse de
Ionsieur d'Espernon, je montai dedans,
z dis au cocher qu'il me menât à mon
ogis. Je rencontrai mon valet de cham-
re, avec lequel je montai à ma cham-

K vj bre,

bre, lui défendant de dire que j'y fusse, & y demeurai deux jours, à me tourmenter comme un possedé, sans dormir, boire ni manger. On crût que j'étois allé à la campagne, comme je faisois toûjours de pareilles équipées. Enfin mon valet craignant que je ne mourusse, ou que je ne perdisse le sens, le dit à Monsieur de Praslin, qui m'amena ce soir même à la Cour, où d'abord j'étonnai tout le monde de me voir en deux jours si amaigri, si pâle & si changé, que je n'étois pas reconnoissable.

Deux ou trois jours après, Monsieur le Prince se déclara de vouloir épouser Mademoiselle de Montmorency, & me rencontrant me dit : Monsieur de Bassompierre, je vous prie de vous rencontrer ce soir chez moi, pour m'accompagner chez Madame d'Angoulême, où je veux offrir mon service à Mademoiselle de Montmorency.

Je lui fis une grande reverence, mais je n'y allai point. Cependant pour ne demeurer oisif, & me reconforter de ma perte, je me divertis en me raccommodant avec trois Dames, que j'avois entierement quittées, pensant me marier; une desquelles fut Entragues, que je vis chez Madame de Senteny; les autres par

ren-

:ontre, ſans y penſer, & m'y rem-
quai.
r le commencement de l'année 1609.
mere s'en retourna en Lorraine. Mr
'rince enfin fiança ſa Maîtreſſe. J'étois
matin chez le Roi, qu'il vint me dire,
nme à pluſieurs autres: Monſieur de
ſompierre, je vous prie de vous trou-
cette après-dînée chez moi, pour
accompagner à mes fiançailles.
Le Roi, qui le vit parler à moi, me
manda ce qu'il m'avoit dit. Une cho-
, Sire, lui répondis-je, que je ne ſe-
pas. Et quoi, dit-il: que je l'accom-
gne pour ſe venir fiancer. N'eſt-il pas
ez grand pour y aller tout ſeul? & ne
ſçauroit-il fiancer ſans moi? Je vous
ponds, que s'il n'a d'autre accom-
ıgneur que moi, il ſera fort mal ſuivi.
: Roi dit qu'il vouloit que je le fiſſe: &
ıoi je lui répondis, que je le ſuppliois
ès-humblement de ne me le point com-
ıander, car je ne le ferois pas. Que Sa
lajeſté ſe devoit contenter, que j'avois
ɔandonné ma paſſion au premier de ſes
eſirs & de ſes volontez, ſans me vouloir
ɔrcer d'être mené en triomphe, après
ı'avoir ravi ma femme pretenduë, &
out mon contentement.
Le Roi qui étoit le meilleur des hom-

mes, me dit : je vois bien, Baſſompierre, que vous êtes en colere ; mais je m'aſſûre, que vous ne manquerez pas d'y aller, quand vous aurez conſideré que c'eſt mon neveu, premier Prince du ſang, qui vous en a prié lui-même : & ſur cela me quitta, & prit Meſſieurs de Praſlin & de Termes, & leur commanda de venir dîner avec moi, & me perſuader d'y aller, puiſque c'étoit de mon devoir & de la bien-ſeance : ce que je fis après les remontrances ; mais ce fut de ſorte que je ne partis, que lors que les Princeſſes amenerent la fiancée au Louvre, & qu'elle paſſa devant mon logis : ce qui m'obligea de l'accompagner avec ces Meſſieurs, qui avoient dîné chez moi, & puis de la porte du Louvre nous nous en retournâmes trouver Mr le Prince, que nous rencontrâmes, comme il ſortoit du Pont-Neuf pour y venir.

Les fiançailles ſe firent en la gallerie du Louvre, & le Roi par malice s'appuyant ſur moi, me tint contre les fiancez, tant que la ceremonie dura. Deux jours après, je tombai malade de la fievre tierce ; & après que j'en eus eu quatre accès, en un matin, après avoir pris medecine, un Gentilhomme Gaſcon, nommé Noé, me vint trouver au lit, &

me

lit, qu'il desiroit se battre avec moi,
ue je serois en santé. Je lui répon-
que j'en avois à revendre, quand
oit pour me battre, & me levai sur
re avec ma medecine dans le corps,
allai trouver au rendez-vous, qu'il
voit donné, qui étoit à Bisestre, par
extrême broüillard, y ayant deux
ls de neige sur la terre. Comme nous
es en presence, deux Gascons, nom-
la Graulas & Carbon, avec un nom-
le Fay, vinrent passer près de nous,
r nous arrêter, & lui me dit, à une
refois. Je lui criai, qu'il montât à
val : ce qu'il fit, mais nous ne nous
nes approcher, ni reconnoître qu'à
re parole ; mais comme j'arrivois,
rbon, qui nous vouloit separer, ren-
ntra le cheval de Noé en flanc, & le
rta par terre. C'étoit un grand embar-
s dans l'épaisseur de ce broüillard, car
faillis à tuer la Graulas, le prenant
ur Noé. Enfin je m'en allai à Gentilly,
pouvant plus supporter ma medecine,
Reigny, la Fueillade, & quelques au-
es arriverent, qui me ramenerent bien
alade en mon logis. Toutefois parce
u'il y avoit un ballet de filles, qui se
ansoit le soir à l'Arsenal, où le Roi, la
eine & les Princesses étoient, & que je
fus

fus convié de m'y trouver, je ne laissai pas d'y aller, en l'état que j'étois, & d'y demeurer jusques au lendemain; dont je fus si malade que j'en pensai mourir, & ne me levai du lit que le Mardi gras, pour aller à l'Arsenal, où l'on couroit une bague, que Mademoiselle de Montmorency donnoit. Je ne courus point, car j'étois encore trop foible; mais le Roi m'appella auprès de lui, pour lui aider à entretenir la Dame, qui donnoit la bague, ce que je fis assez bien; mais il y eut une broüillerie pour un galand, qui lui manquoit, lequel Dandelot, sans son sçû, donna à Mr le Grand, qui le porta sur son chapeau en courant: ce que je fis au Roi.

Le ballet de la Reine se dansa le premier Dimanche de Carême, qui fut le plus beau, & le dernier aussi de tous ceux qu'elle a dansé; après quoi le Roi s'en alla à Fontainebleau. Je demeurai à Paris, où il arriva un accident qui m'apporta un peu de scandale. Un Écuyer de la Reine, nommé Camille Simony, étoit logé en une petite ruë, qui est devant la Monnoye, tirant vers Saint Germain, au coin de laquelle, devant la porte de ladite Monnoye, Madame d'Entragues étoit logée en une maison picottée. Cet

rer Camille aimoit son hôtesse, &
it trouvé un jeune homme couché
: elle, lui, ou ses gens, lui donne-
force coups d'épée, & le mirent en
nise hors du logis, & la grandeur de
blessures ne lui permit pas de fai-
inquante pas sans mourir, tombant
dessous des fenêtres de la chambre
ntragues. Quelqu'un passant la nuit,
oyant ce corps mort, crût que c'étoit
i, à cause du lieu où il étoit, & vint
tre à la porte de mon logis, disant
: l'on m'avoit assassiné au logis de
dame d'Entragues, & puis jetté par
enêtre, & que mes gens allassent ou
: secourir promptement, si j'étois en-
re en vie, ou m'emporter si j'étois
ort.

Par hazard j'étois sorti de mon logis,
guisé, pour aller voir une Dame; ce
i leur confirma tellement cette opi-
on, qu'ils coururent inconsiderément
i étoit ce corps, qu'ils prirent pour
re le mien, & les plus zelez s'étant
ttez dessus, empêcherent les plus con-
lerez de le reconnoître, & tous l'em-
orterent chez moi. Aucuns des miens
enus au devant avec des flambeaux, on
pperçût enfin que c'étoit un autre hom-
ne, & le rapporterent chez un Chirur-
gien

gien voisin, où la Justice s'en vint tôt après saisir : ce qui causa un assez grand scandale & mocquerie de mes gens par la ville.

Peu de tems après, Mr le Prince s'alla marier à Chantilly Le Roi revint de Fontainebleau à Paris, comme firent tôt après les nôces ceux de Chantilly. Deux jours après Mr le Connêtable fut un peu malade, & je le vis.

Il se fit un bal chez la Reine Marguerite, où Madame la nouvelle Princesse parut. Il y eut bien des embarras pour un habillement bleu que j'y portai. Le lendemain le Roi alla à Fontainebleau, & les Princesses & Dames aux Tuilleries, où il y eut une excellente musique. Le lendemain elles partirent pour aller à Fontainebleau, & moi j'y allai en poste, & arrivai comme l'on faisoit mettre l'eau au grand canal. Le Roi gagea mille écus contre moi, que dans deux jours il seroit achevé, & il ne le fut pas en huit. Mesdames les Princesses demeurerent huit jours à la Cour, puis s'en allerent à Vallery. Et deux jours après le Roi me fit une proposition de faire un voyage en Allemagne & en Lorraine, feignant y aller pour d'autres affaires : & néanmoins c'étoit pour disposer le Duc de Lorraine

ariage de sa fille aînée avec Mr le
›hin. Il me permit aussi d'offrir jus-
à douze mille écus de pension aux
culiers, que je jugerois pour agrea-
n cette affaire. Et pour davantage
ıimer à le servir en cette occasion,
'offrit de me marier à Mademoiselle
Chemilly, qu'il venoit de démarier
: Mr de Montmorency, à qui il vou-
faire épouser Mademoiselle de Ven-
ıe sa fille. Il m'offrit aussi de faire ré-
lir en ma faveur la Terre de Beau-
au en Duché & Pairie; mais j'étois
; tellement perdu d'amour, que je
dis, que s'il me vouloit faire quelque
ıce, ce ne seroit pas par le mariage,
ſque par mariage il m'avoit fait tant
mal.

Je m'apprêtai donc pour partir; &
rce que je mourois d'envie de voir les
ıces de Mr de Vendôme, qui dans dix
urs se devoient faire à Fontainebleau;
demeurai à Paris, feignant y avoir
:s affaires, & en ce sejour je perdis
ıngt-cinq mille écus au jeu. Enfin j'y
ılai inconnu, & après y avoir vû la ce-
:monie, je m'en revins à Paris, & tôt
près en Lorraine, & sans passer à Nan-
y, allai droit à Haroüel, où je demeu-
ai quelques jours avec ma mere, ma
tante

tante d'Espinal, & quantité de Noblesse, qui m'y vint voir, & puis m'en revins à Nancy, comme si je n'y avois autre affaire qu'à y saluer les Princes, & à y passer mon tems.

Je fis le lendemain appeller un Gentilhomme, nommé Mr de Hidre, sur ce qu'en passant devant sa porte, il avoit frappé un de mes cuisiniers; mais il me fit tant d'excuses & de satisfactions que nous demeurâmes amis.

Je passai quatre ou cinq jours à Nancy, sans parler de rien à son Altesse, & puis lui dis, que je le suppliois très-humblement, de me vouloir donner une heure d'audiance particuliere, lorsqu'il en auroit la commodité : ce qu'il m'accorda dans sa gallerie dès l'apprèsdînée même : là où sans lui rien déguiser, je lui dis naïvement la cause de mon voyage, & lui presentai la lettre de creance du Roi, que j'accompagnai des paroles, que je pensai être utiles à mon dessein.

Mr le Duc de Lorraine étoit Prince timide & irresolu, qui s'étonna d'abord de ma commission, & plus encore de ma proposition, & se persuada facilement, que quantité de troupes Françoises à pied & à cheval, qui étoient venuës border la Frontiere, sur le sujet de

la

ıort arrivée en ce tems-là, du dernier
de Cleves, y étoient mises à dessein
'attaquer, en cas qu'il ne répondît
conformément aux intentions du
.
l me demanda, si le Roi m'avoit don-
:et ordre en partant d'auprès de lui,
lui en parler, ou s'il me l'avoit en-
/é depuis mon arrivée en Lorraine:
lui ayant dit, que j'étois venu exprès
pêché du Roi, qui m'avoit lui-même
nné mon instruction, & voulu écrire
sa propre main la lettre, que je lui
ois apportée, afin que cette négocia-
ın ne fût éventée, ni connuë, que
ıand il seroit tems, & qu'il m'avoit
sûré de n'en avoir fait aucune part à ses
inistres.

Il me dit là-dessus, qu'il s'étonnoit
ıen que j'eusse été trois semaines en
orraine, avant que de lui faire cette
uverture, & qu'il croyoit que je l'avois
ıpersédée, à dessein de faire venir loger
outes ses troupes en son voisinage, avant
ıue de lui parler.

Je m'apperçûs bien qu'il avoit de
;rands ombrages, & pour le remettre,
e lui répondis lors, que les mêmes rai-
ſons qui avoient convié le Roi de ne par-
ler de son dessein qu'à moi seul, afin qu'il
ne

ne fût point éventé, m'avoient porté à retarder jusques à cette heure à en faire l'ouverture. Qu'exprès j'avois séjourné quelques jours à ma maison, pour éblouïr les yeux de ceux qui eussent pû voir quelque jour en cette principale affaire, ou qui se fussent pû douter que j'eusse quelque chose à traiter avec son Altesse, de la part de Sa Majesté, des intentions de laquelle il devoit bien juger, puis qu'il m'avoit voulu commettre cette proposition, de qui le frere a tout son bien en Lorraine, qui ai l'honneur d'être son vassal du bien que j'y ai, & à qui ma maison a des étroites obligations. Que s'il vouloit tromper son Altesse, il ne se fût pas servi de mon industrie, & que quand il l'eût voulu faire, je n'eusse point accepté cette charge. Que je ne la veux persuader en aucune chose; mais seulement lui dire purement & franchement ma commission, la supplier de la tenir fort secrette, & puis m'y faire telle réponse qu'il lui plairoit, que je rapporterois à Sa Majesté, sans y rien ajoûter, déguiser ou diminuer. Que je ne lui demandois point une réponse presente, & qu'il la pouvoit meurement & à loisir, peser & considerer avant que de me la faire; mais que je la suppliois très-humblement,

nent, qu'il choisît seulement une ou
personnes, pour s'en conseiller, afin
e divulguer pas une chose, qui pour
icoup de raisons devoit être celée &
iée.
Il se remit un peu à ce discours, & me
landa quel tems je lui donnois pour
répondre : je lui repliquai que ce se-
celui qu'il voudroit prendre, & que
r couvrir davantage ma négociation,
n'en irois, s'il le trouvoit bon, pour
nze jours en Allemagne, afin que si
non retour on me voyoit plus assidu
entretenir, l'on jugeât plutôt que ce
pour les affaires d'Allemagne, que
ir celles de France, que je lui par-
se.
Il trouva mon dessein fort bon, & me
, qu'il avoit déja même choisi celui
quel il vouloit confier cette affaire, &
qui il desiroit prendre le conseil &
vis, qui étoit mon voisin, le sieur Bon-
t, President de Lorraine, & qu'après
avoir parlé dès aujourd'hui, il lui
mmanderoit de me voir, & de con-
er avec moi, & qu'il me répondoit de
n silence & secret.
Je lui rendis très-humbles graces, &
prouvai son élection. Il me demanda
-dessus, à quel dessein le Roi faisoit
appro-

approcher de la Lorraine de si grandes forces. Je lui assûrai, que c'étoit sur le sujet de la mort de son beau-frere, le Duc de Cleves, & que le Roi apprehendoit que la maison d'Autriche se voulût approprier ses États; ce qu'il ne vouloit souffrir en aucune façon, lui étant très-important de ne la laisser si fort agrandir, même en son voisinage.

Comme j'achevois ce discours, le President Bonnet arriva, avec lequel je le laissai, pour m'aller preparer de partir pour Allemagne, où j'avois aussi affaire, de la part du Roi, avec le Marquis de Dourlach, l'Electeur Palatin, & le Duc de Virtemberg. Ce soir même Mr le President de Lorraine, qui étoit mon proche voisin, me vint voir, comme il avoit souvent accoûtumé de faire. Je vis bien qu'il me vouloit parler, & parce qu'il y avoit grande compagnie à mon logis, je lui dis: mon voisin, allons nous promener à notre commun parterre. Il me dit quand nous y fûmes: vous nous avez bien taillé de la besogne aujourd'hui, & avez mis en telle confusion nôtre Duc, que je ne l'ai de ma vie vû plus en peine, & ne se trouve pas moins empêché à vous répondre qu'à ne vous répondre pas.

Je

Je lui dis : au moins ne lui ai-je pas fait aucune propofition, qui lui foit honteufe ; & quand il auroit cherché une bonne alliance pour fa fille par tout le monde, il n'en eût fçû rencontrer une plus noble, plus commode pour le voifinage, ni un plus grand & meilleur parti que celui que je lui fuis venu offrir. Et s'il en fçait quelqu'un de plus fortable ou meilleur, il le peut prendre fans nous offenfer.

Ce n'eft pas cela, de par Dieu, me dit-il, il n'eft que trop bon, & nous nous pafferions bien à moins. Après cela je lui déduifis tout mon fait, encore plus amplement que je n'avois fait au Duc, que j'appuyai des meilleures raifons, que Dieu me voulut infpirer.

Il me dit enfuite, que le Duc avoit affûré, que je ne le prefferois point de la réponfe, qu'après un voyage que j'allois faire en Allemagne, & que cependant il étoit bien aifé de laiffer remettre cet efprit allarmé, & de fonger à fon aife un bon confeil à lui donner là-deffus, à quoi il fe trouvoit bien empêché.

Je lui offris de la part du Roi de l'intereffer ; mais il me répondit, qu'il étoit bon ferviteur de fon maître, lequel étoit puiffant de lui faire plus de bien, qu'il ne lui en falloit pour toute fa famille.

Il me demanda quand je partirois pour Allemagne, je lui répondis que je ne prendrois que le lendemain pour m'apprêter, & attendre Mr le Reingrave, que j'avois envoyé querir, qui m'avoit promis que nous ferions ce voyage de compagnie. Il m'assûra, que le Duc & lui garderoient le secret. Je partis donc après que le Reingrave fut venu, & allâmes coucher à Blasmont, & le lendemain à Falsebourg chez le Colonel Lutsbourg notre ami. Le lendemain nous vinmes coucher à Saverne, où les Chanoines nous festinerent, & le jour après à Strasbourg, où nous séjournâmes deux jours, avec Messieurs de Ribaupierre, Flecstein, & autres, qui nous y étoient venus trouver. De là nous allâmes dîner à Lichtenau, & coucher à Canstat, où se rencontrerent Mr & Madame la Comtesse de Hanau, beau-frere & sœur du Reingrave, qui nous voulurent donner à souper, où nous nous enivrâmes tous étrangement.

Le lendemain nous nous separâmes tous de nos hôtes, eux pour aller à Lichtenau, & nous pour venir dîner à un Château du Marquis de Baden, où il demeuroit lors pour la cervaison. Il étoit à la chasse avec sa femme, sœur du Reingrave,

grave, quand nous y arrivâmes. Nous ne laissâmes pas d'y être bien reçûs & traitez. Ils revinrent le soir fort tard, & nous ayant envoyé faire des complimens, remit au lendemain à nous voir, qui étoit un Dimanche; il nous envoya encore faire ses excuses, s'il ne nous voyoit qu'à dîner à cause du Prêche.

Nous vinmes donc dîner avec lui, & sa femme & ses enfans, où il fit au Reingrave & à moi tout bon accueil. Après dîner il nous entretint encore quelque tems, & nous pria fort de demeurer quelques jours à la chasse avec lui; dont nous nous excusâmes, & en prenant congé de lui, feignant de lui faire des complimens, afin que le Reingrave ne s'en apperçût pas, je lui dis, que j'avois à lui parler de la part du Roi secrettement, & que je le suppliois très-humblement qu'il me renvoyât querir, feignant de me vouloir donner quelque commission pour Sa Majesté; ce qu'il fit très-accortement. Car après nous avoir conduits jusques à la porte de la Salle, comme il se fut déja retiré pour s'en aller, il se retourna tout court & me cria, Mr de Bestein, j'avois oublié de vous demander, si vous vous acheminerez bien-tôt en France, après votre retour en Lorraine. Et com-

me je lui eus dit, que je m'en irois aussitôt, il me dit: me voudriez-vous bien obliger de vous vouloir charger d'une affaire que j'ai avec Sa Majesté, & tâcher de m'en sortir, je vous en serois infiniment redevable. Et lui ayant assûré, que je tiendrois cette commission à honneur: je vous prie donc, de vouloir venir à ma chambre, tandis que le Reingrave ira voir & entretenir sa sœur. Je le suivis, & étant demeurez seuls, je lui donnai la lettre, que le Roi lui écrivoit en cette creance sur moi, & lui dis ensuite, que le Roi m'avoit commandé de le voir sur l'accident depuis peu arrivé par la mort du Duc de Cleves, tant pour recevoir de lui quelque bon conseil & avis, de la façon qu'il s'y devoit comporter, pour empêcher l'agrandissement de la maison d'Autriche, qui lui étoit si préjudiciable: comme aussi de sçavoir de lui quelle part il voudroit prendre en cette affaire, qui ne lui importoit pas moins qu'à Sa Majesté, en cas qu'elle voulût se déclarer ouvertement, pour s'opposer à l'invasion que l'Empereur & le Roi d'Espagne voudroient faire des États de Cleves & Juliers, soit sous ombre de protection, de sequestre, ou autrement. Il me répondit sur le champ,

qu'il

rendoit graces très-humbles à Sa
ſté, de l'honneur qu'il recevoit par
ttre, & par ma legation. Que ſa
ence n'avoit pas beſoin de conſeil,
n pouvoir d'aucune aſſiſtance. Néan-
ns qu'il lui diroit, que la choſe prin-
le, à quoi le Roi avoit à ſonger,
oit pas ſeulement d'empêcher l'a-
ndiſſement de la maiſon d'Autriche;
s encore d'amoindrir ſa puiſſance,
ielle pendant ſa vie ne lui pourroit
nuire; mais après ſa mort, ſi elle
controit des ſucceſſeurs moins ſages
noins genereux que lui, elle pourroit
ſer la ruine de la France. Que quand
Majeſté voudroit fermement s'em-
yer à cette œuvre, elle ſe pouvoit
ûrer de ſa perſonne, de ſa vie, de ſes
its & de ſes moyens, pour les em-
oyer à ſon ſervice. Mais que ce ſeroit
u de choſe que lui ſeul en Allemagne,
d'autres Princes, touchez de même in-
rêt, ne ſe conjoignoient à même deſ-
in. Et qu'il oſoit donner ce conſeil au
oi, de faire pareillement rechercher
leſſieurs l'Electeur Palatin & autres
rinces de la même maiſon, Mr le Mar-
uis d'Anſpach, qui étoit un très-brave
gentil Prince, aimé dans l'Allemagne,
qui tireroit avec lui beaucoup de

Seigneurs de l'Empire : & aussi Messieurs les Ducs de Wirtemberg, le Landgrave de Hessen & de Darmstat : tous lesquels ledit Marquis me dit qu'il s'assûroit, que Sa Majesté trouveroit très-disposez à son service, & à suivre ses entreprises & desseins.

Je m'avisai lors d'une chose, que le Roi approuva grandement depuis, qui fut que quand je le vis se porter si franchement dans les interêts du Roi, de l'y ancrer encore davantage, en lui disant en confiance, que le Roi m'avoit aussi commandé de voir ses autres Princes, si je le pouvois faire sans doute ni soupçon, comme j'avois fait lui, que j'étois venu saluer, comme ayant l'honneur de lui appartenir, & que je devois aussi passer à Stutgard vers Mr le Duc de Wirtemberg ; mais qu'étant allé aux nôces de Mr le Marquis d'Anspach, si j'y fusse allé, cela eût donné l'ombrage, que le Roi apprehendoit, & que le bien de cette affaire consistoit au secret, que l'on y devoit tenir. Il fut fort aisé de voir, que nous avions en France le secret en recommandation : car il nous apprehendoit de ce côté-là, & me témoigna qu'en cela consistoit le bien de nos affaires.

Je

Je poursuivis donc à lui dire, que j'avois dépêché à Sa Majesté, pour lui mander l'absence de ce Prince, & celle du Palatin, qui étoit allé à Lenguenfeld au Haut-Palatinat, & qu'il m'avoit mandé là-dessus, que je me gardasse bien de passer outre. Mais qu'après avoir vû Mr le Marquis de Baden, si je rencontrois en lui la confiance & la satisfaction, qu'il s'en attendoit & promettoit, je le priasse quand & quand, d'en prendre la principale direction, & que je prisse les ordres de lui, non seulement de ce que j'avois à faire pour le service de Sa Majesté; mais encore une instruction & formulaire de la façon qu'elle devoit agir en cette affaire: à quels Princes elle devoit faire parler pour cette grande union & confederation, pour le bien general: par quels moyens les y attirer: quelles lettres leur écrire, & en quelle teneur: avec quelles paroles les gagner, & enfin tout le gros & détail de cette affaire.

Ce Prince prit mon discours de la même main que je lui presentois: accepta la charge que le Roi lui donnoit, avec de grandes actions de graces: promit de s'y employer avec tout le soin & l'industrie, que Sa Majesté sçauroit desirer. Que puis qu'elle lui commandoit, il

m'envoyeroit des amples memoires & avis de ce qu'il faudroit faire, & ce par un sien Secretaire, jeune homme; mais bien entendu, & en qui il se confioit entierement (nommé Murat) dès qu'il auroit mis au net tous les papiers necessaires. Que ce Secretaire demeureroit près du Roi, comme solliciteur de son affaire supposée, auquel il écriroit de tems en tems, & aussi auroit soin de lui faire tenir les lettres & autres ordres du Roi, qui seroient necessaires.

Il fit ensuite appeller ce Secretaire, & en la presence de Mr le Reingrave me dit, que c'étoit le personnage qu'il envoyoit à la Cour de France, solliciter son affaire, laquelle il me recommandoit, & le solliciteur aussi, & qu'il me prioit, qu'il m'accompagnât en France: ce que je lui promis. Et le Reingrave ne se douta jamais de ce que j'avois traité avec lui: de quoi je fis une ample dépêche au Roi, dont il fut extrémement satisfait, & de tout mon procedé avec ledit Marquis.

Nous revinmes encore le même jour, mais bien tard, coucher à Canstat; le lendemain nous vinmes dîner à Lichtenau, où nous trouvâmes ma cousine la Comtesse de Hanau, qui y étoit demeu-

: un peu malade, ce disoit-elle; mais effet, c'étoit pour y attendre & voir ı frere & moi. Nous demeurâmes avec e jusques sur le soir, que nous allâmes ucher à Strasbourg, où nous séjournâ- :s trois jours à passer le tems, le der- :r desquels le Secretaire Murat arriva, ıi m'apporta toutes les instructions & emoires, dont le Marquis s'étoit pû iser, & le lendemain nous nous en re- urnâmes à Nancy, par les mêmes gî- s, que nous avions pris en allant. J'y ɔuvai une ample dépêche du Roi, sur usieurs diverses choses, & entr'autres ɔur sonder l'intention de Mr de Lorrai- : sur les presentes occurrences : duquel faire de Cleves je ne pûs tirer autre ıose, sinon qu'il conserveroit soigneu- ment la neutralité entre les deux Cou- ɔnnes, que leurs Majestez lui avoient ɔnsentie & accordée.

Je n'eus pas une si prompte expedition ır notre affaire du mariage de Madame ı fille avec Mr le Dauphin. Car au bout e dix-huit jours, je le trouvai sans reso- ıtion, & sans réponse à me faire. Et eulement, après avoir seulement con- ılté avec le President Bonnet, il con- lut, qu'il me diroit à la premiere au- liance, qu'il me donneroit, que moi &

 les

les miens avions toûjours été si affectionnez à toute sa maison, que mon frere & moi y ayant de grands biens & quelques parens, étant aussi homme de bien & d'honneur, comme il me connoissoit, il ne se sçauroit mieux adresser qu'à moi, pour se conseiller de la resolution qu'il devoit prendre, & de la réponse qu'il devoit faire au Roi. J'avouë que ce discours me surprit, que je trouvai captieux. Enfin, je lui répondis: que si dès le commencement de ce pour-parler, je n'eusse pris le personnage de Commissaire du Roi, j'eusse de bon cœur accepté celui de Conseiller de son Altesse, & m'en fusse acquitté, sinon avec suffisance, au moins avec candeur & probité. Que maintenant je n'étois plus libre d'accepter aucune condition, puisque j'en avois déja une établie; mais que je pouvois bien lui dire toutes les réponses qu'il pouvoit faire, & lui laisser puis après le choix de celle qu'il jugeroit la plus convenable.

Qu'en la proposition que je lui avois faite, il y avoit cinq sortes de personnes, sur lesquelles il devoit faire reflexion: à sçavoir, Madame sa fille, lui-même, les Princes de sa maison, & qui ont l'honneur de porter son nom, ceux qui ont

par

leurs femmes ou alliances, preten-
n sur le Duché de Lorraine & ses au-
s États, & finalement ses sujets, tant
clesiastiques, Nobles, que Roturiers:
toutes lesquelles differentes personnes,
devoit soigneusement considerer les di-
ers interêts au present sujet.

Que celui de Madame sa fille n'est au-
re que d'être bien & grandement ma-
iée, & si elle a pour dot un grand he-
itage, tirer du côté de son mari un
grand doüaire. De faire que les enfans
qu'elle aura, qui seront grands Princes
par elle, le soient encore plus grands par
son futur mari. Et que bien que sa qua-
lité soit très-grande d'elle-même, elle
l'accroisse & augmente encore par son
mariage.

L'interêt de son Altesse vient ensuite,
qui a bien plus de branches que celui de
Madame sa fille. Car outre qu'il doit de-
sirer le bien & la grandeur de Madame
sadite fille, à quoi l'affection paternelle
le porte, il doit aussi avoir soin de la
sienne particuliere, qui est de vivre heu-
reusement & paisiblement, aimé & ho-
noré de ses voisins, respecté & obeï de
ses sujets, & estimé des uns & des autres.
L'interêt des Princes de sa maison lui
doit être recommandé, comme le chef

d'icelle : lesquels Princes ont trois differentes souches ; la plus ancienne, & par consequent la plus éloignée, est celle de Claude de Lorraine, dont est issuë la maison de Guise. Celle d'après, & qui approche plus votre personne, est celle de Nicolas de Vaudemont, pere de la feuë Reine Loüise ; & la derniere est celle de Mr votre frere, qui doivent tous désirer, comme son Altesse aussi, que les Duchez & autres terres de la maison soient perpetuez en la même race, & ne tombent point par succession collaterale, en d'autres familles, qu'en celle même de Lorraine. L'interêt des Princes collateraux ne la doit pas beaucoup toucher : néanmoins il la faut peser en cette presente affaire.

Finalement celui de vos vassaux & sujets, à qui son Altesse ne tient pas seulement lieu de Souverain, mais de pere, lui doit être en singuliere recommandation.

J'ai déja dit les interêts des Princes de sa maison, parlant de ceux de son Altesse, qui auront à craindre, que s'il manquoit à la race de Lorraine un Prince Souverain, la qualité des Princes avec le tems ne se perdît en eux-mêmes, comme nous avons vû en Luxembourg, & en d'autres.

Les

Les Princes collateraux ont interêt, que la Lorraine ne tombe point dans les mains du Roi de France, de peur d'être incorporée au Royaume : comme de ce siecle nous avons vû pareil exemple au Duché de Bretagne, duquel ceux de Ferrare, Nemours & Lorraine ont été exclus, aussi-bien que l'Infante d'Espagne & le Duc de Savoye, & son Altesse même, qui est descendu de la seconde fille de France, y eussent un droit clair & apparent. Finalement les Vassaux & sujets de Votre Altesse, accoûtumez à la domination de très-bons Princes, qui prient tous les jours Dieu pour la continuation de ce bonheur, par la procreation de ligne masculine à son Altesse, ont interêt de demeurer en l'heureux état où ils sont, apprehendent toutes nouveautez ou changemens, craignent l'alteration de leurs privileges, les Gouvernemens des Seigneurs envoyez de la France, pour les regir, qui n'auront pas tant de soin de les bien conserver & maintenir, que de faire leurs affaires particulieres à leurs dépens. Qu'ils demeureroient Province frontiere de la France vers l'Allemagne ; par consequent toûjours foulée de garnisons & de logemens de gens de guerre, la premiere attaquée, & qui
serviroit

serviroit de place d'armes, & de Theatre à joüer toutes les Tragedies entre les François & leurs voisins ennemis.

Voilà, ce me semble, tous les interêts qui se rencontrent à peser & considerer en la presente proposition.

La premiere, qui est celle de Madame votre fille, vous doit porter à l'execution de ce que l'on vous propose. Car quel meilleur parti pourroit-elle trouver en toute la Chrétienté, qu'un Dauphin de France, heritier infaillible de la Couronne ? Quelle plus grande qualité, que d'être la premiere des Reines Chrétiennes ? Que peut-elle desirer de plus avantageux pour ses enfans, que de les voir Rois de France après son mari, & Ducs de Lorraine après elle ? Enfin toutes choses conspirent quant à elle à ce dessein, & pour son bien, que comme Pere vous le lui devez procurer : vous n'en sçauriez souhaiter davantage.

J'ajoûte que si vous, & Madame leur mere, venez à manquer, avant qu'être mariées, elles tomberoient entre les mains de la Reine leur grand tante, & belle-mere de l'une, qui en auroit soin comme de ses propres filles, & auroient la protection du Roi & d'elle, contre les violences ou injustices, que leur oncle ; leurs

rs parens, ou autres Princes, vou-
ient exercer sur elles. Mais votre Mai-
, & les Princes qui en sont descendus,
us sont chers : vous desirez de laisser
tre succession en la même Maison d'où
e est venuë, & de perpetuer votre
m. J'avouë que ce sont des desirs le-
imes & bienseans, & que l'affection
ternelle vous doit toucher bien vive-
ent, & tâcher de faire tomber à ses fils
r mariage, ce que par creation vous
avez pû procurer aux vôtres successive-
ent. Mais si son Altesse votre pere,
eût point laissé d'enfans mâles, la race
e Medicis eût possedé la Lorraine. Si le
uc François, votre grand-pere, n'eût
oint laissé le Duc Charles, son fils, son
uccesseur le Duc de Bavieres le seroit
naintenant : & si le Duc Antoine, vo-
re bisayeul, n'eût eu deux fils, François
on Successeur, & Nicolas de Vaude-
nont, le Marquis d'Avrai regneroit
naintenant sur les Lorrains en la place
de Votre Altesse. Telles sont les loix hu-
maines ausquelles il nous faut confor-
mer.

Quant aux Princes vos alliez, & qui par succession collaterale peuvent parvenir à la vôtre, ils ne vous doivent toucher en aucune façon, & devez plûtôt

desirer,

desirer, que vos petits-fils soient Rois de France & Ducs de Lorraine, que ceux de la maison de Medicis, & toutes les autres branches qu'elle a faites, que celle de Bavieres avec celle d'Autriche, & les Palatins de Neubourg, que Monsieur de Vendôme, ou le Duc de Croüy, ou les descendans de son frere ou de ses sœurs.

Reste à parler de vos vassaux & sujets, à qui ce changement sera fâcheux: mais la condition n'en sera point empirée. La Bretagne, pour être incorporée à la France, n'en a pas été de plus malheureuse condition. Ses privileges & immunitez lui ont été conservées, & les personnes & biens plus puissamment contregardez par un Roi de France, qu'ils n'eussent été par un Duc de Bretagne.

La condition de chaque corps de la Bretagne s'est accruë & ameliorée par cette reünion. Car l'Ordre Ecclesiastique a été capable de posseder les amples Benefices consistoriaux de la France. La Noblesse s'y est enrichie & agrandie; parce qu'il se fait de bien plus hautes fortunes en de grands Royaumes, qu'en de petites Provinces: & le tiers-Etat est parvenu aux grandes & lucratives Charges de Judicature & de finances de France.

Et

Et cette incorporation de la Lorraine à la France n'eſt pas effective. Car ſi Madame votre fille n'a point d'enfans, il n'y a rien de fait. Si ces enfans ne ſont mâles, les filles ſeront Ducheſſes de Lorraine. Celle-ci le doit être après votre mort. Si elle a pluſieurs mâles, le deuxiéme ou troiſiéme, ainſi qu'il ſera ſtipulé, ſera le Duc de Lorraine. Et s'il n'y en a qu'un, peut-être que les Lorrains mêmes, qui auront déjà par pluſieurs années éprouvé la douce domination des Rois de France, demanderont eux-mêmes cette reünion, comme ont fait les Bretons. Non qu'ils n'euſſent été plus aiſes d'avoir un Prince particulier, mais de peur de tomber ſous la puiſſance du Duc de Savoye, du Roi d'Eſpagne, ou des parens de Votre Alteſſe même, qu'ils n'affectionnoient pas tant que la France, & qui ne les euſſent pas ſi bien ſçû gouverner & proteger que le Roi de France.

Voilà en ſomme tous les interêts qui ne touchent Votre Alteſſe qu'en un ſeul point, qui eſt celui des Princes de ſa Maiſon, qui pourroient décheoir, ſi la Souveraineté venoit à être changée en autre main, à quoi ils ont été & ſont de tout tems ſujets, ſi votre Etat tomboit en la maiſon de Bavieres, Medicis, ou autres me-

ediocres Princes, mais ils ne perdront
s la qualité de Princes pour cela. Car
l y eût eu des Princes du sang de Bre-
gne, lors de sa réünion à la Couron-
., ils n'eussent pas pour cela perdu leur
ıalité : & nos Rois eussent été obligez
la leur conserver, non seulement par
stice, mais par leur propre considera-
›n. Je dis davantage : que si mainte-
.nt, que le Duché de Cleves va tom-
r dans une autre race, celle de Nevers
bsistoit en France, qui en est descen-
ıë, elle conserveroit la dignité de Prin-
, bien que la Souveraineté en fût dis-
ıitte. Voilà l'interêt, que ces Princes
la Maison de Lorraine y peuvent avoir.
ır pour la succession, ils en sont tous
éloignez, à cause des filles, qui ont
é mariées à d'autres maisons, qu'ils
songent pas seulement d'y pouvoir
ırvenir.

La maison de Guise a plus de cent tê-
s avant que la Couronne de Lorraine
ıisse venir tomber sur la sienne : celle
Mercœur est retombée en quenoüille :
sans cela beaucoup de Princes & Prin-
:sses de la maison de Medicis leur pas-
roient devant. Il n'y a que Monsieur
ɔtre frere, & ses enfans, qui pâtiront
tout. C'est ce que je plains infiniment;
mais

mais à tout considerer, il ne perd pas tant comme il manque de gagner. Car cela dépend premierement de votre volonté; secondement de celle de Madame votre fille : ensuite de la lignée qui en proviendra, qui est douteuse aux cousins germains, & semble que Dieu ne benisse pas de si proches alliances en les privant souvent d'enfans, comme il se voit de celle de Monsieur le Duc de Bavieres & de Madame votre sœur, qui devoient, selon le jugement humain, avoir une belle & nombreuse lignée, étant tous deux si bien faits, & en la fleur de leur âge. Neanmoins depuis quinze ans, qu'ils sont mariez, ils n'ont pas eu seulement le doute d'en avoir. Et quand bien Votre Altesse donneroit à Monsieur son frere sa fille aînée, pour son fils aîné, elle donneroit la seconde à quelque Prince étranger, à qui tomberoit votre Duché, si l'aînée n'avoit point d'enfans de Monsieur votre Neveu, qui seroit la même chose, mais bien moins avantageuse que si elle l'eût mariée avec Monsieur le Dauphin, qui n'aura pas moins de volonté que de puissance d'agrandir un jour son oncle, & ses cousins germains.

Voilà, lui dis-je, les divers interêts

& la consequence d'iceux, que j'ai voulu representer à Votre Altesse, avant que de lui dire les conseils qu'elle a à prendre là-dessus, & que je lui puis donner, sans manquer au devoir, auquel la personne que je represente maintenant, m'oblige. Maintenant je lui établirai toutes les réponses, qu'elle peut faire, & puis elle-même les ayant toutes meurement considerées, choisira celle qu'elle voudra faire au Roi, laquelle je lui porterai fidellement, & sans lui en rien cacher ni déguiser.

Elle peut donc premierement répondre au Roi, que les interêts de la Maison de Lorraine, & le desir d'y perpetuer sa succession & ses Etats en la même famille, lui sont si considerables; qu'elle est resoluë de marier Madame sa fille à un Prince de son sang, qui est un refus absolu, & lequel, bien que je me fusse resolu de ne donner point mon avis sur les choses des conseils divers que je lui avois proposé, neanmoins j'étois trop son serviteur pour ne lui pas dire, que je ne lui conseillois pas d'user de termes si cruds, attendu que de nier à qui peut forcer, est l'art de se ruiner. Joint aussi que faisant cette réponse, vous ferez infailliblement une autre action, qui sera encore pire, qui

qui est que si les affaires d'Allemagne appellent la personne, ou l'armée du Roi, ou sur une frontiere, ou par votre païs, pour le passage, vous êtes comme obligé par ce precedent refus d'envoyer Mesdames vos filles en Bavieres, pour éloigner la proye, & étant en Bavieres, qui sçait si Monsieur de Bavieres n'aimera pas autant cette riche heritiere pour un de ses Neveux que pour celui de sa femme?

La deuxiéme réponse que vous pouvez faire au Roi est, de lui dire, que Monsieur le Dauphin ni Madame votre fille, n'étant point en âge nubile, vous n'y voulez point inutilement penser, avant le tems de le pouvoir conclure. Cette seconde réponse est un refus absolu, & qui sera reçû du Roi pour tel. Mais votre Altesse pourroit y ajoûter, pour l'adoucir, que vous assurez pourtant Sa Majesté, que lors que cela sera, vous n'entendrez à aucune proposition, que l'on vous veüille faire sur ce sujet, sans sçavoir premierement si Sa Majesté continuë au dessein de lui faire l'honneur de songer à son alliance, pour Monsieur le Dauphin: y ajoûtant encore, si vous voulez, que tout traité que l'on pourroit faire avant ce tems-là, ne lieroit point

Sa

Majesté, & engageroit Votre Altesse,
i rend très-humbles graces à Sa Majesté
celle qu'il lui fait de jetter les yeux sur
fille, au dessein qu'il a de marier Mon-
ur le Dauphin.

La troisiéme réponse que Votre Altes-
peut faire au Roi, est de le remercier
ès-humblement de l'honneur qu'elle lui
it, qu'elle reçoit avec toute sorte de
spect & de joye. Qu'elle le supplie très-
imblement, que cette affaire soit trait-
e avec toute sorte de secret & de silen-
, pendant quelque-tems, qu'elle tâ-
iera de disposer ses sujets à l'agréer,
ses Parens à y consentir: ce qu'elle fe-
le plûtôt qu'il lui sera possible.

L'autre réponse est de recevoir au pied
la lettre, l'offre du Roi: vous y con-
rmer, & la conclure avec joye &
ntentement, faisant de bonne grace ce
ie vous êtes resolu de faire.

De ces quatre réponses Votre Altesse
ut choisir celle qu'il lui plaira, & lors
i'elle me l'aura donnée, je la porterai
Sa Majesté sans y rien changer ni al-
rer.

Ces divers conseils que je lui donnai,
tinrent un peu pensif, & moi là-dessus
le quittai, le laissant avec le President
onnet, qui avoit été en tiers à toute
cette

cette conference. Lequel Président revenant le soir, me rencontra devant ma porte, me promenant avec plusieurs Seigneurs & Gentils-hommes.

Je les quittai pour me promener avec lui ; qui me dit : je pensois que ce que vous avez proposé à son Altesse, lui eût donné moyen de se resoudre, mais vous l'avez plus embarrassé qu'auparavant, & je croi, que si vous ne lui eussiez donné qu'un seul conseil, il l'eût suivi, parce qu'il veut suivre tous les quatre, ne sçachant lequel choisir.

Je l'ai laissé dans cette incertitude, pensant neanmoins sur le troisiéme avis, qui est d'accepter la semonce, mais de la tenir secrette, jusques à ce qu'il soit tems, & que cependant, qui a tems a vie. Il y pourra arriver tant de choses, que les affaires pourront prendre quelque biais, que ni vous ni nous n'eussions peut-être pensé. Il m'a commandé encore en partant de vous dire, qu'il vous recommandoit le secret, & que vous vous pouviez disposer de partir dans deux jours : car demain sans remise il résoudroit la réponse, & une dépêche, laquelle seroit seulement verbale, relative sur la lettre qu'il récrivoit au Roi, en réponse de la sienne, qui n'avoit été aussi que de creance. Je

avec lettre de creance, qui étoit mon pouvoir de traitter avec lui, mais que s'il ne vouloit donner qu'une lettre de creance sans autre chose, qu'il pouvoit envoyer quelqu'un de sa part, pour la porter, & que je me chargerois seulement d'un traité ou d'une réponse authentique, signée, avec la lettre de creance pour l'accompagner.

Il me dit, qu'il craignoit que cette réponse signée de lui ne fût vûë, & que cela lui pouvoit importer à la vie même. Je lui dis que je n'avois pas moindre interêt à la tenir secrette, pour les mêmes raisons, & que je lui répondois que le Roi le feroit aussi.

Enfin il se resolut de me faire donner une lettre, non de creance, mais de réponse à ce que j'avois negocié avec lui. Ce qu'il fit, & je la rapportai au Roi, prenant congé de lui deux jours après, pour l'aller trouver; lequel fut extraordinairement satisfait du bon succès de toutes les affaires qu'il m'avoit commisses, & me fit de très-grandes demonstrations de sa bien-veillance.

A peine eus-je achevé de lui rendre compte des choses qu'il m'avoit ordonnées, qu'il prit aussi audience de moi, pour me parler de sa passion vers Mada-

me

me la Princesse, & de la mal-heureuse vie qu'il menoit éloigné d'elle. Et veritablement c'étoit un amour forcené que le sien, qui ne se pouvoit contenir dans les bornes de la bien-seance.

Je lui fis à mon tour mes plaintes de lui-même, qui avoit fait foüiller, & prendre les lettres que mon valet de chambre, s'en revenant en poste de la Cour, m'apportoit; ce qu'il me nia fortement: mais je le sçavois bien, en ayant été averti auparavant par la Reine, qui dit à Madame la Princesse de Conty, qu'elle en avisât mon homme, ce qu'elle fit, & lui sur cet avis bailla à un Messager qu'il connoissoit, toutes les lettres qu'il portoit, lequel les lui rendit après à Saint Dizier.

On avoit fait rapport au Roi, que mon valet me portoit des lettres de bonne part, aussi faisoit-il, & de diverses personnes; mais il fut habile: ce qui mit plus en peine le Roi, sur ce qu'il m'avoit écrit, & on ne trouva jamais sa lettre sur mon homme, à qui il l'avoit donnée; de sorte qu'il se douta bien qu'il avoit envoyé son paquet par une autre adresse; parce que je lui rendis réponse sur sa lettre.

Enfin il me nia toûjours qu'il eût fait

détrousser mon homme, & m'en voulut faire soupçonner des personnes qui n'y avoient pas pensé.

Le jour même la Reine me parla d'une affaire de grande consequence, en laquelle je la servis adroitement, & selon ses intentions: trois jours après, qui étoit le 12. Septembre, j'eus une bonne fortune. Je me souviens de ce tems-là. Comme le Roi avoit pris un jour medecine, il se promenoit après dîner dans sa galerie, Monsieur de Boüillon entama un discours de la grandeur de l'Espagnol, de sa visée à la Monarchie, à laquelle il s'acheminoit à grands pas, si tous les autres Princes Chrétiens, ne s'unissoient ensemble pour l'en empêcher, & que sans les Hollandois il y seroit déja parvenu. Que la treve, que le Roi avoit même aidé de faire entre le Roi d'Espagne & eux, étant grandement profitable à l'Espagnol, & dommageable à eux & au Roi; que finalement le Roi devoit de toute sa puissance procurer l'agrandissement des Etats, & la ruine des Espagnols, comme de ceux qui devoient un jour opprimer, avec la France, tout le reste de la Chrétienté.

Il eut non seulement une paisible, mais favorable audience, & comme il étoit

beau

beau parleur & energique, il ravit d'admiration plusieurs esprits assez ignorans, qui étoient là. Je me trouvai à cette proposition, & comme je n'avois pas l'esprit preocupé en sa faveur, comme les autres, je remarquai en son discours plusieurs choses fausses, beaucoup de vaines, & quantité qui servoient plûtôt d'ornement au langage, que d'aide à la persuasion.

Je dis lors à Monsieur de Roquelaure & de Trigny, qui hautement loüoient le grand jugement de Monsieur de Boüillon, & disoient qu'il n'y avoit plus rien à dire après ce qu'il avoit dit, que si l'on vouloit prendre le contrepied de ce dont il avoit discouru, il y avoit plus de raisons à dire, & plus probables, que celles qu'il avoit proposées, & qu'il avoit appuyé tout son discours sur de faux fondemens & suppositions. Après que Monsieur de Boüillon fut parti, Trigny dit au Roi, qu'il loüoit les belles & bonnes raisons qu'il avoit portées, que je disois, que l'on en pourroit faire de même à prendre le parti de l'Espagnol contre les Hollandois. Ayons-en le plaisir, repliqua le Roi, & sur ce m'appella, & me commanda de lui parler contre les Hollandois; à quoi je m'embarquai, après

m'en être plusieurs fois excusé, & Dieu m'inspira si bien, que j'y reüssis mieux que ceux qui m'écoutoient ne l'eussent crû. Ausquels le Roi addressant sa parole, leur dit : il faut avoüer le vrai, que Monsieur de Boüillon a raison, mais que Bassompierre n'a pas tort.

Le soir même le Roi me commanda de mettre par écrit ce que je lui avois dit, & que je le donnasse à Monsieur de Villeroy. Je lui dis, qu'il se mocquoit de moi, & que je ne me mêlois pas de bien dire, & moins de bien écrire, l'un & l'autre n'étant pas de ma profession, & moins de ma suffisance. Que je ne me ressouvenois plus de ce que j'avois dit devant lui à la galerie, & que ce que j'en avois fait avoit été plûtôt pour contrarier Monsieur de Boüillon, que je n'aimois pas, que pour me debiter pour un beau parleur. Enfin il me força de le mettre par écrit ; ce que je fis en meilleure forme que je ne l'avois dit.

Le Roi alla peu de jours après passer le reste de son Automne à Fontainebleau, d'où je fis quelques courses à Malherbes. Les fils de Dom Virginio Ursini arriverent. Monsieur de Chevreuse fut découvert de voir en particulier Madame de Moret, qui dit au Roi qu'il la vouloit épouser.

épouser. Ses parens accommoderent cette affaire, & lui s'en alla en Lorraine, dont il ne revint qu'après la mort du Roi.

Pimentel étoit revenu à la Cour, & le jeu étoit grossi par son arrivée. Le Roi revint à Paris à la Toussaints. Ma sœur de Saint Luc accoucha d'un enfant mort, & elle le suivit dix jours après ses couches, dont je pensai desesperer de déplaisir. Entragues revint de Chemeau. La Reine accoucha de Madame Henriette-Marie sa derniere fille le 26. de Novembre. Le dernier de Novembre Monsieur le Prince partit de la Cour pour s'en aller à Muret, d'où il partit avec Rochefort & Touray, & un valet qui portoit en croupe Madame la Princesse sa femme, Mademoiselle de Certeau, & une femme de Chambre, nommée Philiperte, & s'en alla à Landrecy. Le Roi joüoit en son petit cabinet, quand Delbene premierement, puis le Chevalier du Guet lui en porterent la nouvelle. J'étois le plus proche de lui. Il me dit tout bas à l'oreille : Bassompierre, mon ami, je suis perdu, cet homme amene sa femme dans un bois, je ne sçai si c'est pour la tuer ou pour l'amener hors de France : prens garde à mon argent, & entretiens le jeu ; cepen-

dant que je vais sçavoir de plus particulieres nouvelles. Lors il entra avec Delbene dans la chambre de la Reine, qui couchoit dans son lit depuis ses couches de sa derniere fille, de laquelle elle s'étoit trouvée fort mal. Après que le Roi fut parti, Monsieur le Comte me pria de lui dire ce que c'étoit. Je lui dis que son Neveu & sa Niece s'en étoient allez: puis ensuite Messieurs de Guise, d'Espernon, & de Crequi m'ayant fait la même demande, je leur fis la même réponse.

Alors chacun se retira du jeu, & je pris l'occasion de rapporter au Roi son argent, qu'il avoit laissé sur la table. J'entrai où il étoit, & ne vis jamais un homme si perdu ni si transporté. Le Marquis de Cœuvres, le Comte de Cramail, Delbene & Lomenie, étoient avec lui. A chaque proposition ou expedient qu'un des trois lui donnoit, il s'y accordoit, & commandoit à Lomenie d'en faire l'expedition, comme d'envoyer le Chevalier du Guet après Monsieur le Prince avec les Archers: de dépêcher Balagny & Boüyn, pour tâcher de l'attraper: d'envoyer Vaubecourt, qui étoit lors à Paris, sur la frontiere de Verdun, pour empêcher son passage par là, & d'autres choses ridicules.

Il avoit envoyé querir ses Ministres, lesquels à leur arrivée lui donnerent chacun pour conseil un plat de leur métier, ou un trait de leur humeur. Monsieur le Chancelier arriva le premier à qui le Roi dit l'affaire, & lui demanda ce qu'il lui sembloit à propos de faire sur cela. Il répondit posément que ce Prince ne prenoit pas le bon chemin : qu'il eût été à desirer, que l'on l'eût mieux conseillé, & qu'il devoit avoir moderé son ardeur. Le Roi lui dit en colere : ce n'est pas ce que je vous demande, Monsieur le Chancelier, c'est votre avis. Alors il dit, qu'il falloit faire de bonnes & fortes declarations contre lui, & tous ceux qui le suivroient, ou donneroient aide, soit d'argent, soit de conseil. Comme il disoit cela, Monsieur de Villeroy entra, & le Roi impatient lui demanda son avis; après lui avoir dit la chose, il haussa les épaules, & montra d'être bien étonné de cette nouvelle, puis dit qu'il falloit dépêcher à tous les Ambassadeurs du Roi, vers les Princes étrangers, pour leur donner avis du départ de Monsieur le Prince, sans permission du Roi, & contre sa défense, & pour leur faire faire les offices necessaires auprès des Princes où ils residoient, pour ne le tenir dans leurs

 Etats,

Etats, ou le renvoyer à Sa Majesté.

Monsieur le President Janin étoit venu en compagnie de Monsieur de Villeroy, à qui le Roi demanda aussi son avis : il lui dit sans hesiter, que Sa Majesté devoit dépêcher un de ses Capitaines des Gardes du corps après, pour tâcher de le ramener, & ensuite chez les Princes aux Etats duquel il feroit allé, les menacer de leur faire la guerre, en cas qu'ils ne lui remissent entre les mains. Car à son avis son départ n'a point été premedité, ni n'a point fait faire d'office pour être reçû & protegé, il sera sans doute allé en Flandres, & l'Archiduc, qui ne connoit point Monsieur le Prince, qui n'a point d'ordre exprès d'Espagne pour le maintenir, & qui respecte & craint le Roi, ne se le voudra pas jetter pour peu de chose sur les bras, & sans doute vous le renverra, ou chassera de ses Etats.

Le Roi prit goût à cet expedient, mais il ne voulut se resoudre qu'il n'eût oüi parler Monsieur de Sully là-dessus ; lequel arriva assez long-tems après, avec une façon brusque & rude. Le Roi alla à lui, & lui dit : Monsieur de Sully, Monsieur le Prince est parti, & a amené sa femme. Sire, lui dit-il, je ne m'en étonne point, je l'avois bien prévû, & vous

vous l'avois bien dit, & si vous eussiez crû le conseil que je vous donnai il y a quinze jours, quand il partit pour aller à Muret, vous l'eussiez mis à la Bastille, où vous le trouveriez maintenant, & je vous l'eusse bien gardé. Le Roi lui dit: c'est une affaire faite, il n'en faut plus parler: mais que dois-je faire cependant? dites-m'en votre avis. Pardieu je ne sçai, lui dit-il, mais laissez-moi retourner à l'Arsenal, où je souperai, & me coucherai, & songerai cette nuit à quelque bon conseil, que je vous rapporterai demain au matin. Non, ce dit-il, je veux que vous m'en donniez un sur l'heure. Il y faut donc penser, lui dit-il, & sur cela il se tourna vers la fenêtre, qui regarde dedans la Cour, & se mit peu de tems à joüer du tabourin dessus, puis s'en revint vers le Roi, qui lui dit, & bien avez-vous songé? Oüi, lui dit-il, & que faut-il faire, demanda le Roi: rien, lui repliqua-t'il. Comment rien, dit le Roi? Oüi rien, dit Monsieur de Sully; si vous ne faites rien du tout, & montrez de ne vous en soucier, on le méprisera, personne ne l'aidera, non pas même ses amis & serviteurs, qu'il a par deçà, & dans trois mois, pressé de la necessité, & du peu de compte que l'on

sera de lui, vous le r'aurez à la condition que vous voudrez, là où si vous montrez d'en être en peine, & d'avoir desir de le ravoir, on le tiendra en consideration, il sera secouru d'argent par ceux de deça, & plusieurs croyant vous faire déplaisir le conserveront, qu'ils eussent laissé là, si vous ne vous en fussiez pas soucié.

Le Roi, qui étoit dans le trouble & dans l'impatience, ne pût recevoir cet avis, & s'arrêta à celui de Monsieur le President Janin, qui étoit plus brusque, & plus selon son humeur presente, & dépêcha le lendemain Monsieur de Praslin, tant vers Monsieur le Prince que vers l'Archiduc.

J'ai voulu déduire par le menu ces differentes opinions, qui ont quelque connexité à cette évasion de Monsieur le Prince, & dire ensuite, que Monsieur de Praslin trouva encore Monsieur le Prince & Madame la Princesse à Landrecy, avec lesquels n'ayant pû rien traiter pour leur retour, il passa à Bruxelles vers l'Archiduc, auquel il declara ce que le Roi l'avoit chargé de lui dire.

L'Archiduc fut assez surpris, & bien qu'il eût donné quelque esperance à Rochefort, qui l'étoit allé trouver de la

part

part de Mr le Prince, de le recevoir & proteger dans ſes États, il l'envoya néanmoins prier de vouloir ſeulement paſſer, ſans s'y arrêter. Mais depuis animé par les perſuaſions du Marquis Spinola, il le reçût, & le garda dans ſes pays. Ce qui fit enfin reſoudre le Roi à executer ce grand deſſein, qu'il avoit long-tems écouté, & ſouvent fait eſperer de l'entreprendre ; mais où il ne s'étoit voulu juſques alors entierement jetter, lequel ne ſera pas hors de propos, ni du preſent ſujet, d'en parler maintenant, & de prendre les choſes à leur ſource, pour en donner une plus claire intelligence.

Comme ceux de la Religion n'ont jamais eu un plus puiſſant ennemi que le Roi d'Eſpagne, ni qu'ils ayent plus craint & redouté, auſſi ont-ils tourné leurs principaux projets & deſſeins à ſon abaiſſement & ruine, & lors qu'ils ont eu accès à l'oreille de quelques Princes, ils l'ont toûjours animé à lui faire la guerre. Meſſieurs de Boüillon, de Sully, & de Leſdiguieres, principaux perſonnages de cet État, & les plus grands & & habiles du parti Huguenot en France, quoique toûjours contraires & animez les uns contre les autres, ſe ſont néanmoins en tout tems unis à conſeiller & preſſer

presser le Roi, voire même l'ulcerer & envenimer contre la maison d'Autriche, & le Roi d'Espagne particulierement; à quoi ils étoient aidez par la propre inclination du Roi, alienée du Roi d'Espagne, par son ressentiment des outrages reçûs par lui en ces dernieres guerres, & par l'apprehension de sa grandeur, qui par raison d'État lui devoit être suspecte; de sorte qu'ils trouvoient libre accès vers le Roi, & paisible audience, même avec approbation, quand ils lui parloient contre l'Espagne, & n'eussent pas manqué d'execution, si le Roi, las & recrû de tant de guerres passées, son peuple ruiné, & ses finances épuisées, n'eût voulu passer, autant que le bien de son État & son honneur lui pouvoient permettre, le reste de ses jours en paix dans un heureux & fecond mariage, parmi une nombreuse famille, & dans les divertissemens qui ne le détournoient des choses qui pouvoient être utiles au bien de son État, pour lequel il a toûjours eu une parfaite sollicitude.

Ces raisons, comme il disoit souvent, qui détournoient Sa Majesté d'entreprendre une guerre longue & douteuse avec le Roi d'Espagne, & de laquelle il ne pou-

pouvoit esperer aucun avantage que la restitution de ce qui auroit été occupé de l'une des parties sur l'autre. Puis après avoir beaucoup consumé de tems, d'argent & d'hommes, avec la desolation des deux frontieres, n'empêchoient pas néanmoins que le Roi ne prît son tems, quand il verroit une bonne occasion de le devoir faire, & ne trouva pas mauvais que Mr de Sully fît quelque ouverture au Roi Jacques d'Angleterre, vers lequel il étoit allé de sa part à son nouvel avenement à la Couronne, sur une étroite Ligue & conjonction des deux Couronnes contre celle d'Espagne, en cas qu'elle voulût continuer ses ordinaires progrès. Mais ces sages Princes, tous deux venus de loin à de si grandes successions, songeoient plûtôt aux moyens de les bien regir & conserver, que de les accroître par des moyens non moins préjudiciables à la Chrétienté, qu'à leurs particuliers États, & se lierent ensemble d'une étroite amitié, sans passer les termes, ou contrevenir à la paix, que le Roi avoit avec l'Espagne, & que celui d'Angleterre contracta peu de tems après. Mais il arriva ensuite, que Mr le Duc de Savoye, brave & gentil Prince, & impatient de paix & de repos, ne se pût longue-

longuement tenir oisif, après la paix que lui avoit donné le Roi au commencement de 1601. Et ce Prince, rempli de grand desir, qui avoit le malheur d'être situé entre deux voisins plus puissans que lui, ne pouvant longuement se contenir en un état tranquille, animoit toûjours l'un ou l'autre d'entrer en guerre, & s'offroit à celui qui voudroit être agresseur.

Mais comme le Roi Philippes III. fut un Prince adonné à la paix, il ne trouva pas son compte avec lui : joint qu'il étoit picqué de ce que l'Infante Isabelle avoit eu pour son partage les grands États de Flandres, & que l'Infante Catherine, sa femme, ne lui eût apporté que quarante mille ducats de rente en dot, assignez sur le Royaume de Naples, desquels il étoit mal payé, & il prétendoit qu'au moins la cadette devoit avoir le Duché de Milan, puisque l'autre avoit eu les Pays-Bas. Et parce qu'il ne les avoit pas, il pensoit que l'on lui retînt injustement. C'est pourquoi il s'adressa diverses fois au Roi, pour le porter à la guerre, lui offrant, avec son assistance & son service, de grandes pratiques & l'intelligence, qu'il disoit avoir dans & sur le Duché de Milan.

Le

Le Roi, qui connoissoit l'humeur de ce Prince, & qui se défioit de sa fidelité, fit plusieurs difficultez d'entrer en aucune pratique avec lui : finalement lui ayant fait dire, qu'il donneroit telle assûrance de son immuable affection, que Sa Majesté en desireroit, elle fut conseillée de l'écouter, & son Altesse de Savoye envoya lors un Seigneur, nommé le Comte de Gatinare, & un de ses Secretaires, en qui il se confioit fort, que le Comte fit semblant de débaucher, pour l'acco:npagner en ce voyage, qui avoit pour apparence la congratulation de la naissance d'un de ses enfans.

Le Comte de Gatinare, après avoir eu audience, feignit d'avoir la goute, pour prétexte de séjourner, & commençant à se guerir, le Roi sçachant qu'il étoit joüeur, lui commanda de venir joüer avec lui, & afin qu'il pût être plus près, pour revenir le soir, le Roi m'ordonna de lui donner tous les jours à souper, & peu auparavant que l'on nous servît à manger, le Secretaire venoit chez moi en cachette, lui dire ce qu'il avoit traité avec Mr de Villeroy en cette journée, & s'il y avoit quelque difficulté, il én parloit le soir au Roi avant le jeu.

Le Roi me fit cette grace, de me dire cette

cette affaire, après une âpre défense de la cacher aux yeux & à la connoissance de tout le monde; ce qu'il fit peut-être, forcé de s'y confier, de peur que l'appercevant je ne la découvrisse, puisque le rendez-vous se rendoit à mon logis.

Il fit plusieurs grandes propositions au Roi, ausquelles le Roi ayant répondu, qu'il n'y avoit aucune apparence, qu'il se pût fier en lui, vû que son principal Ministre, à qui il avoit donné sa sœur naturelle en mariage, Monsieur d'Albigny, étoit entierement Espagnol.

Il manda lors au Roi, que dans peu de jours il lui leveroit de ce côté-là toute sorte d'ombrage: comme il fit. Car huit jours après nous oüîmes dire la prison, & ensuite la mort dudit Albigny. Le Roi voyant que le Duc ne se joüoit pas; mais faisoit à bon écient, animé par les vives persuasions de Mr de Sully & de Monsieur de Lesdiguieres, à qui le Duc s'étoit premierement adressé, & qui avoit proposé au Roi cette conjonction de Mr de Savoye à lui, voyant aussi les avantages, que Sa Majesté en pouvoit retirer, & les amples offres, que Mr de Savoye lui faisoit, fomenté par la Republique de Venise, qui offroit de se joindre à ce même dessein, fit un traité très-secret avec mondit

dit sieur le Duc de Savoye, par lequel il promettoit sa fille aînée au Prince de Piémont, son fils, en mariage: que de la conquête de Milan, qui se feroit par les armes communes de Sa Majesté, de la Republique & de Mr de Savoye, la Giradadde seroit pour les Venitiens, & le reste pour le Duc, qui moyennant ce, quitteroit le Duché de Savoye, & sa pretention de Geneve au Roi, pourvû qu'il en fût trois années paisible possesseur. Que la protection de Gennes seroit au Roi, avec les places, que le Roi d'Espagne occupe entre Gennes & la Provence.

Que le Duc de Savoye seroit General pour le Roi des trois armées, & Mr de Lesdiguieres Lieutenant General, lequel seroit en même tems honoré par Sa Majesté d'un bâton de Maréchal de France: ce qu'il reçût à la fin de l'année 1609. à Fontainebleau. Tous ces grands avantages, ni l'offre que lui firent les États de Hollande de rompre la tréve, qu'ils avoient faite, pour douze ans avec l'Espagne, lors qu'il voudroit rompre la paix, ne le pûrent encore émouvoir d'entrer en guerre ouverte avec les Espagnols, bien qu'il en fût âprement sollicité de tous côtez. Enfin la mort du Duc de Cleves

l'ayant

l'ayant un peu ébranlé, la protection que l'Archiduc donna à Mr le Prince, le jetterent tout-à-fait à accomplir le traité de Savoye, & attaquer en même tems, avec une puissante armée, les Pays-Bas. A quoi lui arriva de surcroît la prise de Julliers par l'Archiduc Leopold, qui y entra comme Commissaire de l'Empereur. Ce que le Roi trouva de telle importance, qu'il se resolut de tirer cette place des mains de la maison d'Autriche; le Roi d'Angleterre concurrant à même dessein. Voilà ce qui se passa sur cette affaire jusques en l'an 1610.

Au commencement de l'année 1610. en laquelle Mr le Grand-Duc, comme amiable compositeur, qui apprehendoit les guerres en Italie, qui craignoit, s'il demeuroit neutre, qu'il seroit fourragé de l'un & de l'autre parti, & que s'il ne se déclaroit il ne fût ruiné, s'employa en diverses négociations de tous côtez, pour empêcher une rupture ouverte. Il envoya en diligence le Marquis de Bronzi en Espagne, & ayant trouvé toutes choses disposées à la paix, il le fit repasser par la France, pour moyenner un bon accommodement, même avec esperance de rendre Madame la Princesse, & que l'on conviendroit d'un tiers, pour

la

la dépofition de Julliers; le Roi confentant même le Duc de Saxe : mais comme c'étoit un pays Catholique, l'Efpagnol n'y voulut confentir.

Enfin le Marquis de Bronzi demanda au Roi, s'il fe contenteroit, qu'il fît ouverture de me mettre le depôt de Julliers en main, pourvû que je prêtaffe ferment à l'Empereur, lequel confentiroit que j'en prêtaffe pareillement au Roi, de ne m'en point défaifir, qu'avec fon confentement : à quoi le Roi s'accorda volontiers ; mais la réponfe n'en vint qu'après le decès de Sa Majefté; laquelle cependant continuoit lés préparatifs d'une grande & forte guerre, pour le printems prochain.

Elle dépêcha Mr le Maréchal de Lefdiguieres en Dauphiné, pour preparer toutes chofes pour fon paffage au renouveau. Elle le fit fon Lieutenant General, fous Mr le Duc de Savoye : Mr de Crequi Colonel de fon Infanterie, & moi de fa Cavalerie legere un foir : ce qu'il fit de fi bonne grace, lors que j'y penfois le moins, que je m'en fentis doublement obligé.

Il me donna quand & quand une compagnie de cent chevaux legers, dont je donnai la Lieutenance à un vieux Capitaine,

ne, nommé la Tour, que l'on nommoit un des quatre Evangelistes de Monsieur de Boüillon en Champagne : la Cornette fut pour Monsieur de Bourbonne, & un nommé Sarüel mon Maréchal des logis.

Il me donna aussi cinquante Gardes, desquels je fis Capitaine Comminges, & Lieutenant Lambert. Il voulut qu'enfin je prêtasse serment de Conseiller d'État, que je n'avois voulu prêter deux ans auparavant, & me donna encore quatre mille écus de pension. Enfin il n'y eut sorte de faveur qu'il ne me fît, me donnant une Charge sans l'en requerir, laquelle il avoit refusée à Mr d'Esguillon, qui lui en avoit fait de grandes poursuites; lui disant, qu'il la gardoit pour tel qui n'y pensoit pas. Cependant Entragues devint grosse. Le Roi me pressa d'épouser Mademoiselle de Chemilly, & vouloit renouveller en ma personne le Duché de Beaupreau; mais j'étois dans mes hautes folies de jeunesse, amoureux en tant d'endroits, bien voulu en la plûpart, que je n'avois le loisir de songer à ma fortune.

Le Roi fit danser un ballet à Mr le Dauphin, & parce que c'eût été une fête assez mélancolique, s'il n'y eût eu que ses petits

tits enfans qui en eussent été, le Roi commanda que les galands de la Cour en dansassent un immediatement avant le sien ; ce que nous fîmes. Madame la Princesse de Conti accoucha en Carême d'une fille, qui ne vécut que dix jours. Puis nous entrâmes en ce malheureux mois de Mai, fatal à la France, par la perte que nous fîmes en icelui de notre bon Roi. Je dirai plusieurs choses des pressentimens que le Roi avoit de mourir, & qui previnrent sa mort. Il me dit peu devant ce tems-là : je ne sçai ce que c'est, Bassompierre ; mais je ne me puis persuader que j'aille en Allemagne. Le cœur ne me dit point que tu ailles aussi en Italie. Plusieurs fois il me dit, & à d'autres aussi : je crois mourir bien-tôt. Et le premier jour de Mai, revenant des Tuilleries, par la grande gallerie (il s'appuyoit toujours sur quelqu'un) & lors il tenoit Mr de Guise d'un côté, & moi de l'autre, & ne nous quitta qu'il ne fût près d'entrer dans le cabinet de la Reine ; il nous dit lors : ne vous en allez point, je m'en vai hâter ma femme de s'habiller, afin qu'elle ne me fasse point attendre à dîner, parce qu'il mangeoit ordinairement avec elle. Nous nous appuyâmes, en attendant, sur ces balustres de fer,

ſer, qui regardent dans la Cour du Louvre : lors le Mai, que l'on y avoit planté au milieu, tomba ſans être agité de vent, ni autre cauſe apparente, & chût du côté du petit degré, qui va à la chambre du Roi.

Je dis lors à Mr de Guiſe : je voudrois qu'il m'eût coûté quelque choſe de bon, que cela ne fût point arrivé. Voilà un très-mauvais preſage. Dieu veüille garder le Roi, qui eſt le Mai du Louvre.

Il me dit : que vous êtes fou de ſonger à cela. Je lui répondis : on feroit en Italie & en Allemagne bien plus d'état d'un tel preſage, que nous ne faiſons ici : Dieu conſerve le Roi, & tout ce qui lui touche. Le Roi, qui n'avoit fait qu'entrer & ſortir du cabinet de la Reine, étoit venu tout doucement nous écouter, s'imaginant que nous parlerions de quelque femme, oüit tout ce que j'avois dit, & nous interrompant : vous êtes des fous, dit-il, de vous amuſer à tous ces pronoſtics. Il y a trente ans que tous les Aſtrologues & Charlatans, qui feignent de l'être, me prédiſent chaque année que je cours fortune de mourir : & en celle que je mourrai, on remarquera tous les preſages qui m'en ont averti en icelle, dont l'on fera cas, & on ne parlera

lera de ceux qui ſont avenus les années precedentes.

La Reine eut une paſſion particuliere de ſe faire couronner avant le partement du Roi, pour aller en Allemagne. Le Roi ne le deſiroit pas, tant pour éviter la dépenſe, que parce qu'il n'aimoit gueres ces grandes fêtes. Toutesfois comme il étoit le meilleur mari du monde, il y conſentit, & retarda ſon partement pour aller en Allemagne, juſques après qu'elle auroit fait ſon entrée à Paris. Il me commanda de m'y arrêter auſſi; ce que je fis, & auſſi parce que Madame la Princeſſe de Conti me pria d'être ſon Chevalier à la ceremonie du ſacre & de l'entrée.

La Cour alla donc coucher le 12. Mai à Saint Denis, pour ſe preparer au lendemain treiziéme, qui fut le jour du ſacre de la Reine, qui ſe fit en la plus grande magnificence qu'il fut poſſible. Le Roi y fut extraordinairement gai. Après le ſacre il y eut au logis de la décente des Ambaſſadeurs quelque broüillerie entre celui d'Eſpagne & de Veniſe. Le ſoir tout revint à Paris. Le lendemain matin, 14. dudit mois, Mr de Guiſe paſſa à mon logis, & me prit pour aller trouver le Roi, qui étoit allé oüir la Meſſe

aux Feüillans. On nous dit par les chemins, qu'il étoit allé au retour par les Tuilleries. Nous allâmes donc lui couper chemin ; & le trouvâmes dans le berceau, s'en revenant, & parloit à Mademoiselle de Villeroy, qu'il quitta pour prendre Mr de Guise & moi à ses deux côtez : & nous dit d'abord : je viens des Feüillans, & ai vû la pierre, que Bassompierre a fait mettre sur la porte, *quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ?* Et moi j'ai dit pour lui, qui étoit Allemand, il y falloit mettre *Calicem salutaris accipiam.* Mr de Guise s'en prit à rire bien fort, & lui dit : vous êtes à mon gré, un des plus agreables hommes du monde, & notre destin portoit que nous fussions l'un à l'autre. Car si vous n'eussiez été qu'un homme mediocre, je vous eusse eu à mon service, à quelque prix que c'eût été ; mais puisque Dieu vous a fait naître un grand Roi, il ne pouvoit pas être autrement que je ne fusse à vous. Le Roi l'embrassa, & lui dit, & à moi aussi : vous ne me connoissez pas maintenant vous autres ; mais je mourrai un de ces jours, & quand vous m'aurez perdu, vous connoîtrez lors ce que je valois, & la difference qu'il y a de moi aux autres hommes. Je lui dis alors :

alors : mon Dieu, ne cesserez-vous jamais, Sire, de nous troubler, en nous disant que vous mourrez bien-tôt ? Ces paroles ne sont point bonnes à dire ; vous vivrez, s'il plaît à Dieu, bonnes & longues années. Il n'y a point de felicité au monde pareille à la vôtre. Vous n'êtes qu'en la fleur de votre âge, & en une parfaite santé & force de corps, plein d'honneur, plus qu'aucun des mortels, joüissant en toute tranquillité du plus florissant Royaume du monde ; aimé & adoré de vos sujets, plein de bien, d'argent, de belles maisons, belles femmes, belles maîtresses, beaux enfans, qui deviennent grands. Que vous faut-il plus ? Ou qu'avez-vous à desirer davantage ? Il se mit lors à soûpirer, & me dit : Mon ami, il faut quitter tout cela : & moi je lui repartis : & ce propos aussi, pour vous demander quelque chose ; mais c'est en payant, à sçavoir cent paires d'armes de votre Arsenal, qui nous manquent, & que nous ne pouvons avoir à quelque prix que nous en voulions donner. Ce n'est pas pour ma compagnie, car elle est complette, & armée comme il faut ; mais Mr de Varennes en a besoin de vingt-cinq, Mr de Bordes de vingt-cinq, & le Comte de

Charlus de cinquante. Il me répondit pour lors: Bassompierre, je vous les ferai donner; mais n'en dites mot, car tout le monde m'en demanderoit, & je dégarnirois mon Arsenal. Venez-y cette après-dînée, car j'irai voir Mr de Sully, & je lui commanderai de vous les faire délivrer. Je lui dis: Sire, je donnerai à l'heure-même l'argent qu'elles valent à Mr de Sully, afin qu'il les remplace: & il me répondit la fin d'une chanson, que je n'offre à personne, mais à vous je les donne. Lors je lui baisai la main, & me retirai, comme il entra dans sa chambre, pour m'en aller dîner à l'Hôtel de Châlons, avec Mr de Guise & Mr de Roquelaure. Après dîner, je vins passer chez Descures, à la place Royale, pour des routes qu'il me falloit, pour diverses Compagnies, puis j'allai attendre le Roi à l'Arsenal, comme il m'avoit dit. Mais, helas! ce fut en vain. Car peu après on vint crier que le Roi avoit été blessé, & que l'on le rapportoit dans le Louvre. Je courus lors comme un insensé, & pris le premier cheval que je trouvai, & m'en vins à toute bride au Louvre. Je rencontrai devant l'Hôtel de Longueville, Mr de Blerancourt, qui revenoit du Louvre, & me dit: il est mort.

Je

Je courus jusques aux barrieres, que les gardes Françoises avoient occupées, & celles des Suisses, les piques baissées, & passâmes, Mr le Grand & moi, sous les Barrieres, & puis courûmes au cabinet du Roi, où nous le vîmes étendu sur son lit, & Mr de Vic, Conseiller d'État assis sur le même lit, qui lui avoit mis sa Croix de l'Ordre sur la bouche, & lui faisoit souvenir de Dieu. Milon, son premier Medecin, étoit à la ruëlle pleurant, & des Chirurgiens qui vouloient le panser; mais il étoit déja passé. Bien vîmes-nous une chose, qu'il fit un soupir, ce qui en effet n'étoit qu'un vent qui sortoit. Alors le premier Medecin cria: ha! c'en est fait, il est passé. Mr le Grand en arrivant se mit à genouil à la ruëlle du lit, & lui tenoit une main, qu'il baisoit: & moi je m'étois jetté à ses pieds, que je tenois embrassez, pleurant amerement. Mr de Guise arriva lors aussi, qui le vint embrasser: & en ce même instant, Catherine femme de chambre de la Reine vint appeller Mr de Guise, Mr le Grand, & moi.

Nous la trouvâmes sur un lit d'Été, en son petit cabinet, n'étant encore habillée & coëffée, qui étoit dans une extrême affliction, qui étoit près de Mon-

 sieur

sieur le Chancelier & de Monsieur de Villeroy.

Nous nous mîmes tous trois à genoüil, & lui baisâmes l'un après l'autre la main, avec assurance de notre fidelité à son service. Lors Monsieur de Villeroy lui dit: Madame, il faut suspendre ces cris & ces larmes, & les reserver lors que vous aurez donné la sûreté à Messieurs vos enfans & à vous : que Monsieur de Bassompierre prenne ce qu'il pourra ramasser de tant de Chevaux legers qui sont sous sa charge, & qui sont maintenant à Paris, & qu'il marche par la ville, appaiser le tumulte & la sedition. Ne manquez pas à vous-même, Madame, & à ce qui vous doit être si cher, qui sont vos enfans. Monsieur le Grand demeurera auprès du corps du Roi, & s'il est besoin auprès de Monsieur le Dauphin. Elle nous pria de nous acheminer, ce que nous fîmes en diligence. L'on nous fit sortir par le jeu de paulme, & allâmes à pied à mon logis, où je trouvai quantité de gens qui s'y étoient rendus à ce bruit. Monsieur de Guise étoit seul, & à pied, qui me pria de l'accompagner jusques à l'Hôtel de ville, avec ce que j'avois de gens, qui pouvoient être 40 chevaux. Mais comme dans un étonnement pareil, chacun

chacun se joint au plus grand nombre, tous ceux qui couroient éperdus par la ville, se joignirent à nous; de sorte que nous étions plus de trois cens chevaux, quand nous arrivâmes à l'Hôtel de ville, où je laissai Monsieur de Guise avec une partie de cette troupe, & je marchai vers le Cimetiere Saint Jean. Puis en sortant, pour aller vers la ruë Saint Antoine, nous rencontrâmes Monsieur de Sully, avec quelques quarante chevaux, lequel étant proche de nous, commença avec une façon éplorée à nous dire : Messieurs, si le service que vous aviez voüé au Roi, qu'à notre grand malheur nous venons de perdre, vous est aussi avant empreint en l'ame qu'il le doit être à tous les bons François, jurez tout presentement de conserver la même fidelité, que vous lui avez renduë, au Roi son fils, & successeur, & que vous employerez votre sang & votre vie, pour venger sa mort.

Monsieur, lui répondis-je, c'est nous qui faisons faire ce serment aux autres, & nous n'avons pas besoin d'exhortateur en une chose, à quoi nous sommes si obligez. Je ne sçai si ma réponse le surprit, ou s'il se repentit d'être venu si avant hors de son fort. Il partit à même-tems, & nous tourna visage, & al-

la s'enfermer dans la Bastille, envoyant en même-tems enlever tout le pain qu'il pût trouver aux Halles & chez les Boulangers. Il dépêcha aussi en diligence vers Monsieur de Rohan, son gendre, pour lui faire tourner tête avec six mille Suisses, qui étoient en Champagne, & dont il étoit Colonel general, & marcher droit à Paris : ce qui fut depuis un des prétextes que l'on prit, pour l'éloigner des affaires. Joint à ce qu'il ne pût jamais être persuadé, par Messieurs de Praslin & de Crequi, qui le vinrent semondre de se presenter au Roi, comme tous les autres Grands, & n'y vint que le lendemain, que Monsieur de Guise l'y amena avec peine. Après quoi, il contremanda son Gendre avec ses Suisses, qui s'étoient déjà avancez une journée vers Paris.

Monsieur d'Espernon, après avoir mis l'ordre necessaire aux Gardes Françoises, devant le Louvre, étoit venu baiser la main du Roi & de la Reine, sa mere, fut envoyé par elle au Parlement, representer que la Reine avoit des lettres de Regence expediées du feu Roi, qui pensoit partir pour aller en Allemagne. Que son intention avoit une autre fois été, lors qu'il fut si mal à Fontainebleau, de

la

la declarer Regente après sa mort. Qu'il lui appartenoit plûtôt qu'à toute autre. Que l'urgence de l'affaire presente requeroit d'y pourvoir promptement, & qu'il étoit du bien de l'Etat, qu'ils en deliberassent promptement. Ce qu'ils firent, & la declarerent Regente de France, pendant la minorité du Roi, lequel la Reine fit coucher quelques jours en sa Chambre, jusques après les funerailles du feu Roi, qu'il prit son appartement.

Tous les Grands & Princes presens témoignerent à l'envi leur zele au service du Roi, & leur obéïssance à la Reine, & Mr de Nevers, qui lors commandoit à l'armée de Champagne, fit prêter le serment en leur nom.

Le soir on pansa le corps du Roi, & lava avec la même ceremonie, que s'il eût été en vie. Monsieur du Maine lui donna sa Chemise, Monsieur le Grand servit, & l'on me commanda de servir & representer la place de Monsieur de Boüillon.

Le lendemain matin, Samedi, quinziéme de Mai, tous les Princes, Ducs, Officiers & autres du Conseil s'assemblerent au Louvre, où d'un commun accord, & sans aucune discordance on ratifia ce qui avoit été fait au Parlement,

pour la Regence de la Reine. Et pour l'autoriſer davantage, on fut d'avis de mener le Roi aux Auguſtins, où pour lors ſe tenoit le Parlement, auquel lieu les Pairs ſeans, fut confirmée la Regence, & le Roi de ſa bouche l'approuva. Puis il revint au Louvre, & on mit le Roi en la Chambre du trépaſſé, où l'on lui donna de l'eau benîte ſur les cinq heures du ſoir, qu'il fut ouvert, & je fus ordonné preſent, afin d'autoriſer, avec Meſſieurs les premiers Gentils-hommes de la Chambre, & quatre ou cinq autres Seigneurs, ou Conſeillers d'Etat.

Il avoit deux coups, l'un deſquels étoit leger, mais l'autre lui coupoit la veine arterique. Il étoit de très-bonne diſpoſition dans ſon corps; aucune choſe n'y apparut, qui ne témoignât une longue vie. C'étoit le plus épais eſtomac, au rapport des Medecins & Chirurgiens, que l'on ait vû. Il avoit le poûmon gauche un peu attaché aux côtez. Après cela on mit ſes entrailles dans un pot, & ſon cœur dans une caiſſe de plomb, que l'on porta aux Jeſuites, & l'on embauma ſon corps, qui fut mis au cercueil, & repoſa huit ou dix jours dans la même chambre; y ayant deux Autels aux côtez, où il ſe diſoit des Meſſes tant

que

que la commodité leur permettoit, avec grand nombre de Moines & ses Aumôniers, qui y étoient jour & nuit. Il y avoit aussi des Gentils-hommes & Seigneurs destinez, outre les Officiers particuliers de sa maison, pour se relever de deux en deux heures du matin, en laquelle Monsieur le Comte, & Monsieur de Guise, Monsieur d'Espernon, & Monsieur le Maréchal de Laverdin, Monsieur de Crequi, Saint Luc, la Rochefoucaut, le Comte de Gurson, Noirmoustier, Termes & moi étions destinez en ce lieu-là, que l'on appelle la chambre du trépas, puis ensuite en la Salle de l'Effigie; mais lors nous y assistions en longs manteaux seulement.

Le Mardi 18e, Monsieur le Comte arriva avec quelques trois cens chevaux de ses Serviteurs & Amis ramassez; mais comme il trouva toutes les affaires faites, ce fut à lui à se soûmettre à la Reine, qui ne laissa pas de lui donner le Gouvernement de Normandie, que possedoit le Roi étant Dauphin. On avisa lors de licentier l'armée, qui étoit sur le point d'entrer en Italie, à laquelle on donna un mois de paye aux chefs, pour distribuer à leurs soldats, non encore tout-à-fait mis sur pied; & de celle qui

étoit en Champagne on en reserva dix mille hommes de pied, sçavoir sept mille François & trois mille Suisses, pour envoyer à Julliers, & l'on licentia le reste.

En ce même tems le Marquis de Bronzi, qui traittoit l'accommodement, eut pouvoir d'offrir à la Reine, que l'on mettroit entre mes mains en dépôt le Duché de Julliers, dont je ferois serment à l'Empereur, au Roi d'Espagne, à celui d'Angleterre, & aux Etats; que je ne m'en dessaisirois, qu'avec leur general consentement, & après que l'on auroit decidé à qui il devroit appartenir.

La Reine mere fut très-aise qu'une si noble chose fût arrivée au commencement de sa Regence, qu'un sien Serviteur particulier (car après la mort du Roi elle me retint avec quatre mille écus de pension) fût choisi pour confier le dépôt, & en voulant avoir le consentement du Roi d'Angleterre & des Etats de Hollande, celui-là y consentit volontiers, mais les Hollandois ne le voulurent faire, & opprimerent ma bonne fortune, d'un tel avantage, qui m'étoit si important.

Toutes les Villes & Provinces du Royaume envoyerent à l'envi, après la mort du Roi, par leurs deputez saluer le Roi; &

& reconnoître la Reine Regente. Le corps du Roi fut porté en la grand' Salle de parade, ou de l'Effigie, laquelle fut servie, comme si le Roi eût vécu. Nous la vinmes garder alors avec les longues robbes, le chaperon sur l'épaule, & les bonnets carrez en tête : ce qui dura plus de trois semaines ; au bout desquelles l'Effigie fut ôtée, la Salle tenduë de noir, & le cercueil découvert, ayant une couverture de velours noir, au lieu du lit, qui étoit dessus. Alors nous gardâmes le corps avec le chaperon en tête, & le Roi vint en grand ceremonie jetter de l'eau benîte sur le corps du Roi son pere ; & le lendemain on porta le corps à Notre-Dame, le jour d'après à Saint Lazare, & de-là à Saint Denis, & le subsequent se fit le Service & l'Oraison Funebre.

Peu de tems après les obseques du feu Roi, Monsieur le Prince, qui s'étoit retiré à Milan, en partit pour venir à la Cour, & à son arrivée il y eut plus de quinze cens Gentils-hommes, Seigneurs, ou Princes, qui lui allerent au devant. Il fit dire une Messe à Saint Denis pour le feu Roi en passant, puis en cette grande compagnie vint faire la reverence au Roi & à la Reine Regente, qui peu de jours

après lui donna l'Hôtel de Gondy, qu'elle acheta quarante mille écus. Entragues accoucha le dix-septiéme d'Août.

Le Roi s'achemina en ces jours à Rheims, pour se faire sacrer : ce qu'il fit le 10. Octobre, & le lendemain fit la ceremonie du Saint Esprit, en laquelle il fit Monsieur le Prince Chevalier. Je m'en allai pendant ce tems-là en Lorraine, où le Roi envoya son Ambassadeur Monsieur de Richelieu, visiter le Duc de Lorraine.

Madame la Comtesse d'Auvergne s'en alla en Flandre trouver Madame la Princesse sa sœur, qu'elle ramena à Monsieur le Prince son mari, au retour du Sacre.

Je revins à la Cour, où le Marquis d'Ancre eut querelle contre Monsieur le Grand, de qui j'étois ami ; mais la Reine me commanda d'assister ledit Marquis d'Ancre : ce que je fis avec nombre de mes amis, qui me voulurent accompagner.

L'Année 1611. commencera par l'éloignement de Monsieur de Sully, lequel par l'instance & la brigue des deux Princes du Sang fut reculé des affaires. On lui ôta la Surintendance des Finances & la garde du Tresor Royal : quant à la Bastille, la Reine la prit, & la donna en

garde

garde à Monsieur de Châteauneuf, & sous lui à un de ses Gentils-hommes servans, nommé Vauzé. On fit trois directeurs, pour manier les Finances, qui furent Messieurs de Châteauneuf, Presidents de Thou & Janin : mais à ce dernier on y ajoûta la charge de Controlleur general des Finances; ce qui lui en donna l'entier maniement, à l'exclusion des autres, qui assistoient seulement à la direction.

On mit sur pied les compagnies des Gendarmes & des Chevaux legers du Roi, pour accompagner Sa Majesté lors qu'elle iroit aux champs : chacune composée de deux cens maîtres, & celle des Gendarmes passa en ce même tems en la ville de Paris en très-bel équipage.

Monsieur le Duc de Guise, dès le vivant du Roi, avoit commencé fort secrettement la recherche de Madame de Montpensier; mais il ne s'osoit découvrir, parce que le Roi y eût difficilement consenti. Après sa mort, cette affaire se réchauffa, & bien que Monsieur le Comte & Monsieur d'Espernon, fissent quelques efforts pour en empêcher la perfection, & que Madame de Verneüil eût fait bruit de certains articles de mariage, neanmoins il se paracheva vers le

Carême-

Carême-prenant en l'Hôtel de Montpensier, à la ruë Grenelle, qui est maintenant celui de Bellegarde.

Il arriva trois jours après ces Nôces, que Monsieur le Prince de Conti querella Monsieur le Comte de Soissons son frere, parce que leurs carrosses, en passant, s'étoient choquez, & leurs cochers battus.

Monsieur de Guise, à qui la Reine avoit dès le soir même commandé d'aller trouver Monsieur le Prince de Conti, pour assoupir cette noise, partit le lendemain matin de l'Hôtel de Montpensier, où il avoit couché, pour aller à l'Abbaye Saint Germain, où Monsieur le Prince de Conti logeoit, & avoit avec lui vingt-cinq ou trente chevaux. Il passa par hazard devant l'Hôtel de Soissons, qui étoit son chemin : ce qui offensa Monsieur le Comte, & manda à ses amis de le venir trouver, leur disant que Monsieur de Guise l'étoit venu braver. Alors les amis de Monsieur de Guise accoururent à l'Hôtel de Guise en telle foule, qu'il s'y trouva plus de mille Gentilshommes.

Monsieur le Comte envoya prier Monsieur le Prince de le venir trouver, & ensemble allerent au Louvre, demander à

la Reine, qu'elle leur fît raison de l'insolence de Monsieur de Guise. Neanmoins Monsieur de Guise faisoit en cette affaire l'amiable compositeur, & disoit qu'il ne se declaroit point, & seulement qu'il les vouloit accorder & empêcher le desordre.

Cette brouillerie continua tout ce jour, & le lendemain, auquel la Reine craignant plus grand désordre, fit commander que les chaînes fussent prêtes d'être tenduës au premier commandement, & que dans les quartiers on fût prêt de prendre les armes, au premier ordre qu'elle envoyeroit. Cependant tout le jour suivant fut employé vainement à chercher les moyens d'accommodement, chacun des deux Princes ayant un Capitaine des Gardes du Corps près de sa personne, pour le garder.

Le soir Monsieur le Prince envoya prier Monsieur de Guise de lui envoyer un de ses amis confidens. Monsieur de Guise se conseilla avec les Princes & Seigneurs qui l'assistoient, du choix qu'il devoit faire pour cet envoi; & enfin par leurs avis il me pria d'y aller.

Je le trouvai chez Monsieur de Beaumont en la place Dauphine, & me fit souper avec lui, & après souper s'étant

retiré

retiré dans une chambre avec moi, il me commença à dire l'affection qu'il portoit à Monsieur de Guise, lequel il pensoit avoir grandement obligé de se montrer neutre en une affaire, où il s'agissoit de l'interêt de sa maison, de laquelle il étoit le premier Prince, par consequent Chef, après la maison Royale; que cela le devoit porter non seulement à croire son conseil, mais à suivre ses opinions & intentions. Que cependant à cause du grand nombre d'amis qu'il avoit rencontré en cette occasion, il se tenoit fier, voulant traitter de paix avec les Princes du Sang qui peuvent être ses Rois & ses maîtres, & que cela l'offensoit, & que si Monsieur de Guise n'acquiesçoit aux choses qu'il avoit proposées pour l'accommodement de cette querelle, il se declareroit ouvertement contre lui, & pour Monsieur le Comte son oncle aussi, que son devoir l'obligeoit, s'il n'eût été preoccupé par l'affection singuliere, qu'il avoit pour Monsieur de Guise, & qu'il me prioit de lui rapporter ce qu'il m'avoit dit, & lui faire sçavoir de plus, que s'il s'étoit declaré contre lui, les deux tiers de ceux qui l'assistoient, se retireroient en même-tems, pour le venir trouver, comme ils lui avoient la plûpart fait dire.

Je

Je lui dis, que j'étois venu le trouver, seulement pour écouter ce qu'il lui plairoit de me dire, & le rapporter ensuite à Monsieur de Guise en mêmes termes, que je l'aurois entendu, à quoi je ne manquerois, m'offrant de plus à lui en rapporter la réponse, & lors je me tus.

Monsieur le Prince, qui aime qu'on lui réponde & conteste ses opinions, afin de les fortifier de raisons, comme c'est en verité le plus habile & le plus capable Prince que j'aye jamais pratiqué, me dit de plus : Venez-çà, Monsieur de Bassompierre, n'ai-je pas raison de demander cela à Monsieur de Guise, & de me retirer & l'abandonner, s'il ne veut suivre mes conseils & avis, & garder le respect bien-séant & dû aux Princes du Sang ? Monseigneur, lui répondis-je, personne ne vous peut donner conseil, sans faire un acte d'arrogance & de presomption ; car vous êtes si habile & capable, qu'il ne se peut rien ajoûter à ce que vous dites ou proposez. Neanmoins puisque vous me commandez de vous parler franchement, je le ferai, avec le respect & la soûmission que je dois, & vous dirai : que ce singulier effet d'amitié, que vous dites avoir fait paroître à Monsieur de Guise, ne m'a pas beaucoup

apparu:

apparu en cette occasion, & moins encore cette neutralité, que vous me proposez. Car il ne s'est fait que la seule action d'aller trouver Monsieur le Comte en son logis, pour l'y accompagner. Vous l'avez presenté, & avez comme souscrit à la requête. Vous avez été plusieurs fois trouver Monsieur le Comte, & vous n'avez pas mis le pied dans l'Hôtel de Guise. Vous me direz peut-être que Monsieur le Comte est votre oncle, aussi l'est bien Monsieur le Prince de Conti, & aîné de Monsieur le Comte, qui est venu loger à l'Hôtel de Guise, qui est celui qui a la querelle avec son frere, & non Monsieur de Guise, qui n'en a dessein, comme il est prêt d'affirmer. Mais comme c'étoit son chemin, non avec ostentation, car il n'avoit que ses domestiques, a passé, non devant la porte, mais à un coin du logis de Monsieur le Comte, qui est tout ce en quoi il a pû contrevenir au respect, qu'il doit aux Princes du sang; lequel il gardera toûjours, jusques à ce que son honneur n'y soit point engagé, ni sa personne outragée.

Que Monsieur de Guise tiendra toûjours à honneur, que Monsieur le Prince se mêle de l'accommodement, & le tient si juste, qu'il ne voudra rien proposer, qui

qui puisse nuire ou offenser Monsieur de Guise, lequel ne doit faire aucune satisfaction, puis qu'il n'a fait aucune offense. Que c'est Monsieur le Prince de Conti, & non lui, qui a la querelle. Que si le passage proche d'un coin de la maison de Monsieur le Comte lui a donné de l'ombrage, Monsieur de Guise affirmera, que c'est sans dessein, qu'il seroit bien marri d'avoir voulu passer devant l'Hôtel de Monsieur le Comte, qu'il respecte, & à qui il veut être très-humble serviteur, tant qu'il lui fera l'honneur de l'aimer, & que l'interêt de Monsieur le Prince de Conti ne l'en empêchera point. Mais que de le supplier de l'excuser de quoi il a été dans une ruë libre & passante, de ce qu'il a marché par la ville avec son train ordinaire, & de ce qu'il assistera toujours Monsieur le Prince de Conti, son beau frere contre lui, qu'il ne le fera jamais. Qu'il n'animera point Monsieur le Prince de Conti contre lui, mais quand il le fera jusques à la broüillerie, qu'il l'assistera toujours de sa personne & de ses amis, lesquels en cette presente querelle il n'avoit mandez ni pratiquez; le pouvant assurer, que quand je le vins trouver, sur ce que plusieurs, qui dînoient chez moi, & mon beau-frere de Saint

Saint Luc entr'autres, avoient été mandez pour venir trouver Monsieur le Comte, je ne trouvai pas quatre Gentilshommes en l'Hôtel de Guise outre ses domestiques, & que la grande foule qui y vint depuis, y a été portée franchement, & sans recherche, & trouve les amis de Monsieur de Guise, qui l'assistent presentement, si affectionnez à lui, & à son service, qu'aucune consideration particuliere ne les pourra pas ébranler du dessein, que si franchement & volontairement ils ont déjà embrassé. Que finalement Monsieur de Guise se confiera en Monsieur le Prince en tout ce où son honneur ne sera point engagé & touché, & qu'il acheteroit l'honneur des bonnes graces de Monsieur le Prince au plus haut prix qu'il se le pourroit acquerir; mais qu'il me permette de lui dire aussi, que l'amitié & le service d'un tel Prince, comme Monsieur de Guise, ne doit point être maintenant negligé par Monsieur le Prince, à qui il a fait voir par ce petit échantillon, de quelle suite & nombre d'amis il le pourroit un jour assister & servir. Et que pour mon particulier, je le suppliois très-humblement de me pardonner, si en executant son commandement, je lui avois parlé avec tant de franchise & de liberté. Il

Il me répondit, qu'il avoit trouvé bon & fort bien pris ce que je lui avois dit, & qu'une grande partie étoit à considerer, mais qu'il falloit aussi que les amis de Monsieur de Guise, & ceux ausquels il avoit creance, fomentassent plûtôt l'accommodement que la discorde, laquelle enfin leur pouvoit beaucoup plus nüire que profiter. Que nous avions déjà obligé Monsieur de Guise, par notre assistance, que nous nous devions contenter & concourir à l'accord : ce que je l'assurai que non seulement moi, qui étois en petite consideration parmi tant de Princes, Ducs & Officiers, qui l'assistoient, mais que tous ceux qu'il tenoit en quelque estime, & dont il se conseilloit en cette affaire, conspiroient à l'accord, & s'y portoient entierement. Lors il me licentia, & me pria de cooperer en tout ce que je pourrois en cet accord, & qu'il me remettroit bien ensuite avec Monsieur le Comte, dont je le remerciai très-humblement.

Je pris donc congé de lui, & en partant il me dit, que le Marquis de Noirmoutier & plusieurs autres, qui assistoient Monsieur de Guise, lui avoient fait dire, que quand il se declareroit contre lui, qu'ils l'abandonneroient, & qu'il ne les

avoit

avoit pas voulu empêcher de l'aller trouver. Je lui répondis en riant : Monsieur, quand Monsieur le Marquis de Noirmoutier, & les autres que vous dites, auroient abandonné la cour de l'Hôtel de Guise, l'herbe n'y croîtroit pas pour cela : mais il faut les accorder, & je m'assure, Monsieur, que du côté de Monsieur de Guise la difficulté n'en viendra point; pourvû que l'on ne veuille de lui que choses raisonnables. Sur cela je m'en retournai à l'Hôtel de Guise, où je fis mon recit de ce que l'on m'avoit dit, & de ce que j'avois répondu, que l'on trouva bon. Et le lendemain, après plusieurs allées & venuës, l'accord fut fait, & Monsieur du Mayne parla pour & au nom de Monsieur Guise.

La mort du Roi empêcha la Foire de Saint Germain; mais on permit aux Marchands étrangers, qui y étoient venus, de vendre aux Salles des Tuilleries, où les rendez-vous se donnerent comme on eût fait à la Foire. Monsieur le Comte fut mortellement offensé contre ceux qui avoient assisté Monsieur de Guise en sa querelle, mais particulierement contre moi, qui faisois profession auparavant d'être son serviteur, & parce que j'avois fait les allées & venuës & contestations

ſur le fait de leur accord. Pour s'en venger, il voulut, que je ne viſſe plus Entragues, & fit dire à ſon pere, & à ſes freres & mere, que je deshonorois leur maiſon par ma longue frequentation avec ſa fille, & leur ſœur. Que leur étant allié en quelque ſorte, il y prenoit interêt, & ayant envoyé querir Madame d'Entragues, lui en parla en la même façon. Or quand l'Eté precedent Madame d'Entragues s'aviſa de la groſſeſſe de ſa fille, & la chaſſa de ſon logis, & elle m'ayant fait prier de lui donner une promeſſe de mariage, pour appaiſer ſa mere, elle m'offrit toutes les contrepromeſſes que je deſirerois d'elle, & que ce qu'elle en deſiroit, étoit pour pouvoir accoucher en paix & avec ſon aide.

Je fus conſulter Monſieur Chambellu, Boutillier, & Arnaud Faudrax Avocats, leſquels me dirent qu'une obligation, qui avoit quittance, étoit de nul effet, que neanmoins c'étoit toûjours le meilleur de n'en point faire : mais comme je deſirois de lui complaire, je lui donnai, & elle à moi diverſes lettres, par leſquelles elle la declaroit nulle. Mais la mere, qui avoit vû la promeſſe, & non les lettres de nullité d'icelle, dit alors à Monſieur le Comte, qu'elle n'étoit pas ſi mal-

habile qu'il penſoit, & qu'elle étoit bien aſſûrée de ſon fait. Sur quoi Monſieur le Comte la preſſant, elle lui dit, qu'elle avoit une promeſſe de mariage de moi à ſa fille, à qui j'avois fait un enfant.

Alors Monſieur le Comte bien aiſe d'avoir trouvé occaſion de me pouvoir nuire, lui aſſura de ſa protection, & la pria de ſuivre ſon conſeil en cette affaire, de laquelle il lui promettoit de la faire heureuſement ſortir.

Cette femme folle, pour ſatisfaire à la colere de Monſieur le Comte, ſe remit du tout entre ſes mains, & lui la conſeilla de me preſſer d'executer cette affaire, & en cas de refus de me faire citer par devant l'Official. Elle ne manqua pas au premier precepte, & moi m'étant mocqué de cette demande, & lui ayant fait parler rudement par Richelieu, que je lui envoyai, elle m'envoya citer environ quinze jours devant Pâques. J'avois reçû un moment auparavant une lettre, qui m'avoit extremement réjoüi, & rentrois en mon logis, quand un Appariteur me donna cette citation, & pluſieurs autres perſonnes enſuite des Requêtes, pour leur donner quelque choſe. Je penſois que ce billet fût du nombre & de la qualité de celles-là, que je mis
dans

dans ma poche avec les autres : & fus deux jours sans sçavoir ce que c'étoit : jusques à ce qu'ayant donné plusieurs papiers à un Secretaire, pour voir ce que c'étoit, il vit cette citation, & me l'apporta.

Je reconnus bien-tôt la main qui m'avoit jetté cette pierre, & Monsieur le Comte publia hautement qu'il me mettroit en un état, auquel je plierois, ou mon honneur. J'assemblai conseil de mes Avocats, pour sçavoir comment je me devois comporter en cette occurrence, lesquels furent unanimement d'avis, que je ne pouvois ni ne devois en justice rien craindre, mais qu'un si puissant ennemi que Monsieur le Comte étoit fort à redouter, & qu'ils me conseilloient, que je tirasse l'affaire de longue, jusques à ce que j'eusse fait dire à la Reine que j'avois besoin de son assistance. Elle me fit la grace de l'employer à ma faveur.

Je m'en vins donc à Fontainebleau, dilayant les assignations pour comparoître devant l'Official de Paris, & quand je ne pûs plus, j'appellai de tout ce qu'ils avoient fait, à Sens. Comme nous étions à Fontainebleau le Samedi Saint, après avoir fait mes Pâques, le Marquis Spinola arriva, & la Reine me commanda

de le recevoir & traitter ; ce que je fis, & lui donnai à dîner. Puis il passa outre, pour s'acheminer en Espagne ; & moi j'allois cependant battre la campagne : puis je revins à Paris, sur une proposition d'accord, que l'on me vouloit faire faire avec Entragues ; à quoi je ne me voulus accorder. Après Pâques, tous les Princes étant à Fontainebleau, la Reine faisoit joüer à la prime avec elle Monsieur le Comte, Monsieur de Guise, & Monsieur le Duc d'Espernon, tâchant à les rapprivoiser ensemble. Je joüois aussi au sexte partie, & fort grand jeu, mais peu après Monsieur le Comte partit, pour aller en Normandie, & Monsieur le Prince en Guienne ; Mesdames les Princesses vinrent prendre congé de la Reine, puis s'y acheminerent aussi.

Les Morisques, qui s'étoient du tems du feu Roi adressez à Monsieur de la Force, avec offre de se rebeller en Espagne, si le Roi leur vouloit faire surgir en des côtes, qu'ils proposoient, quatre Navires chargez d'armes, pour les armer, & les assister de quatre mille hommes, avec Monsieur de la Force, pour les commander ; l'entreprise ayant tôt après sa mort été découverte, le Secretaire de Monsieur de la Force pendu à Sarragosse,

qui

qui la traittoit, ils furent cette année-là entierement chassez d'Espagne.

L'assemblée de ceux de la Religion se tint lors à Saumur, là ou Monsieur de Boüillon fit le partisan de la Reine contre Messieurs de Rohan & de Sully, qui vouloient manier l'assemblée. On fit commandement à Schomberg de se retirer à Nanteuil, tant que l'assemblée dureroit. Il étoit lors amoureux de sa Maîtresse, dont Monsieur de Reims étoit lors favorisé. Je le cachai chez moi, où il demeura quatre jours, & le rappointai avec sa Maîtresse. Je commençai lors un amour, à laquelle j'étois bien âpre; aussi l'affaire le valoit.

Nous retournâmes sur l'Automne à Fontainebleau. Il y faisoit fort beau; car la Reine alloit à la chasse à cheval, accompagnée des Dames & Princesses aussi à cheval, & suivies de quatre ou cinq cens Gentils-hommes ou Princes. Madame la Princesse de Conti tomba de dessus sa haquenée, & se blessa. Madame la Duchesse de Lorraine, Tante de la Reine, la vint trouver à Fontainebleau. La Reine alla au devant d'elle, & la reçût avec grand apparat. Et puis vers la Toussaints la Cour revint à Paris, où Monsieur le Prince & Monsieur le Comte

revinrent auſſi de leurs Gouvernemens. La Reine alla à Saint Germain ſur le ſujet de la maladie de Monſieur le Duc d'Orleans, ſon ſecond fils, qui mourut deux jours aprés, ſçavoir le 16. Novembre. Toute la Cour en prit le deuil, & Madame de Lorraine s'en retourna. Voilà où finit cette année.

Au commencement de 1612. j'appellai comme d'abus, des procedures des Officiaux de Sens & de Paris, & y fus reçû & renvoyé au Parlement de Paris, duquel je demandai évocation à cauſe des parentes de Monſieur de Gié, ce que j'obtins: mais Monſieur le Comte me fit par force donner le Parlement de Roüen, que j'apprehendois ſur toutes choſes, parce qu'il en étoit Gouverneur. Neanmoins il en fallut paſſer par là.

Ce même mois un Gentil-homme de Berry, nommé Vatan, pour quelque rebellion à juſtice, fut attaqué, & pris dans ſa maiſon, par quatre compagnies des gardes, mené à Paris & executé en Greve, à même jour que Monſieur le Grand arriva bien accompagné, & tant de gens allerent au devant de lui, qu'il avoit plus de mille chevaux à ſon Entrée.

Cependant la Foire de Saint Germain ſe

ſe tint, & le Carême-prenant approchant, la Reine, qui étoit encore en ſon ſecond deuil, n'oſoit faire des aſſemblées, & toutefois ſe vouloit réjoüir, nous commanda à Meſſieurs de Vendôme, de Chevreuſe & à moi, de lui faire des balets tous les Dimanches; ce que nous fîmes, partageant les frais entre nous trois.

Le premier ſe danſa en la chambre de Madame la Princeſſe de Conti, qui donna à ſouper à la Reine, où il n'y avoit que les Dames mandées, & des Princes, comme Meſſieurs de Guiſe, de Nevers, de Rheims, & quelques Seigneurs particuliers, à le voir danſer, & au ſortir du Louvre nous allions enſuite danſer à la ville.

Le ſecond fut en l'appartement de Madame de Vendôme, où Madame de Mercœur feſtina la Reine. Le troiſiéme chez Madame de Guiſe, qui lui donna le ſouper en ſa chambre: & le quatriéme & dernier chez Madame de Guercheville, ſa Dame d'honneur. Les doubles mariages entre France & Eſpagne ſe conclurent lors, & fut concerté un jour entre les parties, lequel jour on declareroit pour fête & réjoüiſſance publique qui fut le N.

Pour cet effet, la Reine, qui a surpassé en grandeur de courage, magnificence & generosité toutes les autres Princesses du monde, voulut faire faire quelque fête excellente, qui pafsât de beaucoup celle des Espagnols. Elle commanda à Monsieur de Guise, Monsieur de Nevers, & à moi d'être tenans, & nous donna le camp; croyant bien, que puis qu'elle commettoit cette affaire entre nos mains, nous n'épargnerions rien pour la rendre parfaite; comme elle le fut aussi. Elle entreprit de faire unir & parfaire la place Royale, dans le tems qu'il y avoit jusques au jour de la fête, & fit mettre sur le grand bastion cent canons & deux cens boëttes, pour faire les salves, & ordonna à Monsieur le Connétable, & quatre Maréchaux de France, de donner l'ordre necessaire, de nous ouvrir le camp, & d'être les juges du Tournoi. Elle commanda à Monsieur d'Espernon de border les barrieres avec mille mousquetaires du Regiment des Gardes, & cinq cens Suisses. Elle fit partager les places des échaffauts & des fenêtres des maisons de ladite place Royale par le grand Maréchal des logis, & fit donner quartier, tant aux tenans qu'aux assaillans, aux ruës prochaines, tant pour leurs personnes,

nes, & équipages, que pour leurs machines.

La fête se publia en grande magnificence trois semaines devant, par toutes les principales places de Paris, où un nombre infini de personnes se trouva, pour la voir. La mort de Monsieur le Duc Vincence de Mantouë, dont la nouvelle arriva cinq jours après que la fête fut publiée, pensa tout renverser, car il étoit beau-frere de la Reine, & chef de la maison de Monsieur de Nevers, qui pour cette cause nous dit, qu'il ne pouvoit être tenant de la fête avec nous : ce qu'ayant sçû Monsieur de Chevreuse, me pria de lui donner mon consentement, pour prendre la place de Monsieur de Nevers, s'assurant, qu'il auroit de bon cœur celui de Monsieur de Guise, son frere. Ce que je lui promis, & en même-tems Chastaigneraye, qui étoit Capitaine des Gardes du Corps de la Reine, lequel s'étoit cette année-là marié avec Mademoiselle de Lomenie, qui étoit fille d'honneur de la Reine, demanda à Monsieur de Guise, que suivant l'ancienne coûtume, comme le marié de l'année à une fille de la Cour, il fût preferé à être tenant, puisqu'il y vaquoit une place, par la retraite de Monsieur de Ne-

vers ; ce que Monſieur de Guiſe lui promit en cas que je le conſentiſſe. Mais nous étions déjà tous diverſement engagez ; & Monſieur de Joinville étant venu parler à ſon frere, il lui dit qu'il avoit donné ſa parole à Monſieur de la Chaſtaigneraye, comme je dis auſſi à Monſieur de la Chaſtaigneraye, que j'étois engagé à Monſieur de Joinville : de ſorte que nous prîmes pour expedient de les recevoir tous deux. Et deux ou trois jours après, Monſieur de Nevers, qui ne pouvoit ſouffrir, qu'une ſi belle fête ſe paſsât ſans lui, nous vint dire, que puiſque la Reine qui étoit la belle ſœur du Duc de Mantouë decedé, vouloit bien être à la fête, lui qui n'étoit que le couſin remüé de germain, pouvoit bien être tenant, & nous pria de le prendre de notre bande, de façon que nous fûmes cinq tenans.

Il n'y eut jamais un Carême ſi beau dans Paris que fut celui-là. Car depuis neuf heures juſques à ſix après-dîner, il y avoit toûjours vingt ou trente Gendarmes qui rompoient en lice, ou couroient la bague, ou la quintaine, & un chacun étoit tellement occupé à faire faire de diverſes machines, & le peuple à les venir voir, que c'étoit un continuel diver-

vertissement. Enfin le 6. de Mars après midi la Reine, les Princesses & Dames ayant pris place aux échaffauts, outre lesquels il y en avoit tout autour de la place Royale, depuis le premier étage jusques au pavé, & dix mille spectateurs. Après que les canons & boëtes, qui étoient sur le Bastion eurent fait une salve, laquelle finie les mousquetaires, qui fermoient la place avec les barrieres, en firent une autre très-belle. Monsieur de Praslin, Maréchal de Camp des Tenans, sortit du Palais de la Felicité, dans lequel on oyoit toute sorte de musique. Il étoit très-bien monté & paré, suivi de douze estafiers habillez de velours noir, tous bandez de passement d'or, lequel vint de notre part demander à Monsieur le Connétable, qui étoit en un échaffaut particulier avec Messieurs les Maréchaux de Boüillon, de la Chastre, de Brissac, & de Souvré, le camp qu'il nous avoit promis.

Messieurs les Connétable & Maréchaux descendirent, & vinrent devant l'échaffaut du Roi & de la Reine, & Monsieur le Connétable dit à la Reine : Madame, les Tenans me demandent le camp, que je leur ai ci-devant promis par l'ordre de Votre Majesté. La Reine lui dit : Mon-

ſieur, donnez-le-leur. Alors Monſieur le Connétable dit à Monſieur de Praſlin : prenez-le ; le Roi & la Reine vous l'accordent. Alors il revint à nous, & le Palais fut ouvert de la grande porte, qui étoit vis-à-vis de celle des Minimes, & nous entrâmes precedez de tout notre équipage, chariots d'armes, machines, gens, & autres choſes ſi belles, qu'il n'eſt pas poſſible de les pouvoir aſſez bien repreſenter par écrit. Seulement dirai-je, qu'il y avoit de notre ſeule entrée des tenans près de cinq cens perſonnes, & deux cens chevaux, tous habillez & caparaçonnez de velours incarnat, & de toile d'argent blanche, & nos habillemens de broderie ſi riche, qu'il ne ſe pouvoit davantage. Notre entrée coûta aux cinq tenans cinquante mille écus. Après nous, entrerent les troupes de Mr le Prince de Conti, & celles de Monſieur de Vendôme, qui donnerent un ballet à Cheval fort beau. Monſieur de Montmorency, qui entra ſeul, & Monſieur le Comte d'Uxelles & le Baron de Lude ſous les noms d'Amadis & de Galaor. Nous courûmes contre tous les aſſaillans, puis la nuit s'approchant, la fête fut ſeparée, par une nouvelle ſalve de canonades & boëttes, ſuivie auſſi de celle

des

des mille mousquetaires : & la nuit venuë il y eut le plus beau feu d'artifice sur le Château de la Felicité, qui se soit encore fait en France.

Le lendemain à deux heures nous entrâmes, en la même sorte que le premier jour, dans le Camp, & les troupes de Monsieur de Longueville, qui entra seul, des Nimphes des Chevaliers de la Felicité : celles de Deffiat & d'Arnaud, & le dernier des douze Cesars, lesquelles coururent toutes. Et puis mêmes salves & mêmes feux d'artifice, que le jour precedent, ayant été faits, parce que le peuple innumerable de Paris n'avoit pû voir cette fête, nous partîmes tous, chaque troupe comme elle étoit entrée, avec son équipage & machines, & celle des Tenans la derniere, & sortant par le portail de la Place Royale, qui va à la ruë Saint Antoine, nous allâmes le long de ladite ruë, jusques au Cimetiere Saint Jean, puis passant par la ruë de la Verrerie & de la pourpointerie, entrâmes en celle de Saint Denis, & prenant à main gauche revinmes au pont Notre-Dame, où les Reines étoient venuës, pour voir passer la fête ; & nous en sortant du petit Châtelet, entrant dans la ruë de la harpe, vinmes descendre

vers

vers le Pont neuf, lequel passé, chacun se separa.

Le lendemain nous revinmes tous armez en fort bel équipage, courre la bague, que donna Madame, qui étoit destinée à être Princesse d'Espagne, laquelle bague Roüillac gagna. La Cour s'en vint passer Pâques à Fontainebleau, où un peu après arriverent le Marquis de Spinola, le Comte de Buquoy, & Don Rodrigo Calderon, favori du Duc de Lerme. La Reine me commanda de les recevoir de sa part; ce que je fis, & furent défrayez aux dépens du Roi, pendant leur sejour à Fontainebleau; d'où en partant je les menai à Paris, & en passant je les traitai à Essonnie, & une autre fois à Paris. Monsieur le Connétable prit congé du Roi & de la Reine, & de ses amis bien-tôt après, pour s'en aller mourir en Languedoc. Nous le fûmes conduire à Moret, où il nous festina, & après nous avoir dit adieu, & à ses principaux amis, avec tant de larmes, que nous pensions, qu'il mourroit en ce lieu-là. C'étoit un bon & noble Seigneur, & qui m'aimoit, comme si j'eusse été son propre fils. J'ai grande obligation d'honorer sa memoire. Monsieur du Maine partit aussi de Fontainebleau, pour s'ache-

s'acheminer en Ambassade extraordinaire en Espagne, pour les fiançailles doubles des Prince & Princesse d'Espagne avec Madame & le Roi : & du même-tems partit aussi d'Espagne pour venir en France à ce même effet, le Duc de Pastrane, qui fit son entrée à Paris à même-tems que lui la fit à Madrid. Comme aussi à même jour se fit la ceremonie de l'une & de l'autre. Monsieur de Guise eut charge de l'amener à l'Audience, & nous tous de l'accompagner en si bel équipage, que je m'assure, que les François ne le furent pas de même en Espagne. Le jour de la ceremonie, Monsieur de Nevers eut quelque démêlé avec Monsieur le Prince de Conti, mais cela s'accommoda sur l'heure. Le Duc de Pastrane s'en retourna, après avoir achevé ce pourquoi il étoit venu en France, & peu après avint cette accusation, que l'on voulut faire à Monsieur le Grand, d'avoir eu quelque pratique avec un Magicien. Monsieur de Fervaques, Maréchal de France, & Lieutenant General en Normandie, étoit de très-mauvaise intelligence avec Monsieur le Comte. Il vint à Paris, & s'accompagna de trois cens Gentils-hommes, pour se mettre en état de n'être pas surpris par ledit Seigneur.

gneur. Je le servis, & assistai aussi de ma personne & de mes amis, tant qu'il fut à Paris : ce qui rengregea la haine que ledit Comte avoit déjà contre moi. Peu de jours après je pris congé de la Cour, pour m'en aller en Lorraine; mais en effet je demeurai caché à Paris, ou à la campagne, près d'un mois, à y passer parfaitement bien mon tems, & mieux que je n'ai fait de ma vie. Enfin je m'en allai en Lorraine, où le lendemain je reçûs une lettre, que la Reine me fit l'honneur de m'écrire, par laquelle elle me mandoit la mort de feu Monsieur le Comte, & me commandoit de la revenir trouver aussi-tôt. Ce que je fis, & arrivai le jour du Baptême de Monsieur le Comte, fils du dernier mort. Je salüai la Reine à l'Hôtel de Soissons, où elle étoit pour lors, avec une très-grande & belle compagnie, de qui je fus bien vû & reçû. En ce tems-là la face de la Cour changea entierement : car il se fit une étroite union de Monsieur le Prince, Mr de Nevers, du Mayne, de Boüillon & du Marquis d'Ancre, & la Reine se jetta entierement de ce côté-là. Les Ministres furent decreditez, & n'avoient plus de pouvoir, & tout se faisoit par le desir de ces personnages, lesquels par le moyen

moyen du Marquis d'Ancre, qui étoit lors mon intime ami, & du Baron de Luz, lequel j'avois deux mois auparavant remis bien avec la Reine, me voulurent aimer & favoriser.

Mr de Guise, d'Espernon & d'Anville furent fort reculez. Mr le Grand en ce mois fut mandé de venir à la Cour par Mr de Guise & d'Espernon, pour favoriser leur parti chancelant: comme il s'y acheminoit, la Reine envoya d'Escures au devant de lui à Villeneuve, qui lui défendit de sa part de venir à Paris: ce qui le fit à même tems retourner à son Gouvernement de Bourgogne. On parla de faire dix Chevaliers du Saint Esprit, quatre Princes & six Gentilshommes, dont je devois être l'un. Mais Mr le Prince voulant augmenter le nombre de deux, qui ne plaisoient pas à la Reine, elle aima mieux rompre la ceremonie que de les y admettre. Ainsi nous n'eûmes point l'Ordre. Si eus-je bien moi, celui de l'accolade, le Samedi dix-huitiéme de Décembre, & finis mon année avec cette bonne bouche.

Celle de 1613. commença par la mort du Baron de Luz, tué le cinquiéme Janvier à midi, en la ruë Saint Honoré, par Mr le Chevalier de Guise; dont la Reine

fut

fut extrémement courroucée. J'allai au même tems au Louvre, où je la trouvai pleurant, ayant envoyé querir les Princes & les Miniſtres, pour tenir conſeil ſur cette affaire, qu'elle avoit infiniment à cœur. Elle me dit lors: vous voyez, Baſſompierre, en quelle façon on s'adreſſe à moi, & le brave procedé de tuer un vieil Gentilhomme, ſans défenſe ni ſans dire gare. Mais ce ſont des tours de la maiſon. C'eſt une copie de Saint Paul. Je lui dis, que je ſerois fort trompé, ſi Mr le Chevalier de Guiſe faiſoit une ſi lâche action, & que peut-être quand la Reine auroit ſçû l'entiere verité, l'affaire ne ſe ſeroit pas paſſée ſi cruëment. Que néanmoins je n'en ſçavois autre choſe, que ce qui s'en venoit de dire. Que j'étois très-marri, que Mr le Chevalier eût offenſé Sa Majeſté, & qu'encore davantage avec l'offenſe, le Baron de Luz y fût peri, qui étoit mon ami & un très-habile homme, qui ſervoit Sa Majeſté, avec ſatisfaction du ſervice qu'il rendoit alors. Le Conſeil fut aſſemblé dans l'autre Sale, où j'aidai à décendre la Reine, me rencontrant près d'elle. On murmura fort de cette action, & chacun fut ſcandaliſé de ce que l'on vint dire, qu'il y avoit grand nombre de

No-

Noblesse assemblée à l'Hôtel de Guise, & que Mr de Guise devoit venir trouver la Reine bien accompagné. Sur cela on conseilla à la Reine d'envoyer Monsieur de Château-Vieux trouver mondit sieur de Guise, lui défendre de venir trouver la Reine, jusques à ce qu'elle lui mandât, & commander de la part de Sa Majesté, à toute la Noblesse, qui étoit allée chez lui, de se retirer.

Mr Dolet, qui étoit present, dit lors: Madame, demandez aussi avis, en cas que contre votre commandement, Mr de Guise vienne vous trouver, ce que vous aurez à faire: alors Mr de Boüillon dit, qu'il n'auroit garde de le faire; mais en cas qu'il le fît, qu'il le faudroit arrêter. Mr de Château-Vieux fit ce qui lui étoit ordonné, & dit au retour, que quelques-uns avoient un peu fait les difficiles de se retirer, que Mr de Guise leur avoit fait instance de sortir, puisque la Reine le commandoit. Et comme on lui demanda, qui étoient ces difficiles, il en nomma trois ou quatre, & entr'autres Mr de la Rochefoucault. Alors on anima la Reine contre lui, qui moins que les autres, étant Maître de la Garderobe du Roi, devoit avoir fait refus d'obéir, & sur cela il fut resolu de le chasser de la Cour.

Cour. Il fut auſſi reſolu, que le Parlement ſeroit ſaiſi de cette affaire, & que l'on l'en informeroit. La Reine fut aucunement rapaiſée par la prompte obéïſſance de Mr de Guiſe, & de ce que le Chevalier étant venu, après avoir tué le Baron, à l'Hôtel de Guiſe, Mr de Guiſe l'en avoit fait ſortir, & tenir la campagne. Cela me fit enhardir de dire à la Reine, que Mr de Guiſe m'avoit fait prier de ſçavoir d'elle, quand & en quelle façon il pourroit venir trouver Sa Majeſté, laquelle me dit, qu'il y vienne à l'entrée de la nuit, & ſans ſe faire accompagner.

Je pris de là l'occaſion de l'aller trouver, tant pour le lui dire, que pour l'amener, & il parla à la Reine avec tant de ſoumiſſion & de reſpect, qu'il la remit un peu. Mais Madame de Guiſe ſa mere, venant voir la Reine, après qu'elle fut retirée, lui parla ſi haut qu'elle la fâcha de nouveau. Nous allâmes faire nos Rois chez Mr de Bertume, & il n'y eut à cauſe de cet accident aucune réjoüiſſance au Louvre, bien que la Reine s'y fût préparée.

Le lendemain, Mr de la Rochefoucault eut commandement de s'en aller; ce qui l'affligea fort. Monſieur de Guiſe en parla

parla à la Reine, qui lui refusa. Il en parla ensuite au Marquis d'Ancre, qui lui dit, qu'il n'oseroit en ouvrir la bouche, & que Monsieur le Prince seroit plus propre à faire cette affaire qu'aucun autre.

Cela mit dans l'esprit de Mr de Guise de se mettre bien avec Mr le Prince, & ces autres Messieurs, qui étoient du credit; à quoi il n'eut gueres de peine de parvenir. Car dès lors que l'on pressentit qu'il étoit animé contre la Reine, ces Messieurs le firent rechercher. Pendant cette pratique, Mr le Marquis d'Ancre, qui la fomentoit, fut encore prié par lui d'interceder pour le rappel de Mr le Comte de la Rochefoucault; mais il lui dit, que j'en parlasse de sa part à la Reine, & qu'il appuyeroit mon discours: ce que je fis par plusieurs fois, tant devant ledit Marquis qu'en son absence.

Cependant l'accommodement de Mr le Prince avec Mr de Guise s'achevoit, & Mr de Guise me pria de ne parler plus à la Reine de Mr de la Rochefoucault, parce que Mr le Prince lui avoit promis de le faire rappeller, avec lequel Mr de Guise me dit qu'il se mettroit à l'avenir si bien, que quand la Reine seroit fâchée contre lui, ce ne seroient plus les

verges

verges avec lesquelles elle le foüetteroit.

Or Mr le Prince & ces Messieurs, tenans Mr de Guise en leur devotion, & Mr d'Espernon traitant aussi avec eux, pour s'y réünir, les Ministres ayant été décreditez, crûrent avoir empieté toute l'autorité, & commencerent par la demande du Château-Trompette pour Mr le Prince; disans qu'il n'étoit pas raisonnable, que dans la Ville capitale du Gouvernement du premier Prince du sang, il y eût une Citadelle qui dépendît de lui. On fit premierement courir le bruit par la Cour, que la Reine lui avoit donné cette Capitainerie, pour voir comme cela seroit reçû pour disposer la chose: comme en ces derniers tems on en avoit ainsi usé, de faire prévenir par des bruits faux les choses que l'on a envie de faire.

La Reine fut avertie de ce bruit, & même on lui dit, que l'on lui vouloit demander cette place; mais elle crût, que ceux qui le disoient, le faisoient à dessein d'aliener l'affection qu'elle portoit aux cinq personnages liguez & étroitement unis ensemble de son consentement, pour son service. Enfin, l'onziéme de Janvier, Mr de Boüillon ayant feint que

la goutte l'avoit pris à un pied la nuit precedente, pour faire rompre cette glace à un autre qu'à lui, Mr de Nevers, accompagné de Mr du Mayne & du Marquis d'Ancre, lui dit, que Mr le Prince, qui s'étoit lié si étroitement à son service, qu'il en avoit abandonné toute sorte d'autres, meritoit bien que la Reine en eût une particuliere reconnoissance, & qu'il apparût par ses bienfaits, combien ses services lui étoient agreables. Que pour ce sujet il les avoit priez de lui venir demander la Capitainerie du Château-Trompette, avec une ferme assûrance de n'en être point refusé par Sa Majesté en lui parlant, & ses deux Ajoints conseilloient d'accorder franchement & de bonne grace une chose si legitime, & de si petite consequence: que le delai de son consentement équipolloit, voire seroit pire qu'un refus, & qui toucheroit vivement Mr le Prince.

La Reine, surprise de cette harangue, rougit d'abord, puis ne leur répondit autre chose, sinon qu'elle y aviseroit, & comme ils la supplioient très-humblement, par une réponse absoluë de tirer Mr le Prince de l'impatience où il étoit en cette attente: elle leur redit encore qu'elle y aviseroit, & se leva du siege où elle

elle étoit, dans le Cabinet du Conseil, & s'en vint au sien, pleine de colere & de dépit. Et après avoir un peu rêvé, se tournant devers ces Messieurs qui l'avoient suivie, leur dit : je sçai une affaire d'amour de Bassompierre, qu'il ne pense pas que je sçache ; ce qui le mettroit bien en peine, s'il le sçavoit.

Mr de Nevers lui dit : Madame, il lui faut dire ; puis me faisant signe, il me dit, la Reine a à vous dire quelque chose : & la Reine ayant dit, non, non, je ne lui dirai pas ; cela me mit en peine, & me fit instamment supplier la Reine de me le vouloir dire. Alors elle s'en alla à la seconde fenêtre de son cabinet, & me dit : ce n'est pas pour cela, que je vous veux parler ; mais pour vous demander, si Monsieur de Guise ne vous parle plus du retour de Monsieur de la Rochefoucault.

Je lui dis : Madame, il y a trois jours qu'il ne m'en a parlé, & lors il me pria de n'en faire plus d'instance à votre Majesté ; me disant qu'il feroit cette affaire-là par le moyen de Mr le Prince, avec lequel il se mettroit désormais si bien, que ce ne seroient plus les verges avec lesquelles vous le fesseriez, quand vous seriez fâchée, & qu'il pensoit qu'il ne pou-

pouvoit faillir de ſuivre le compte de Monſieur le Prince, puiſque Monſieur le Marquis d'Ancre votre creature le ſuivoit.

Lors la Reine ne ſe pût tenir de jetter quatre ou cinq larmes, ſe tournant vers la fenêtre, afin que l'on ne l'apperçût pas pleurer. Et ce que je n'avois jamais vû, elles ne coulerent point, comme quand on a accoûtumé de pleurer; mais ſe darderent hors des yeux, ſans décendre ſur les jouës. Elle me dit enſuite: Ha! Baſſompierre. Ces méchants, qui m'avoient fait quitter ces Princes, & les mépriſer, m'ont fait auſſi abandonner & negliger les Miniſtres, & puis me voyant dénuée d'aſſiſtance, veulent empieter mon autorité & me ruiner. Voilà qu'ils me viennent de demander inſolemment le Château-Trompette pour Mr le Prince, & ne ſont pas pour en demeurer là; mais ſi je puis, je les en empêcherai bien.

Lors je lui dis: Madame, ne vous affligez pas. Quand vous voudrez, je m'aſſûre que vous r'aurez ces Princes & Miniſtres à votre devotion: pour le moins faut-il tenter les moyens de le faire. Elle me dit: je ne vous puis pas parler davantage; mais trouvez-vous à la fin de

mon dîner, & cependant je penſerai à quelque autre choſe. Cela dit, elle ſe tourna avec telle gayeté vers la Compagnie, que l'on n'eût pas jugé qu'elle eût eu aucune triſteſſe, ni qu'elle eût pleuré, & les entretint juſques à ce qu'ils s'en allerent, lors qu'elle ſe mit à table.

Je fis ſemblant de m'en aller auſſi avec eux, & ayant trouvé Mr de Guiſe au bas du degré dans la Cour, qui ne vouloit pas monter chez la Reine, puis qu'il étoit venu ſi tard, je lui dis: hé bien, me faites-vous enfin revenir le pauvre la Rochefoucault? Car il mourra, s'il faut qu'il paſſe le tems de la Foire Saint Germain à Ouſain. Cela lui donna occaſion de ſe promener dans la Cour, & de me dire: oüi pardieu il reviendra, & ſi je n'en aurai pas l'obligation à la Reine, qui m'eût pû plus obliger en cette affaire qu'en nulle autre, qu'elle eût ſçû jamais faire pour moi. Mais j'ai trouvé une dureté de cœur en elle, qui a gelé le mien, lequel a toûjours été paſſionné pour ſon ſervice. Elle m'eût plus fait faire d'une parole, que le reſte du monde ne ſçaura jamais avec toute ſorte de bienfaits; mais elle m'a trop négligé. J'ai changé de matiere, qui ne m'agrée pas tant qu'elle; mais que je n'abandonnerai jamais,

mais, puis qu'elle m'a forcé de la prendre, qui est Mr le Prince & sa Cabale, où je me suis soûmis; ce que je m'assûre que vous approuverez, puisque vous en êtes aussi.

Je pris occasion de lui répondre: Monsieur, je vous avouë, que je suis serviteur de tous les particuliers de la Cabale, que vous dites; mais que je ne le suis point de Cabale en gros, ni n'en serai jamais que de celle du Roi & de la Reine Regente. Je serai toûjours paroissien de celui qui sera Curé, & vous me pardonnerez, si je vous dis, que vous n'êtes pas bien conseillé. Vous êtiez vous même votre Cabale, Coq de Paroisse, & indépendant que du Roi, avec lequel vous avez toûjours le dessus des autres. Et maintenant vous prenez matiere: vous vous soûmettez, & vous vous donnez à des personnes, desquelles quand vous y serez tout-à-fait embarqué, vous recevrez des indignitez, qu'il vous faudra souffrir, au lieu que vous n'avez pû endurer quelques petites froideurs & refus bien fondez de la Reine. Vous voulez qu'en même tems que vous lui venez de tüer, quasi sur sa robe, le Baron de Luz, elle aille faire à votre requête revenir un domestique du Roi, qu'elle n'a fait

qu'éloigner, le pouvant emprisonner avec quelque espece de raison, pour avoir refusé de se retirer de chez vous, sur un commandement, qui lui étoit fait de sa part, & avoir parlé trop hautement à celui qu'elle avoit envoyé; faites-vous justice à vous-même, & vous trouverez que vous lui devez de reste.

Il me quitta pour aller trouver Madame sa sœur, & dîner avec elle, & me dit: je m'assûre, qu'elle confessera un jour, qu'elle avoit tort elle-même, quand ces gens-ci la tirannisoient, de me perdre, & qu'elle me recherchera un jour, & moi lors je me tiendrai sur mes pieds de derriere, & me ferai acheter cherement. Je m'amusai encore à parler expressément à deux ou trois personnes; & quand je pensai que la Reine pouvoit avoir achevé, je feignis, que quelqu'un me prioit de lui aller demander sur l'heure quelque chose, & remontai chez elle. Elle étoit encore assise devant la table, où elle avoit dîné, & dès que j'entrai, elle s'en leva: & alla à son cabinet. J'allai après, feignant être pressé de lui dire un mot.

Elle me dit en entrant: je n'ai mangé que du poison à mon dîner, tant j'ai l'estomach gâté & perverti: si ceci me dure

dure long-tems, je croi que je perdrai l'esprit. Bassompierre, en un mot, il faut que tu tâches de me ramener Mr de Guise. Offre-lui cent mille écus comptant, que je lui ferai donner. Madame, lui dis-je, je vous y veux fidellement & utilement servir. Offrez-lui encore la Lieutenance generale de Provence pour son frere le Chevalier : offrez à sa sœur la reserve de l'Abbaye Saint Germain, & l'assûrez du retour de la Rochefoucault. Enfin, pourvu que je le retire de cette Cabale, & qu'il me soit assuré, je te donne la carte blanche. Je lui dis qu'elle me garnissoit si bien en allant, que je m'assûrois que je ne retournerois point vers elle, sans avoir fait emplette. Je lui parlai ensuite de rappeller Monsieur d'Espernon. Elle me dit : je le souhaiterois avec passion ; mais c'est un homme que j'ai offensé, & il ne pardonnera jamais. Je lui repartis : oüi bien quelquefois, Madame, à ses ennemis, mais non pas à ses Maîtres.

Elle me dit lors : si Mr d'Espernon se veut souvenir de ce que j'ai fait pour lui, & pour ses enfans, il connoîtra que je lui ai été bonne Maîtresse. Si vous y pouvez voir quelque jour, vous me ferez un signalé plaisir de le tenter ; faites la guer-

re à l'œil. Je ne me confie du tout sinon à vous.

Je lui dis lors : Madame, rappellez les anciens Ministres, ils ne vous seront pas inutiles en cette occasion. Elle me dit : j'y ai pensé ; mais qui employerai-je pour cet effet ? Moi, Madame, lui dis-je, pour Monsieur de Villeroy & le President Jannin, & le Commandeur de Sillery, vers Monsieur le Chancelier son frere. Et s'ils se veulent reünir ensemble, vous parlerez à l'un des trois pour tous, afin de ne rien allarmer, jusques à ce que vous vouliez découvrir au monde vos intentions ouvertement.

Elle me dit : vous avez raison. Je m'en vai envoyer querir le Chevalier, & vous, voyez les autres, & jugez ce que je m'en dois promettre. Pour moi, j'ai bon courage, & suis capable de courir toute sorte de hazards, pour conserver mon autorité contre ceux qui m'en veulent dépoüiller. Sur cela je partis, & je passai chez Madame de Guise, la mere, qui étoit passionnée pour la Reine. Elle me dit : mon Dieu, Monsieur, que je trouve mon fils cabré contre la Reine. Est-ce vous qui l'y portez, ou son caprice ? Car je vous ai vû long-tems parler à lui à la Cour. Je lui répondis que non, mais que

la

la Reine avoit tort d'être retenuë pour si peu de chose, que du retour de la Rochefoucault, & de ne vouloir faire superseder ce que l'on faisoit contre le Chevalier de Guise, & qu'il faudroit qu'elle cedât un peu de sa naturelle fierté. Que pour moi, je n'improuvois pas, que Monsieur de Guise eût un peu de ressentiment.

Sur cela je la quittai, & elle voyant ensuite la Reine, lui dit, que j'animois son fils contre elle, & lui fit sçavoir ce que je lui avois dit; dont la Reine fut bien aise, & que je n'eusse rien découvert à Madame de Guise de notre dessein.

Je m'en vins à la chambre de Madame la Princesse de Conti, & je trouvai Mr de Praslin, qui parloit à Mr de Guise. Cela me donna le moyen de parler à elle, & de lui découvrir ce qui se passoit, & des moyens qu'il y avoit de remettre leur maison, & de le bien remettre avec la Reine, pourvû qu'on embrassât promptement l'occasion, que je presentois en mes mains, & que nous ne la laissassions pas échapper.

Elle étoit la plus habile, secrette, & capable Princesse que j'aye jamais connuë, & qui sçavoit aussi bien sa Cour. Je

lui jettai à ses pieds l'Abbaye de Saint Germain, & le retour de la Rochefoucault seulement. Bien lui dis-je, que quand il faudroit ajoûter une bonne somme d'argent, que je lui en répondois; mais je ne parlai point de la Lieutenance generale de Provence. Elle fut ravie de voir qu'elle pouvoit parler les mains garnies. Je la priai d'envoyer querir Madame sa belle-sœur, & de mettre promptement les fers au feu, parce que cette affaire devoit être faite ou faillie dans vingt-quatre heures. Ce qu'elle fit: & peu après Monsieur son frere étant parti, Monsieur de Praslin se mit du tiers avec nous, qui fit aussi de son côté ce qu'il pût.

J'allai de là chez Zamet, avec lequel ayant communiqué des moyens, que nous pourrions tenir pour gagner Monsieur d'Espernon, Perronne de bonne fortune arriva chez lui, qui étoit affectionné au service de la Reine, & portoit impatiemment que Mr d'Espernon son Maître se fût retiré, & qu'il eût du sujet de le faire.

Il fut fort réjoüi de voir une conjoncture propre de le mettre bien avec elle, me pria de voir sur ce sujet Mr le President de Villiers-Siguier, & qu'il s'y en iroit

iroit devant m'y attendre : cependant je passerois chez Madame du Tillet. Le President Siguier s'y porta entierement, & de ce pas alla trouver Mr d'Espernon avec Mr de Perronne. J'allai aussi trouver la Reine Marguerite, qui aimoit Mr d'Espernon, & la priai d'aider à cette affaire.

Je revins le soir au Louvre, & en y entrant je trouvai un nommé Vernegues, qui me pria de la part de Mr d'Espernon d'aller chez lui, afin de sçavoir de ma bouche les choses qu'elle lui avoit dites, tant de la demande du Château-Trompette, comme de la disposition de la Reine, de le rappeller près d'elle ; & lors lui en ayant dit encore davantage que les autres, & animé à se jetter franchement à son service, oubliant toutes ces frasques passées, il me dit une chose, que j'ai depuis retenuë ; qu'aux grandes affaires & de consequence comme celle-là, il ne falloit point s'amuser à chicaner ; mais se porter franchement & noblement à ce que l'on se vouloit resoudre, & que je pouvois asśûrer la Reine de son très-humble & fidelle service, sans interêt, parti, ni capitulation, & que quand elle lui voudroit donner une heure pour la voir, qu'il lui en donneroit de plus particulieres asśûrances.

En même tems il reçût une lettre de la Reine Marguerite, qui l'exhortoit à ce qu'il se venoit de resoudre. Nous convinmes aussi, que je ne l'accompagnerois point à aller trouver la Reine, & que je ne le reviendrois plus voir, de peur de découvrir l'affaire : & tombâmes d'accord, que Mr Zamet feroit les allées & venuës. Je m'en revins au Louvre avec cet heureux commencement, & entrai dans le petit cabinet, disant à la Leonor, qu'elle fît sçavoir à la Reine, que j'y étois. Elle ne tarda gueres à venir, & fut ravie d'entendre que je lui apportois de l'assûrance de Monsieur d'Espernon, & bonnes esperances de Mr de Guise.

Elle me demanda lors ce que j'avois fait avec Mr de Villeroy, & le President Janin : je lui dis, qu'il me sembloit n'avoir pas mal travaillé en cette journée, que j'avois passée sans manger. Elle me pria d'y aller promptement ; ce que je lui dis que je ferois, après que j'aurois vû Madame de Guise, qui en sortant d'auprès d'elle, m'étoit allé attendre chez Madame la Princesse de Conti, & lui dis que je m'étonnois fort de ce qu'elle ne lui avoit point parlé en deux heures qu'elle avoit été près d'elle. Elle me dit

dit qu'à cause de Madame de la Trimoüille, qui ne l'avoit point abandonnée, elle ne l'avoit sçû faire, & que je lui disse de sa part aussi, que pour n'alarmer personne, elle n'eût peut-être pas entrepris de lui parler, quand même elle en eût eu la commodité.

Je montai aussi-tôt à la chambre de Madame la Princesse de Conti, où je trouvai Madame la Duchesse de Guise, & elle, qui s'entretenoient. Je me mis en tiers, & disposai Madame de Guise à porter son mari au service particulier de la Reine, & que le lendemain au matin, Zamet viendroit lui parler, comme tous deux seroient dans le lit, & qu'elle feroit en sorte qu'il se trouveroit porté conformément à notre desir.

Je ne voulus point qu'il parût que je m'entremêlasse de cette affaire ; c'est pourquoi je jettai Zamet par tout, auquel je mandai qu'il se trouvât le lendemain à sept heures chez Beauvilliers, à la ruë de Paradis ; & m'ayant été donné par Madame la Princesse de Conti des confitures pour souper, je m'en allai dès ce même tems chez Mr le President Janin ; & lui ayant fait les premieres ouvertures de l'occasion, qui s'offroit à s'établir puissamment, & que j'avois

charge d'en parler à tous, il mordit à la grappe, & reçût cette affaire en rendant graces à Dieu, & le reçût aussi-tôt, parce, me dit-il, que Mr de Boüillon avoit mandé le matin même à Mr de Villeroy, que la Reine alloit donner le Château-Trompette à Mr le Prince, qu'il lui conseilloit d'animer Sa Majesté à le faire de bonne grace, afin que Mr le Prince lui en sçût gré, & à lui.

Il me dit, qu'il voyoit une difficulté entre eux, qui étoit la mauvaise intelligence de Mr le Chancelier & de Mr de Villeroy, depuis quelques jours en çà. Je lui dis, que cette affaire leur appartenoit, & que comme leur ami commun il lui seroit aisé de raccommoder un homme en un tems, où le bien de leur fortune dépendoit de leur union.

Nous resolûmes enfin d'aller tous deux à l'heure même trouver Mr de Villeroy, bien qu'il fût plus de neuf heures du soir: qui nous dit d'abord, qu'il y avoit longtems qu'il m'attendoit, & que Monsieur le Chancelier lui avoit envoyé le Chevalier son frere, qui lui avoit dit, que je le devois voir, comme aussi les bonnes nouvelles, que la Reine lui avoit mandées. Il me dit aussi, qu'il étoit à propos que je renvoyasse mon carrosse

& mes gens : ce que j'avois déja fait. Il étoit plus de minuit, quand nous nous separâmes. Il laissa la carte blanche à Mr le President Janin, pour l'accommoder avec Mr le Chancelier, qui en avoit déja fait les avances par le moyen de son frere vers lui.

Ils me prierent d'assûrer la Reine, que comme ils n'avoient jamais respiré que son service, ils continuëroient jusques au dernier soûpir à la servir. Et quand la Reine les avoit éloignez, ils s'étoient contenus, sans s'appuyer ni s'approcher de personne ; attendant que leur service, fût agreable & utile à Sa Majesté, à laquelle ils le voüoient de nouveau, avec un vrai zele & sincere affection. Qu'ils se verroient demain tous trois ensemble, chez Mr le Chancelier, & puis ensuite, pour ne point éclatter le dessein de la Reine, un d'eux se trouveroit, comme par hazard, en quelque lieu où la Reine pût parler avec lui & aux deux autres, où il lui plairoit l'ordonner.

Qu'il leur sembloit, que le President Janin, seroit le plus propre pour l'aller trouver, comme le moins suspect. Qu'il leur sembloit aussi que le lieu de Luxembourg n'étoit pas mal à propos, auquel la Reine va ordinairement, pour voir, com-

commencer son bâtiment & planter ses arbres. Que s'il plaisoit à Sa Majesté, que ce soit en quelque autre lieu, elle le fera sçavoir par le Chevalier de Sillery, ou que je leur manderois.

Ainsi je sortis par la porte de l'Écurie de l'Hôtel de Villeroy; & m'en vins manger & coucher à mon logis. J'écrivis amplement à la Reine, tout ce qui s'étoit passé en notre conference, pour l'ôter de peine, & envoyai querir le lendemain matin Seneterre, à qui je mis ma lettre en main, pour la donner à la Reine, pendant qu'elle s'habilleroit.

Je m'en allai cependant de bon matin chez Beauvilliers, où je trouvai Monsieur Zamet déja arrivé, lequel je priai d'aller au lever de Mr de Guise, & lui parler, lui offrant jusques à cent mille écus, avec le retour de Mr de la Rochefoucault, l'étouffement de l'affaire de son frere le Chevalier, & les bonnes graces de la Reine à l'avenir.

Il trouva Monsieur de Guise extravagant d'abord suivant sa coûtume, puis concluant à tout ce qu'il vouloit, y ayant été préparé par sa femme, le soir & la nuit precedente.

Lors ils m'envoyerent querir, & je lui donnai parole de la part de la Reine, qui

qui me l'avoit commandé, d'effectuer tout ce que Mr Zamet lui avoit promis. Il demanda que son rabillement avec elle ne parût pas d'abord tout-à-fait, afin qu'il eût loisir de rompre avec Mr le Prince honnêtement, où il étoit aucunement engagé.

Il ne voulut que personne fût auprès de la Reine, quand il lui parleroit; tant pour ne faire soupçonner, que pour lui parler encore plus franchement, & avec de plus efficaces paroles. Ce qu'il fit le même jour, douziéme de Janvier, sur les six heures du soir.

Je revins à mon logis, où je récrivis une autre lettre à la Reine, par laquelle je lui fis sçavoir ce que j'avois fait avec Mr de Guise, & l'envoyai à Seneterre. Puis allai trouver Mr d'Espernon, où je trouvai déja Mr Zamet arrivé. Il me dit beaucoup de choses, qu'il avoit à dire contre la Reine, & conclut qu'elle étoit notre Reine, notre Maîtresse, Regente du Royaume, femme & mere de nos deux Maîtres, & que nous devions tout souffrir d'elle, sans nous refroidir de la servir en toutes occasions, & principalement en celle-ci, où elle avoit besoin de ses serviteurs. Que pour lui, il tenoit à affront, que l'on lui offrît rien, & croi-

roit

roit être ingrat & indigne du nom qu'il portoit, & des Charges & honneurs qu'il possedoit, s'il demandoit quelque chose, ou capituloit avec son Maître ; duquel pour le servir il étoit déja payé & recompensé. Supplioit seulement la Reine, qu'à l'avenir elle témoignât plus de fermeté en sa conduite, & qu'elle considerât davantage ceux qui lui étoient fidelles serviteurs, & les conservât mieux que par le passé. Qu'il la viendroit trouver lors qu'elle lui commanderoit.

Je m'en vins donc au Louvre, où la Reine étoit entourée de tous ses Princes. Elle s'en vint après le Conseil en son cabinet, & prit pretexte de me demander, si je lui voulois vendre un grand diamant que j'avois au doigt, que l'Empereur Charles-Quint avoit autrefois donné à mon grand pere, & je le tirai du doigt, & lui presentai. Elle s'approcha de la fenêtre pour le regarder. Je lui dis lors : l'affaire est faite avec Mr d'Espernon, mieux & plus noblement que votre Majesté ne se fût pû imaginer. Il vous demande à quelle heure il vous plaît qu'il vous vienne trouver à cet effet.

Elle regardant toûjours le diamant, me dit : je m'en vais aussi-tôt après dîner à Luxembourg, parler au President Janin,

nin, & au retour je l'attendrai. J'eus loisir de lui dire: si au retour de Luxembourg, votre Majesté vouloit passer par chez la Reine Marguerite, qui a une ardente passion pour votre Majesté, & se tuë de bien faire. Elle me répondit: oüi, j'irai, & sur le soir que Mr d'Espernon vienne. Je le dis à Zamet, qui étoit là, & que si Mr d'Espernon arrivoit premier que la Reine, qu'ils se missent tous deux dans le petit cabinet, où il n'entreroit qu'eux deux. Je le dis aussi à Selvage de la part de la Reine, afin qu'elle s'y mît. La Reine avoit dit au Chevalier de Sillery, qu'il fît venir Mr le President Janin à Luxembourg, & qu'en sortant de table elle eût son carrosse.

Je m'en vins dîner, & aussi-tôt allai passer chez la Reine Marguerite, à qui je fis dire que la Reine la viendroit voir au retour de Luxembourg, & continuant mon chemin par la ruë de Seine, je vis le carrosse de Mr le Marquis d'Ancre, chez Mr de Boüillon. J'y décendis, & entretins Sardiny, tandis que Mr le Marquis d'Ancre parloit à Mr de Boüillon, qui avoit lors les gouttes. Quelque tems après on vint dire au Marquis d'Ancre que la Reine étoit à Luxembourg. Il prit congé de Mr de Boüillon; & lui, Sardiny

ny & moi montâmes en son carrosse. Il fut fort étonné, en arrivant au premier jardin de Luxembourg, qu'il vit la Reine seule se promenant avec le President Janin; mais il le fut bien davantage, quand il y voulut aller faire le tiers, que Chastaigneraye lui dit, que personne ne pouvoit passer, & qu'il en avoit commandement très-exprès de la Reine. Il prit une autre allée avec Sardiny & moi, fort embarrassé de ce long entretien: lequel fini, la Reine s'en vint chez la Reine Marguerite, & de là au Louvre, où elle trouva Mr d'Espernon & Zamet dans son petit cabinet, & Mr de Guise dans le grand. Elle parla premierement à Mr de Guise, qui lui fit toutes les protestations d'une entiere fidelité, renonçant à tout ce qu'il se pourroit être obligé precedemment, forcé par le mauvais traitement & mépris de Sa Majesté, & la croyance que l'on ne pouvoit avoir accès vers elle, que par le moyen de Mr le Prince & ses consors.

Il la supplia, que par les raisons préalleguées, elle ne lui témoignât pas par sa bonne chere, qu'il se fût entierement réüni avec elle, & qu'elle lui fît dire par Madame sa sœur, ou par moi, ou par qui il lui plairoit, ce qui seroit de ses volontez.

lontez. Cela fini, la Reine fit semblant de s'en aller refraîchir dans son petit cabinet, & alla parler à Mr d'Espernon, lequel sans s'amuser aux plaintes ni aux reproches, à quoi elle s'attendoit, lui fit tant de soûmissions & de protestations de fidelle service, que la Reine en fut toute confuse, & si satisfaite, qu'elle vint quelque peu de tems après, avec un visage joyeux & content. J'étois auprès de la porte de son petit cabinet, parlant à Madame la Princesse de Conti, quand elle sortit. Elle nous dit: voici la plus penible & la plus grande journée, que j'aye peut-être euë de ma vie, & m'assûre, que c'est une Comedie, où il y a eu *molto intrigue*, & à la fin c'est toute paix & toute réjoüissance. Madame la Princesse de Conti lui dit: Dieu soit loüé, Madame, que tout réüssisse à votre contentement, & que vous soyez satisfaite de mon frere & de mes amis, comme Mr d'Espernon. Elle lui dit: pourquoi ne nommez-vous aussi Bassompierre, qui y a tant travaillé? Et qui ne sera jamais que je ne le reconnoisse, & fasse pour lui: & vous serez témoin que je lui promets un État de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, quand je le devrois acheter de mes propres deniers.

Je

Je lui rendis très-humbles graces, & lui dis, que je m'estimois bien heureux, si je lui avois rendu quelque service agreable, & que je la suppliois très-humblement de vouloir me dégager de la parole, que j'avois donnée de sa part à Madame la Princesse de Conti, du don de la reserve de l'Abbaye de Saint Germain des Prez, puis qu'elle avoit contribué tout soin & industrie imaginable, non seulement envers Mr son frere; mais aussi envers Monsieur d'Espernon; à quoi certes d'eux-mêmes elle les avoit trouvez portez, qui étoit de bien & dignement servir votre Majesté contre tout le monde.

Elle lui confirma de bonne grace, & Madame la Princesse lui fit lors un double remerciment, tant de celle qu'elle venoit de recevoir d'elle, que de ce qu'elle avoit voulu assoupir l'affaire de Mr le Chevalier. Après Madame la Princesse s'étant retirée, je lui dis, que j'avois asfûré Mr de Guise du retour de la Rochefoucault, & de cent mille écus; mais je ne lui avois point parlé de la Lieutenance generale de Provence, pour Mr le Chevalier, son frere; ayant tâché de le faire comme ces valets bons ménagers, qui rapportent au fonds du sac une par-

tie

tié de l'argent, que leur Maître leur avoit donné pour dépenser : & que si elle vouloit lui faire cette gratification, elle seroit bien plus grande maintenant, qu'elle n'eût été, si je l'eusse faite auparavant, ou bien elle pourroit reserver à lui faire cette grace à une autre occasion.

La Reine, qui étoit la plus genereuse & liberale Princesse, que notre siecle ait porté, me dit, que je lui allasse dire de sa part, qu'elle lui accordoit cette grace; mais qu'il la tînt cachée, & que même il ne la remerciât, que par la bouche de Madame la Princesse sa sœur; encore que ce fût lors qu'elle seroit seule avec elle, & que le lendemain Dimanche troisiéme de Janvier au matin, ils viendroient tous trois la trouver à neuf heures. En cet instant Mr d'Espernon, Zamet, & Perronne entrerent dans le cabinet de la Reine, qui avoient demeuré quelque tems dans le petit, après que la Reine en fut sortie, pour ne point montrer qu'ils lui eussent parlé.

La Reine d'abord lui fit fort bonne chere, & lui dit, que c'étoit merveille de le voir là le soir, après sa grande maladie, & qu'il falloit qu'il se conservât mieux. Il lui dit, que, Dieu merci, à ses jambes près, il ne s'en sentoit plus. La Reine

ne lui fit donner un siege près d'elle, & le convia à la Comedie. Mr le Duc du Mayne, & le Marquis d'Ancre entrerent chez la Reine en ce même tems, qui voyant Monsieur d'Espernon près d'elle, & assis, n'en furent pas moins étonnez, que de la mauvaise chere qu'elle leur fit. Ils s'approcherent de la table, où j'étois, & me dirent : qu'est-ceci ? Y a-t'il long-tems que Mr d'Espernon est là ? Je lui dis qu'oüi, & qu'elle lui avoit fait fort bon accueil, & qu'il me sembloit, que c'étoient des fruits de la conference, que nous avions vûë à Luxembourg, entre elle & le President Janin. Ils me demanderent si Mr de Guise avoit été ici. Je leur dis qu'oüi, mais qu'il n'y avoit fait qu'entrer & sortir. Que je ne sçavois, s'il avoit parlé à la Reine, au moins que je ne m'en étois point apperçû, si avoit bien Madame la Princesse de Conti, & en ma presence, & à qui la Reine avoit fait force caresses. Alors la Reine dit à Seneterre : que l'on porte un siege à la Comedie pour Monsieur d'Espernon ; car je veux qu'il la vienne oüir, & pour Zamet aussi. Lors le Marquis d'Ancre me dit en ces termes : *Per dio Monsou io me rido moy delle cose deste monde*. La Reine a soin d'un siege pour Zamet, & n'en

a point pour Mr du Maine, fiez-vous à l'amore del Principi.

J'ai voulu dire au long tout ce qui se passa le long de cette journée, & en la precedente, parce que je servis extremément & industrieusement en toutes deux, & y eus la part que vous voyez. Je menai Madame la Princesse de Conti à la Comedie, & lui dis en allant, comme la Reine donnoit la Lieutenance generale de Provence à son frere le Chevalier; dont elle fut ravie, & me pria de l'aller dire à Mr son frere; mais je ne me voulus pas trop hâter, de peur qu'il n'en fît bruit, & il étoit important de ne rien faire éclater encore; ce qu'elle approuva: mais elle ne se sçût empêcher qu'au sortir de la Comedie, elle ne l'écrivît à Madame la Duchesse de Guise, sa belle-sœur.

Le lendemain Dimanche matin, les trois Ministres vinrent de bonne heure chez la Reine, qui ne faisoit que sortir du lit. Elle les fit entrer, & sortir ses femmes, sur lesquelles elle ferma la porte de son cabinet, où elle avoit couché, & demeura avec eux près de trois heures. Cependant Mr le Prince étant arrivé, & ayant battu à la porte, on ne lui ouvrit point, encore qu'il y eût long-

tems

tems attendu. On lui dit que la Reine étoit avec ses Ministres. Comme il s'en alloit, je le rencontrai, qui me dit : sçavez-vous bien que les trois barbons sont enfermez avec la Reine, il y a plus d'une heure, & que l'on ne m'y a point voulu laisser entrer ? J'en fis l'étonné, & lui dis : Monsieur, dès hier nous vîmes les avantcoureurs de cette affaire, la Reine parla plus de deux heures au President Janin dans le Jardin de Luxembourg, & ensuite Mr d'Espernon la vint trouver à qui elle fit aussi bonne chere, comme elle la fit mauvaise à Messieurs du Mayne & au Marquis d'Ancre. Pardieu, me dit-il, ces coquins-là nous ont tout gâté. Mais gardez, Monsieur, lui dis-je, que ce ne soit vous-même qui en soyez la cause, qui ne pouvant attendre d'être encore bien affermi en votre autorité, vous la venez presser de vous donner le Château-Trompette, qui ne doit être qu'un échantillon des autres pretentions que vous, vos amis & serviteurs montrent déja avoir. On m'a dit, que cela l'a cabrée, & qu'elle en avoit de très-justes ressentimens. Il me répondit, que j'avois raison, & que ce n'avoit été son avis ; mais que Mr de Boüillon l'avoit forcé de le faire, & puis l'avoit abandonné

donné au besoin, & n'avoit voulu se trouver à la demande, que les autres en avoient faite, mais avoit feint une goutte. Je lui dis là-dessus, après avoir un peu rêvé : Monsieur vous me faites penser à une chose, qui peut-être est fausse, mais qui n'est pas aussi sans quelque fondement. La Reine disoit hier du bien de Monsieur de Boüillon, & montroit de l'affectionner, en même-tems qu'elle montroit du dédain de Monsieur le Duc du Maine & de Monsieur le Marquis d'Ancre. Madame la Princesse me dit, qu'elle avoit voulu persuader à Monsieur d'Espernon, de vivre bien ensemble, & quitter cette animosité, que l'un avoit contre l'autre, ce qui faisoit naître quelque ombrage à Madame la Princesse de Conti, que Monsieur d'Espernon s'étoit reüni avec vous, & que c'étoit par le moyen de la Reine, vû la bonne chere extraordinaire qu'elle lui faisoit. Vous sçavez, Monsieur, que Mr de Bouillon est intime ami de Monsieur de Villeroi. Vous auroit-il point joüé à la fausse compagnie, & s'être tourné du côté de la Reine, & des Ministres, à votre prejudice, voyant que la Reine avoit si mal pris votre demande du Château-Trompette ? Vous auroit-il point exprès em-

barqué à cette demande, pour remettre bien les Ministres & lui avec eux? Pour moi je soupçonne tout de son esprit, & neanmoins peut-être je me trompe; mais plusieurs divers discours découvrent quelquefois une affaire bien cachée.

Monsieur le Prince qui est de son naturel fort soupçonneux & deffiant, me dit, qu'il ne sçavoit que dire de tout ceci, mais qu'il en étoit bien étonné, & que mon doute n'étoit peut-être pas hors de raison. Il me dit là-dessus: Et Monsieur de Guise qu'est-ce? est-ce chair ou poisson? Je lui répondis, que je ne l'avois point vû depuis hier au matin, & qu'il m'avoit prié de ne plus parler à la Reine du retour de la Rochefoucault, lequel il ne vouloit tenir que de vous, à qui il en auroit l'entiere obligation. Il me dit: voilà qui va bien; & puis après plusieurs autres discours, le Marquis d'Ancre arriva, à qui il dit la conference de la Reine & des Ministres. Le Marquis le supplia de remonter en haut, pour voir la Reine, mais il ne lui sçût jamais persuader, & le pria seulement de lui mander des nouvelles. Nous montâmes, le Marquis & moi, chez la Reine, où il ne sçût entrer que lors que les Ministres en sortirent, qui étoit près de midi. Je m'en revins

revins dîner chez moi, où je trouvai Monsieur de Guise, à qui je dis le don que la Reine lui faisoit de la Lieutenance Generale de Provence pour Monsieur son frere, dont il eut une excessive joye, & me promit de n'en point parler qu'il n'en fût tems. Il en remercia le soir la Reine, lors qu'il apperçût qu'il n'y avoit personne qui le pût voir faire ce compliment. Dès lors la mauvaise intelligence des Ministres avec la Reine disparut évidemment: tout se fit par les Ministres. Messieurs de Guise & d'Espernon furent en faveur, bien que le premier se tînt toûjours en quelque façon accroché avec Monsieur le Prince. Monsieur de Vendôme fit donner des assurances de son service à la Reine, par sa belle-Mere, & le Marquis d'Ancre montra évidemment d'être malcontent. Je lui oüis dire une chose à la Reine, que je trouvai fort étrange, sur ce que ses Ministres l'étoient venu trouver, qu'elle avoit mal gardé la foi, qu'elle avoit donnée à Monsieur le Prince, d'avoir rappellé les Ministres sans son sçû. La Reine lui dit, que c'étoient eux qui avoient demandé de parler à elle. Il repartit: ils meritoient tous d'être envoyez à la Bastille, d'avoir osé venir par monopole encore trouver vo-

tre Majesté sans avoir été mandez d'elle. Et peu de jours après le jeune Baron de Luz fit appeller le Chevalier de Guise, qui le tua. Je vis encore une chose bien étrange des changemens de la Cour : que Monsieur le Chevalier de Guise, qui pour avoir tué le Pere, la Reine commanda au Parlement d'en connoître, d'en informer, & de lui faire & parfaire son procès, à moins de huit jours de-là, après avoir encore de surcroît tué le Fils dudit Baron de Luz, la Reine l'envoya visiter, & sçavoir comme il se portoit de ses blessures, après qu'il fut de retour de ce dernier combat.

Il faisoit lors pour moi fort beau à la Cour, & y passois bien mon tems. La Reine joüoit avant souper dans l'entreciel, qui est un petit cabinet au-dessus du sien, puis nous allions à la Comedie, où une beauté Grecque venoit à cause de moi, puis les soirs & les nuits m'étoient belles.

Nous fîmes force ballets, & entre autres celui de la serenade, auquel la Reine nous reçût au lieu de la Salle haute fort somptueusement. Nous l'allâmes après danser à l'Hôtel de Condé. Monsieur le Prince fit un festin, & une course de bague ensuite, où toute la Cour des

hommes

hommes fut priée, hormis moi, que la Reine en recompenſe retint près d'elle, à joüer avec peu de Dames, laquelle exprès ne ſe voulut point faire voir ce jour-là, pour ne montrer pas ſa Cour deſerte, à cauſe que tout le monde étoit à l'Hôtel de Condé.

Il ſe fit deux jours après un bal à l'Hôtel de Longueville, où je fus prié de me trouver, & la Reine par dépit me dit, que puis qu'elle m'avoit diverti, lors que je n'avois point été prié chez Monſieur le Prince, il étoit bien raiſonnable, que je demeuraſſe près d'elle, lorsqu'une fête ſe faiſant près de la porte du Louvre, où tout le monde étoit prié, hormis elle & Madame la Princeſſe de Conti : de ſorte que je demeurai tout le ſoir à joüer avec elle, dont je fus bien broüillé ailleurs. Sur ce, le Carême arriva, auquel le premier Jeudi au ſoir, deuxiéme de Fevrier, j'eus une bonne fortune. Je m'en allai à quelques jours de là voir le Marquis d'Ancre, qui fut quelque-tems à Amiens, faiſant le mal-content. J'en revins au bout de cinq jours, & allâmes incontinent à Monceaux, où nous paſſions bien le tems. De là la Reine s'en vint à Paris, & puis à Fontainebleau, ayant auparavant fait le mariage de Mr

de Montmorency avec la fille aînée de Dom Virginio Ursino, Duc de Bracciano, à laquelle elle donna de son argent cent mille écus en dot. Le lendemain il y eut bal à l'Hôtel de Montmorency, où je comparus avec une belle faveur d'une Dame. A Fontainebleau la Reine sçût, que quelque parole, que Monsieur de Vendôme eût donnée à Madame de Mercœur, il s'étoit conjoint avec Monsieur le Prince, & qu'il se faisoit plusieurs brigues, pour y remarquer Monsieur le Prince de Guise, lequel avoit des irresolutions, qui ne plaisoient pas à Sa Majesté. Elle lui en parla, & lui rejura de nouveau toute sorte de fidelité. Neanmoins Monsieur de Vendôme & le Marquis d'Ancre étant arrivez à Fontainebleau, celui-là pour prendre congé de la Reine, & s'en allant en Bretagne, pour y tenir les Etats; & le Marquis, sous pretexte de le venir conduire jusques à Fontainebleau, prierent Zamet de leur donner une chambre en la Conciergerie où Monsieur de Guise couchoit. La Reine en prit ombrage, & me commanda de ne bouger d'avec Monsieur de Guise, jusques à ce qu'il fût couché, & d'empêcher, que Monsieur de Vendôme & lui ne se parlassent. Ce que je fis, & la

Reine envoya encore Seneterre veiller la nuit ſur le degré de Monſieur de Guiſe, lequel apperçût Meſſieurs de Vendôme & d'Ancre monter en robbes de chambres dans celle de Monſieur de Guiſe, avec lequel ils furent plus de deux heures, & le Marquis traitta, qu'il viendroit à Paris être arbitre de Madame d'Elbœuf, où il ſe verroit avec Monſieur le Prince.

Le lendemain ſur le matin Monſieur de Vendôme partit, & la Reine envoya commander ſur le midi au Marquis de Cormires de ſortir de la Cour, & de n'y retourner juſques à un nouveau commandement. Il s'en revint à Paris, fit le rapport de ce qu'il avoit traitté, & anima le Marquis d'Ancre de s'offenſer de ce que l'on l'avoit chaſſé ; diſant que c'étoit parce qu'il étoit ſon ami, & que les Miniſtres lui avoient fait jouer ce tour en ſa conſideration.

Monſieur de Boüillon lors s'aviſa de propoſer un accord entre Madame d'Elbœuf & Madame de la Trimouille, ſa belle-ſœur, qui avoient procès enſemble, & de les diſpoſer de choiſir chacune deux de leurs amis, ou principaux parens, pour voir s'ils ne pourroient point concerter leur differend. Monſieur

du Mayne proposa à Madame d'Elbœuf de choisir Monsieur de Guise & lui, Madame de la Trimouille ayant déjà élû Monsieur le Prince & Monsieur de Boüillon. Ce qu'elle fit, & écrivit à Monsieur de Guise pour le prier de venir à Paris. A cet effet Monsieur de Guise prit congé de la Reine, qui se douta à l'heure même de la fourbe, & à même-tems Madame la Princesse de Conti l'en vint aussi avertir, & que c'étoit pour enfermer Mr de Guise avec ses trois Arbitres, pour le porter à quelque chose contre son service. Elle le pria donc de demeurer à Fontainebleau, & dit qu'elle m'envoyeroit à Paris, & écriroit à Madame d'Elbœuf, qu'elle l'avoit retenu, & que même elle me feroit solliciter en son nom l'affaire de madite Dame d'Elbœuf, en cas qu'elle rompît ce compromis. Il ne voulut pas contester davantage, & demeura, & moi je me preparai pour partir. Je vins l'après-dînée trouver la Reine, pour recevoir ses commandemens, laquelle me dit que je retardasse jusques au lendemain matin, qui étoit le Mardi avant la Pentecôte, pour quelque chose qu'elle avoit affaire de moi. Puis me dit, si je n'avois point de vers de Porcheres; je lui dis que non, mais que j'en sçavois

par

par cœur. Elle se mit à rire, & me dit qu'elle n'en vouloit pas de cette sorte, mais d'écrits de sa main. Je me mis aussi à rire de ce desir, & elle me dit : je ne vous puis pas maintenant dire pourquoi, mais ne manquez pas de m'en apporter, & n'en montrez pas d'affectation; car je ne veux pas qu'il paroisse que j'en veux. Puis elle me parla longtems contre le Marquis d'Ancre, me disant qu'il se gouvernoit si mal, qu'enfin il se ruineroit, & moi je l'excusai toûjours le mieux que je pus.

Elle me dit : il fait l'entendu, & ne bouge d'avec une Cabale, qui m'est entierement contraire & opposée. Dites-lui que je lui mande, que s'il n'est Jeudi au soir ici, je l'apprendrai à m'obéir; si ce n'étoit sa femme, je l'aurois déja mis en un lieu, dont il ne sortiroit pas quand il voudroit. Sa femme est en rage, & lui fait toûjours de pis en pis. Dites-lui qu'il ne manque pas à faire ce que je lui commande; puis m'ayant encore donné quelque autre commission, selon qu'elle s'avisa, je m'en vins à Paris, où j'arrivai sur les dix heures du matin le Mardi.

Comme je me changeois d'habillemens, le Marquis d'Ancre arriva chez moi, qui me demanda des nouvelles de

la Cour, & si Monsieur de Guise ne venoit point. Je lui dis que non, & la cause. Puis ensuite je lui fis l'ambassade, dont la Reine m'avoit chargé. Il me dit là-dessus beaucoup de choses fort en colere. Qu'il étoit homme d'honneur, & que si la Reine manquoit de parole, qu'il n'en vouloit point manquer à ses amis, avec lesquels la Reine l'avoit lié. Que l'affront qu'elle avoit fait au Marquis de Cormires, s'adressoit à lui, & que pour son honneur il ne l'osoit abandonner. Qu'il n'iroit point à la Cour, qu'il ne l'emmenât. Je lui parlai ensuite un quart-d'heure fort franchement, comme son ami, & lui fis connoître le tort qu'il avoit en son procedé: & il se remit aucunement. Seulement me pria-t'il d'écrire à sa femme, & de lui mander qu'il étoit resolu d'aller Jeudi à la Cour, suivant l'ordre qu'il en avoit reçû de la Reine, seulement pour sa reputation il lui importoit d'emmener le Marquis de Cormires avec lui, & qu'elle fît agréer à la Reine qu'il l'emmenât, & qu'il la supplioit de le voir. Après cela que la Reine n'en feroit que ce qu'elle voudroit, & que par ce moyen il seroit degagé de ce qu'il devoit en cette occasion à son ami. Je fis ma dépêche à l'heure même,

devant

devant lui, & fis partir Lambert aussi-tôt, pour la porter, lequel revint le lendemain avec l'acquiescement, dont le Marquis d'Ancre fut fort satisfait.

Il partit donc le Jeudi avec le Marquis de Cormires : & moi je n'arrivai à Fontainebleau que le Samedi au soir. Je rendis compte à la Reine de ce qu'elle m'avoit commis, & entr'autres choses je lui donnai des vers de la main de Porcheres. Elle se prit à rire, & me dit : il n'est plus tems, l'affaire est découverte. Je soupçonnois à tort ce pauvre homme, dont je me repens. Je dis à la Reine : Madame, si j'osois, je vous demanderois l'explication de cet enigme. Elle me dit : je vous la dirai.

Il y a quelque-tems que Gueffier, notre agent en Piedmont, nous a mandé, que l'on donnoit des avis de par de-là contre le service du Roi, & même a envoyé la subscription d'un des pacquets, que journellement l'on en envoyoit. Nous ne sçavions qui soupçonner, & parce que Porcheres a été long-tems en Savoye, je l'en accusois ; mais aujourd'hui nous avons découvert toute l'affaire, ayant pris sur le fait celui qui les écrit, comme il jettoit son pacquet dans la caisse de la poste. C'est un certain

 bossu,

bossu, blond, que vous avez vû souvent suivre la Cour, Dauphinois, nommé Maignat. Je lui dis que je le connoissois, & que je l'avois souvent vû à l'antichambre de Monsieur le Marquis d'Ancre. Elle me dit lors : aussi y avoit-il affaire, & on en verra bien-tôt davantage. Je n'y pensai plus avant, & m'en allai selon mon ordinaire soupper chez Zamet. Et comme c'étoit la veille de la Pentecôte, il n'y avoit hors sa famille que Lomenie, Secretaire d'Etat, auquel sans y penser je dis : qui est un certain demi Prêtre bossu, nommé Maignat? Il me répondit : qui vous fait me le demander? Parce, lui dis-je, que j'en sçai quelque chose : & moi, me dit-il, peut-être davantage que vous. Joignons, lui dis-je, nos secrets, pour voir s'ils se rapportent. Il écrivoit au nom de quelques personnes de condition en Savoye. Guessier en eut quelque lumiere, qu'il envoya par deçà une couverture de paquet écrite de sa main : on l'a pris comme il jettoit un paquet dans le bureau de la poste ; on l'a déjà interrogé, & il commence à chanter clair.

Il me dit là-dessus : Pardieu vous êtes averti de si bonne part, que je n'ai rien à ajoûter, sinon que j'ai été Greffier à l'interroger,

terroger, & que j'ai ſon interrogatoire en ma poche. Je lui demandai ce qu'elle chantoit. Il me reſpondit : Puiſque vous en ſçavez déjà tant, je ne vous celerai pas le reſte, où il parle clair de Monſieur & de Madame la Marquiſe d'Ancre, mais ſur tout de Monſieur Dolet, qui étoit leur organe, & le tiens bien fin s'il peut démêler cette fuſée. Puis enſuite m'en dit tout le particulier. Je faiſois profeſſion très-étroite d'amitié avec le Marquis d'Ancre, & aimois auſſi Dolet : c'eſt pourquoi durant le ſoupper je ſongeai plus d'une fois, comment je les pourrois aider & ſervir, & ſortant de table j'allai pour trouver le Marquis, mais il étoit déjà retiré avec ſa femme, à cauſe du bon jour du lendemain, & ne pûs même le jour ſuivant le voir plûtôt qu'après dîner, en la chambre de la Reine, comme elle s'en alloit au Sermon. Je lui dis : allons faire deux tours en l'anti-chambre pendant le Sermon, & puis nous irons à Vêpres, & aurons évité le chaud & la preſſe. Il s'y en vint, & en entrant me dit : que diriez-vous, Monſieur, que la Reine n'a pas encore voulu voir Monſieur le Marquis de Cormires, & que ces coquins de barbons l'en divertiſſent toûjours ?

Je

Je lui dis : Monsieur, je ne croi pas, que ces Ministres fassent tant d'effort sur son esprit que sa propre inclination. Car je vous puis dire, que la Reine seule fit épier Monsieur de Vendôme & de Guise, & qu'elle sçût qu'ils s'étoient parlez la nuit. Bien ne vous dirai-je pas, que l'on ne l'en eût precedemment avertie : mais laissons là cette affaire, & parlons d'une autre plus importante. Si vous la sçavez, comme je pense, ou si vous ne la sçavez, je vous en parlerai seul. Qu'est-ce que de Maignat? A ce mot tout étonné il me dit, pourquoi Monsieur de Maignat? que vol dire Maignat? je lui dis, vous me bernez : vous le sçavez mieux que moi, & vous faites l'ignorant. Il me dit : Pardio Moussou je ne connoisse Maignat, je n'entende point cela, je ne sçai ce que c'est, Moussou. Monsieur, lui dis-je, je vous parle ici comme votre serviteur & votre ami, non pas comme un Juge, ou un Commissaire. Maignat fut hier pris, & sur l'heure même interrogé, puis encore le soir, & ce matin encore. Il a été pris jettant un paquet au bureau de la poste, lequel parle de beaucoup de choses, & nomme les personnes par leur nom. Si vous le sçavez déjà, je n'ai perdu que la peine de vous l'avoir

dit,

dit, & si vous ne le sçavez, je pense comme votre serviteur, gagner beaucoup, de vous en avertir, afin que vous y donniez ordre, & que vous pourvoyiez particulierement à tirer Monsieur Dolet hors de cette affaire, dans laquelle on tâchera de l'embarasser. Il me dit fort étonné : moi Monsieur, je ne pense pas que Monsieur Dolet cognosca questo Maignat, je ne me mêle point de cela. C'est bien fait, Monsieur, lui répondis-je; je ne prendrai en cette affaire, que la part que vous m'y voudrez donner, pour vous y servir, qui est mon seul but & intention. Il m'en remercia, & puis me quitta assez brusquement; & moi je m'en allai au reste du Sermon, & à Vêpres, après lesquelles la Reine s'alla promener au Parc, & moi je me mis dans le carrosse du premier Ecuyer pour l'y accompagner.

Comme nous nous promenions sur le canal, un des gens de Monsieur le Marquis d'Ancre vint au galop me trouver, & me pria de sa part de l'aller trouver à l'heure même. Je me doutai bien que je lui avois mis la puce à l'oreille. Je dis neanmoins tout haut : c'est qu'il me veut gagner mon argent. Je montai sur le cheval de ce Gentil-homme, & la Rei-

ne me demandant où j'allois, je lui dis que j'allois joüer avec le Marquis d'Ancre Il m'attendoit sur le haut de ce degré, qui avance en la cour en ovale, & comme je montai, il me mena dans la gallerie de la Reine, qu'il ferma sur nous. Puis marcha jusques au bout de la gallerie, sans dire mot. Enfin se haussant il me dit : Ha ! Monsieur de Bassompierre, mon bon ami, je suis perdu : mes ennemis ont gagné le dessus sur l'esprit de la Reine, pour me ruiner. Puis se mit à dire des blasphemes étranges, en pleurant amérement. Je le laissai un peu se demener, puis je lui dis : Monsieur, il n'est pas tems de jurer & de pleurer, quand les affaires pressent, il faut ouvrir son cœur, & montrer ses blessures à l'ami, à qui on en veut confier la guerison. Je pense que vous m'avez envoyé querir, pour me dire votre mal, & non pas pour le pleurer. C'est pourquoi, Monsieur, il vous faut prendre une bonne & ferme resolution sur les divers conseils que vous donnent vos amis, choisissant celui que vous jugerez le plus convenable en l'affaire presente. Il me dit lors : gli Ministri m'ont donné cette strette, & me veulent perdre, & Monsieur Dolet aussi. Monsieur, lui dis-je, vous

avez

avez beaucoup de remedes contre ce poison, dont le plus excellent est les bonnes graces de la Reine, que vous posséderez infailliblement, quand vous voudrez retourner en votre devoir, & quitter tous autres partages, qui ne lui sont pas agreables. Par ainsi vous mesurerez les forces de vos ennemis & redoublerez les vôtres, pour les détruire & opprimer. Vous avez aussi votre innocence, qui parle pour vous, & en cas qu'elle ne soit pas entiere, il faut voir & pratiquer les Commissaires de Maignat; car je ne doute point que votre peine presente ne soit celle-là, & avoir recours à la bonté & misericorde de la Reine, qui vous recevra à bras ouverts : j'en suis fort assuré ; pourvû que vous lui parliez avec sincerité de cœur & une entiere resignation entre ses mains de toutes vos volontez. Ha, Monsieur, me dit-il alors, je crains que la Reine preoccupée par mes ennemis, n'ait les oreilles bouchées à mes justifications, & qu'elle croye entierement les Ministres. C'est à vous, repartis-je, à connoître premierement vous-même, & ensuite la Reine; si vous ne tenez pas votre affaire nette, ou qu'il y puisse avoir lieu de vous nuire & perdre, il faut que vous regardiez si vous vous

pouvez

pouvez ſauver par l'affection de la Reine, dont la ſource ne tarira jamais envers Madame votre femme : mais ſi vous voyez qu'elle ne ſoit pas aſſez forte, pour vous empêcher de tomber dans le precipice, il faut détourner votre perſonne de l'occaſion, & vous mettre en ſûreté, & de loin plaider votre cauſe, ou par écritures, ou par Avocat; c'eſt le meilleur remede que l'on puiſſe apporter à votre mal preſent : mais comme il eſt chimerique, je ne m'en voudrois ſervir qu'à l'extremité, & en deux ſeules occaſions : l'une, ſi mon affaire étoit trouble, j'entens criminelle, & encore ſi étant criminelle, je jugeois que la Reine ne m'en pût ou voulût pas tirer. L'autre, quand même elle ne le ſeroit pas au fonds, ſi vous jugez vos ennemis ſi puiſſans, que leurs artifices la puiſſent rendre telle ; en ces deux cas, l'éloignement eſt le gain de cauſe. Et afin que vous connoiſſiez quel ami je vous ſuis, & que je ne vous donne pas de conſeils, auſquels je ne prenne bonne part, en cas que vous vous y reſolviez, je m'offre de vous y aſſiſter, & d'être de la partie, & de vous mettre en ſûreté, pourvû qu'une prompte reſolution vous donne moyen, non ſeulement de l'entreprendre, mais auſſi de l'executer.

Sur

Sur cela il me sembla tout allegé, & me dit, après plusieurs complimens : comment pourrions-nous faire. Je lui dis : conseillez-vous une demi-heure encore, & si vous y êtes bien resolu, descendez à ma chambre, dans la Conciergerie, où vous trouverez des bottes prêtes, & deux coureurs, qui nous meneront à la premiere poste, d'où nous irons en diligence à Paris, & de là à Amiens, où je vous laisserai. Puis après, pour m'en revenir, je dirai, que sans sçavoir votre dessein, croyant que ce fût pour une querelle particuliere, vous m'aviez mené avec vous, & qu'étant à Amiens, vous m'aviez dit la cause de votre fuite, me priant de venir trouver la Reine, à laquelle puis après je dirai les choses necessaires pour votre accommodement.

Il approuva cet expedient, lequel il alla communiquer au Marquis de Cormires & à Dolet ; lesquels voyant que s'il s'en alloit, & qu'ils demeurassent, ils étoient perdus, & que sa consideration & presence les conserveroit, le déconseillerent de prendre ce parti ; disans que je le faisois à dessein de le ruiner, & de prendre sa place près la Reine.

Ils le persuaderent de prendre le premier

mier expedient, que je lui avois proposé, qui étoit de recourir à la Reine, vers laquelle il trouva toute sorte de douceur & de bonté. Joint que Monsieur de Roissy, qui avoit fait le premier interrogat à Maignat, en fit un rapport favorable pour lui, car il étoit ami particulier de la Marquise; & que les deux Commissaires, nommez à ce procès, Masurier & Mangot, les y servirent bien. Aussi en furent-ils bien recompensez; l'un de l'Etat de premier President de Toulouse, & l'autre de celui de Bourdeaux, & puis de Garde des Sceaux. Le procès fut parachevé à Maignat, & les noms des Marquis & Marquise d'Ancre supprimez: lui condamné à être roüé tout vif: ce qui fut executé le Jeudi suivant, & le jour d'après la Cour s'en revint à Paris.

J'avois été peu auparavant l'Ascension en poste à Roüen, pour y reconnoître l'air du bureau, pour mon affaire, & preparer toutes choses pour y retourner en bref. Je trouvai que mes parties m'avoient fait une ruse de Palais, qui est d'avoir fait consulter par tous les fameux Avocats de Roüen leur cause, afin de les rendre incapables de plaider la mienne; de sorte qu'il me fallut avoir recours à prendre un Avocat de Paris, nommé Manguin,

Manguin, pour la venir plaider. Je dis à mon retour cette fourbe à la Reine, que mes parties avoient pratiquée. Elle s'avisa de me dire un jour : Mon Dieu, Bassompierre, le Procureur des Etats de Normandie, qui est si éloquent, pourroit-il point plaider votre cause, car il a été autrefois Avocat à Roüen. Il est ici : & sur cela l'envoya querir, & lui commanda de l'entreprendre : ce qu'il fit parfaitement bien. Je partis tôt après l'arrivée de la Cour à Paris, accompagné de plusieurs de mes amis, qui voulurent venir quant & moi, & d'autres qui y vinrent après ; de sorte qu'il y eut telle fois plus de deux cens Gentilshommes avec moi à Roüen.

La Reine écrivit à Monsieur le Maréchal de Fervaques, d'ailleurs mon ami, de m'assister de tout ce que je lui demanderois. Elle commanda à sa compagnie de Chevaux legers, qui étoit en Garnison à Evreux, de venir en robbes me trouver, & envoya de sa part Marillac avec lettres à tous les Presidens & Conseillers à ma recommandation. Elle envoya aussi de deux jours l'un, pour apprendre le succès de cette affaire.

Quantité de Dames qui étoient à Roüen, beaucoup d'étrangers qui y vinrent,

rent, & la bande de Noblesse que j'avois menée, firent que tout le tems que je demeurai à Roüen, qui fut un mois, se passa comme un Carême-prenant, en continuelles fêtes, bals & assemblées, & je ne rapportai de tout le sejour, qu'une évocation, que par surprise ma partie obtint du Conseil du Roi, qui me retarda de six mois, & m'obligea de m'en revenir.

J'oubliois de dire, que quand je partis de la Cour, pour aller à Roüen, j'étois en très-étroitte liaison avec les trois Ministres, lesquels m'avoient employé en plusieurs choses, & m'en avoient fait proposer d'autres, dont ils ne vouloient pas faire paroître les Auteurs; particulierement trois, dont ils me firent faire l'ouverture à la Reine. La premiere fut Monsieur le Chancelier, qui me pria d'insister vers la Reine pour le rasement de Quilbœuf, en donnant recompense au Maréchal de Fervaques; ce que la Reine accorda.

Le President Janin me pria de parler du retour de Monsieur le Grand à la Cour, à quoi je m'employai aussi avec effet, & Monsieur de Villeroy desira aussi que je fisse instance à la Reine de permettre à Monsieur de Souvray de resigner la Charge

ge qu'il possedoit, de premier Gentilhomme de la Chambre, à Monsieur de Courtanvaut, son fils; à quoi la Reine me répondit que lors qu'elle erigea une troisiéme Charge de premier Gentilhomme de la Chambre, en faveur de Monsieur de Souvray, ç'avoit été à condition de suppression, mort avenant; à quoi elle s'étoit engagée à Messieurs le Grand & de Boüillon, de qui Monsieur le Marquis d'Ancre l'avoit euë, & que sans leur consentement elle ne le pouvoit permettre.

J'ai dit ce que dessus pour éclaircir ce que je dirai ensuite. Pendant mon sejour à Roüen, les Ministres qui avoient vû que le Marquis d'Ancre avoit soûtenu le choc de l'affaire de Maignat, & en étoit heureusement sorti, se persuaderent que sa faveur étoit si grande auprès de la Reine, qu'enfin elle les opprimeroit, & se resolurent de s'accommoder avec lui, s'ils voyoient jour de le pouvoir faire.

Monsieur le President Janin en mit le premier les fers au feu; proposa à la Reine, que Messieurs les Chancelier & de Villeroy fussent unis & en bonne intelligence avec Monsieur le Marquis d'Ancre: car pour lui il avoit toûjours été entr'eux le benin temperament: que ce seroit le bien

bien de son service & le repos de la Cour.

La Reine reçût cette proposition avec joye; lui répondit qu'elle le desiroit, & qu'il y travaillât. Alors il proposa le mariage de la fille du Marquis d'Ancre avec le Marquis de Villeroy, petit-fils de Mr de Villeroy, & promirent audit Marquis de seconder toutes ses entreprises, & de contribuer de toute leur industrie & pouvoir à son agrandissement, & ainsi l'affaire s'accommoda, sans mon sçû ni participation, ni sans m'y comprendre ou conjoindre avec ces ingrats, que j'avois si fidellement assisté & servi, & ne tarderent gueres à me broüiller avec la Reine, & me ruiner avec ledit Marquis.

Le commencement de l'affaire vint, que parmi les capitulations de leur accord, la reservation en faveur de Monsieur de Courtanvaut de l'Etat de premier Gentil-homme de la Chambre, y fut comprise, & le Marquis ayant dit à Monsieur de Villeroy, qu'il avoit bien vû que leurs pratiques avoient été vaines, jusques à ce qu'il y eût consenti, Monsieur de Villeroy lui dit, qu'il n'en avoit jamais fait parler que par moi; & le Marquis se plaignit fort à moi de ce qu'en une chose, où il avoit le princi-

pal

pal interêt, j'eusse voulu la poursuivre, étant son ami, comme j'en faisois profession, ce qu'il me reprocha devant la Reine; mais elle lui témoigna, que dès qu'elle m'eut dit que le Marquis y avoit interêt, je lui avois dit, que je ne le sçavois pas, & que cela étant, je m'en départois; mais que même je la supplíois de n'en rien faire qu'avec son consentement, dont il se satisfit pour l'heure.

Il arriva aussi, que la Reine voulut oüir le plaidoyé, que la Bretigniere avoit fait en ma cause, & qu'un soir, comme il le redisoit devant la Reine, la Marquise la voulut détourner pour lui parler de quelque affaire; ce que la Reine ne voulant faire, & elle l'en pressant, se fâcha contre la Marquise de son importunité, & la Marquise contre moi, qui pensoit que j'en fusse cause.

Peu de jours après, le Procureur General de Roüen mourut, dont je donnai avis à la Reine, qui me fit l'honneur de me donner sa charge, pour aider à acquitter mes dettes, de l'argent que j'en retirerois; mais je la donnai franchement à Monsieur de Bretignieres, qui avoit plaidé ma cause au Parlement peu de jours auparavant.

En ce même-tems Monsieur le Prince

fut à l'article de la mort à Saint Maur, attaqué d'un pourpre violent, dont graces à Dieu, il guerit ; mais le Marquis de Noirmoustier, qui l'avoit vû pendant sa maladie, prit son mal, & en mourut effectivement. Il avoit recompensé depuis n'agueres la Lieutenance Generale de Poitou, que possedoit precedemment Monsieur de Paraberes, laquelle vacqua par sa mort. Plusieurs firent instance à la Reine pour l'avoir : comme Messieurs de la Rochefoucault & de Saint Luc, & la Reine m'avoit donné de grandes esperances pour ce dernier. J'avois prié particulierement, & lui aussi le Marquis d'Ancre de l'assister en cette affaire, & il lui avoit promis, & à moi aussi. Neanmoins comme les interêts particuliers marchent avant toutes choses, il la fit donner à Monsieur de Rochefort, à la priere de Monsieur le Prince, & la Reine me dit, qu'extraordinairement pressée par le Marquis, elle avoit donné cette Charge à Rochefort, bien qu'elle eût été plus portée pour Monsieur de Saint Luc.

Le Marquis d'Ancre le même jour me dit qu'il étoit au desespoir, dequoi la Reine avoit donné cette Charge à Rochefort, & qu'il me prioit d'assurer Monsieur

sieur de Saint Luc, qu'il avoit fait ce qu'il avoit pû en sa faveur, mais que l'autorité de Monsieur le Prince avoit prevalu. Moi, qui sçavois ce que la Reine m'avoit dit, lui répondis, que quand il voudroit tromper un tiers, & m'associer en cette affaire, que je lui aiderois volontiers; mais que pour tromper mon beau-frere, je le priois qu'il en employât un autre, car je lui étois trop proche. Et ensuite Monsieur de Saint Luc lui en ayant témoigné un peu de froideur, il se persuada, que je l'y avois animé, & m'en fit la mine, & ensuite assisté de sa femme, commencerent à imprimer dans l'esprit de la Reine, que je faisois vanité de la bonne chere qu'elle me faisoit, & que l'on en parloit.

Ils lui dirent ensuite, que je lui éloignois ses serviteurs: & que je mutinois le monde contr'elle. Il arriva en ce même-tems que je revins à Fontainebleau, après avoir accommodé à Paris, par l'ordre de la Reine, les differends de Monsieur de Montbason & de Brissac, qui étoient prêts à se broüiller, & fait consentir Monsieur de Bois-dauphin, que la Varenne fût Lieutenant du Roi en Anjou. La Reine m'en sçût gré, & même peu de jours avant que venir à Fontainebleau,

m'ayant vû un jour triste, elle demanda à Madame la Princesse de Conti, ce qui en étoit la cause. Elle lui dit, que je n'étois pas sans beaucoup de raisons de l'être, voyant qu'après tant de services, de tems, & de dépenses faites à la Cour, j'y étois sans charge & sans établissement, & elle prête de sortir de sa Regence, pendant laquelle j'avois servi si fidellement & avec tant de passion. Elle lui dit: Il a raison; mais dites-lui, qu'il s'en fie à moi, & que je pense à lui, que je ne l'oublierai pas.

Le soir même, qui étoit la veille de son partement pour Fontainebleau, après m'avoir donné quelque commission pour son service à Paris, où je l'avois suppliée de me permettre de demeurer huit jours, elle me commanda de venir à Lesigny, où elle alloit dîner en partant de Paris. Ce que je fis, & là elle me fit encore les mêmes assûrances, & me dit de plus, que je n'avois pas faute de gens, qui me vouloient broüiller avec elle, mais que je vécusse en repos, & qu'ils n'en seroient pas capables. Neanmoins à mon arrivée à Fontainebleau, je vis, ce me sembla, un peu de changement; & quelques jours après, le Marquis & sa femme, continuant leurs pratiques, j'apperçûs

perçûs une froideur eutiere. Je n'en fis neanmoins point de semblant, & un jour Messieurs de Crequi, de Saint Luc, & de la Rochefoucault, étant tous trois venus sans train, en intention de loger & coucher avec moi, j'empruntai une chambre de Zamet à la Conciergerie, où nous couchâmes Monsieur de la Rochefoucault & moi, & laissai la mienne à Messieurs de Saint Luc & de Crequy.

Or Messieurs de Saint Luc & de la Rochefoucault ne se parloient point, pour quelque jalousie de Mademoiselle de Nery. Nous jugeâmes, Monsieur de Crequy & moi, bien-seant d'empêcher cette froideur entre amis & les nôtres si particuliers. Monsieur de Crequy me dit: parlez-en de votre côté à votre Camarade, & j'en ferai de même au mien, & si nous y voyons jour, demain au matin nous les ferons embrasser.

Je lui mandai le lendemain matin, que si son homme en étoit content, le mien s'étoit plus que disposé à l'embrasser, & qu'en ce cas ils s'en vinssent au jardin de la Diane, où nous les attendrions. Le Marquis d'Ancre, étoit de fortune alors à la chambre de la Reine, qui nous vit promener la Rochefoucault & moi ensemble. Il dit à la Reine: Ve-

nez voir, Madame, comme Bassompierre tâche d'animer la Rochefoucault contre vous, de ce qu'il n'a point eu la Lieutenance Generale de Poictou. La Reine se leva de sa petite chaise, où elle se coëffoit, pour regarder à la fenêtre, & vit en même-tems, que Monsieur de Crequy & de Saint Luc venoient à nous, que nous fîmes embrasser, & les embrassâmes aussi avec beaucoup de témoignages de tendresse & d'affection. Alors le Marquis prenant son tems, lui dit: pardieu, Madame, tout cela est contre vous. Ils font une brigue, & je veux mourir, si Bassompierre ne les assure de Monsieur de Rohan, Crequy de Monsieur de Lesdiguieres, & les autres reciproquement à eux. Il est aisé à juger par leurs gestes. Autrement à quoi seroient bonnes toutes ces embrassades, à gens qui se voyent incessamment?

La Reine fut tellement susceptible de cette creance, que sans l'approfondir davantage, elle nous fit à tous quatre la mine; mais les trois s'en étant allez, ou à Paris, ou ailleurs, elle continua sur moi, avec tant de violence, qu'elle dit assez haut, qu'il y avoit des gens qui se mêloient de faire des ligues, contre le service du Roi, & le sien; mais que si elle

elle en pouvoit découvrir quelque chose, qu'elle les feroit si bien châtier, que les autres y prendroient exemple. Puis en carrosse parlant de moi aux Princesses, elle leur dit, que je faisois des choses contre son service, dont je me pourrois bien repentir. Elles me le dirent au retour, & moi à Mr de Guise, à qui la Reine, tenant ce même discours, en repartit fort noblement, & demanda à la Reine moyen & heure, que je lui pûsse parler. Elle lui donna sa gallerie, au retour de son promenoir, parce, à mon avis, qu'à ces heures-là le Marquis ni sa femme n'étoient point près d'elle. Et ce qui me le fait croire, est, que toutes les fois que l'on ouvroit les portes de la gallerie, elle se tournoit pour voir s'ils n'entroient point. Je lui parlai assez long-tems, & bien hardiment; me plaignant au lieu de m'excuser : & la Reine me fit paroître de la bonté, même dans son courroux. Et lui ayant dit, que si c'étoit pour ne me point donner la Charge de premier Gentilhomme de la Chambre, qu'elle m'avoit promise, ce qu'elle en faisoit, que je l'en quittois, pourvû qu'elle me fît la grace de me croire, que j'étois fort homme de bien, & incapable de manquer jamais

au très-humble service que je lui avois voüé.

Elle se fâcha de ce discours, & me dit qu'elle n'étoit pas personne à manquer à ce qu'elle m'avoit promis. Qu'elle l'observeroit sans faute, & que selon que je me gouvernerois à l'avenir, elle auroit connoissance, si ses soupçons étoient vrais ou faux, & ainsi se separa de moi, qui demeurai huit ou dix jours en cet état-là, sans amendement, & elle ne me parlant point. Et en ce même tems, Mr le Grand revint à la Cour, qui fut bien vû du Roi & de la Reine. Après avoir demeuré en cet état d'indifference, ma patience s'acheva, & je me resolus de quitter la Cour, la France, & le service du Roi & de la Reine, & de m'en aller chercher une plus heureuse fortune ailleurs, bien que de belles personnes fissent leur possible pour me détourner de ce dessein. Je le dis à Seneterre, & qu'il me trouvât une occasion de parler à la Reine, pour me licentier d'elle, qui s'en devoit aller le lendemain à Paris, voir Monsieur son fils, qui étoit malade, & avoit prié toute la Cour de l'y laisser aller seule, & de demeurer auprès du Roi.

Seneterre, à mon avis, lui dit, ce pour-

pourquoi je desirois lui parler. Car comme j'entrai en son cabinet, elle me dit : Bassompierre, je m'en vai demain à Paris, & ai commandé à tout le monde de demeurer ici ; mais pour vous, si vous y voulez venir, je vous le permets, & vous y parlerai ; mais ne prenez pas mon même chemin, afin que l'ón ne die pas, qu'à la regle generale s'y fasse quelque exception. Cela me ferma la bouche, & le lendemain Messieurs de Crequy, Saint Luc & moi, nous nous en vinmes à Paris, & allâmes attendre la Reine à sa décente au Louvre, & la menâmes chez Monsieur. Les autres s'en allerent, & je demeurai jusques à ce qu'elle fut à son cabinet ; où j'eus tout loisir de lui parler, & en sortis avec asſûrance, qu'elle ne croyoit rien de ce que l'on lui avoit voulu persuader ; dont je l'éclaircis entierement.

La Reine trouva Monsieur en meilleur état que l'on ne lui avoit mandé, & après avoir demeuré deux jours près de lui, elle s'en revint passer la Toussaints & la Saint Martin à Fontainebleau, & puis s'en revint par Villeroy à Paris, où elle demeura.

En l'année 1614. les broüilleries commencerent à se former. Monsieur de

Rohan avoit broüillé les cartes en Poitou & à la Rochelle, & Monsieur le Prince avec Messieurs de Nevers & du Mayne, joints au Maréchal de Boüillon, faisoient leurs pratiques, en sorte que la Reine en découvrit quelque chose, & pour cet effet, voulut mettre une armée sur pied. Mais comme le principal corps de l'armée devoit être composé de six mille Suisses, & que Monsieur de Rohan étoit leur Colonel General, la Reine se resolut de recompenser cette Charge, & de la tirer de ses mains. Monsieur de Villeroy, qui a toûjours affectionné la maison de Longueville, proposa à la Reine de la donner à Monsieur de Longueville; qu'elle le pourroit retirer par ce moyen d'avec Monsieur le Prince; mais elle ne s'y voulut pas fier. Elle proposa ma personne aux Ministres, disant que je n'y serois pas mal propre, tant à cause de la langue Allemande, que j'avois commune avec les Suisses, que pour être leur voisin. Mais Monsieur de Villeroy, qui avoit son dessein formé, dit à la Reine, que par les anciennes capitulations des Rois de France avec les Cantons des Suisses, il étoit expressément porté, que ce seroit un Prince qui seroit leur Colonel General, & même qu'il étoit porté

Prince

Prince du ſang; mais qu'ils s'en étoient relâchez. Néanmoins que des Princes l'avoient toûjours été ; à ſçavoir, un de Beaujeu, Prince du ſang, & un autre enſuite : puis Engilbert, Monſieur de Cleves : de là trois Princes de la maiſon de Longueville, dont le dernier, qui étoit le petit-fils de Claude de Guiſe, étant mort jeune, ſon grand-pere emporta ces deux Charges de grand Chambellan & de Colonel General des Suiſſes, dont il fit pourvoir ſes deux enfans. Et qu'enfin Monſieur le Connêtable, Anne de Montmorency, en fit pourvoir ſon fils, dont les Suiſſes gronderent, qui néanmoins le ſouffrirent, à cauſe de la grande autorité & reputation de Monſieur le Connêtable. Que Monſieur de Meru fut aidé par Monſieur de Sanſy, pour obtenir du feu Roi la Charge de Maréchal de France, en intention d'être pourvû en ſa place de celle de Colonel General; mais que feu Monſieur le Comte de Soiſſons, qui le haïſſoit, porta les Suiſſes au renouvellement de l'alliance avec le feu Roi, de demander, que ce fût un Prince qui fût leur Colonel General, & que Monſieur de Sully avoit porté le Roi à nommer Monſieur de Rohan pour cet effet, & qu'il avoit écrit auſdits

Suisses, qu'ils le devoient recevoir en cette qualité, puis qu'il étoit du sang de deux Royaumes, desquels il pouvoit heriter : sçavoir, de Navarre & d'Écosse.

Sur ces raisons la Reine desista de me proposer pour cette Charge, & leur nomma le Chevalier de Guise, & le même Monsieur de Villeroy continuant son premier dessein, lui dit : cette élection donnera bien à crier, & un specieux pretexte à ceux qui vouloient broüiller, & qui se plaignoient déja de la faveur que vous faites à ceux de cette maison, à leur prejudice.

Sur cela le Conseil se leva, & la Reine leur dit : il faudra donc penser à quelqu'un qui soit propre pour cela. Comme elle fut revenuë à son cabinet, elle me dit : Bassompierre, si vous eussiez été Prince, je vous eusse donné aujourd'hui une belle Charge. Madame, lui dis je, si je ne suis pas Prince, ce n'est pas que je n'aye bien envie de l'être ; mais neanmoins je vous puis assûrer, qu'il y en a de plus sots que moi. J'eusse été bien aise, que vous l'eussiez été, me dit-elle ; car cela m'eût empêché d'en chercher un qui fût propre pour ce que j'en ai maintenant affaire. Madame, se peut-il

sçavoir

sçavoir à quoi ? à en faire un Colonel General des Suisses, me dit-elle. Et comment cela, Madame ? Ne le pourrois-je pas être, si vous le vouliez ? Elle me dit, comme ils avoient capitulé avec le Roi, qu'autre qu'un Prince ne pourroit être leur Colonel General.

Comme nous nous en allions dîner, je rencontrai par fortune le Colonel Gallaty à la cour du Louvre, qui selon sa coûtume me vint saluer, à qui je dis ce que la Reine m'avoit dit : qui me répondit, qu'il se faisoit fort de me faire agréer aux Suisses, & que si je lui voulois commander, il partiroit dès le lendemain, pour en avoir leur consentement. Cela me fit remonter à la chambre de la Reine, pour lui dire, que si elle vouloit, les Suisses y consentiroient. Elle me dit : je vous donne quinze jours, voire trois semaines de tems pour cela, & si vous les y pouvez disposer, je vous donnerai la Charge.

Alors je parlai à Gallaty, qui me pria de lui faire avoir son congé pour aller au pays, & qu'il partiroit l'après-demain : ce que je fis, & au tems qu'il m'avoit promis, il m'envoya une lettre des Cantons assemblez à Soleurre, pour l'octroi de la levée que le Roi demandoit,

doit, par laquelle ils mandoient au Roi, que s'il lui plaisoit m'honorer de cette Charge, ils me recevroient d'aussi bon cœur qu'aucun Prince que l'on y sçût mettre.

Sur cela la Reine me commanda d'envoyer vers Monsieur de Rohan, lequel envoya sa procuration à Monsieur Arnaud & de Murat, qui conclurent avec moi. Et parce que je voyois que le payement de la somme seroit long, j'offris à la Reine d'avancer l'argent, pourvû qu'il lui plût m'écrire, qu'elle me le commandoit : ce qu'elle fit, & moi j'eus mes expeditions, & prêtai le serment le douziéme de Mars de ladite année mil six cens quatorze.

Deux jours après vinrent les nouvelles, comme Monsieur le Prince & Monsieur de Nevers avoient pris Mezieres, mal gardée par la Vieville, qui en étoit Gouverneur, & qui étoit lors à Paris. Ils se saisirent ensuite de Sainte Menehoult : ce qui obligea le Roi à faire une levée de six mille Suisses, que je fus recevoir au commencement de Mai à Troyes, où ils étoient en deux Regimens, de trois mille hommes chacun, commandez par les Colonels Gallaty & Fugly. Nous vinmes à Basoche, puis à la Grande Paroisse

roiſſe & à Nogent : de là à Ville-Noce la petite, ayant la tête tournée vers Paris ; mais je reçûs un courrier du Roi, qui me commanda d'aller trouver avec ces deux Regimens, Monſieur de Praſlin, qui aſſembloit l'armée à Vitry. Je m'y en vins à quatre journées. Cette arrivée des Suiſſes allarma les Princes, aſſemblez à Sainte Menehoult, d'où ils ſe voulurent retirer. Enfin ils voulurent, qu'au moins moi, qui leur étoit ſuſpect, ſe retirât ; & Meſſieurs de Vantadour & Preſident Janin, qui étoient Commiſſaires du Roi, pour traiter avec eux, m'écrivirent que la Reine avoit beſoin de mon ſervice près d'elle, & qu'à mon arrivée elle me diroit pourquoi c'étoit.

Je m'y en allai en diligence, & elle m'en dit la cauſe. Je demeurai peu de jours à Paris, ſans que la paix fût concluë, à laquelle on donna à Monſieur le Prince le Château d'Amboiſe pour ſa ſureté. Les Suiſſes furent mis en garniſon à Sezanne & à Barbonne en Brie, où je les vins trouver, & demeurai quelques jours avec eux à faire bonne chere.

J'eus en ce tems-là de grandes broüilleries avec des Dames, pour des lettres qu'un valet des leurs, qui les portoit, avoit renduës à un autre ; mais la fourbe

be fut découverte le matin de mon partement.

Monsieur le Duc d'Anjou fut baptisé au Louvre le seiziéme de Juin. Je reçûs la nouvelle de la mort du Chevalier de Guise, tué à Baux, Château de Provence, de l'éclat d'un canon qui creva, comme il mettoit lui-même le feu. Messieurs ses parens en furent extrémement fâchez. J'allai à Paris les voir, & y demeurai quelques jours : pendant lesquels mon cousin le Comte Reingrave, qui ne pouvoit plus souffrir la vie deshonnête, que sa sœur, l'Abbesse de Remiremont, menoit, m'envoya un de ses gens me prier de donner ordre de la tirer de là : ce que je fis par la permission de la Reine, & une après-dînée la fis mettre en carrosse, accompagnée de trente chevaux, & l'envoyai à Panne en mes quartiers, où de là son frere envoya la querir.

La paix étant accomplie, la Reine se resolut de ne retenir que trois mille Suisses, & licentier les autres. Pour cet effet, je m'en allai donner congé, & les chaînes d'or, selon la coûtume, au Colonel Fugly, & emmenai le Regiment de Gallaty par Rosoy en Brie, à Milly, où Monsieur le Maréchal de Brissac, qui commaman-

mandoit la petite armée, que le Roi vouloit mener en Bretagne avec lui, & Monsieur de S. Luc, Maréchal de Camp, se trouverent. Après leur avoir livré le Regiment, je m'en vins à Orleans trouver leurs Majestez, qui en partirent le lendemain, pour aller à Blois, puis à Pont le Roi, & à Tours : de là à Poictiers, où il y avoit eu quelque rumeur, quelque tems auparavant ; un Gentilhomme nommé la Trie, & Monsieur le Marquis de Boissy en ayant été chassez par la brigue de l'Evêque, & d'un seditieux nommé Berlan. Le Roi & la Reine y demeurerent quelque tems, puis vinrent par Loudun à Saumur, & de là à Angers, où les nouvelles arriverent de la mort de Monsieur le Prince de Conti.

D'Angers nous vinmes à Ancenis, & d'Ancenis à Nantes, où le Roi fit son entrée deux jours après, venant de la fosse de Nantes, pour la mieux faire paroître.

On y tint les États de la Province, & le Roi fut à l'ouverture, & l'Abbé de Saint Mein fit une harangue, & fort hardie contre Monsieur de Vendôme. Monsieur de Rohan fut President aux États, Monsieur de Vendôme y arriva sur la fin, & l'on rasa Blavet : je m'en allai à Belvi, mai-

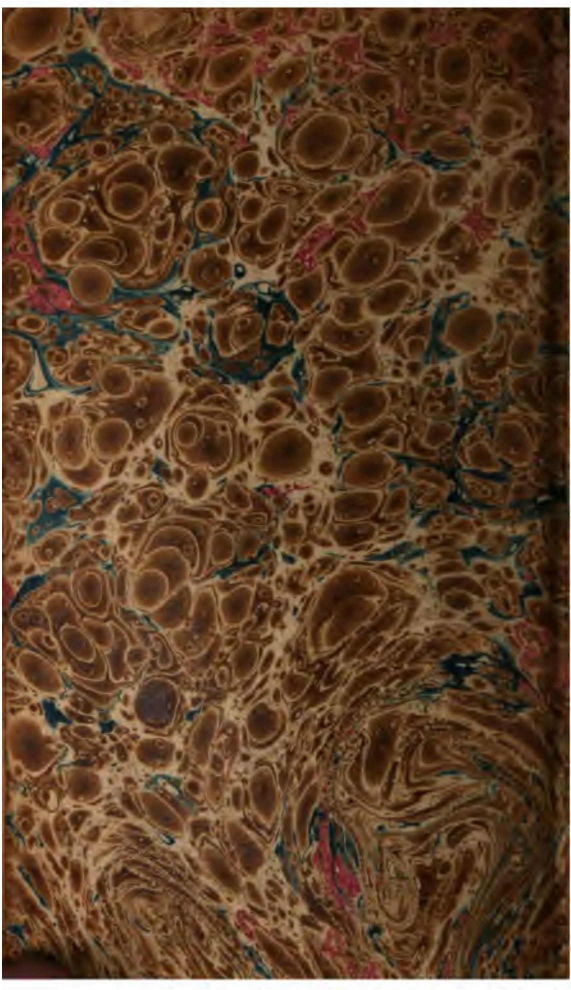
maiſon de Monſieur de Rohan, qui m'en pria, & de là revins trouver leurs Majeſtez à Angers, qui en partirent le lendemain, & allerent par la Fleche, où on leur fit une Comedie d'Écoliers, & puis à Malicorne. Il parut audit Malicorne, la nuit que le Roi y fut, en une prairie, plus de huit cens feux, qui avançoient & reculoient, comme ſi c'eût été un ballet.

De là le Roi alla au Mans, puis à Chartres, & à Paris, où les États Generaux étoient convoquez. Madame la Princeſſe fut en cet Automne à l'extremité d'une violente petite verole à Amboiſe, que Monſieur le Prince remit entre les mains du Roi, qu'il lui avoit donnée pour place de ſureté, juſques à la tenuë deſdits États Generaux du Royaume. Et le Roi étant entré en ſa quatorziéme année, alla au Parlement faire la déclaration de ſa Majorité, laiſſant néanmoins l'adminiſtration du Royaume à la Reine ſa mere, laquelle dès ce jour-là ne fut plus Regente.

Les trois mille Suiſſes, qui avoient accompagné le Roi en Bretagne, furent mis à Eſtampes à leur retour, où la maladie les accueillit, de ſorte, que plus du tiers en mourut, & on remit les Compagnies

pagnies de trois cens hommes à ſoixante. Puis quand ils commencerent à ſe mieux porter, on leur changea d'air, & on les mit en garniſon à Meaux.

Fin du Tome premier.






CERTUM PETE FINEM
W. W. Rockhill.

